PERIOD.
FOLIO
NA
2350
F8
M48
V. [2]

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'École Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD. - Concours sur Esquisses.- Concours sur Projets rendus.
Concours d'Ornement et d'Ajustement (prix ROUGEVIN, fondé en 1857).

CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879). - Concours d'Histoire de l'Architecture.
Concours de Composition décorative dont le programme est donné :
1° par le Conseil supérieur ; 2° par le Professeur du Cours.

NOTA. — *LES DIPLOMES D'ARCHITECTE, décernés par le Gouvernement, forment des Albums indépendants.*

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873.— Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.

BROOKLYN PUBLIC LIBRARY
3717610

A. GUÉRINET, ÉDITEUR DES MUSÉES NATIONAUX
140, Faubourg Saint-Martin - PARIS

R-F
f 720
M48
v.2

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES

Médailles des Concours d'Architecture

DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Publié par ARMAND GUÉRINET, Libraire, 140, Faubourg Saint-Martin, Éditeur des MUSÉES NATIONAUX - PARIS

TABLES & NOTICES

Concours sur Projets rendus, 1898. - Programme : Un THÉATRE MUNICIPAL

Pl. 1 à 4. Henri-Fernand SIROT, élève de M. MOYAUX, *première seconde médaille.*
Pl. 39 à 41. J. PAILLARD, — — — — —

Pl. 5. Henri SIROT, élève de M. MOYAUX. — *Fontaine dans une Mosquée.*
Pl. 6, 7. — — — — *Un Hôtel de Ville.*
Pl. 42. — — — — *Fontaine dans une Mosquée.*
Pl. 48. Octave GÉLIN, élève de MM. RAULIN et SORTAIS. — Concours d'Archéologie.
Tabernacle en orfèvrerie et Table d'Autel pour un Rétable du XVIe Siècle.

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS

SECTION D'ARCHITECTURE

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU 19 JUILLET 1898

A RENDRE LE 8 OCTOBRE 1898

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Maison de Campagne.

Cette Maison de Campagne ne doit pas être confondue avec un château dont elle n'aura ni l'importance matérielle ni l'aspect monumental. Construite dans les environs de Paris, elle est destinée à l'habitation d'une famille aisée.

SITUATION. — Un terrain d'un hectare environ est accessible à sa partie haute et au nord par une route ; de là, il descend en pente douce vers une vallée. La vue est étendue vers le bas, pittoresque de chaque côté, et sans intérêt vers la route.

La pente du terrain est suffisante pour que le rez-de-chaussée, du côté de l'entrée, puisse être un véritable premier étage vers la partie inférieure du jardin.

L'ensemble comprendra :

1° Une cour plantée formant entrée, et praticable aux voitures, donnant accès à la maison, aux dépendances et au jardin. En communication directe et de plain-pied avec cette cour, et avec une petite cour de service seront : Un pavillon de jardinier-gardien ; Une remise pour deux voitures, écurie pour trois chevaux, sellerie ; La cuisine et ses dépendances, accessible pour les fournisseurs par la cour de service.

2° La maison comprenant avec les caves et sous-sols nécessaires : *Au rez-de-chaussée :* Antichambre, salon, salle à manger, office, billard, cabinet de travail ; un portique d'abri et d'ombrage du côté de la vallée. *Au premier étage :* Des chambres de maîtres dont une principale, cabinets de toilette, bains, etc. *Au deuxième étage :* Chambres d'amis et pièces de service telles que lingerie, provisions, etc. Un petit atelier d'artiste. — Les chambres de domestiques seront soit à cet étage, soit au-dessus, ou en partie dans les dépendances.

TERRAIN. — Sur l'ensemble du terrain, il est prélevé un espace qui ne devra pas dépasser 40 mètres en aucun sens, pour y disposer les constructions ci-dessus.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée de tous les bâtiments et celui du premier étage de la maison à 0m002 pour mètre ; L'élévation générale du côté de la route, et la coupe de la maison, à 0m004 pour mètre.

Et pour le rendu : Les plans complets des bâtiments au rez-de-chaussée et au premier étage, avec amorce des parties les plus voisines du jardin, à 0m005 pour mètre ; La coupe longitudinale, y compris l'élévation de tous les bâtiments de dépendances qui y seront visibles, et les façades principale et postérieure, à 0m01 pour mètre.

La destination des pièces sera écrite dans les plans et non en légende.

Les esquisses seront soigneusement tracées à l'encre.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

Les deux plans seront sur un même châssis n° 2 (1m25 × 0m85 max.).
Les deux façades et la coupe sur un châssis n° 3 (1m80 × 0m85 max.).

Paris, 19 juillet 1898. J. GUADET.

LAURÉATS

Pl. 22 *bis*, 22 *ter*.	Auguste Perret,	élève de MM. Guadet & Paulin,	1re médaille	
Pl. 23 à 26.	Boyer,	—	Lambert,	1re seconde médaille
Pl. 43 à 47.	Eschbacher,	—	Laloux,	—
Pl. 19 à 22.	Octave Gélin,	—	Raulin & Sortais,	—
Pl. 16, 17, 18.	Marchal,	—	Laloux,	—
Pl. 9, 10, 11.	René Ménard,	—	Pascal,	—
Pl. 34, 35, 36.	Mossler,	—	Bernier,	—
Pl. 30 à 33.	Maurice Prévot,	—	Guadet & Paulin,	—
Pl. 12 à 15.	Robilliard,	—	Redon,	—
Pl. 27, 28, 29.	Taillens,	—	Deglane,	—
Pl. 37, 38.	Munier,	—	Laloux,	—

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS

SECTION D'ARCHITECTURE

1re CLASSE — RENDU

CONCOURS D'ÉMULATION DU 11 OCTOBRE 1898

A RENDRE LE 3 DÉCEMBRE 1898

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Station d'éclairage des côtes.

Les côtes sont éclairées par une série de phares d'importance diverse, assez rapprochés pour assurer le croisement des cercles décrits par leurs rayons lumineux. Ces phares sont reconnaissables à leur couleur, à la durée des éclipses, etc., et dans les parages où ils sont nombreux on est parfois forcé de les accoupler pour augmenter ainsi la variété des combinaisons. Les grands phares comportent d'ailleurs tout un ensemble de dépendances qui en font un établissement important.

La **Station**, objet du concours, est établie avec *deux phares égaux* et peu distants pour l'éclairage et une *sirène* — puissant instrument à vent dont le *pavillon* est tourné du côté de la mer — pour les signaux en temps de brume.

Elle comprendra :

Les deux phares, distants de 20 mètres environ d'axe en axe, ayant chacun à leur sommet un appareil électrique et, dans des étages : chambre de veille, embrasures pour les fusils porte-amarres, etc. Ces deux phares seront reliés par un pont-galerie formant passage couvert de l'un à l'autre sans qu'on soit obligé de redescendre à terre ; Un pavillon spécial pour la sirène ; Deux bâtiments peu élevés pour la manœuvre à couvert des signaux et sémaphores, avec télégraphe.

Les bâtiments de service, en communication couverte entre eux et avec les précédents, lesquels comprendront :

Un pavillon de gardien et un pavillon d'abri pour les rondes de douaniers ; Des habitations pour quatre ménages ; Un bâtiment des observations météorologiques avec bureau pour les ingénieurs ou officiers en tournée ; Un bâtiment des machines (moteurs et dynamos) ; Hangars et dépôts pour le combustible, les agrès, etc.

Au bas du rocher sur lequel les phares seront construits, un abri pour une barque de sauvetage, en communication avec le plan supérieur par des escaliers ou descentes aussi protégés que possible.

La lumière des phares devra être à 60 mètres du niveau de la mer. La hauteur, du niveau de la mer au plateau supérieur sera de 15 à 25 mètres.

Le terrain affecté à l'ensemble n'excèdera pas 50 mètres en largeur (parallèlement à la ligne des axes des deux phares) et 100 mètres en longueur.

On fera pour les esquisses : Le plan, la coupe et l'élévation vue de la mer, à 0m002 pour mètre.

Pour le rendu : Le plan et la coupe à 0m005 pour mètre ; L'élévation vue de la mer à 0m01 pour mètre.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement sont des cas de mise hors de concours.

Pour le plan et la coupe, un châssis n° 2 (1m25 × 0m85 max.) ou deux châssis n° 1 (0m85 × 0m70 max.).
Pour l'élévation, un châssis n° 2 (1m25 × 0m85 max.)

Paris, le 11 octobre 1898. J. GUADET.

LAURÉATS

Pl. 48 *bis*, 48 *ter*.	Paillard,	élève de MM. Moyaux,	1re médaille	
Pl. 67 et 68.	Roy,	—	Laloux, 1,	1re seconde médaille
Pl. 52 à 54.	J. François,	—	Guadet & Paulin, 2,	—
Pl. 64 à 66.	Davis,	—	Pascal, 3,	—
Pl. 69 à 70.	Claude Garnier,	—	Blondel & Scellier de Gisors, 1,	1re s.m.
Pl. 58 à 60.	Gromort,	—	Laloux, 5,	1re seconde médaille
Pl. 61 à 63.	Bessiye	—	Guadet & Paulin, 6,	—
Pl. 55 à 57.	Lacroix,	—	— — 7,	—
Pl. —	Jules Blondel,	—	Blondel & Scellier de Gisors, 1,	2e s.m.
Pl. 49 à 51.	Emile Renard,	—	Guadet & Paulin, 2,	2e seconde médaille

1re CLASSE

CONCOURS GODEBŒUF

LE 9 DÉCEMBRE 1898

A RENDRE LE 24 DÉCEMBRE 1898

Le Concours Godebœuf consiste en l'étude, développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc...
(Extrait de la fondation).

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Dressoir

Ce dressoir serait installé dans la salle de banquet d'un château princier. Il serait adossé à l'une des parois dont il occuperait l'axe. Construit en chêne ou en noyer, il contribuerait par l'élégance de sa silhouette et la richesse relative de ses détails à la décoration de la salle. Il se composerait d'un bahut destiné à resserrer principalement la vaisselle et la verrerie, avec tiroirs fermés pour l'argenterie et la coutellerie.

La partie supérieure serait composée d'étagères et de vitrines disposées pour recevoir les pièces d'orfèvrerie, les cristaux, les porcelaines, etc..., les plus intéressants et les plus précieux ainsi que tous les objets d'art pouvant contribuer à l'ornementation d'une table luxueusement servie.

La largeur du dressoir est fixée à 8 mètres compris saillie et empattement ; la hauteur est indéterminée.

Les dessins comprendront les arrachements des lambris en menuiserie placés à droite et à gauche du dressoir.

On recommande aux concurrents de se préoccuper dans leur composition du mode de construction employé, des assemblages, des échantillons de bois usuellement admis. On fera le dessin d'ensemble du dressoir à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre avec plan et coupe à la même échelle. On ajoutera à cet ensemble les principaux détails de construction du meuble à l'échelle de 0 m. 20 pour mètre.

Les dessins, ensemble et détails, de cette étude, seront développés sur une feuille grand aigle *(châssis n° 2, 1m25 × 0m85 max.)*

NOTA. — *Les épaisseurs usuelles des bois de menuiserie sont les suivantes : 0m027 — 0m034 — 0m041 — 0m054 — 0m08 et 0m11.*

Paris, 9 décembre 1898.

LAURÉATS

Alexandre BRUEL, élève de MM. BLONDEL et SCELLIER DE GISORS, 1, 1re médaille (a déjà obtenu ce même prix en 1897).

NICOD,	—	GUADET et PAULIN, 2,	1re médaille.
LEMARESQUIER,	—	LALOUX, 3,	—
TONY GARNIER,	—	BLONDEL & SCELLIER DE GISORS, 4,	—
MIDY,	—	GUADET & PAULIN, 5,	—
LEBRET,	—	GUADET & PAULIN, 6,	—
LEFORT,	—	GUADET & PAULIN, 1,	2e seconde médaille.
GRISOLIA,	—	REDON, 2,	—
COUTAN,	—	PASCAL, 3,	—
HAFFNER,	—	LALOUX, 4,	—
NELSON,	—	RAULIN, 5,	—
GABILLOT,	—	LALOUX, 6,	—
POPE,	—	DEGLANE, 7,	—
DUBUISSON,	—	DEGLANE, 8,	—
SCHEFFER,	—	BLONDEL & SCELLIER DE GISORS, 9.	—

1re & 2e CLASSES

PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

CONCOURS DU 14 OCTOBRE 1898

A RENDRE LE 17 DÉCEMBRE 1898

Il est proposé pour sujet du concours :

Une Gare centrale de Voyageurs pour une Capitale

L'étendue d'une capitale moderne et la nécessité de relier entre elles les lignes de chemin de fer qui la mettent en communication directe avec toutes les parties du territoire, ont modifié le programme des gares primitivement établies sur le périmètre extérieur des villes et isolées les unes des autres. Ces gares étaient d'ailleurs au niveau des rails et c'est un des motifs qui en déterminaient l'emplacement loin des quartiers fréquentés. Pour remédier à l'inconvénient qu'eût présenté la circulation des trains à travers les rues d'une ville, on a imaginé d'établir des rails ou sur viaduc ou en souterrain. On a pu rapprocher ainsi les gares des quartiers du centre et utiliser, par des étages facilitant la division des services de l'arrivée et du départ, l'emplacement qui dans une grande ville est toujours limité. On admettra, pour la gare centrale, que la jonction des différentes lignes du Nord, de l'Ouest, du Sud et de l'Est est réalisée par des voies de raccordement sur le périmètre extérieur, et que quatre voies de passage, indépendantes des quais de départ et d'arrivée de la gare centrale, faciliteraient le transit d'une ligne à l'autre, au besoin sans arrêt.

La gare comprendra deux étages, l'un souterrain correspondant aux rails et aux quais de départ et d'arrivée, l'autre au niveau des rues de la ville, comprenant deux grandes salles de départ et d'arrivée, et annexes. La hauteur d'un étage à l'autre sera de six mètres.

1° *Etage souterrain.* — En dehors des quatre voies de passage, l'étage souterrain comprendra seize voies isolées ou groupées deux par deux entre des quais d'accès dont la largeur variera de six à sept mètres ; la longueur des quais devra être de 240 à 250 mètres. Des passerelles, accessibles par escaliers, mettraient en communication les quais avec les salles de départ et d'arrivée. Ces voies se développeraient sous un hall dont les points d'appui, établis de manière à laisser libres les voies, devraient être répartis sur des quais distincts, réservés à la circulation des bagages. Des monte-charges mettraient en communication les bagages au départ et à l'arrivée avec les fourgons.

2° *Etage au niveau des rues.* — Le public accèderait à une grande salle de départ disposée de telle sorte que, dès l'entrée, le voyageur puisse prendre ses billets, faire enregistrer ses bagages et accéder aux quais de départ sans avoir à revenir sur ses pas. Un buffet établi au besoin en deux étages, mais ayant son entrée dans la salle de départ, serait établi à proximité. Le service de l'arrivée, distinct de celui du départ, comprendrait la salle d'arrivée, communiquant par escalier et monte-charges avec les quais d'arrivée. Elle s'ouvrira d'un côté sur une salle de bagages, comportant un banc de bagages d'un développement linéaire de 200 mètres et de l'autre côté sur une cour vitrée pour le stationnement des voitures. Une descente à couvert serait à prévoir devant la salle de départ, les voitures ne faisant que déposer les voyageurs et ne séjournant pas. En dehors de ces services on aurait à prévoir, au niveau de ces grandes salles, plusieurs bureaux pour les chefs et sous-chefs de gare, un bureau télégraphique, des bureaux pour les commissaires de surveillance administrative, de petites salles d'attente pour les voyageurs des différentes classes, des salles de consigne, un bureau d'octroi, des water-closets en nombre suffisant, une petite bibliothèque pour la vente des livres et des journaux, etc. La gare, isolée, en bordure de grandes voies de trente mètres de largeur, occuperait une surface au niveau de ces rues de 50,000 mètres.

On fera pour l'esquisse : les plans des deux étages, deux élévations et une coupe à 0m001 pour mètre.

Pour le rendu : les façades et coupes à 0m005 pour mètre, les plans à 0m0025.

Ce 14 octobre 1898.

LAURÉATS

Pl. 82 à 84.	BERNARD,	élève de MM.	PASCAL, *1re médaille.*
Pl. 71 à 73.	GUADET,	—	GUADET & PAULIN.
Pl. 74 à 77.	H. PROST,	—	LAMBERT.
Pl. 78 à 81.	TOUSSAINT,	—	LALOUX.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur des Musées Nationaux, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Avant-Propos

L'Architecture, de même que tous les Beaux-Arts, a pour but d'exprimer matériellement l'idée du *Beau* ; elle crée elle-même les formes par lesquelles elle traduit cette idée. Elle demande beaucoup d'imagination pour donner à ses productions un caractère dont elle ne trouve d'autre exemple dans la Nature que l'intelligence, l'ordre et l'harmonie qui y règnent ; tandis que la Peinture et la Sculpture y puisent non seulement les modèles qu'elles représentent, mais encore l'expression des sentiments dont elles veulent animer leurs sujets.

L'Architecture grecque est la plus complète, la mieux raisonnée et la mieux réglée ; celle qui se rapproche le plus de nos idées du *Beau*. Elle est devenue classique. Pour réaliser la beauté, l'architecte doit avoir égard à l'ornementation, à la symétrie, à l'harmonie et à la convenance. Les éléments de l'*ornementation* sont les ordres (colonnes et entablement), les arcades, les pilastres, les frontons, les sculptures et peintures décoratives. La *symétrie* résulte de l'exacte proportion des parties entre elles et des parties avec le tout. Il faut que le portail d'un édifice ait sa hauteur proportionnée à sa largeur, et que ses dimensions soient proportionnées au reste de l'édifice. L'*harmonie* est constituée par l'accord des parties correspondantes, elle exige que l'unité règne dans la construction, c'est-à-dire que tous les détails, tous les ornements se rapportent à l'ensemble. L'unité n'exclut pas d'ailleurs la variété, si celle-ci ne dégénère en confusion. La *convenance* consiste à donner à l'édifice l'ornementation et les proportions les plus convenables à sa destination. Il importe qu'un monument éveille des idées analogues à son emploi. Il est superflu d'insister sur la dernière des conditions que réclament les œuvres de l'Architecture : sans la solidité que deviendraient et la beauté et la commodité.

L'Architecture est née avec l'homme, car l'homme eut toujours besoin d'abri contre l'inclémence des saisons et les attaques des animaux. La grotte, la cabane, la tente sont les types primitifs de l'Architecture. La grotte a été le modèle des constructions souterraines en Egypte, en Nubie et dans l'Inde. La tente a engendré l'Architecture des Chinois et des Japonais, si remarquable par sa légèreté et ses formes capricieuses. La cabane enfin offrait les éléments de l'Architecture grecque et romaine : les pieux plantés en terre pour l'enceinte ont fourni le type de la colonne, la poutre posée horizontalement sur les pieux est devenue l'architrave, etc.

Les monuments les plus anciens qui soient parvenus jusqu'à nous sont les monuments celtiques et les constructions dites cyclopéennes. Les bâtiments somptueux dont il est parlé quelquefois dans la Bible, comme le palais de David, le temple de Salomon, étaient dûs à des artistes phéniciens. A partir de l'époque des Macchabées, l'influence grecque commence à se faire sentir, et les Hérodes se signalèrent par leur goût pour l'Architecture ; de nouvelles villes s'élevèrent en Palestine, avec des gymnases, des bains publics, des théâtres, des colonnades, des palais, etc. Les renseignements que les écrivains de l'antiquité nous ont transmis sur les monuments gigantesques de Ninive et de Babylone, attestent la puissance, l'audace, les conceptions grandioses des architectes assyriens. C'est aussi par leurs proportions colossales que se distinguent les anciens monuments de la Perse et de l'Inde. Quelques érudits pensent que l'on doit considérer l'Architecture de ce dernier pays comme le prototype de tous les autres. Mais l'opinion la plus accréditée place en Egypte même le berceau des arts de l'antiquité. On ne peut douter de l'influence de l'Architecture égyptienne sur l'Architecture grecque. Les Grecs avaient renoncé aux constructions en bois, lorsque leur Architecture en arriva à l'adoption des trois ordres devenus classiques. L'ordre dorique, le plus ancien, avait dans le principe des proportions courtes et massives, il rappelait l'aspect de certains monuments égyptiens, et en particulier les colonnes cannelées qui décorent les tombeaux des Beni-Hassan, au sud du Caire.

Quels que soient les éléments qui aient contribué à la formation de l'Architecture grecque, elle fut supérieure à celle des autres peuples de l'antiquité : Les caractères d'élégance, de pureté, de force, de grandeur, dont ses productions sont empreintes, se développent sous la triple influence du sentiment exquis que les Grecs avaient des lois de l'harmonie, de leur goût inné du Beau, de leurs mœurs simples et sévères ; ce fut au temps de Périclès que l'Architecture grecque produisit ses plus beaux chefs-d'œuvre : les ordres dorique et ionique avaient reçu toute leur perfection. Le chapiteau corinthien ne fut employé que comme accessoire luxueux : l'ordre auquel il a donné son nom ne se développa que lorsque l'Art perdit sa noble simplicité et tendit vers la Décoration. Le goût des ornements devint excessif après la mort d'Alexandre et précipita l'Architecture grecque vers sa décadence. C'est aux Etrusques ou Toscans qu'on attribue les monuments construits à Rome. Mais ce fut après la conquête de la Grèce que les Romains prirent goût à l'Art monumental. L'Art grec, transplanté à Rome, sous Auguste, était alors éloigné des principes sévères qui avaient fait sa force : le goût des Romains pour l'ornementation accéléra la décadence du style et donna naissance à l'ordre composite, ordre bâtard, participant de l'ordre ionique et corinthien, auxquels il a emprunté leurs détails les plus élégants et les plus compliqués. Sous les successeurs d'Auguste, l'Architecture romaine produisit une innombrable quantité de palais, temples, arcs de triomphe, théâtres, thermes, etc.

Quand le siège de l'Empire fut transféré à Byzance, Constantin y fit élever un grand nombre de palais, d'églises, de portiques, avec les débris des temples du paganisme. Les traditions de l'art antique y étaient dénaturées. Un style nouveau naquit : l'Eglise de Sainte-Sophie fut le premier modèle des monuments à coupoles. En Occident, l'art romain fut d'abord le type de l'Architecture religieuse : les basiliques païennes servirent de modèle aux premières Eglises. Ce style primordial, auquel on donna le nom de style roman, passa d'Italie en France, ensuite en Angleterre et en Espagne, avec des altérations diverses. L'Architecture néo-grecque ou byzantine produisit en Italie, au XIe siècle, quelques beaux monuments : Saint-Marc de Venise, San Miniato de Florence, le Dôme de Pise. L'influence de ce style sur l'architecture romane fit créer le style romano-byzantin, qui se répandit dans le centre et le midi de la France et sur les bords du Rhin.

L'Architecture chrétienne subit une transformation radicale dans le nord de la France. L'aspect massif des murailles disparut en élargissant les ouvertures en cherchant des points d'appui à l'extérieur. On développa l'organisme des voûtes : les colonnes, les piliers eurent le plus d'élancement possible. Ce style, caractérisé par l'emploi systématique de l'ogive, a été désigné, à tort, sous le nom de : gothique. L'Architecture ogivale est née dans l'Ile-de-France, au XIIe siècle. Ses premiers chefs-d'œuvre sont Notre-Dame de Paris et l'Eglise de Saint-Denis De là elle se répandit dans les autres provinces françaises, en Allemagne, en Angleterre. En Espagne, elle y développa un caractère particulier sous l'influence des mœurs et de l'orientalisme mahométan. Les Arabes se conformèrent d'abord aux types byzantins, et leur firent subir des modifications suivant les pays où ils établirent leur domination. L'Architecture arabe se distingue par la hardiesse et la légèreté de ses proportions, la délicatesse et la profusion de ses ornements, l'absence de symétrie : l'arc en fer à cheval ou cintre outrepassé qui la caractérise, a été remplacé par l'ogive assez longtemps après que celle-ci eut été adoptée en France.

Une révolution profonde s'accomplissait en Italie au moment du plus grand épanouissement de l'art ogival : la passion de l'antiquité, surexcitée par la découverte des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome, gagna les artistes, qui se mirent à étudier les monuments de l'antiquité. Bramante, Michel-Ange, Brunelleschi, Palladio, remirent en honneur ces beaux modèles. Ils ne les imitèrent pas servilement ; ils montrèrent une grande imagination dans l'emploi des ordres anciens, et dans la variété infinie des détails. La France, l'Allemagne, l'Angleterre adoptèrent le style de la Renaissance italienne ; mais peu à peu il se produisit dans l'art monumental d'étranges aberrations de goût. L'Architecture continua d'être l'expression fidèle des mœurs : au style Louis XV succéda le style rigide, austère, pastiche de l'antiquité romaine. Au XIXe siècle, le mouvement romantique en reportant les idées vers le Moyen-Age, enfanta à son tour le pastiche gothique et renaissance. De la promiscuité de tant de principes divers est née l'Architecture contemporaine qui ne se contente pas de copier tous les styles, mais les combine et les amalgame quelquefois sans discernement.

En cette fin de siècle, on fait des efforts nombreux pour créer un : *style nouveau* et dans tous les pays on ne peut encore citer un seul monument typique. En s'éloignant de l'Etude des Arts anciens, il est à craindre que l'Architecture ne tombe en décadence et que l'incohérence ne remplace la symétrie, l'harmonie, l'ornementation et la convenance.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg St-Martin, PARIS

NOTICE

L'Architecture Contemporaine

En publiant un recueil des Expositions ou Salons annuels d'Architecture, et en le complétant par un Album des Diplômes d'architecte et des Médailles de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, il n'est pas indifférent de passer brièvement en revue les constructions dignes d'intérêt édifiées par les architectes contemporains, nous complèterons ainsi l'avant-propos placé en tête de nos grandes publications (près de huit cents planches) sur l'*Architecture française* et sur les *Archives de la Commission des Monuments Historiques*.

En 1873, le ministre chargea M. Edouard Cottier de faire un rapport sur les Beaux-Arts à l'Exposition de Vienne. Il s'exprimait ainsi : « Le grand intérêt de notre Exposition d'Architecture, et ce qui nous a valu l'admiration générale, était la réunion des dessins et plans provenant de la collection formée par la *Commission des Monuments Historiques* et extraits de ses archives ; cette institution n'a rien d'analogue dans les autres pays et y cause une légitime envie. » C'est à cette commission que la France a dû en grande partie la renaissance de son Architecture ; elle fut instituée en 1836, sur la proposition de Vitet, qui avait fait déposer dans les Ecoles des Beaux-Arts des moulages des bas-reliefs et statues de la cathédrale de Reims pour faciliter aux élèves l'étude de notre style national et les détourner de l'étude exclusive de l'antique. Viollet-le-Duc vint alors démontrer quels rapports intimes unissaient la décoration et la construction dans les édifices du Moyen-Age. L'introduction du fer dans la construction révolutionna l'art architectural. Quoique son rôle ne soit qu'auxiliaire, on a pu transformer le système architectural pour les grands palais d'exposition, les gares, les marchés. Nombre d'architectes d'un éclectisme éclairé s'efforcèrent de combiner avec les nécessités nouvelles de notre siècle, le sentiment qu'ils avaient de la beauté antique, du Moyen-Age et des siècles suivants. Nous prendrons des exemples dans les monuments de Paris ; les Eglises modernes de Paris nous donnent un modèle de tous les styles : style gréco-romain pour la Madeleine, style latin pour Saint-Vincent-de-Paul, byzantin pour l'Eglise Russe, gothique pour Sainte-Clotilde, Renaissance pour la Trinité. L'admirable Eglise de Saint-Pierre de Montrouge, construite par Vaudremer, celle de Ménilmontant, l'Eglise d'Auteuil, sont de belles restitutions des anciennes basiliques latines, de même que l'Eglise du Sacré-Cœur par l'architecte Abadie. Parmi les édifices municipaux il faut citer l'Hôtel-de-Ville de Paris construit sur les plans de MM. Ballu et Deperthes ; la belle Mairie du Xe arrondissement, dont la façade est une merveille de goût, construite par M. Rouyer ; et les Mairies des XIIe et XIXe arrondissements. Parmi les Théâtres : le Nouvel Opéra, de Ch. Garnier, qui restera comme le plus beau monument de ce siècle ; M. Ch. Nuitter, archiviste de l'Opéra, nous donne sur le concours pour la construction du Nouvel Opéra les détails suivants : 171 projets, formant 700 dessins, furent présentés et exposés, au bout d'un mois accordé aux concurrents ; 43 projets furent retenus, puis les admissions furent réduites à seize et enfin à sept : MM. Ginain, Garnaud, Duc, Hénard, Botrel et Crépinet, Ch. Garnier, Têtaz. Parmi les sept projets le jury en supprima deux encore et un nouveau concours fut ouvert entre les cinq derniers projets réservés et primés. Charles Garnier fut choisi à l'unanimité par le jury. Dès 1866, l'agence des travaux avait atteint le chiffre prodigieux de 30,000 dessins grand aigle, représentant une longueur de 33 kilomètres. On a reproché à Garnier le luxe de décoration de la façade, d'avoir prodigué l'or, d'avoir recherché des effets au moyen de tons criards. Le savant architecte réduisit à néant ces accusations dans le livre qu'il publia sur l'Opéra. Nul, avant lui, n'avait mieux fait ; nul ne ferait aussi bien parmi les jaloux que son triomphe avait amenés. Charles Garnier l'avait prévu : quelques années ont suffi pour que son œuvre prenne la teinte qu'il voulait réaliser. Comme il l'avait dit si justement : l'architecte fait les monuments, mais c'est le temps qui les parfait. La façade de l'Opéra produit un effet saisissant ; les façades latérales sont plus sobrement ornées que la façade principale ; l'emploi des marbres y est plus rare. On avait imposé à l'architecte une entrée pour le chef de l'Etat absolument indépendante, et une entrée à couvert pour les voitures du public ; malgré ces difficultés Ch. Garnier imagina ces pavillons élégants qui ajoutent encore à la beauté des façades latérales. Le grand escalier est, à lui seul, un monument : c'est une des plus admirables conceptions de l'édifice. Parmi les nouveaux théâtres, citons l'Eden-Théâtre, dans le style oriental, dû à MM. Klein et Duclos, malheureusement démoli ; le nouvel Opéra-Comique, construit par M. Louis Bernier, dont il faut admirer la façade d'un grand caractère, les dégagements nombreux ; la salle, le foyer et l'avant-foyer, d'une richesse et d'une élégance de décoration rares ; les belles peintures de Benjamin Constant, Albert Maignan, Luc-Olivier Merson, Gervex, Joseph Blanc, Raphaël Collin, Toudouze, Flameng, les sculptures de Mercié, Falguière, Michel Coutan, Gasq, Lombard, D. Puech, Guilbert, Marqueste. Les agrandissements du Palais du Louvre et des Tuileries par M. Lefuel.

L'Architecture des grands établissements financiers nous a donné le Comptoir d'Escompte élevé par M. Corroyer, qui obtint à l'Exposition d'Amsterdam l'unique médaille d'or accordée à l'Architecture ; et le Crédit Lyonnais, dû à M. Bouwen Van der Boyen qui eut l'habileté de faire aboutir tous les services de ce vaste établissement à un bel escalier tournant.

Le nouvel Hôtel des Postes de M. J. Guadet, vaste monument de 12,400 mètres carrés est d'un aspect un peu sévère et répond bien à la destination de l'édifice ; l'architecte a surmonté à souhait les innombrables difficultés d'un programme très complexe. Le Musée Galliéra, don de la duchesse de Galliéra à la ville de Paris, a été construit par l'architecte Ginain, dans le style de la Renaissance, avec un art consommé. Le Palais de Justice, par M. Duc, remarquable par la noblesse de la façade. M. André a élevé les nouvelles galeries de zoologie au Muséum ; l'immense hall à toiture vitrée sur lequel donnent plusieurs étages de galeries latérales est à signaler. Parmi les établissements d'instruction, il faut citer d'abord les nouveaux bâtiments de la Sorbonne, qui font le plus grand honneur à l'architecte, M. Nénot ; le Collège Chaptal, le Collège Rollin, l'Ecole de Droit, l'Ecole de Médecine. Parmi les nombreux édifices privés, citons au hasard : les Magasins du Printemps construits par M. Sédille, qui nous a donné une jolie façade, très originale ; les agrandissements des Magasins du Bon Marché dûs à M. Boileau, d'une belle ordonnance générale, avec une ornementation discrète ; le Cercle de la Librairie, ce petit édifice aux lignes générales d'un heureux mouvement, avec sa jolie rotonde, la belle frise en mosaïque à fond d'or, les fenêtres et les balcons dénoncent le grand architecte de l'Opéra, Ch. Garnier ; c'est à lui que nous devons aussi le Panorama des Champs-Elysées et le Nouveau Cirque de la rue Saint-Honoré, avec les belles lignes de sa façade, d'une ornementation polychrome charmante. Parmi les hôtels particuliers : l'hôtel construit par M. Paul Bœswillwald pour le peintre Meissonnier dans le style du premier temps de la Renaissance ; le palais de la place Malesherbes, qu'on a appelé « la Folie-Gaillard », par M. Février, qui a su s'inspirer avec science et goût du château de Blois ; le petit hôtel du savant architecte M. de Baudot ; le bel hôtel rue Montchanin ; la reconstitution de Trianon avenue du Bois de Boulogne par l'architecte Samson ; les Magasins Dufayel par M. Rives ; l'Hôtel de la Compagnie d'assurances *La New-York*, par M. Morin Goustiaux et Le Cardonnel. Aucune ville au monde ne nous montre un pareil ensemble d'édifices construits dans une période aussi courte par les hommes de science, de goût et de talent qu'elle emploie à ses travaux. La province nous donne aussi de belles œuvres architecturales : la restauration du château de Chantilly par M. Daumet, un des travaux les plus importants de notre époque, d'un caractère très moderne et très élégant, malgré les formes irrégulières du terrain. Dans les grandes villes citons : à Rouen, l'agrandissement du Palais de Justice, par M. Lefort, et le Théâtre des Arts ; à Bordeaux, l'Ecole de Droit et le Palais des Facultés, la Faculté de Médecine construite par M. Pascal, l'architecte de la Bibliothèque Nationale ; à Tours, la Gare et l'admirable église de Laloux ; à Toulouse, le Théâtre du Capitole reconstruit et la salle des Fêtes ; à Lyon, la nouvelle Préfecture, le nouvel Hôtel-Dieu et la Faculté de Médecine ; à Dijon, le Palais de Justice ; à Marseille, la Cathédrale d'après les plans de l'architecte Vaudoyer, et le Palais de Longchamps avec sa magnifique colonnade et sa fontaine monumentale ; à Versailles, le monument commémoratif de l'Assemblée Constituante par M. Formigé. Parmi les nouveaux hôpitaux on a cherché à faire entrer partout l'air et la lumière. M. Hermant nous a fourni le meilleur type de maison de répression, avec ses prisons de Nanterre ; de même que M. Alfred Normand qui a su construire un édifice bien approprié à sa destination.

A l'étranger, nous passerons rapidement en revue les principales constructions nouvelles. En Autriche, citons les travaux de M. Hansen, l'architecte du Parlement, du Palais de la Bourse, de l'Ecole des Beaux-Arts, du Conservatoire ; de M. Schmidt à qui l'on doit l'Hôtel de Ville et plusieurs églises ; M. Wielemans, auteur du Palais de Justice ; M. Ferstel, architecte de l'Université, du Musée autrichien, du Laboratoire de chimie, de l'église Votive et de la Banque. Le monument des Musées, de MM. Semper et Hasenauer, avec son magnifique dôme flanqué de quatre édicules d'angle d'où se détachent des statues décoratives. Le Théâtre de la Cour dans le style du XVIIIe siècle italien. L'Hôtel de Ville dans le style gothique du XIVe siècle, par M. Schmidt. L'Université, du style Renaissance. Le Parlement, œuvre de l'architecte danois Hansen. L'Hôtel de Ville a une superficie de 19,000 mètres, soit un tiers de plus que celui de Paris ; l'architecte M. Schmidt, le Viollet-le-Duc de Vienne, a restauré Saint-Etienne et construit un grand nombre d'églises, l'Eglise des Mégissiers, l'Eglise des Lazaristes, l'Eglise paroissiale de Brigittenau,

en briques et toiture en tuiles; on lui doit aussi le Gymnase académique impérial, dont la façade est dans le style ogival. Un autre célèbre architecte de Vienne est M. Herstel, qui lui, est partisan du style italien; Vienne lui doit son Université, d'une superficie de 21.500 mètres et qui contient au centre une cour de 67 mètres sur 47 mètres; le style est de la Renaissance italienne; ainsi que le Musée des Arts Industriels construit par le même artiste; c'est un édifice en briques, orné de terres cuites et émaillées rapportées et que décorent à l'extérieur des médaillons à la Della Robbia. Mais le chef-d'œuvre de cet architecte, est son Eglise Votive, dans le style gothique, délicieusement élancée et charmante: Ferstel avait 25 ans quand il fut classé premier dans le concours ouvert pour la construction de ce monument. Le nouveau Palais de Justice, à gauche du Parlement, est l'œuvre de M. Wielemans, élève de M. Hansen; le style est de la Renaissance allemande très accentuée, telle qu'on la voit à Heidelberg, « avec ses formes fantaisistes, ses pignons dentelés. » L'architecte Hansen est l'auteur de l'Ecole des Beaux-Arts, monument un peu froid malgré les terres cuites de la façade, les ors et les peintures décoratives; de la nouvelle Bourse, mélange d'antiquité et de Renaissance (ordres dorique et corinthien, arcades à l'italienne); d'une église grecque du rite oriental; du Conservatoire et du Musée d'armes, de style romano-byzantin, à l'Arsenal. Les bâtiments de l'Arsenal sont l'œuvre de Vandermüll et Siccardsburg: l'église et les établissements techniques, de Forster. L'Opéra de Vienne est l'œuvre de MM. Vandermüll et Siccardsburg; évidemment inspiré de l'Opéra de Garnier, il n'a pas l'ampleur des dimensions de l'Opéra français. Les critiques qu'excita ce monument entraînèrent au suicide Siccardsburg que Vandermüll, désespéré, suivit quelques mois après au tombeau. Parmi les constructions privées, citons les plus remarquables: au Stadt-Parck, le Salon de société (Cursalon), œuvre de J. Garben; l'Académie du Commerce, par Fellner, le Cercle des artistes, par Weber; le bel Hôtel de la Banque Nationale, par Ferstel; parmi les gares: la gare du Nord, par F. Schmidt, de style antique, remarquable par un escalier d'une grande richesse; des hôpitaux et surtout la gare du Sud, par Flattich. Les barons Albert et Nathaniel de Rothschild se sont fait construire par des architectes français, MM. Destailleurs et Girette, deux superbes hôtels, l'un de style Renaissance, l'autre de style Louis XIV.

En Allemagne « on ne s'y est pas pénétré encore, dit M. Maurice Cottier, d'une des conditions premières de l'art architectural qui exige que l'extérieur d'un édifice ne fasse pas disparate avec les besoins réclamés par l'intérieur. Vouloir soumettre à des formes classiques l'architecture de notre vie moderne est un anachronisme: les ponts suspendus gothiques ou les halles au poisson dans des temples grecs, sont des erreurs dont il faudra revenir. » Ce sont les imitations de l'antique, mises à la mode par le roi Louis de Bavière, qui ont eu sur l'art allemand une influence marquée; le nouveau Musée de Berlin, de M. Strack, et un grand nombre d'édifices récents témoignent de cette persistance dans le style classique, telle est la Banque de Berlin, par M. Hitzig, ou bien l'Hôtel de Ville de Munich par M. Hauberrisser, les Théâtres de Francfort et de Dusseldorf, par MM. Lucae et Giese, et le Musée de Cassel par le professeur Von dehn Rothfelser. Les architectes allemands tendent aujourd'hui à s'inspirer de la Renaissance allemande; nous citerons MM. Ad. Gnauth, Von der Hude et Hennicke, Kyllmann et Heyden, Kayser et Von Grossheim; un des meilleurs spécimens est la maison de banque (Vereinsbank) à Stuttgart, par Gnauth; le Ministère de l'Intérieur; le Passage de l'Empereur (Kaisergallerie) d'une architecture de style Renaissance, riche et brillante, construit par MM. Kyllmann et Heyden, et le Palais de l'Etat-Major; mentionnons le Théâtre de Bayreuth d'après les plans de Semper, corrigés par Otto Bruckwald et par Richard Wagner lui-même.

En Russie, de grands efforts sont faits pour constituer un art national; c'est encore l'architecture religieuse qui les a le mieux inspirés: la Cathédrale du Sauveur, à Moscou, par M. Thon; l'Eglise Grecque, de Saint-Pétersbourg, par M. Krousmine; l'Hôpital Evangélique, par MM. Berhardt et Otto Hippuis, et le Théâtre du Palais de Moscou, par M. Hartmann.

En Italie, nous citerons la grande Galerie Victor-Emmanuel, construite à Milan par M. Menghoni. M. Camille Boito a élevé à Padoue le Palazzo del Debite. Notons le concours ouvert pour le Monument de Victor-Emmanuel: sur 293 projets, dont 276 italiens, un seul obtint l'unanimité des votants, celui d'un Français, l'architecte Nénot, qui reçut 50.000 francs, mais ne put édifier son projet. Mentionnons dans la principauté de Monaco, la Salle de Théâtre et de Concert et la Maison de Jeux, par Ch. Garnier, d'un style imposant malgré la richesse voulue de l'ornementation.

En Belgique, l'édifice le plus remarquable à signaler, c'est le nouveau Palais de Justice de Bruxelles construit par l'architecte Poelaert, qui a coûté près de 30 millions; un dôme colossal de 100 mètres ajoute au caractère imposant de ce monument.

En Angleterre, l'architecte Wesby Pugin entraîna les esprits vers la Renaissance gothique (the Gothic Revival), il fut secondé par le mouvement religieux qui a fait restaurer les vieilles abbayes et les cathédrales tombant en ruines. Pugin, qu'on peut appeler le Viollet-le-Duc anglais, forma une école nombreuse d'ouvriers gothiques qui aidèrent ses successeurs. Citons: de sir George-Gilbert Scott, dont le style se rapproche du gothique italien, à Hyde-Park, l'Albert mémorial; de William Burger, la cathédrale de Cork en Irlande, le château de Cardiff; de Georges-Edmund Street, les nouvelles Cours de justice (New Law Courts), œuvre hardie et pittoresque; de Butterfield, le Baillol College et Keble College à Oxford, l'église Saint-Alban; de John Pearson, la cathédrale de Tours en Cornouailles, l'église Saint-Jeau-Baptiste à Liverpool et le beffroi du Christ; Church College à Oxford, par Bodley; Saint-Saviours à Londres et la cathédrale de Chester, par Blomfield. Ces constructions gothiques firent place à un style très en faveur: le style de la reine Anne ou Queen Anne, dont l'architecte Alfred Stevens, qui éleva le monument de Wellington, à Londres, renonça au style gothique. L'influence des peintres préraphaélistes, Millais, Burne Jones, Watts, entraîna les architectes vers le gothique vénitien avec marbres, mosaïques. R. Norman Shaw, dans le comté de Kent, abandonna le premier les cintres, les ogives pour revenir aux fenêtres rectangulaires, aux toits couverts de tuile du pays; Nesfield remit en honneur les fenêtres dites « à guillotine ». Norman Schaw éleva à Londres le New Zealand Chambers, en s'inspirant des anciennes constructions du XVIIIe siècle; il construisit dans l'entredeux des piles en briques, deux étages de ces larges ouvertures « bow windows » qui caractérisent l'ancienne architecture anglaise. « Nous ne copions pas, disaient ces novateurs, mais nous prétendons faire œuvre moderne en reprenant la suite de notre architecture locale trop négligée. » Les principaux architectes partisans du style Queen Anne sont Stevenson, d'Edimbourg, dont les écoles construites à Londres d'après l'art des XVIIe et XVIIIe siècles, servent de modèles à toute l'Angleterre; R.-N. Schaw, dont les œuvres comprennent des détails d'une recherche charmante; Gilbert Scott fils, Champneys, Colcutt, Jackson, Ernest George, Peto. Ces deux derniers ont élevé de nombreuses constructions pittoresques dans la banlieue de Londres, près de Kensington et de West Brompton. Mais le style Queen Anne de ces architectes est une imitation de l'Architecture flamande, brique et pierre, adaptée aux plans anglais avec les bow-windows saillants, les perrons, les petits porches et les hautes cheminées qui dominent des toits de tuiles rouges; c'est un mélange de fenêtres, des moulures de toute espèce en honneur sous la reine Anne, avec les pilastres, les pignons, les poinçons de la Belgique et de la Hollande du XVIe siècle; les châteaux de France des bords de la Loire et des côtes de Normandie ont eu aussi leur part d'influence sur l'art architectural anglais contemporain. Si bien, que le style Queen Anne est bien perdu dans cet art multiple, fantaisiste et charmant qui égaye aujourd'hui de ses notes rouges toute l'Angleterre.

Nous ne dirons que quelques mots de l'Art architectural aux Etats-Unis où l'on sacrifie tout au grandiose; bibliothèques, hôpitaux, universités, capitoles, tout y a des proportions colossales. C'est la Bibliothèque Smithmeyer, la plus vaste du monde, destinée à recevoir cinq millions de volumes; ce sont les nouveaux bâtiments de Baltimore, dûs à la générosité d'un ancien épicier, John Hopkins, qui a légué six millions de dollars pour créer une université et un hôpital devant comprendre vingt-cinq bâtiments. Parmi les Capitoles construits nous citerons: le nouveau Capitole de New-York, le plus vaste après celui de Washington, et pour lequel on dépense quatre-vingt-dix millions. Le Capitole de l'Etat de Michigan, construction de style classique, avec portiques et dôme central, a coûté près de sept millions. L'architecte Richard Upjohn a élevé, à Hartford, le Capitole du Connecticut; il est en marbre blanc et de style gothique; douze statues surmontent les piliers de soutien d'un énorme dôme dodécagonal que domine un lanterneau et une colossale figure ailée: le Génie du Connecticut. Les renseignements que nous donnons succinctement sur l'Art architectural moderne sont puisés en grande partie dans la *Grande Encyclopédie Larousse*, c'est leur donner un brevet d'exactitude et de bon jugement.

Les grands efforts qui se font en France pour maintenir sa suprématie dans les arts, y appellent chaque année les lauréats et les jeunes artistes du monde entier. Les *Concours d'Architecture* de notre incomparable Ecole nationale des Beaux-Arts, dirigée par le grand artiste Paul Dubois, conservent toujours un niveau très élevé; c'est cette école qui fournit au monde entier ses meilleurs architectes, pour ne parler que de l'Art qui fait l'objet de cette notice.

Les Palais de l'Exposition de 1900, élevés par MM. Bouvard, Giraut, Louvet, Thomas, dont nous admirons déjà les lignes imposantes; les admirables travaux et le haut enseignement des André, de Baudot, Bernier, Blondel, Boeswilwald, Bouwens, Boileau, Chédanne, Corroyer, Daumet, Deglane, Duc, Esquié, de Fourcaud, Février, Guadet, Ginain, Laloux, Lambert, Lisch, Mayeux, Moyaux, Nénot, Pascal, Rives, Paulin, Redon, Raulin, Rouyer, Samson, Sédille, Sortais, Scellier de Gisors, Selmersheim, Vaudremer, Magne, d'Espouy, Coquart, nous prouvent que l'Art architectural en France n'a pas dégénéré, et que l'enseignement s'y maintient toujours dans les hautes régions de l'Art.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg St-Martin, PARIS

ÉCOLE NATIONALE & SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS

SECTION D'ARCHITECTURE

Concours Année Scolaire 1899-1900

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 18 JUILLET 1899

A RENDRE LE SAMEDI 7 OCTOBRE

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Restaurant au bord de la Mer, dans le Midi

Sur une côte mouvementée et dans un site d'où la vue de la mer est belle et étendue, on veut établir un restaurant de luxe avec café, etc.

Une route de voitures, *en corniche*, passe au pied de l'établissement et suit le rivage ; le restaurant a son rez-de-chaussée à 30 mètres en contrebant de la porte d'entrée de l'établissement, élevée elle-même de 12 à 15 mètres au-dessus de la mer. Les voitures doivent pouvoir amener les clients jusqu'au restaurant et aux terrasses inférieures et supérieures dont il sera parlé ci-après. L'ensemble de la propriété forme un jardin où les espaces doivent être le plus possible disposés en terrasses de formes et de dimensions variées pour recevoir des consommateurs, avec des parties découvertes et d'autres protégées par l'ombrage de beaux arbres.

L'établissement comprendra : Un pavillon de concierge ; écuries, remises ou abris pour les voitures ; salles pour les cochers et domestiques, buvettes, etc. ; le restaurant proprement dit, comprenant trois niveaux qui se raccorderont avec des terrasses, savoir : Au rez-de-chaussée, grande salle de repas, quelques salles secondaires ; — Au premier étage, salons et cabinets particuliers ; — En soubassement, café-glacier ; à chacun de ces niveaux, principalement au soubassement et au rez-de-chaussée, s'annexeront des espaces en terrasse ; des terrasses intérieures, loges ou portiques, sont également désirables. — Cuisines, laveries, glacières, caves, approvisionnements, etc. ; — Logement de personnel, lingerie, argenterie, etc., dans un étage supérieur.

Dans le jardin, disposé autant que possible en vue du service et de la surveillance, tout en ménageant la beauté des aspects, il sera réparti des treilles, cabinets de verdure, etc. Un ruisseau naturel permet des effets d'eau.

Terrain. — On disposera de 150 mètres dans la plus grande dimension du terrain, qui sera isolé au fond par un chemin, et de chaque côté par de simples sentiers.

On fera pour les esquisses : Un plan *général*, à 0 m. 001 pour mètre ; ce plan, pris au niveau du rez-de-chaussée du restaurant, rendra compte de la disposition d'ensemble. Les bâtiments y seront détaillés et non indiqués en masse ; une façade *générale* et une coupe à la même échelle. — Pour le rendu : même plan qu'en esquisse et coupe à 0 m. 004 pour mètre ; façade générale à 0 m. 008 pour mètre.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement est un cas de mise hors de concours.

Chassis a employer. — *Pour le plan, un châssis n° 2 (1m25 × 0m85 maximum). Pour la façade et la coupe, un châssis n° 4 (1m65 × 1m25 maximum).*

Paris, 18 juillet 1899. J. GUADET.

Marchal,	élève de M. Laloux,	1re médaille.	
Candler,	—	Deglane,	—
H. Prost,	—	Marcel Lambert,	—
Renard Daniel, élève de MM. Guadet et Paulin, 1re seconde médaille.			
Wulfleff,	—	Deglane,	—
Wielhorski,	—	Laloux,	—
Burcus	—	Guadet et Paulin,	—
Dubois Paul,	—	Deglane,	—
Petculesco,	—	Guadet et Paulin,	—

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 10 OCTOBRE 1899

A RENDRE LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Gymnase

Le mot Gymnase est pris ici dans son sens le plus étendu : il exprime la réunion des exercices corporels qui peuvent être faits ensemble ou individuellement. On suppose ce grand établissement élevé dans un quartier aéré d'une grande ville, sur un terrain sensiblement de niveau.

Le Gymnase comprendra des bâtiments et des espaces découverts :

1° Bâtiments. — Vestibule avec concierge et bureaux ; — salle ou salon d'attente et de conversation ; grande salle des exercices gymnastiques. Cette salle sera assez vaste pour que sa partie centrale puisse être réservée aux mouvements d'ensemble ; les engins fixes tels que trapèzes, barres, échelles, tractions, etc., seront disposés dans ses parties latérales. Elle aura une tribune ; — une piscine couverte pour la natation, avec cabines ; — une salle de même importance que la piscine pour l'escrime, le maniement d'armes et divers jeux d'adresse ; — à proximité aussi immédiate que possible des trois salles ci-dessus, un ou plusieurs groupes de cabinets de toilette avec lavabos, au nombre de cent au moins (ces cabinets peuvent être sur deux rangs en hauteur). Cabinets d'aisances, urinoirs, etc., cabinets pour les professeurs ; — huit ou dix salles pour les leçons particulières ; — buffet ; — fumoir. Dans un étage de soubassement, outre les dépendances nécessaires telles que dépôts d'agrès, etc., il y aura un service de douches et d'hydrothérapie facilement accessible aux gymnastes. En attique ou dans les combles, lingerie, dépôts divers, logements d'employés. Toutes les salles doivent être très claires et bien aérées.

2° Espaces découverts. — Les bâtiments étant élevés dans un parc ou jardin spécial, on trouvera dans cet enclos : Une esplanade avec tribunes en gradins, pour les courses diverses, mouvements d'ensemble, défilés, etc. Les tribunes peuvent se relier au bâtiment principal ; — une pièce d'eau pour la natation, le canotage et le patinage en hiver ; — des pistes pour la bicyclette et les courses à pied ; — des espaces pour les jeux d'adresse et de force ; chacune de ces divisions avec ses abris et dépendances nécessaires. (Nota. - L'équitation n'est pas comprise dans le programme). — Kiosques et pavillons pour rafraîchissements, cabinets d'aisances, gardiens, vente de petits objets. Les exercices en plein air n'ayant lieu que par le beau temps, il n'est pas demandé de circulations couvertes pour relier les diverses parties du jardin.

Terrain. — Le terrain, isolé de toutes parts, n'excèdera pas 350 mètres dans sa largeur et 500 mètres en profondeur. L'entrée principale est sur l'un des petits côtés du rectangle. La plus grande dimension du bâtiment principal ne dépassera pas 160 mètres.

On fera pour les esquisses : Le plan général complet à un demi-millimètre pour mètre ; l'élévation et la coupe du bâtiment principal à 0m0015 pour mètre. — Pour le rendu : le plan complet à 0m0025 pour mètre ; l'élévation et la coupe du bâtiment principal à 0m005. La destination des diverses parties sera écrite dans les plans et non en légende.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement est un cas de mise hors de concours.

Chassis a employer. — *Pour le plan, un châssis n° 4 (1m25 × 1m65 maximum. Pour la façade et la coupe un châssis unique n° 2 (1m25 × 0m85 maximum).*

Paris, 10 octobre 1899. J. GUADET.

M. Perrin Antoine, élève de M. Pascal,		1re seconde médaille.	
Fleury,	—	Lambert,	—
Greenley,	—	Laloux,	—
Aldrich,	—	Daumet et Esquié,	—
Brune,	—	Pascal,	—
Sue,	—	Laloux,	—
Meysson,	—	Deglane,	—
Davis,	—	Pascal,	—

CONCOURS DU PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

13 OCTOBRE 1899

Une Cathédrale pour une Capitale

Cet édifice comporterait un vaste porche flanqué de deux tours, une grande nef avec bas-côtés, un transept avec abside, chapelle de la Vierge et chapelles secondaires, deux grandes chapelles, l'une paroissiale, l'autre pour le chapitre, une chapelle des baptêmes et une chapelle des morts. Une crypte, à laquelle on accéderait par de larges escaliers, serait destinée aux sépultures des archevêques.

Les bâtiments des sacristies en communication facile avec la cathédrale, comprendront : Une grande sacristie pour le chapitre avec salle capitulaire, trésor, bibliothèque, une chambre réservée pour l'archevêque, vestiaire, lavabo, etc.....; une sacristie paroissiale avec salle des catéchismes, cabinets du curé et des vicaires, et diverses pièces accessoires pour les vestiaires des chantres et des enfants de chœur, lavabos, etc ....; enfin un logement pour le prêtre sacristain. Ce logement, ainsi que le trésor et la chambre de l'archevêque, pourront être disposés dans un premier étage.

L'édifice dans sa plus grande dimension n'excèdera pas 150 mètres.

Melcion, élève de M. Laloux, 1er accessit.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

CONCOURS D'ÉMULATION DU 24 OCTOBRE 1899

Le professeur propose pour sujet de concours :

Une Tribune pour la Salle des Fêtes d'un Hôtel au XVIe Siècle

Dès la fin du XVe siècle, pendant la période de paix qui correspond au règne de Louis XII, les fortunes privées s'étaient accrues et quelques hôtels comportaient, outre les pièces d'habitation, quelques pièces affectées aux réceptions.

Cette disposition est apparente à l'Hôtel Jacques-Cœur, à Bourges : quelques Hôtels d'Angers, le Logis Barrault, le Logis Pincé, construits chacun pour un maire élu d'Angers, témoignent aussi d'une distribution bien ordonnée et assez luxueuse. Souvent la salle des fêtes était comprise dans la hauteur de deux étages, et cette disposition permettait d'utiliser, pour placer des musiciens, quelque petite salle ayant vue sur la salle principale. Cette disposition est encore apparente à l'Hôtel de Pincé, où une salle entresolée, accessible par l'escalier, forme le prolongement de la grande salle. Il est probable que là, comme à l'Hôtel Jacques-Cœur, cette pièce était réservée à quelques musiciens, et que le plancher se prolongeait pour former tribune du côté de la salle de fêtes.

C'est le rétablissement de cette tribune qui fait l'objet du Concours. Les concurrents n'auront à tenir compte que de la division en deux étages, des parties contiguës à la grande salle. Quant à l'arrangement des ouvertures continues ou discontinues, percées dans le mur séparatif, et aux moyens de porter la tribune (arc allant d'un mur à l'autre ; supports isolés en pierre, marbre ou bois ; poutres, bascules en charpente, etc...) le programme leur laisse toute latitude. Ils feront, pour l'esquisse, l'élévation de la tribune avec coupes partielles, à 0m02 pour mètre. Pour le rendu, l'élévation à 0m10, la coupe et le plan à 0m05.

Chassis a employer : *1m25 × 0m85 maximum.* Lucien MAGNE.

Médailles	Rapin,	élève de MM. Guadet et Paulin.	
	Zantzinger,	—	Blondel et Scellier de Gisors.
	Robida,	—	Pascal.
	E. Portier,	—	Redon.
	Greenley,	—	Laloux.
	Gunthert,	—	Deglane.
	Baur,	—	Deglane.

CONCOURS D'ÉMULATION DU 7 NOVEMBRE 1899

Le professeur de théorie propose pour sujet de concours :

Un Embarcadère de Chemin de Fer Funiculaire

Cet embarcadère serait celui d'arrivée et de départ (*au point haut*) d'un chemin de fer funiculaire construit dans une région montagneuse. — La pente de la voie est de 0m50 par mètre ; il y a deux voies parallèles (on suppose que la force motrice est demandée à une usine dépendant de la gare inférieure, plus importante).

La petite station qu'il s'agit de projeter doit comprendre :

1° A la partie supérieure, un bâtiment d'accès où se trouveront : un vestibule ou abri général ; — deux salles, l'une pour le départ, l'autre pour l'arrivée, servant à la fois de salles d'attente et de bureaux pour la distribution des billets, le contrôle, etc. ; ces services étant constitués au moyen de petites installations mobilières ;

2° La gare d'embarquement et de débarquement comprenant sous un abri clos, dont la longueur dans le sens des voies ne dépassera pas 15 mètres : les quais de départ et d'arrivée, en escaliers, et les voies. — La plus grande longueur du terrain n'excèdera pas 30 mètres, la largeur 20 mètres.

On fera le plan à 0m0025 par mètre, l'élévation latérale à 0m0075 par mètre. Une perspective ne peut tenir lieu d'élévation. — Toute esquisse négligée, incomplète ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

J. GUADET.

Lebret,	élève de MM. Guadet et Paulin, 1re seconde médaille.		
Ferdinand,	—	Guadet et Paulin,	—
Guiard,	—	Redon,	—
Gaston Rapin,	—	Guadet et Paulin,	—

CONCOURS GODEBŒUF

LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE 1899. — A RENDRE LE SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1899

Le Concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc. (Extrait de la fondation).

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Plafond en menuiserie de bois apparents

Il existe de remarquables exemples de plafonds constitués par un ouvrage de menuiserie appliqué contre la construction d'un plancher : grands plafonds monumentaux dans des églises ou palais ; ou plafonds délicats dans des pièces plus restreintes comme à Blois, Chenonceaux, etc. C'est un plafond de ce dernier groupe dont l'étude est proposée.

Sous un plancher hourdé plein, on appliquera donc un véritable lambris de menuiserie dont les bâtis et les panneaux formeront les compartiments du plafond; une corniche en menuiserie raccordera le plafond aux murs. Les bâtis du lambris sont attachés au plancher de maçonnerie par des boulons scellés, dont les écrous peuvent être en saillie ou noyés dans le bois, et recouverts par des têtes ou rosaces en métal apparent. Si les saillies qu'on veut obtenir pour les principaux éléments du plafond excèdent la dimension pratique de bois massif, on les réalise au moyen de solides creux, fixés sur des *taquets* maintenus par des pattes scellées. La corniche est constituée de même.

Le plafond demandé, d'un caractère plutôt élégant que monumental, est celui d'un *Cabinet de travail* dans un appartement dont la hauteur est supposée de 4 mètres à 4 m. 50. Les dimensions de la pièce rectangulaire sont 4 m. 50 × 7 mètres. Les bois, apparents, peuvent être d'essences diverses. La sculpture et les nielles peuvent concourir à la décoration.

On fera pour les esquisses : Le plan et la coupe du plafond entier à 0m.02 pour mètre. — Pour le rendu : 1° Le plan du plafond entier et sa coupe, indiquant nettement la construction, à 0m.08 pour mètre. (La coupe peut être présentée soit en longueur, soit en largeur.) — 2° Les principaux profils et détails nécessaires à l'exécution, à 0m.25 pour mètre, dont l'un exprimera la construction de la corniche.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

CHASSIS A EMPLOYER. — *Un châssis n° 2 (1m.25 × 0m.85 max.)*

PRIX, 1re médaille. - M. LEBRET, élève de MM. GUADET et PAULIN.

1re médaille,	HUILARD,	élève de M.	LALOUX.
—	GRAS,	—	DAUMET et ESQUIÉ.
—	MONMARTE,	—	GUADET et PAULIN.
2e médaille,	JAULMES,	—	LALOUX.
—	Paul DAVIS,	—	PASCAL.
—	ROBINE,	—	REDON.
—	ARTHUR,	—	LALOUX.
—	LEFORT,	—	GUADET et PAULIN.
—	LEMARRESQUIER,	—	GUADET et PAULIN.
—	ESPAULARD,	—	GUADET et PAULIN.

CONCOURS D'ÉMULATION DU 5 DÉCEMBRE 1899

A RENDRE LE 3 FÉVRIER 1900

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Synagogue

La Synagogue, ou temple israélite, se compose essentiellement d'une salle assez analogue à une nef d'église, mais de proportions différentes en raison des conditions du culte.

Les fidèles se placent dans des bancs faisant face à un ambon ou tribune de prédication, ordinairement placée devant le chœur. Le chœur lui-même est divisé en deux parties; la première reçoit un dais ou baldaquin sous lequel se font diverses cérémonies, notamment les mariages; la seconde, plus élevée et formant abside ronde ou rectangulaire, reçoit le clergé. Des tribunes sont nécessaires sur trois côtés de la salle. Celle de face peut servir soit à l'assistance, soit aux chanteurs; mais ceux-ci sont plutôt, dans une Synagogue importante, placés dans une tribune d'orgues, plus élevée. Sous les tribunes regnent des bas-côtés.

Cette salle doit être bien éclairée; elle peut être voûtée ou plafonnée, ou couverte d'une charpente apparente. La décoration exclut toute représentation de figures humaines. Il n'y a pas de clocher.

L'Edilice se complète par les dépendances suivantes : — Vers l'entrée, porche et vestibule; deux salles d'attente et d'instruction; — vers le chœur, une sacristie et une salle de réception pour les mariages, pouvant servir aussi aux réunions consistoriales.

L'Edilice sera isolé de toutes parts et projeté sur un terrain dont les plus grandes dimensions n'excéderont pas 50 mètres en largeur et 90 en profondeur.

On fera pour les esquisses : Un plan, la coupe transversale (parallèle à la façade) regardant le chœur, et la façade principale à 0m.005 pour mètre. — Pour le rendu : le plan à 0m.004 pour mètre, l'élévation principale, la coupe transversale et une travée de coupe longitudinale au double.

Châssis 0m.55 × 0m.70 (1m.25 × 0m.85). J. GUADET.

1re médaille, Ch. DUVAL,	élève de	M.	PASCAL.
—	ROBINE,	—	REDON.
—	ADDA,	—	LALOUX.
1re seconde médaille,	GRUNENVALD,	élève de	M. MOYAUX.
—	GRAS,	—	DAUMET et ESQUIÉ.
—	MILTGEN,	—	LAMBERT.
—	AUBRY,	—	PASCAL.
—	BOUVARD,	—	PASCAL.
2e seconde médaille,	FRANÇOIS,	élève de	MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS
—	ESPALLARD,	—	GUADET et PAULIN.
—	HOCHBREAU,	—	RAULIN et SORTAIS.
—	FENARD,	—	RAULIN et SORTAIS.
—	ALAUX,	—	LALOUX.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 9 JANVIER 1900

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Chaire à prêcher

Cette chaire serait élevée dans une église importante sur l'un des côtés de la grande nef. Elle peut être adossée à un pilier, ou se placer devant le vide d'une arcade; elle pourvoir un ou deux escaliers, être construite en bois ou en marbre, avec emploi du bronze s'il y a lieu.

Les conditions à observer sont les suivantes : Le niveau du plancher de la chaire sera élevé de 2 mètres à 2 m. 50 au-dessus du sol de l'église; — L'accès devra se faire par le bas-côté et non par la nef; — Derrière le prédicateur il y aura un dossier qui sera surmonté d'un *abat-voix*; — On ne pourra disposer de plus de 8 mètres dans le sens de la longueur.

On fera le plan et la coupe à 0m.01 pour mètre; — La façade *complète*, prise du côté de la nef, à 0m.025 pour mètre.

Toute esquisse négligée, incomplète ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours. Une perspective ne peut tenir lieu d'élévation.

Paris, 9 janvier 1900. J. GUADET.

1re seconde médaille,	LEBRET,	élève de MM.	GUADET et PAULIN.
—	P. BARRIAS,	—	PASCAL.
—	ROGLET,	—	REDON.

CONCOURS ED. LABARRE

DU LUNDI 15 JANVIER. — A RENDRE LE JEUDI 18 JANVIER 1900

Le Concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse. (Extrait de la fondation.)

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Un Palais du Gouverneur Général de l'Algérie

SITUATION. — Ce Palais sera édifié sur un vaste emplacement, isolé par de grandes voies, sur l'une desquelles est l'entrée principale. De cette voie à la voie opposée, le terrain se présente avec deux pentes d'environ 9 m. 10 par mètre, qui forment deux plans inclinés séparés par une ligne faîtière vers le tiers de la profondeur du terrain. L'un de ces plans inclinés part de la voie d'accès, l'autre aboutit à une terrasse qui domine la voie postérieure, au delà de laquelle la vue s'étend sur la mer et le littoral. Bien que le caractère du monument doive être une affirmation de l'architecture française, sa composition devra s'inspirer du climat de l'Algérie.

DIVISIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME. — Le Palais se compose de deux ensembles distincts, bien que reliés entre eux, et d'importance inegale : 1° La *Résidence* officielle; 2° L'*Habitation* du Gouverneur Général.

§ 1er. - RÉSIDENCE OFFICIELLE. — Cette résidence comporte elle-même les groupes suivants : 1° Les grands *appartements de réception* et de représentation ou Palais proprement dit; — 2° Les *grands* et *petits communs*; — 3° Les *services militaires*; — 4° Les *services administratifs*. — L'ensemble des communs et des services militaires est d'importance à peu près équivalente à celle des services administratifs.

I. Les GRANDS APPARTEMENTS comprendront : *Au rez-de chaussée:* Vestibule, vestiaires, antichambres; — Plusieurs salons de réception et de fêtes, dont un principal; salons de jeux, fumoir, etc.; — Une grande salle à manger pour 80 couverts; deux salles à manger pour chacune 15 à 20 couverts; — Les dépendances diverses nécessaires au service immédiat; — Une CHAPELLE franchement accusée. — Un escalier monumental et des escaliers secondaires conduiront: *Au 1er étage*. Cet étage comprendra: Un appartement d'honneur destiné au Président de la République ou à des Ministres, Ambassadeurs, hôtes étrangers de passage à Alger; — Plusieurs appartements et chambres pour les personnes de la suite, officiers, etc.

NOTA. — Ces appartements et chambres pourront être dans le bâtiment principal ou dans des pavillons spéciaux reliés audit bâtiment.

— Des logements secondaires et pièces de service dans des parties en entresols et en attique.

Au rez de-chaussée: Le service du CABINET du Gouverneur Général, savoir: Antichambre; — salle des huissiers; — salon d'attente; — Le cabinet du Gouverneur; deux cabinets pour le chef de cabinet et le secrétaire particulier; — plusieurs pièces à usage de bureaux civils et militaires; — deux salles de commissions. Le tout avec les dépendances nécessaires. Ce service du CABINET doit être en communication facile avec l'habitation du Gouverneur et avec les services administratifs.

II. Les GRANDS ET PETITS COMMUNS comprendront (en plusieurs étages) : 1° Les services et bureaux de la Régie et Intendance; 2° Les services du matériel (mobilier, lingerie, argenterie, etc.); 3° Les services de bouche (cuisines et dépendances, offices, salle à manger des gens, approvisionnements); 4° Ecuries pour 12 chevaux; remises pour 6 voitures; 5° Logements de personnel.

III. Les SERVICES MILITAIRES comprendront : Un grand corps de garde d'infanterie pour 50 hommes, deux chambres d'officiers; — Un corps de garde de cavalerie pour 40 hommes d'escorte, deux chambres d'officiers; — Un poste pour six estafettes; — Ecuries militaires pour 60 chevaux, dont un groupe de 40 chevaux de troupe.

IV. Les SERVICES ADMINISTRATIFS en plusieurs étages, divisés en : Divisions de l'Intérieur; — des Finances; — de la Guerre; — de la Marine; — de l'Instruction publique; — des Travaux publics, de l'Agriculture et de l'Industrie; — des Cultes; — des Affaires indigènes. Chacune de ces divisions, avec cabinets d'un chef de division, de deux chefs de bureau, bureaux; dépendances diverses. — Un bâtiment des archives.

Il importe que les *communs* ainsi que les *services administratifs* aient des entrées distinctes de l'entrée d'honneur.

§ 2. - HABITATION DU GOUVERNEUR. — Cette habitation se composera d'un grand hôtel destiné aux réceptions intimes et à l'habitation. Il comportera comme tout hôtel important un corps de bâtiment principal et des communs. Etant bien expliqué que le Gouverneur et sa famille y trouveront toutes les nécessités de l'habitation, sans avoir à emprunter les grands appartements, à l'exception du service du cabinet et de la chapelle.

L'hôtel particulier du Gouverneur aura son entrée par l'une des voies publiques.

§ 3. - JARDIN. — Un grand jardin sera commun à la résidence officielle et à l'hôtel particulier. Il se terminera en terrasse, comme il a été dit plus haut.

TERRAIN. — Le terrain affecté à tout l'ensemble pourrait atteindre 500 mètres dans sa plus grande dimension. Les constructions ne dépasseront pas 150 mètres dans leur plus grande étendue.

On fera un plan général, la façade principale et la coupe, le tout limité aux bâtiments, à 0 m. 002 pour mètre. Les jardins seront indiqués seulement en arrachement.

Les esquisses seront rendues sur feuilles volantes et non sur châssis.

PRIX. — FAURE-DUJARRIC, élève de M. PASCAL.

BIGOT,	—	LALOUX.
JAUSSELY,	—	DAUMET et ESQUIÉ.

CONCOURS D'ORNEMENT & D'AJUSTEMENT

DU SAMEDI 10 FÉVRIER 1900, — A RENDRE LE SAMEDI 17.

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La Commission des programmes propose pour sujet du concours :

La Décoration de l'arrière d'un Navire

On suppose que le Ministre de la Marine demande la mise au concours de la composition décorative de l'arrière d'un navire construit pour le Chef d'un grand Etat, et affecté à des excursions côtières et à des revues navales.

Ce navire d'apparat serait construit en fer et mû par la vapeur; il servirait à des réceptions et à des fêtes de jour et de nuit. La partie à décorer, au lieu de l'aspect sévère d'un navire de guerre, revêtirait une riche décoration, appropriée à sa destination spéciale. Le Salon, partie du navire à décorer, intérieurement et surtout extérieurement, aurait *six mètres* dans œuvre dans le sens de la largeur du navire, qui elle-même n'excèdera pas *sept mètres* au niveau du pont. La hauteur de ce Salon sera de *trois mètres*. Les formes extérieures seront décorées de sculptures en bois précieux et en métal, d'emblèmes caractéristiques empruntés à ce qui est maritime. Un encorbellement extérieur aménagé au-dessus du gouvernail formera loge et balcon. Un ou deux escaliers, extérieurs, conduiront du pont du navire à la plate-forme ou sol du château d'arrière qui recouvre le Salon, sorte de belvédère dominant le pont. Une riche tente abriterait le Chef de l'Etat et son entourage de hauts personnages. Le Pavillon ou Drapeau national devra être indiqué.

On fera pour les esquisses : Un plan et une coupe du salon, à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre, et l'élévation de l'arrière du navire, indiquant le parti décoratif de la loge, à 0 m. 02 pour mètre. — Pour le rendu : Le plan et la coupe seront à l'échelle de 0 m. 02. Il ne sera pas donné d'élévation, mais *une perspective aquarellée*

indiquera nettement la partie architectonique extérieure, dans un encadrement n'ayant pas plus de 0 m. 40 de large.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

CHASSIS A EMPLOYER. — *Un châssis unique n° 2 (1m25 × 0m85 maximum).*

1er PRIX. — 1re médaille, SENÈS,	élève de MM. RAULIN et SORTAIS.		
2e PRIX. — 1re médaille, WIELKOWSKI.	—	LALOUX.	
1re médaille, LUCAS Fernand, élève de MM.		BLONDEL et SCELLIER DE GISORS.	
—	HULOT	—	LAMBERT.
—	KARMAN René,	—	LALOUX.
2e médaille, A. GENTIL,	—	LALOUX.	

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 6 MARS 1900

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Monument décoratif

L'emplacement de ce monument résulte de la disposition suivante :

L'extrémité d'une île forme un terre-plain assez étroit relié par un pont à chacune des rives de la ville. Cette donnée est celle du Pont-Neuf, du Pont Sully ou du Pont de Grenelle à Paris, mais on suppose le terre-plain moins étendu. Il aura seulement 13 mètres de large dans le sens du pont ; sa saillie sur le pont sera sensiblement égale. Au milieu de ce terre-plain, on veut élever un monument décoratif, de belle silhouette, et peu étendu dans le sens horizontal, de telle sorte que la circulation reste libre le long des balustrades du terre-plain. C'est donc un monument qui doit être conçu en hauteur. Il sera décoré de sculptures, représentant soit des personnages historiques, soit des figures allégoriques : l'Abondance, le Commerce, la Navigation, etc. Bien qu'il doive être conçu pour être vu surtout par les personnes passant sur le pont, ses faces latérales et postérieure devront se prêter également à des aspects intéressants. Il pourra être en pierre, en bronze, ou en matériaux combinés. En somme, toute liberté est laissée pour la conception de ce motif purement décoratif. La hauteur n'est pas limitée, mais elle ne devra pas être excessive pour ne pas dépasser ce que comporte la proportion du pont.

On fera un plan à 0 m. 005 pour mètre, et l'élévation, vue du côté du pont, à 0 m. 02 pour mètre. Une perspective ne peut tenir lieu d'élévation.

Toute esquisse négligée, incomplète ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

Paris, le 6 mars 1900. J. GUADET.

PEIGNÉ,	élève de M. PASCAL,	1re seconde médaille.	
BENNETT,	—	PAULIN,	—
LABRET,	—	GUADET et PAULIN,	—
GARCIN,	—	DEGLANE,	—
GREENLEY,	—	LALOUX,	—
FOURNIER DE SAINT-MAUR, élève de M. PAULIN, 1re seconde médaille.			
JAULMES,	élève de M. LALOUX,	1re seconde médaille.	
VAUDOYER,	—	LAMBERT,	—

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 6 FÉVRIER 1900

A RENDRE LE SAMEDI 31 MARS

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Edifice pour de grands Concerts

Cet Edifice serait destiné à l'audition de grands concerts de musique instrumentale et vocale.

Elevé dans une grande promenade publique, il serait isolé de toutes parts.

Il comprendra deux parties distinctes : *Partie du public* ; — *Partie des artistes.*

La *partie du public*, conçue pour un auditoire nombreux, doit comprendre, avec les vestibules, escaliers et dégagements nécessaires aux communications, et notamment à une évacuation immédiate :

— Une grande Salle de Concert, servant dans la journée et le soir, pouvant contenir 2,500 auditeurs ; ces places seront réparties en trois niveaux : 1° Places de parquet, avec baignoires, s'il y a lieu, sous les galeries ou loges ; 2° Places de luxe, en galeries, balcons et loges avec salons ; 3° Places à bon marché, en galeries ou amphithéâtres. Cette salle se terminera par l'estrade des exécutants, dont il sera parlé plus loin.

— Des corridors-promenoirs desservant les trois niveaux de places ; — Un foyer avec glacier ; — Les dépendances nécessaires : concierge de la salle, bureau de location avec caisse ; service médical ; — Des vestiaires faciles seront à proximité des diverses places. — Vestibule des domestiques, pour l'attente des voitures.

Dans la disposition de cette partie publique, on devra observer les conditions suivantes : Il y aura des entrées différentes, avec contrôles spéciaux, pour : 1° les places louées d'avance ; 2° les places prises aux bureaux. Les places à bon marché auront des accès et des escaliers à part ; elles n'ont pas accès au foyer, mais elles peuvent avoir un foyer spécial. On doit pouvoir descendre de voiture à couvert sous des marquises. Il y aura des espaces couverts pour faire queue.

La *partie des artistes* comprendra : Au fond de la salle, l'estrade des exécutants pouvant recevoir un orchestre de 80 musiciens et 120 choristes (hommes et femmes) ; le fond en sera occupé par un grand orgue. — A proximité de cette estrade : Une salle d'accord pour l'orchestre ; — Une salle de répétitions pour le chant ; — Un foyer des artistes, avec buffet ; — Dépôt de quatre pianos à queue : — Dépôt des instruments.

Cette partie, avec entrée spéciale et descente de voiture à couvert, se complètera par : Concierge ; bureau et caisse ; — Vestiaires pour les artistes ; foyer-vestiaire pour les choristes hommes ; foyer vestiaire pour les choristes femmes ; — Cabinet du directeur avec salon d'attente ; du chef d'orchestre, du chef du chant ; — Douze loges pour les solistes ; — Une bibliothèque musicale ; un dépôt des partitions ; — Dépôts et magasins de mobilier ; — Postes de police et de pompiers.

TERRAIN. — Le terrain n'excèdera pas 40 mètres de largeur sur 70 mètres de profondeur. Il est sensiblement de niveau.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage ; La coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) et la façade principale ; Le tout à 0 m. 002 pour mètre. — Pour le rendu : Les deux mêmes plans et la coupe longitudinale à 0 m. 005 pour mètre ; La façade principale à 0 m. 01 pour mètre.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

CHASSIS A EMPLOYER. — *Pour le tout, un châssis n° 1 (0m85 × 0m70 maximum) et un châssis n° 2 (1m25 × 0m85 maximum).*

Paris, 6 février 1900. J. GUADET.

OLAGNER,	élève de MM. GUADET et PAULIN, 1re seconde médaille.		
VEYRE,	—	LALOUX,	—
FRANÇOIS Henri,	—	MOYAUX,	—
RAGACHE Paul,	—	REDON,	—
NASH,	—	PASCAL,	—
DELAPORTE,	—	LALOUX,	—
HEBAINE,	—	LAMBERT,	—
BAUD,	—	DEGLANE,	—
GREENLEY,	—	LALOUX,	—
ANCELET,	—	GINAIN et SCELLIER DE GISORS, 1re seconde méd.	

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 3 AVRIL 1900

A RENDRE LE SAMEDI 2 JUIN

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Le Foyer public d'un grand Théâtre

Ce foyer, occupant au premier étage la partie centrale de la façade principale d'un grand théâtre, sera une salle monumentale et richement décorée. Elle aura au maximum 30 mètres de long sur 10 mètres de large, ces dimensions prises dans œuvre des murs qui l'entourent et qui portent la construction. Par conséquent, si l'on établit des saillies décoratives telles que pilastres, colonnes engagées ou dégagées, etc., ces saillies réduiront la largeur de 10 mètres ci-dessus fixée, ainsi que la longueur de 30 mètres. Les deux extrémités du foyer ouvrent sur des salons contigus (buffet et salon de repos) ; la communication peut être très large. La hauteur est limitée par une différence de niveau de 12 mètres entre le parquet du foyer et celui de l'étage qui le surmonte. Le théâtre étant chauffé exclusivement par la vapeur, le foyer ne comporte pas de cheminée. Cette salle est couverte en voûte ou voussure, soit en berceau, soit en arc de cloître, décorée d'encadrements, peintures, etc.

On fera pour les esquisses : Un plan, avec arrachement de parties voisines, à l'échelle de 0 m. 0025 pour mètre ; La coupe transversale de la salle (sur sa largeur) et moitié de sa coupe longitudinale, à 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu : Le plan, avec arrachement des parties voisines, à 0 m. 005 pour mètre ; La coupe transversale et la coupe longitudinale du foyer à 0 m. 02 pour mètre, la coupe longitudinale montrant dans la moitié de sa longueur le côté des fenêtres, et dans l'autre moitié le côté opposé. — Dans ces coupes, les murs de chaque côté et le plancher supérieur seront exprimés dans toute leur épaisseur ; — Un *développement* de la voûte sur la moitié au moins de sa longueur à 0 m. 04 pour mètre.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

CHASSIS A EMPLOYER. — *Pour le tout, deux châssis n° 2 (0m85 × 1m25 maximum)*

NOTA. — *Les nécessités de l'exposition pourront exiger que le châssis contenant le développement de la voûte soit exposé en* HAUTEUR.

Paris, 3 avril 1900. J. GUADET.

1re médaille,	ROUSSELOT,	élève de M. Marcel LAMBERT.	
—	PORTIER,	—	REDON.
—	BOUCHET Paul,	—	BLONDEL et SCELLIER DE GISORS.
—	RANDANNE,	—	Marcel LAMBERT.
—	LEFÉVRE Camille,	—	LALOUX.
1re seconde méd.,	ZANTZINGER,	élève de MM. BLONDEL et SCELLIER DE GISORS.	
—	GREENLEY,	—	LALOUX.
—	MILTGEN,	—	Marcel LAMBERT.
—	SOULARY,	—	PASCAL.
—	BARBIAS,	—	PASCAL.
—	SARDOU,	—	MOYAUX.
—	HUBAINE,	—	Marcel LAMBERT.
—	LAVERRIÈRE,	—	PASCAL.
—	ROBINS,	—	DAUMET et ESQUIÉ.

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 5 JUIN 1900

A RENDRE LE VENDREDI 13 JUILLET

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Caserne de Sapeurs-Pompiers

Dans une caserne de sapeurs-pompiers on doit, avant tout, pourvoir à la rapidité des départs. C'est pour cela que non seulement les soldats et les sous-officiers, mais les officiers eux-mêmes sont logés à la caserne ; les remises des voitures spéciales ouvrent directement sur la voie publique, et les chambrées des hommes doivent être en communication immédiate par des escaliers larges et faciles avec ces remisages. On doit d'ailleurs assurer les bonnes conditions de toute caserne, aération, surveillance facile, clôture effective.

On disposera au rez-de-chaussée :

CASERNE PROPREMENT DITE. — 1° Remisage des voitures de secours : Local pour : une pompe à vapeur ; un dévidoir, une grande échelle ; une voiture de transports ; chacun de ces véhicules disposé derrière une grande porte ouvrant au dehors, moyennant un entre-axe de 5 m. 50 à 6 mètres ; — Stalles pour 10 chevaux, tout harnachés, comprises dans le même local derrière les voitures ;

2° Corps de garde ; — chambre de service ; — réfectoire, cuisine et cantine. — salle du rapport ; — locaux de punition ; — bains ; buanderie, lavoir ; — salle de télégraphe et téléphone ; — petit laboratoire ; — salle médicale :

3° Grand gymnase couvert ; — façade simulée pour les exercices ;

4° Grande cour des manœuvres et exercices.

BATIMENT DES SOUS-OFFICIERS. — Ce bâtiment auquel on ne doit pas accéder du dehors, comprend au rez-de-chaussée diverses pièces communes pour le travail et les réunions ; réfectoire ; et en plusieurs étages logements pour douze sous officiers, dont moitié mariés.

BATIMENT DES OFFICIERS. — Ce bâtiment, formant une sorte d'hôtel, a une entrée sur une voie publique et une sur la caserne. Il comprend au rez-de-chaussée : Salle du Conseil ; — cabinet de l'officier de semaine ; — salle de réunion ; — bibliothèque ; — portier-consigne. Dans les étages, appartements pour deux capitaines et huit lieutenants ou sous-lieutenants.

Aux premier et deuxième étages de la caserne : Chambrées pour deux cents hommes groupés par vingt à vingt-quatre ; locaux particuliers pour le tailleur, le cordonnier, les réparations, etc. Petite infirmerie de six lits.

Dépendances de ces divers services.

Le terrain, isolé entre quatre murs, n'excèdera pas 150 mètres sur 100 mètres. L'une des voies sur lesquelles le terrain a 150 mètres d'étendue est supposée principale, les trois autres secondaires.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée à 0 m. 001 pour mètre ; — Et à 0 m. 002 pour mètre : Une coupe du bâtiment de caserne *passant par les remisages et les chambrées* ; — La façade générale sur la voie principale.

Pour le rendu : Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage à 0 m. 0025 pour mètre ; — La même coupe qu'en esquisse et la façade générale à 0 m. 005 pour mètre.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement, est un cas de mise hors de concours.

CHASSIS A EMPLOYER. — *Pour les deux plans, un châssis n° 1 (0m85 × 0m70 max) Pour la coupe et la façade, un châssis n° 2 (0m85 × 1m25 max.)*

Paris, 3 juin 1900. J. GUADET.

BLANVILLAIN,	élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS, 1re seconde médaille.		
Paul LAFON,	—	RAULIN et SORTAIS,	—
Emile LAMY,	—	MOYAUX,	—
LAPEYRÈRE,	—	GUADET et PAULIN,	—
Lucien LESAGE,	—	MOYAUX,	—

CONCOURS CHAUDESAIGUES

Un Aquarium

Cet établissement serait un but de promenade qui servirait aussi aux études savantes et spéciales. Il serait auprès d'une ville maritime importante. Les bâtiments seraient accompagnés de plantations sur un sol accidenté bordé par un lac ; l'entrée sera située sur une grande avenue. Deux pavillons seraient à signaler, l'Etablissement serait près de l'entrée ; l'un d'eux contiendrait un rez-de-chaussée précédé d'un porche, le cabinet du directeur, du secrétaire-caissier, une officine, deux ou trois petits laboratoires, une bibliothèque d'ouvrages scientifiques spéciaux.

Au premier étage, l'habitation du directeur et du secrétaire, ne comprenant chacun que cinq ou six pièces. L'autre pavillon contiendra les services de surveillance ; au rez-de-chaussée quelques pièces de dépôt; au deuxième, logements d'employés. Ces bâtiments comprendront des dépendances, water-closets, etc.

En arrière seront deux bâtiments pour l'aquarium, caractérisés par leur décoration monumentale et élégante. Deux sections, l'une pour les poissons d'eau douce, l'autre, pour ceux vivant dans la mer.

Chaque section comprendra une salle de moyenne hauteur, entourée de 20 cuves ou viviers disposés afin que les visiteurs puissent voir les ébats des sujets très nombreux de l'ichtyologie. Dans chaque section seront deux ou trois cuves plus grandes que les autres. — Les deux bâtiments seront reliés par des galeries à une salle centrale contenant d'autres viviers ; elle aurait vue sur un bassin extérieur dont il va être question. Sous la salle centrale sera une troisième section ne recevant le jour que par les viviers et permettant la vision des poissons qui recherchent la solitude dans les anfractuosités des varechs artificiels.

Le bassin extérieur contiendrait en trois compartiments les amphibies de petite, moyenne et grande taille, tels que grenouilles, tortues, etc. Des fontaines bien disposées au point de vue décoratif donnent les eaux dans ces compartiments, dans l'un desquels seraient des plantes aquatiques ; — des galeries en sous-sol permettraient la surveillance des nombreuses canalisations. Un bâtiment éloigné, de petite importance, contiendra une usine de production de chaleur et d'électricité. La plus grande dimension n'excèdera pas 100 mètres. Le rendu plus le plan du sol seront à l'échelle de 0 m. 008 pour mètre

1er Prix,	Bruel,	élève de MM.	Blondel et Scellier de Gisors.
Mention,	Fernand Lucas,	—	Blondel et Scellier de Gisors.
—	Faure-Dujarric,	—	Pascal.
—	Mahieu,	—	Redon.

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1900

Un Pavillon pour la France dans une Exposition à l'étranger

Un espace carré de cinquante mètres de côté a été réservé spécialement à la France pour y exposer, dans un pavillon qu'elle construirait et qui serait lui-même un spécimen de son architecture, tous ses envois d'art avec les produits des manufactures nationales : Gobelins, Beauvais, Sèvres.

Cette exposition serait extérieure et intérieure. On y multiplierait les formes se prêtant à montrer, sous les aspects les plus avantageux, les objets décoratifs à mettre en valeur, et toute liberté est laissée à cet égard aux concurrents pour disposer des portiques extérieurs, un porche ouvert ou fermé, des vestibules, rampes ou escaliers, etc. Le terrain est supposé en déclivité ; on peut tout disposer à rez-de-chaussée ou compter sur des superpositions d'étages ou des niveaux différents.

Il faudra répartir en nombre les niches, les socles, les piédestaux, pour fournir prétexte à disposer de gros objets, des marbres, des bronzes, de la céramique, de la mosaïque, des spécimens de l'art décoratif aussi bien que de l'art pur.

Deux salons accompagnés de dépendances, notamment de bureaux des commissaires, de salles pour la presse, etc., serviront, l'un, aux réceptions officielles, l'autre, à l'exposition et à la lecture des périodiques, des revues d'art, des ouvrages à figures, des livres spéciaux. Puis s'étendront dans des dispositions claires et simples un grand hall vitré pour la sculpture et une série de salles d'exposition de forme et de grandeur diverses, servant, les unes, pour les œuvres de peinture, de gravure et d'architecture, les autres, pour les arts d'application à la décoration : cartons, vitraux, bijouterie, verrerie, céramique, etc., etc.

C'est d'un musée de choix qu'il s'agit et de petite étendue, dont toutes les faces devront être intéressantes pour contribuer à l'aspect du parc, dans lequel sont répartis les bâtiments de l'exposition spéciale, universelle, où toutes les nations exposent leurs œuvres d'art.

Pour les esquisses qui devront être à l'encre, on fera le plan, la façade latérale, la façade principale et la coupe à 0 m. 005.

Pour le rendu, le plan à 0 m. 01 par mètre, la façade principale à 0 m. 02, la façade latérale à 0 m. 01 et la coupe à 0 m. 01 par mètre.

Les esquisses devront être rendues au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 4 janvier 1900, avant quatre heures.

Le jugement des esquisses aura lieu le samedi 6 janvier 1900.

Les dessins rendus seront remis, au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 7 mars 1900, avant quatre heures.

Le jugement définitif aura lieu le samedi 10 mars 1900.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas 30 ans le jour de la publication du programme, qui doit être faite au mois de décembre de chaque année.

Les projets porteront une épigraphe, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

Prix, Bernard, élève de M. Pascal.
Mention, Montaland, élève de MM. Blondel et Scellier de Gisors.

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME 1900

Un Etablissement d'Eaux Thermales et Casino

Cet édifice serait situé au bas d'un dernier contrefort d'une montagne et tout près d'un lac, a l'endroit où surgiraient trois sources, dont une jaillissante d'au plus 3 mètres.

La *Grande Salle des Thermes*, dans laquelle les trois sources aboutiraient, serait disposée en sorte que les buveurs et les personnes qui les accompagnent y soient magnifiquement et confortablement installés ; des parterres et de grands arbustes régulariseraient l'enceinte des constructions.

Deux divisions de Baigneurs comprendront chacune 60 cabinets de bains précédés de déshabilloirs avec lit de repos. *Une grande Piscine* pour les bains d'eau courante, *Une Salle de Douches*, *Une Salle pour les Bains de vapeur* munie de gradins complèteront chaque division.

De larges galeries assureront le service avec les salles accessoires, telles que postes pour gens de service, dépôts, lingerie et water-closets. En tête de chaque division seraient de petits bureaux de contrôle. Un vestiaire et un secrétariat seront communs aux deux divisions.

Séparés du groupe de l'établissement thermal dont la description précède, mais s'y reliant par une cour plantée, entourée de galeries ouvertes, on aboutirait à une *Grande Loge* et à des *Promenoirs* donnant vue sur le lac et conduisant aux parties de l'établissement à l'usage du *Casino*.

Ce *Casino* comprendra, en outre de la loge et des portiques, promenoirs, et en contre-bas de ces derniers : un jardin avec des allées ombreuses, des parterres, des bosquets avec kiosques et petites boutiques de jouets, des bassins, jets d'eau, fontaines seront des compléments nécessaires, aussi bien que les bâtiments suivants :

1° Un petit Théatre pour 300 personnes, comprenant les services de scène et de personnel d'une troupe de comédiens peu nombreuse.

2° Une Salle de Réunion pouvant servir à des concerts et à des bals. Un cabinet de lecture y sera joint ; des dépendances pourront être en sous-sol pour buffet, office, cabinet de toilette, lavabos, water-closets, etc.

3° Un Jeu de Paume avec vestiaires, salles accessoires, water-closets.

4° Un Gymnase couvert pouvant servir à de petits exercices de bicyclettes.

En dehors du bâtiment principal seront des bâtiments, l'un servant pour des *Bains gratuits* divisés en deux parties, chacune ayant vingt salles de bain pouvant être superposées. Salle de douche avec bassin piscine, salle de bains de vapeur très restreinte avec déshabilloirs ou stalles servant pour les deux sexes à des heures différentes.

Un *Bâtiment servant à l'Administration* et pour loger le personnel. Il comprendrait des magasins, une écurie, une remise, cuisine, réfectoire des gens, water-closets ; et au premier étage, côté de la ville, l'appartement du directeur et celui de l'économe. L'ensemble de la composition serait complété par les machines, réservoirs, l'embouteillage, la buanderie, etc.

La largeur du terrain limité par une place en avant et deux boulevards latéraux ne dépassera pas 300 mètres.

Plan à l'échelle de 2 millimètres par mètre ; coupe, élévation, au double.

Grand Prix de Rome, M. Bigot, élève de M. Laloux.
1er Second Grand Prix, Bernard, élève de M. Pascal.
2e — — Lemaresquier, élève de M. Laloux.

Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 6 JUIN 1899

A RENDRE LE SAMEDI 15 JUILLET

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un Cercle militaire

Les hôtels de *Cercles militaires* sont pour les officiers à la fois un moyen d'études et un centre de réunions ; ils servent aussi au logement d'officiers de passage dans la ville par suite de missions officielles. L'hôtel, objet du programme, serait élevé dans une ville chef-lieu de grand commandement, sur une grande avenue ; le terrain forme un îlot, les rues latérales et postérieure sont des voies de largeur moyenne. Le cercle comprendra, en un nombre d'étages qui n'est pas fixé :

1° Vestibule, concierge, grand escalier et escaliers secondaires ; — quelques pièces pour la gérance ; — écuries ; — chauffoir des plantons.

2° La partie des études, savoir : au moins deux salons de travail ; — bibliothèque (livres et cartes) ; — salle de conférences ; — salle de travaux graphiques ; — salles diverses pour l'escrime, l'étude des armes, etc. ; — cinq ou six cabinets personnels pour l'étude ; dépendances de ces services, vestiaires, etc.

3° La partie des réunions, comprenant : un grand salon ; — un ou deux petits salons ; — grande salle à manger ; — deux ou trois salles à manger réservées ; — salles de jeux, billard, café-fumoir ; — vestiaires, lavabos, etc.

4° Les habitations, savoir : appartement pour le gérant du cercle ; — quelques logements d'employés ; — un appartement disponible pour un officier général ; — deux appartements de moindre importance pour officiers supérieurs ; — six ou huit chambres d'officiers avec cabinets de toilette.

5° Les dépendances générales, comprenant : cuisine et accessoires ; — lingerie, dépôts de mobilier, d'argenterie, etc. ; — salle à manger du personnel ; — salle à manger des ordonnances ; — remise pour une voiture de service, écurie pour deux chevaux ; — cabinet médical de consultation ; — dépôts et resserres ; — salle du courrier, téléphone, télégraphe privé ; — salle du rapport, où les officiers viennent recevoir les sous-officiers.

Le cercle proprement dit, ou l'ensemble des réunions, peut si la composition le comporte être accompagné d'une terrasse sur l'avenue. Il est désirable qu'une partie du terrain soit affectée à un petit jardin. Le service des habitations doit être indépendant du cercle, tout en ayant avec lui des communications faciles.

TERRAIN. — Le terrain est rectangulaire ; il a 50 mètres de façade sur l'avenue, et 75 mètres de profondeur. Aucune saillie ne peut excéder ces dimensions ; les mouvements de façades, s'il y a lieu, ne peuvent être obtenus que par des retraites. Le sol est sensiblement de niveau.

On fera pour les esquisses : le plan *complet* de l'un des étages (rez-de-chaussée ou premier) au choix des concurrents, *qui devront écrire sur leur esquisse quel plan ils présentent*. La coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) et la façade sur l'avenue. Ces trois dessins à 0 m. 002 pour mètre.

Pour le rendu : Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage et la coupe longitudinale à 0 m. 004 pour mètre ; l'élévation principale à 0 m. 008 pour mètre. Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement est un cas de mise hors de concours.

Chassis a employer. — *Pour les deux plans, un chassis n° 1 (0m85×0m70 max.) Pour la façade et la coupe un châssis n° 2 (1m25×0m85 max.)*

Paris, 6 juin 1899. J. GUADET.

Nicod, élève de MM. Guadet, Paulin & Deglane, 1re seconde médaille.
Antonesco, — Guadet & Paulin, —
Arnaud, — Daumet & Esquié, —
Feret Pierre, — Pascal, —

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1899

PROGRAMME :

Une Salle pour les Séances publiques de l'Institut

Cette salle placée dans l'axe longitudinal de l'édifice, de manière à faire motif principal de la façade, soit sur une cour d'honneur, soit sur une place ou un grand boulevard, doit pouvoir contenir 1.000 personnes non compris 300 sièges réservés aux membres des cinq Académies. Elle serait disposée avec des tribunes situées au-dessus d'amphithéâtres, ceux-ci n'étant, à vrai dire, que le prolongement des places du centre, et entourée de vestibules et de dégagements. Le vestibule, du côté de l'entrée du public, doit être assez vaste pour y attendre l'ouverture des portes de la salle des séances. Un bel escalier conduirait à l'étage des tribunes dont deux, distinctes des autres, seraient l'une pour le chef de l'État, l'autre pour la famille du défunt membre de l'Institut dont on aurait à lire, en séance, suivant l'usage, la notice de sa vie et de ses travaux. Une tribune, assez grande pour un orchestre, est indispensable pour la séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts. Du côté opposé au vestibule du public, serait une salle de pas perdus pour la réunion des académiciens avant leur entrée en séance. Elle doit être de plain pied avec le gradin supérieur que ces derniers doivent occuper. Les vestibules et les dégagements, aussi bien que la salle des pas perdus, doivent recevoir en grand nombre les bustes des membres de l'Institut dont la carrière a été particulièrement remarquable. L'architecture de la salle, ainsi que celle de la façade, côté de l'entrée du public, doit avoir beaucoup de noblesse. Le terrain, non compris les arrachements, qui doivent être indiqués, aura 60 mètres en profondeur et 50 mètres en largeur.

On fera l'esquisse, plan, élévation, coupe longitudinale et transversale, celle-ci regardant le bureau, à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre. Pour le rendu, le plan et la façade à 0 m. 01 pour mètre, les deux coupes à 0 m. 02 pour mètre. Les esquisses devront être rendues au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 4 janvier 1899, avant quatre heures. Le jugement des esquisses aura lieu le samedi 7 janvier 1899. Les dessins rendus seront remis, au Secrétariat de l'Institut, le mercredi 8 mars 1899, avant quatre heures. Le jugement définitif aura lieu le samedi 11 mars 1899.

Pour être apte à concourir, il faut être Français et n'avoir pas trente ans le jour de la publication du programme, qui doit être faite au mois de décembre de chaque année.

Les projets porteront une épigraphe ou devise, répétée sur un pli cacheté qui contiendra l'acte de naissance et l'adresse des concurrents.

1re mention, Bouvier, élève de M. Laloux.
2e — Moisand, — M. Moyaux.

CONCOURS ÉLIMINATOIRE POUR LE GRAND PRIX DE ROME

ESQUISSE DE 24 HEURES

Une Ecole supérieure de Commerce

Sur un terrain libre de tous côtés et dont la plus grande dimension n'excèdera pas 120 mètres, on propose la construction d'une école de commerce pour 300 élèves dont 150 internes. Deux sections distinctes : le cours préparatoire, le cours normal. En outre il sera fait à l'école des cours du soir pour adultes, ayant une entrée *absolument indépendante* et des locaux *sans communication* avec les services de l'école.

Enseignement. — 3 salles d'études cours préparatoire ; 5 salles d'études, cours normal ; 4 salles d'études cours d'adultes ; chacune pour 35 élèves. 3 amphithéâtres de 110 places chacun ; l'un, spécialement destiné à la chimie et à la physique, sera à proximité de laboratoires spéciaux à chacune d'elles, lesquels ne devront pas avoir de contact entre eux. Une salle de collections destinée aux cours de marchandises et de technologie qui se feront dans le même amphithéâtre devra aussi être installée à proximité de celui-ci. 4 salles d'examens de dimensions inférieures aux salles d'étude. Une bibliothèque spacieuse devra pouvoir contenir 60 élèves au moins. Des cabinets d'inspecteur et sous-inspecteur compléteront cette partie scolaire.

Alimentation. — Le service d'alimentation comprendra des réfectoires suffisants pour que les élèves des deux cours, internes et externes, y puissent prendre leurs repas en même temps. Une salle à manger spéciale sera en outre destinée aux maîtres surveillants et fonctionnaires. Les cuisines et leurs dépendances importantes devront être établies de façon qu'aucune odeur ne puisse pénétrer dans l'école, bien que la communication entre la cuisine et les réfectoires doive être très facile.

Exercices physiques et arts d'agrément. — 6 salles de musique placées de telle façon que le bruit des instruments ne gêne pas. Une salle de danse et d'escrime. Un gymnase. Les dortoirs avec leurs dépendances, vestiaires, W. C., seront installés de telle sorte, que chaque élève soit séparé de son voisinage par des cloisons. Un grand service balnéaire sera à la disposition des élèves.

Administration. — Comprendra : un concierge, un parloir placé près de l'entrée de l'école, un économat, des pièces pour le comptable, un appartement pour le Directeur avec grand cabinet non loin de la salle d'administration, une lingerie, une salle de travail pour les ouvrières, un vestiaire pour les élèves externes avec remise à bicyclettes.

Infirmerie. — Composée d'une chambre de 6 lits, 2 chambres d'isolement, W. C., cabinets de bains, 2 cabinets de consultation pour les médecins ; — sera isolée autant que possible avec accès spécial. De grands préaux couverts seront prévus à proximité des grandes cours de récréation.

Echelle, plan, façade et coupe, 0.005.

N° 1. — Auburtin, élève de M. Pascal.
» 2. — Tony Garnier, — MM. Blondel & Scellier de Gisors.
» 3. — Bernard, — Pascal.
» 4. — Senès, — Raulin.
» 5. — Arfwidson, — Ginain & Scellier de Gisors.
» 6. — Duval, — Pascal.
» 7. — Bigot, — Laloux.
» 8. — Gougeon, — Laloux.
» 9. — Hulot, — Lambert.
» 10. — Sirot, — Moyaux.

PROGRAMME DU GRAND PRIX DE ROME

Un Hôtel pour le Siège central d'une Banque d'Etat

Le terrain est isolé de toute part. Des cours intérieures, des atriums séparent les corps de bâtiments destinés aux différents services dont l'énumération suit :

Deux grandes salles destinées au public desservent :

1° L'une, la *caisse principale* ;

2° L'autre, les *caisses des dépôts des titres et des avances*.

Caisse principale. — Vestibule, grande salle d'attente, caisses, salles de vérifications, cabinet du caissier principal avec antichambre

Des caisses portant des noms et des destinations diverses : échanges, payements, recettes, etc.

Au-dessous les serres voûtées pour renfermer les espèces et les billets nécessaires au service de la journée.

Caisse des dépôts. — Comportant de nombreux bureaux d'importance comparables à ceux du service précédent.

3° *Services des garçons de recettes* (très importants).

Doit être à rez-de-chaussée : 250 cabinets ou petits bureaux y sont nécessaires avec cabinets du chef et contrôle, lavabos, water-closets, vestiaires. Le public y circule par de larges galeries longeant la façade de ces cabines, l'accès en doit être extrêmement large et facile à rez-de-chaussée et le public peut y avoir une entrée particulière sur l'extérieur.

Communication nécessaire avec la caisse des recettes.

4° *Serres des titres.*

Un batiment aussi isolé que possible occupant une position centrale construit en matériaux incombustibles, divisé en plusieurs étages communiquant entre eux et communiquant par une porte unique avec le service des dépôts et des avances. Il contient les titres confiés à la garde de la banque.

1er étage. — Au-dessus des grands services, c'est-à-dire dans les corps de bâtiments entourant les cours grandes et petites et atriums, seraient les bureaux, le contrôle général, le secrétariat général, les cabinets du gouverneur et des deux sous-gouverneurs précédés de vestibules et d'antichambres et donnant sur de larges galeries de circulation, le chef de cabinet du gouverneur, le cabinet du secrétaire, du conseil général avec antichambre et le service des renseignements, de l'escompte, les deux derniers spécialement en communication avec la *salle du conseil général*, une *salle pour les comités* avec *vestibules particuliers, vestiaires, lavabos*, et enfin une grande *salle de réunion* pour les actionnaires, très richement décorée et précédée d'un vaste vestibule auquel on accéderait par un escalier de larges dimensions dont le point de départ, au rez-de-chaussée, donnerait sur un espace tel que plusieurs voitures de maîtres pourraient y stationner à l'abri.

2e *étage.* — Au deuxième étage seraient les autres services tels que : Actions, comptant, comptabilité générale, succursales, contentieux, inspection des succursales, bibliothèques, secrétariat du conseil général ; de vastes combles seraient disposés pour recevoir les archives.

3e *Service de l'économat.*

6e *Imprimerie des billets et services annexes.* — Ces corps de bâtiments formeraient chacun un groupe distinct avec entrée particulière sur la rue et cour spéciale pour les voitures. — Pour le premier : magasins, dépôts d'imprimés avec atelier de reliure, atelier d'emballage, de menuiserie et autres corps d'état ; la cour servira en même temps pour les expéditions et réceptions des espèces. — Pour le deuxième : cour vitrée intérieure ou salle très éclairée pour les pierres et les machines ; vestibule, cabinet de directeur et sous-directeur, salle des titres richement décorée, services importants répartis au sous-sol et au rez-de-chaussée sur 2.000 mètres environ. — Au premier étage : services dépendant de l'imprimerie, comptabilité des billets, annulation des billets. — Au deuxième étage : laboratoire de chimie, pièces réservées aux graveurs, salles de manipulations photographiques avec salle de pose.

7° *En un ou plusieurs groupes de bâtiments.* — 1° Un appartement pour le gouverneur avec cour intérieure pour les voitures, escalier principal et toutes les dépendances d'un grand hôtel, écuries, remises, selleries, jardins, grands salons pour grandes réceptions, communications faciles avec les principaux services placés au premier étage. — 2° Un appartement de moindre importance pour chacun des deux sous-gouverneurs, écuries, selleries, remises, dépendances au rez-de-chaussée. Les quatre chefs principaux ont chacun un appartement ainsi que le caissier principal, l'économe et l'adjudant chargé du service intérieur. Cours intérieures nécessaires, entrées spéciales sur la rue. La dimension du terrain n'excédera pas 35,000 mètres tout compris.

Esquisse à 0.0025 pour plan. Façade et coupe 0.005.

Tony Garnier, élève de MM. Blondel et Scellier de Gisors, 1er Grand Prix de Rome.
Sirot, — Moyaux, 1er Second Grand Prix.
Senès, — Raulin et Sortais, 2e Second Grand Prix.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur des Musées Nationaux, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 6 DÉCEMBRE 1898

A RENDRE LE SAMEDI 4 FÉVRIER 1899

Le professeur de théorie propose pour sujet de concours :

L'Hôtel d'une Banque.

Cet hôtel sera projeté sur un terrain rectangulaire limité de trois côtés par des voies publiques, et au fond par un mur mitoyen.

Ses grandes divisions sont : 1° Les salles publiques et leurs dépendances ; 2° Les bureaux administratifs ; 3° Les services de direction ; 4° Les services accessoires. Les salles publiques, ou la Banque proprement dite, comprennent au rez-de-chaussée un vestibule ouvert servant à l'affichage, etc., puis les services suivants, facilement accessibles, et dont toutes les opérations se font à des *guichets*, de 1 m. 50 environ d'entre-axe ; — Grande salle principale affectée à la *caisse des billets, de l'escompte et des renouvellements* (environ 30 guichets) ; — Deux salles d'importance égale entre elles, l'une pour les *coupons*, l'autre pour les *comptes courants* (chacune 20 guichets) ; — Quatre salles plus petites pour les services des *titres*, des *prêts*, des *ordres*, du *change et payements* (chacune 10 guichets).

Dans chaque salle ou division, espace occupé par des banquettes pour l'attente. Un hall central ou salle de pas perdus reliera ces divisions. Chaque division sera accompagnée de bureaux, d'un bureau de chef communiquant avec le public et les employés, d'escaliers et ascenseurs les reliant aux étages et à un grand sous-sol où sont les caisses du numéraire et des titres. Pour le service on doit pouvoir communiquer entre les diverses divisions sans passer par les locaux publics.

Le rez-de-chaussée comprend en outre : — Concierge ; — Bureau des renseignements ; — Plusieurs pièces pour bureaux accessibles au public ; — Enfin, desservies par les rues latérales, avec entrées spéciales, deux salles ou galeries pour les opérations publiques et temporaires, émissions, souscriptions, etc.

Au premier étage, on trouvera, avec les dégagements et antichambres nécessaires : — Une salle d'attente ; — La salle de réunion des actionnaires, cabinet du président ; — La salle du conseil des administrateurs, cabinet du président, bureaux ; — Le service de la direction (directeur, sous-directeur, bureaux de la correspondance, salons d'attente) ; — Vestiaires, water-closets, dépendances ; — Bureaux administratifs.

Le second étage sera affecté au surplus des bureaux administratifs, et l'étage des combles à des logements, archives, etc.

Terrain. — La plus grande dimension de la façade principale n'excédera pas 60 mètres, la profondeur du terrain 100 mètres. Le terrain est supposé sensiblement de niveau.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale et la coupe longitudinale (perpendiculaire à la façade) à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre. — Pour le rendu : Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage, ainsi que la coupe longitudinale à 0 m. 004 pour mètre ; l'élévation au double. Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement est un cas de mise hors de concours. La destination des pièces sera écrite dans les plans (et non en légende).

Chassis a employer. — *L'ensemble des dessins emploiera au plus un châssis n° 1 (0m85×0m70 max.) et un châssis n° 2 (1m25×0m85 max.).*

Paris, 6 décembre 1898. J. GUADET.

Petculesco,	élève de MM.	Guadet et Paulin,	1re médaille.
Mossler,	—	Bernier,	—
Huilard,	—	Laloux,	1re seconde médaille.
Paul Lafon	—	Raulin et Sortais,	—
Scoffier,	—	Lambert,	—
Koch,	—	Laloux,	—
Peigné	—	Pascal,	—
Robine,	—	Redon,	—
Corbett,	—	Pascal,	—
Jaussely,	—	Daumet et Esquié,	—
Beylard,	—	Guadet et Paulin,	—

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 7 FÉVRIER 1899

A RENDRE LE SAMEDI 1er AVRIL 1899

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Un passage voûté sous un monument.

L'architecture française a souvent combiné des passages publics sous de grands édifices : l'ancien Arc de Nazareth, l'entrée de la Place Royale en sont des exemples. C'est un motif analogue, mais desservi par une cour ouverte et non par une simple rue, qui est l'objet du présent programme.

On suppose qu'un monument important, tel qu'un grand musée ou bibliothèque, est établi au premier étage au-dessus d'un rez-de-chaussée affecté à des vestibules, dépôts, etc. Il en sera de même pour une cour publique, ouverte sur une grande voie et qui sert de passage public pour aborder à une promenade située au delà du monument, en passant sous le premier étage dont la façade sur la promenade est ininterrompue.

La cour publique de 50 à 60 mètres de profondeur, a de 35 à 45 mètres de largeur (en moyenne 40 mètres) ; le bâtiment du fond, sous lequel on passe, est double en profondeur et doit avoir 20 mètres environ du fond de la cour à la promenade. Le passage pratiqué sous ce bâtiment sera aux piétons et aux voitures. De chaque côté s'ouvrent des vestibules, départs de grands escaliers, etc., ainsi que des loges de concierges, vestiaires, etc. ; les bâtiments en aile qui bordent la cour publique de chaque côté sont affectés à des dépôts, bureaux et pièces de service. Outre l'accès au premier étage par les escaliers intérieurs, on devra pouvoir monter à cet étage par un ou des perrons monumentaux disposés dans la cour publique de façon à ne pas entraver la circulation qui est supposée active. La façade du musée vers la cour publique comporte deux étages au-dessus du rez-de-chaussée ; le premier a donc nécessairement des fenêtres ; le second peut en avoir ou non à la volonté des concurrents. Les dimensions du monument sont supposées excéder celles du plan dont on rendra compte et qui n'est ainsi qu'une amorce. L'étude proposée se renfermera dans les limites de 100 mètres en profondeur sur 70 à 80 mètres de largeur.

On fera pour les esquisses : le plan du rez-de-chaussée comprenant la cour publique, le bâtiment de fond jusqu'à la promenade, et l'amorce des bâtiments latéraux à la cour ; une façade prise en avant du monument, avec, en arrière plan, la façade du fond de la cour ; une coupe sur l'axe de la cour, perpendiculaire à cette façade. Ces trois dessins à l'échelle de 0 m. 005 pour mètre.

Pour le rendu, on fera : les mêmes dessins qu'en esquisse, savoir : le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre ; l'élévation à 0 m. 01 pour mètre. Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement est un cas de mise hors de concours.

Chassis a employer. — *Pour le tout, au maximum, deux châssis n° 2 (1m25×0m85), ou un châssis n° 4 (1m65×1m25).*

Paris, 7 février 1899. J. GUADET.

M. Lescher,	élève de MM.	Guadet & Paulin,	1re médaille.
Delatouche,	—	Daumet & Esquié,	—
Fortin,	—	—	—
Navarre,	—	Lambert,	1re seconde médaille.
Montmartel,	—	Guadet & Paulin,	—
Antonesco,	—	—	—
Barrias,	—	Pascal,	—
Chamont,	—	Redon,	—
Olagnier,	—	Guadet & Paulin,	—
Émile Michel,	—	Daumet & Esquié,	—
Peiculesco,	—	Guadet & Paulin,	—

CONCOURS D'ORNEMENT & D'AJUSTEMENT DU SAMEDI 11 FÉVRIER 1899

A RENDRE LE SAMEDI 18

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

La commission des programmes propose pour sujet du concours :

Une Cheminée monumentale dans la grande salle de réunion d'un Pavillon de Chasse

Cette cheminée occupera l'axe de l'une des parois de cette salle dont elle formera la partie décorative la plus importante. La figure de Saint Hubert avec attributs, bas-reliefs, etc., ou celle de Diane accompagnée de sujets allégoriques empruntés à la mythologie pourront contribuer à intéresser et à enrichir l'ensemble de la composition. La largeur de l'âtre de la cheminée est fixée à 2 mètres. La salle avec plancher haut en bois apparent mesurera 6 mètres de hauteur. Les esquisses, soigneusement indiquées à l'encre, à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre, comprendront la façade principale, la façade latérale, la coupe et le plan. On fera pour les rendus le plan de la cheminée à l'échelle de 0 m. 05 pour mètre ; la façade principale, la façade latérale et la coupe avec arrachements du plancher haut à l'échelle de 0 m. 10 pour mètre.

Chassis a employer. — *Un châssis n° 2 (1m25×0m85 max.)*

Paris, le 11 février 1899.

JUGEMENT

Lefort Georges,	élève de MM.	Guadet & Paulin,	1er prix, 1re médaille.
Nicod,	2e prix et 1re médaille.		
Guadet Paul,	élève de MM.	Guadet & Paulin,	1re médaille.
Jaussely,	—	Daumet & Esquié,	—
Lebret,	—	Guadet & Paulin,	—
Moy,	—	—	—
Wielhorski,	—	Laloux,	2e médaille.
Prévot Maurice	—	Guadet & Paulin,	—
Bruel	—	Blondel & Scellier de Gisors,	—
Garnier Tony,	—	—	—
Fortin Paul,	—	Daumet & Esquié,	—
Jaulmes,	—	Laloux,	—
Michel Henri,	—	Guadet & Paulin	—
Perrin Louis,	—	—	—

CONCOURS D'ÉMULATION DU MARDI 4 AVRIL 1899

A RENDRE LE SAMEDI 3 JUIN

Le professeur de théorie propose pour sujet du concours :

Une Bibliothèque publique.

Cette Bibliothèque, élevée dans une ville de second ordre, comprendra les grandes divisions suivantes : 1° Administration ; 2° Département des imprimés ; 3° Département des manuscrits ; 4° Département des estampes. Le Département des imprimés est de beaucoup le plus important ; les deux autres sont d'importance égale entre eux. Un vestibule général ou des vestibules se communiquant donneront accès aux trois départements ; les salles de travail devront être à l'abri du bruit extérieur ; la lumière devra y être abondante. L'éclairage qui convient le mieux à ces salles est celui qui peut assurer une lumière diffuse, venant de divers côtés et de plafonds vitrés ; un éclairage unique, même très abondant, n'est pas aussi favorable. La facilité de surveillance du public et des employés est une condition essentielle.

DÉTAIL DE CHAQUE PARTIE

I. - Administration. — Logement de Concierge ; — Trois ou quatre pièces, dont une publique, pour bureaux ; — Cabinets de l'administrateur et de trois conservateurs, avec antichambre et pièce d'attente ; — Salle de réunions ou de commissions ; — Logements aux étages supérieurs ; — Vestiaires, cabinets d'aisances, etc.

II. - Département des imprimés. — En communication avec le vestibule (qui doit être clos et chauffé) vestiaire assez important pour les lecteurs ; — Grande salle de lecture, avec tables pour le public, et bureau pour le conservateur et les les employés, ainsi que les casiers du catalogue. Dans la partie publique, estrades de surveillants ; — Dépôt de livres en plusieurs étages bas, séparés par des planchers à claire-voie ou en verres-dalles (on doit atteindre tous les livres à la main sans escabeaux). Ce dépôt peut se diviser en plusieurs salles, dont en tous cas une doit être plus importante. Il sera éclairé du haut ; — Deux salles réservées, accessibles au public, pour les livres rares, les belles reliures, etc.

III. - Département des manuscrits. — Vestiaire comme ci-dessus ; — Salle de lecture, sans dépôt, les manuscrits étant disposés dans la salle même ; — Une ou deux salles spéciales pour les pièces rares et divers objets de curiosité ; — Premier étage pour les doubles et dépôts divers.

IV. - Département des estampes. — Vestiaire et salle de lecture comme aux manuscrits ; — Une ou deux salles spéciales pour les estampes encadrées, les cartes, etc. ; — Premier étage comme aux manuscrits.

A la disposition des lecteurs, dépendances telles que papeterie, cabinets d'aisances et urinoirs, etc.

INDICATIONS APPROXIMATIVES POUR LES PROPORTIONS PRINCIPALES

Il faut pour le dépôt des livres une surface presque double de celle de la grande salle de lecture ; celle-ci doit avoir une surface à peu près équivalente à celles des estampes et des manuscrits réunies. Un soubassement assez élevé contiendra les appareils de chauffage, des dépôts et ateliers divers.

Terrain. — Le terrain forme un îlot carré entouré de voies publiques de 110 mètres de côté.

On fera pour les esquisses : Le plan du rez-de-chaussée, la façade principale, et une coupe rendant compte de la grande salle de lecture et du dépôt des imprimés ; ces trois dessins à 0 m. 001 pour mètre. — Pour le rendu : le plan du rez-de-chaussée et la même coupe qu'en esquisse à 0 m. 004 pour mètre ; l'élévation à 0 m. 008. La destination des pièces sera écrite dans les plans, et non en légende.

Toute esquisse ou tout dessin rendu négligé, incomplet ou au crayon seulement est un cas de mise hors de concours.

Chassis a employer. — *Pour le plan un châssis n° 1 (0m85×0m70 maximum). Pour la coupe et la façade, un châssis n° 2 (1m25×0m85 maximum).*

Paris, 4 avril 1899. J. GUADET.

Paul Guadet, élève de MM. Guadet et Paulin, 1re médaille.
(Ce projet sera publié dans l'album n° 2).

Arnaud,	élève de MM.	Daumet et Esquié,	1re seconde médaille.
Miltgen,	—	Lambert,	—
Newton,	—	Deglane,	—
Ch. Meysson,	—	Deglane,	—
Bacot,	—	Guadet et Paulin,	—
Corte,	—	Pascal,	—
Grisolio,	—	Redon,	—
G. Robard,	—	Guadet et Paulin,	—
Aldrich,	—	Daumet et Esquié.	
Robins,	—	Daumet et Esquié.	

A. R. GUÉRINET, Éditeur, Faubourg Saint-Martin, 140, Paris

PETCULESCO, Élève de M. PAULIN.

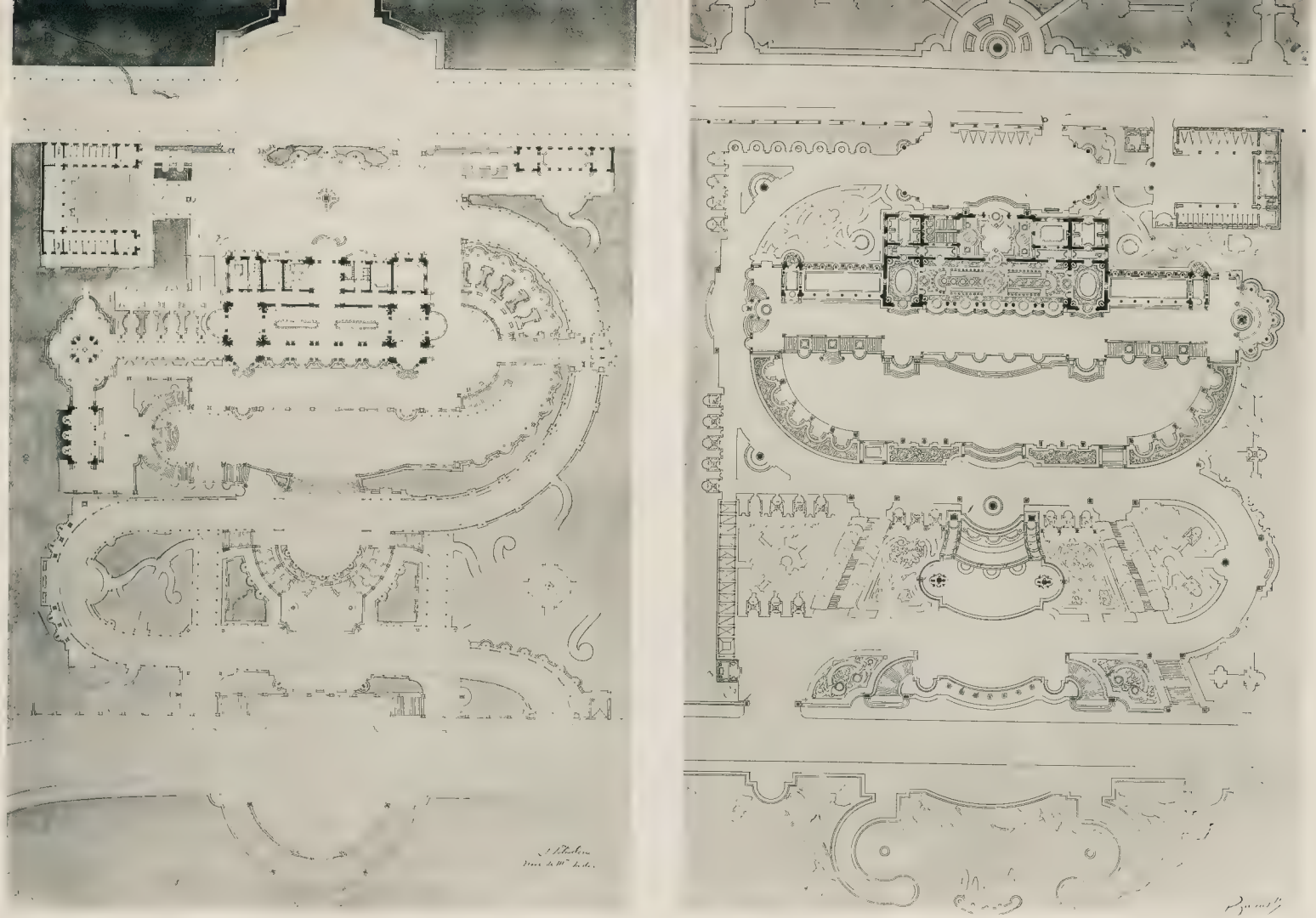

PETCULESCO et BURCUS.- Plans.

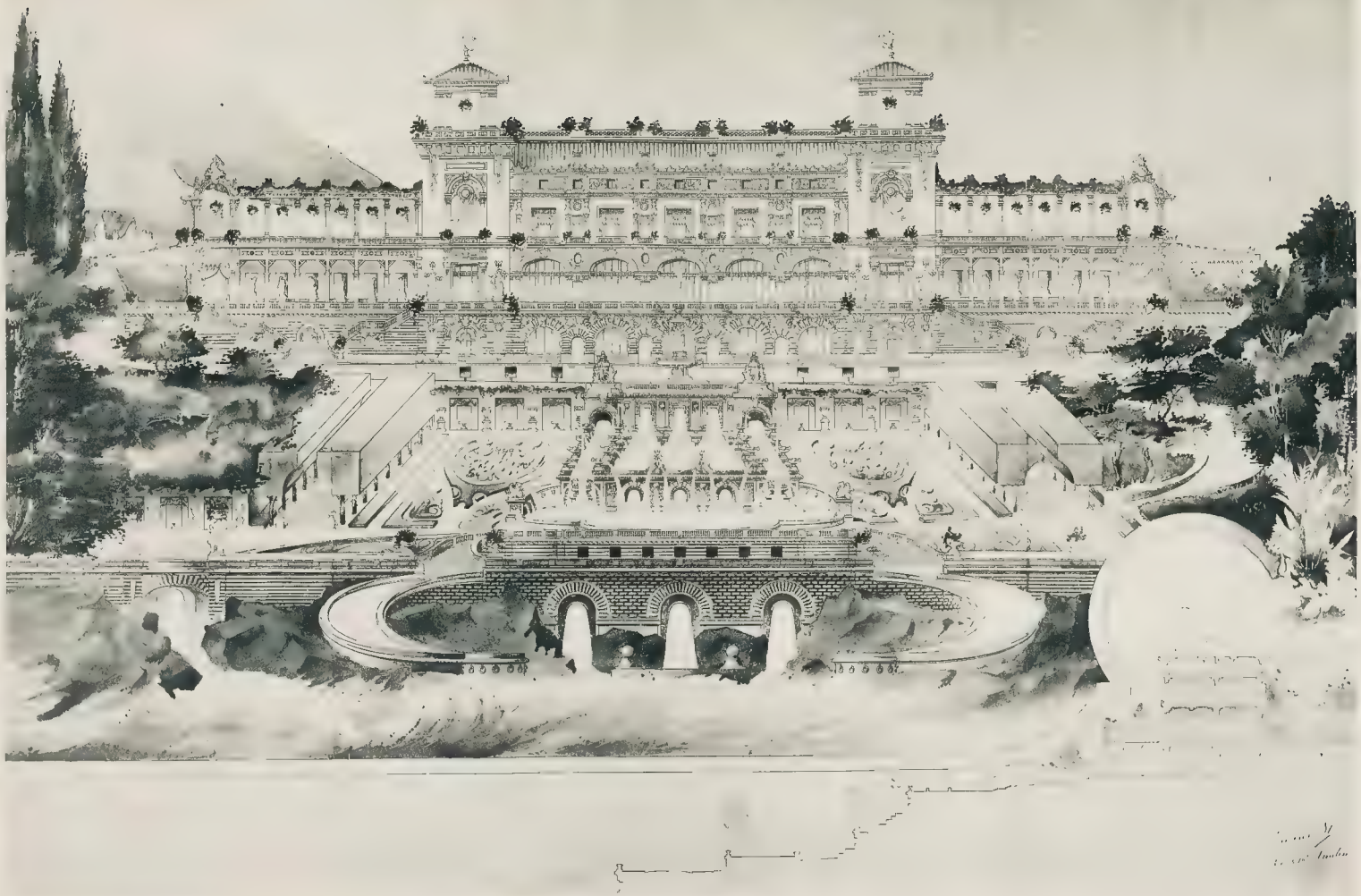

BURCUS, Elève de M. PAULIN.- Facade.

AR. GUERINET, Editeur, Faubourg Saint-Martin, 140, Paris

Ch. WULFFLEFT, Élève de M. DEGLANE.

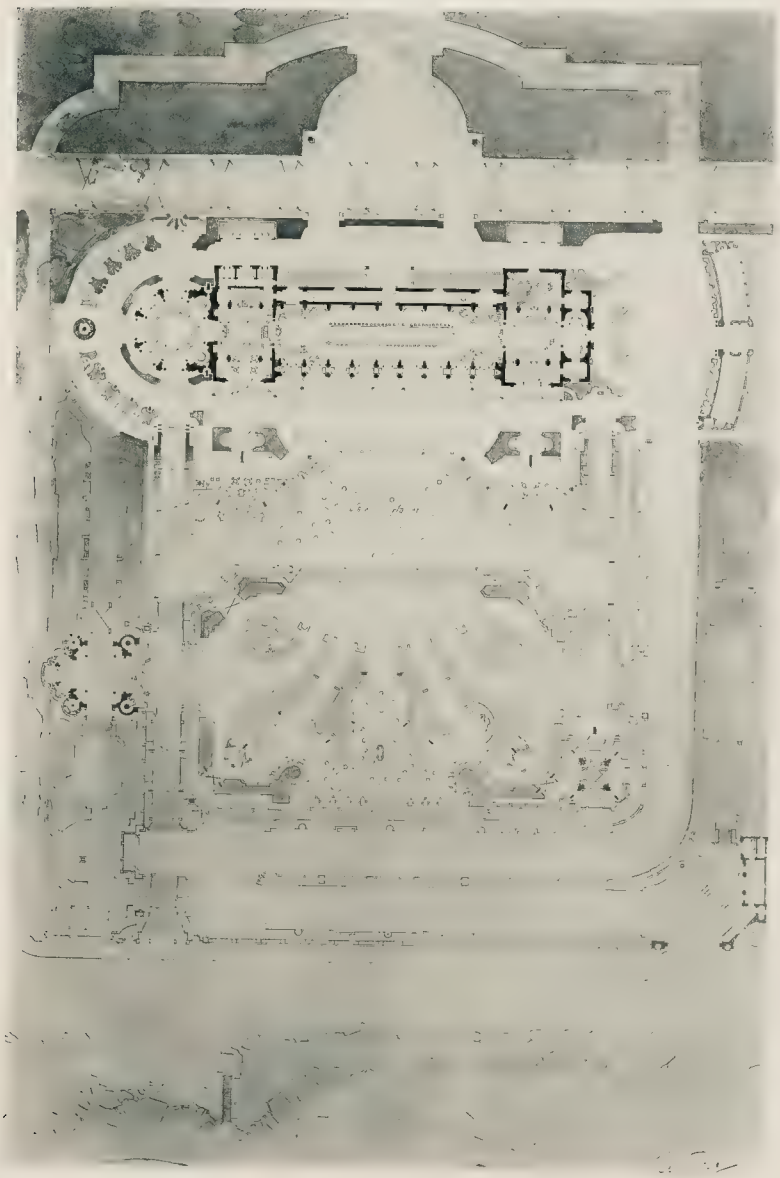

AR. GUÉRINET, Editeur, Faubourg Saint Martin. 14.

Ch. WULFFLEFT. Elève de M. DEGLANE.- Plan. Coupe.

AR. GUÉRINET, Editeur, Faubourg Saint Martin 190 Paris

Daniel RENARD, Elève de MM. GUADET et PAULIN.- Un Restaurant au bord de la Mer - façade et coupe.

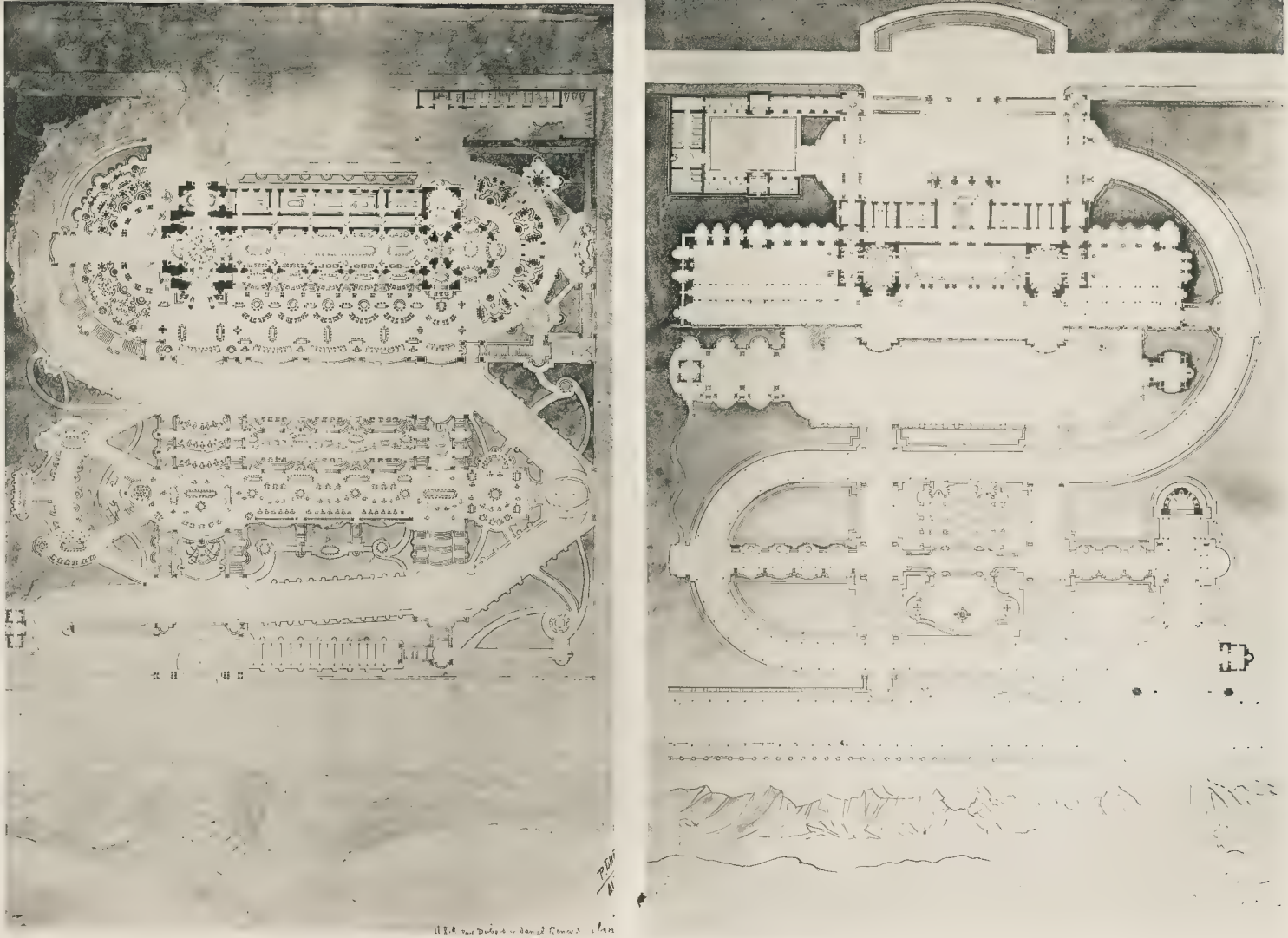

Daniel RENARD et Paul DUBOIS.

Paul DUBOIS, Elève de M. DEGLANE.

Fernand LUCAS, Élève de MM. BLONDEL et SCELLIER de GISORS

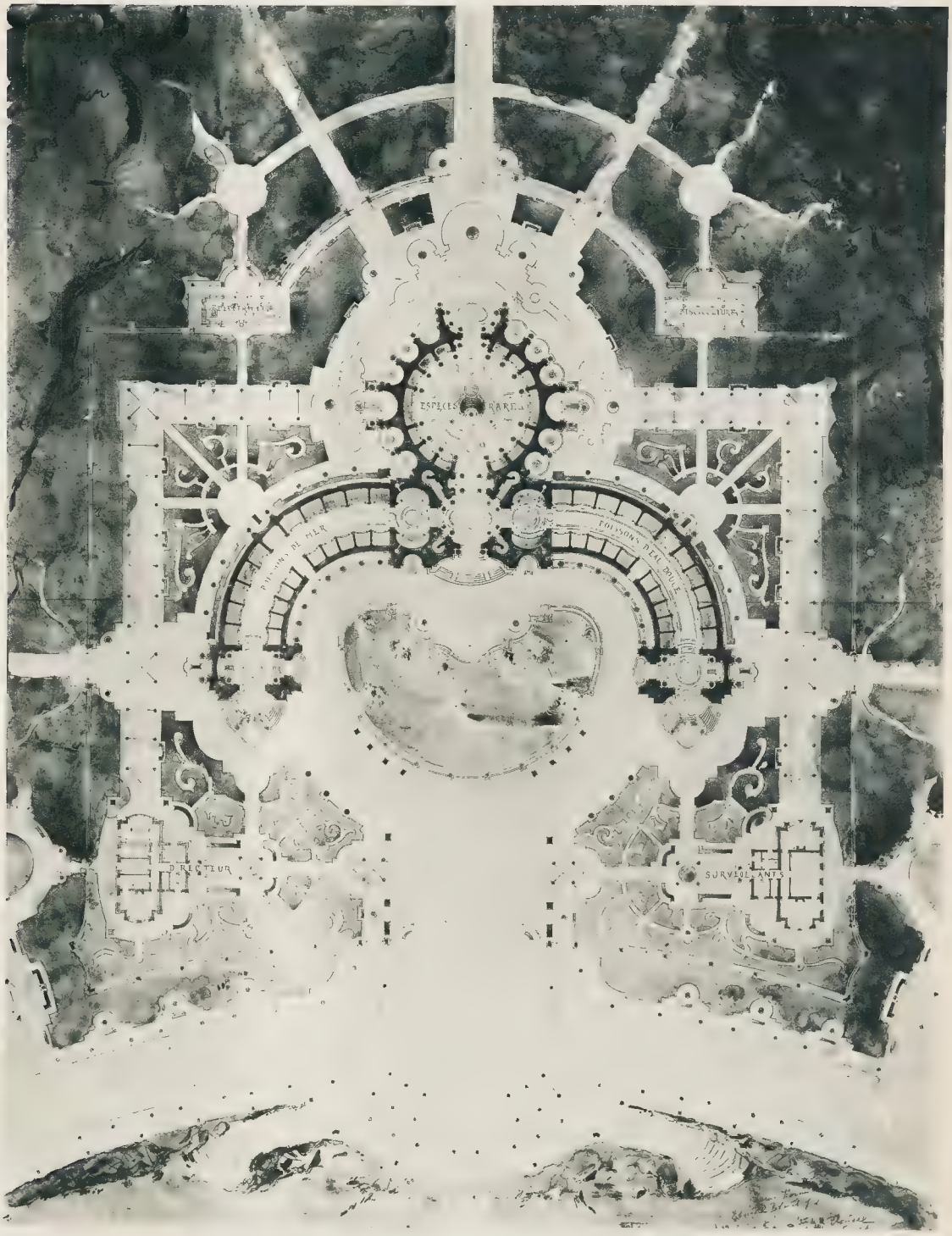

Ve GUERINET Editeur Faubourg Saint-Martin 150 Paris

Fernand LUCAS, Élève de MM. BLONDEL et SCELLIER de GISORS.- Un Aquarium - Plan

1r ETAGE　　　　REZ-DE-CHAUSSÉE

BLANVILLAIN, Élève de MM. GINAIN et SCELLIER de GISORS.- Un Cercle Militaire - Façade. - Plans.

3717610

WIELKOVSKI. Elève de M. LALOUX.- Un Restaurant au bord de la Mer.

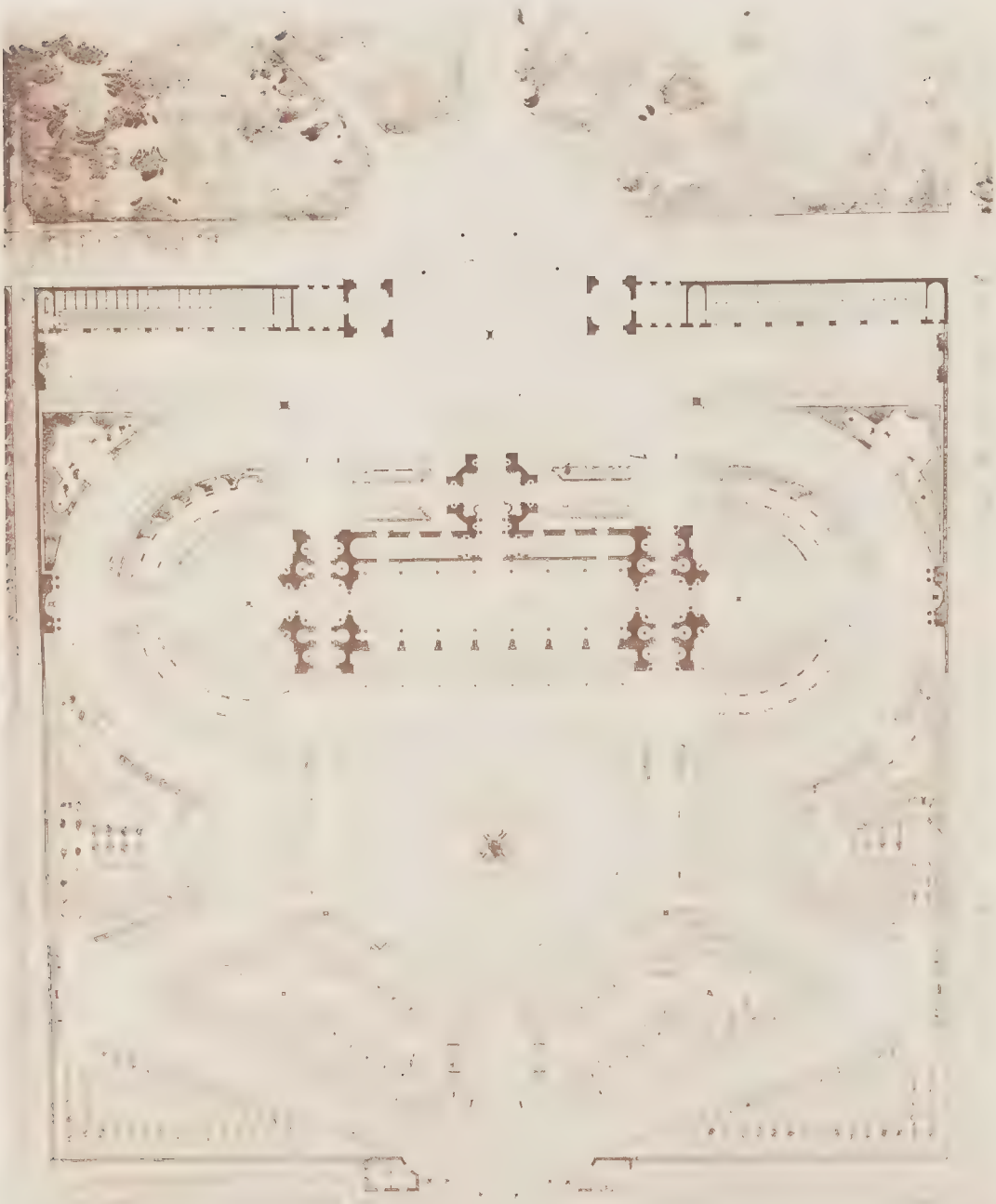

WIELKOVSKI, Elève de M. LALOUX.- Un Restaurant au bord de la Mer.

E. Portier

E. PORTIER Élève de M. REDON. - Une Tribune.

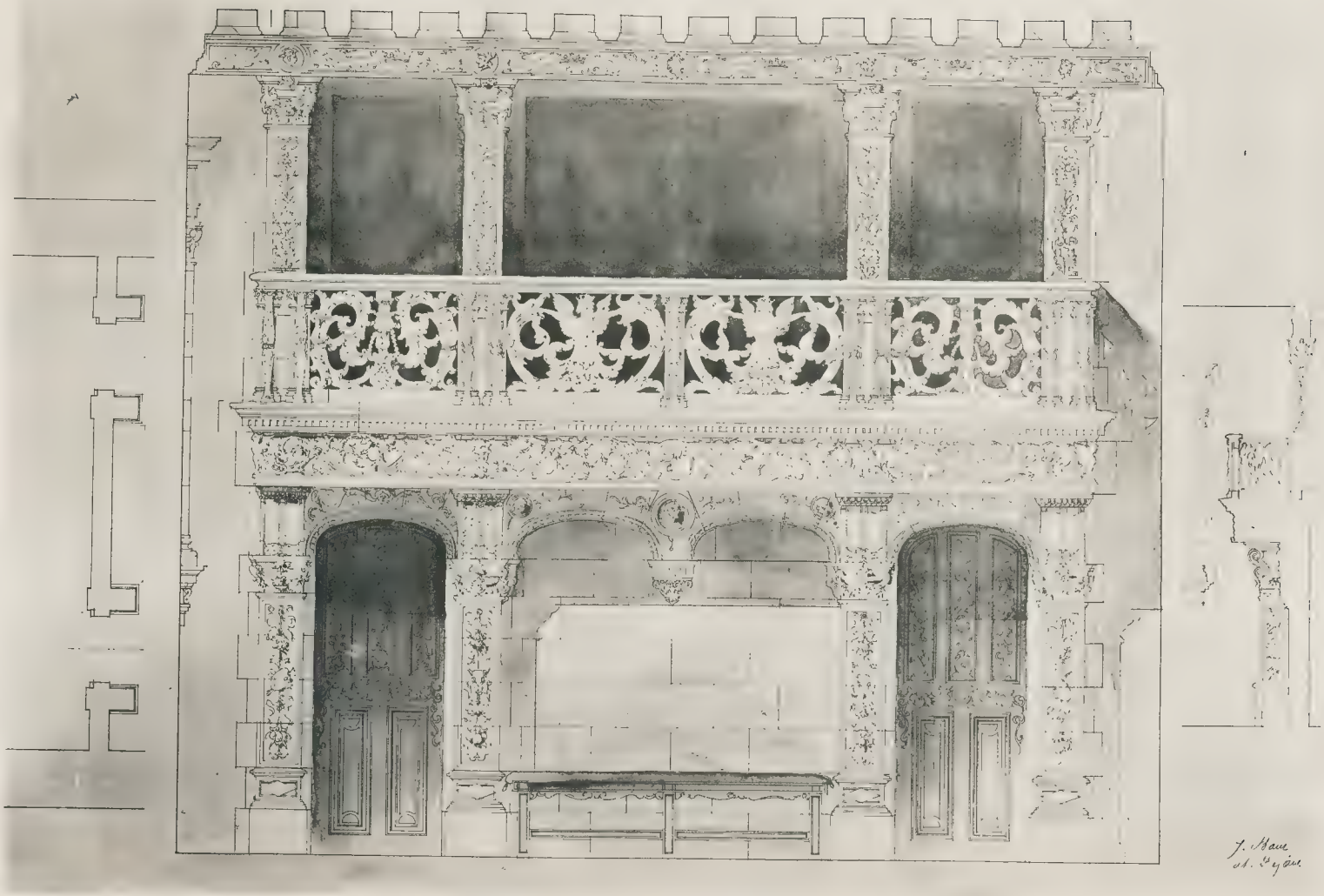

AR. GUERINET Editeur Faubourg Saint-Martin 1[illegible] Paris

BAUR, Eleve de M. DEGLANE. Une Tribune.

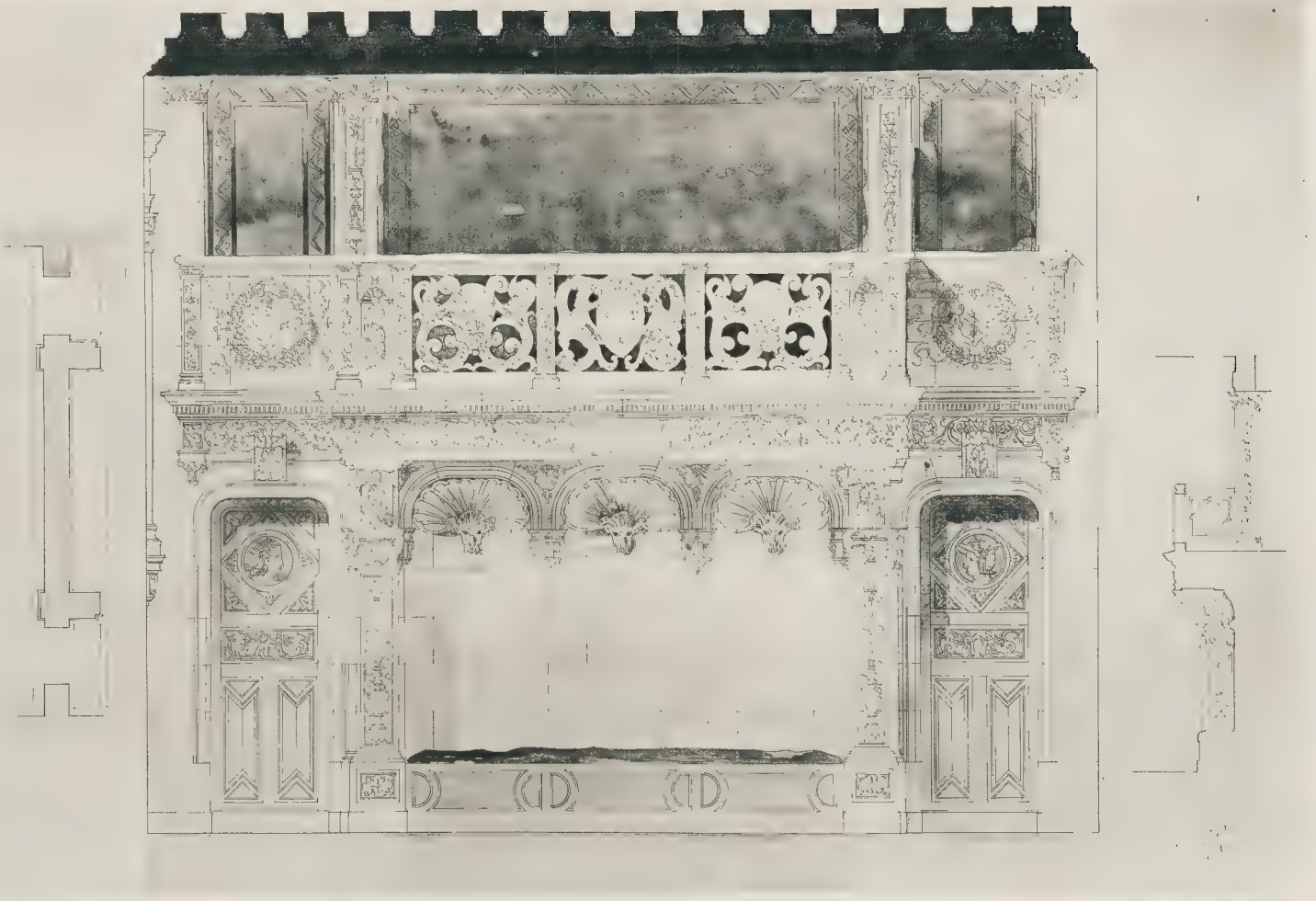

GUNTHERT, Elève de M. DEGLANE.- Une Tribune.

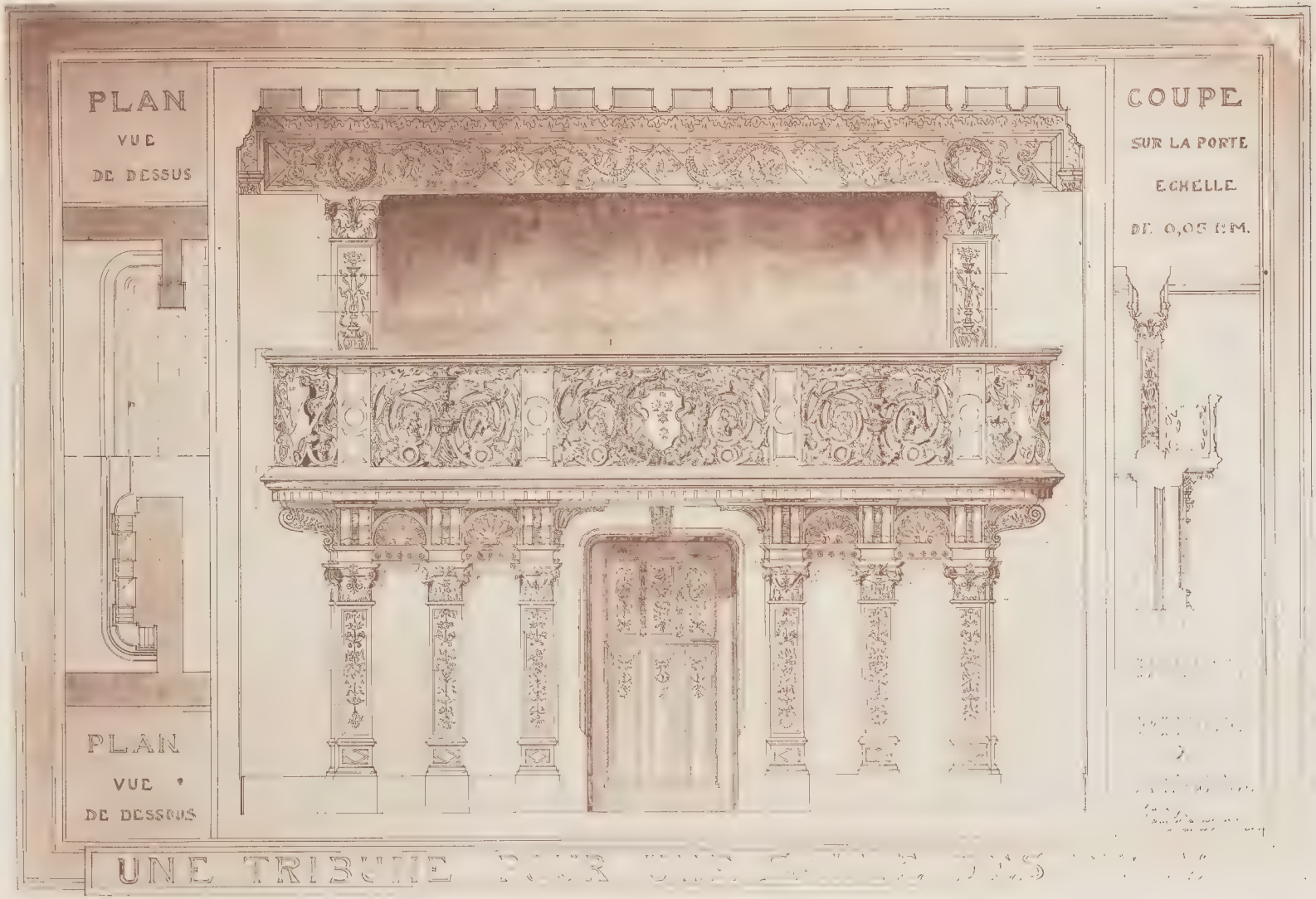

ZANTZINGER, Elève de MM. BLONDEL et SCELLIER de GISORS.

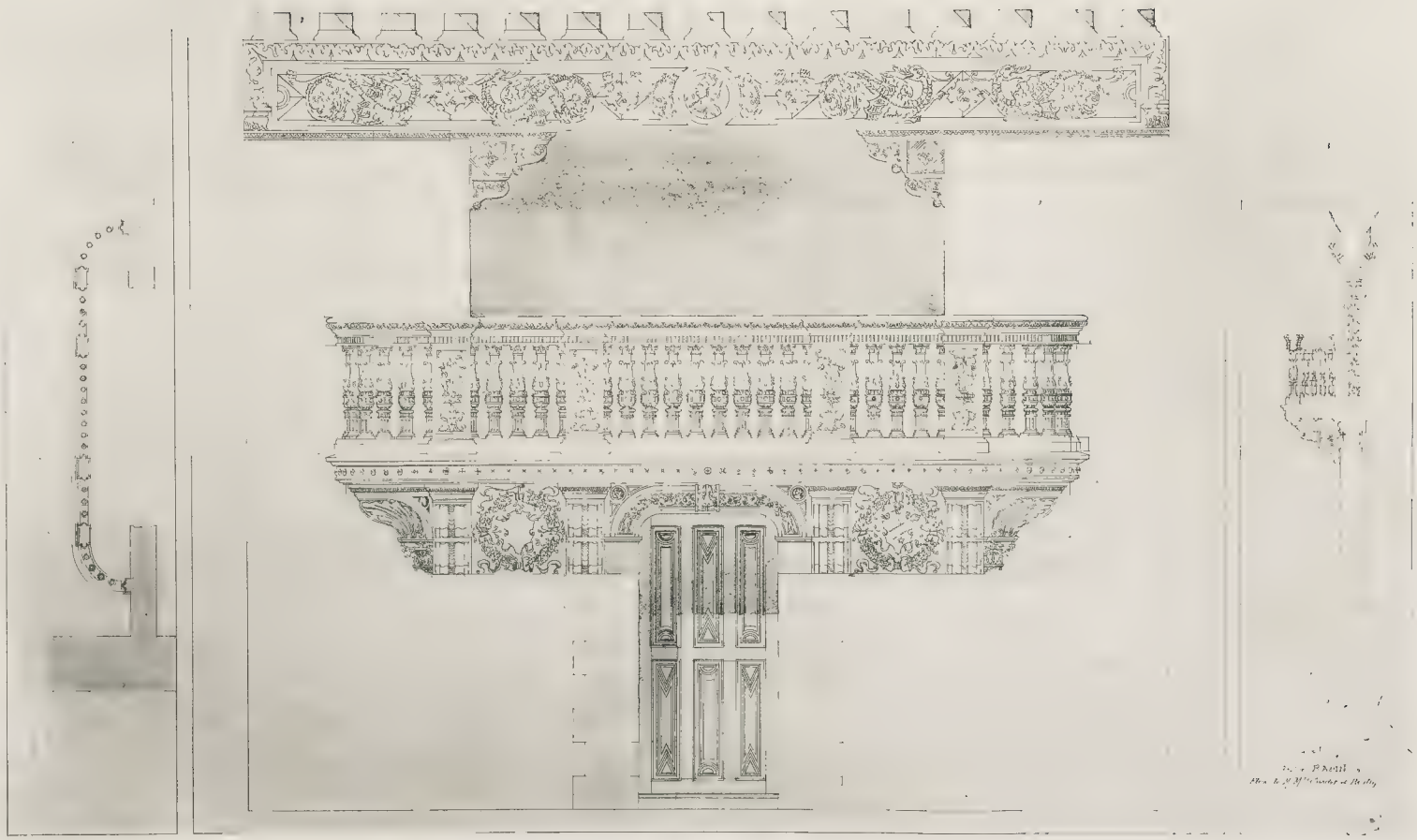

Gaston RAPIN, Elève de MM. GUADET et PAULIN.- Une Tribune

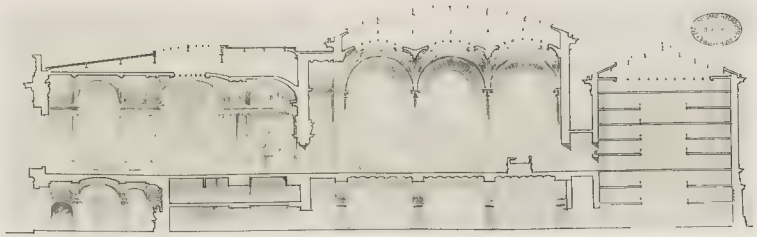

A. Guérin, Éditeur, Faubourg Saint-Martin, 170, Paris

P. GUADET, Élève de MM. GUADET et PAULIN.- Une Bibliothèque - 1ère médaille (concours paru dans le 1er volume.

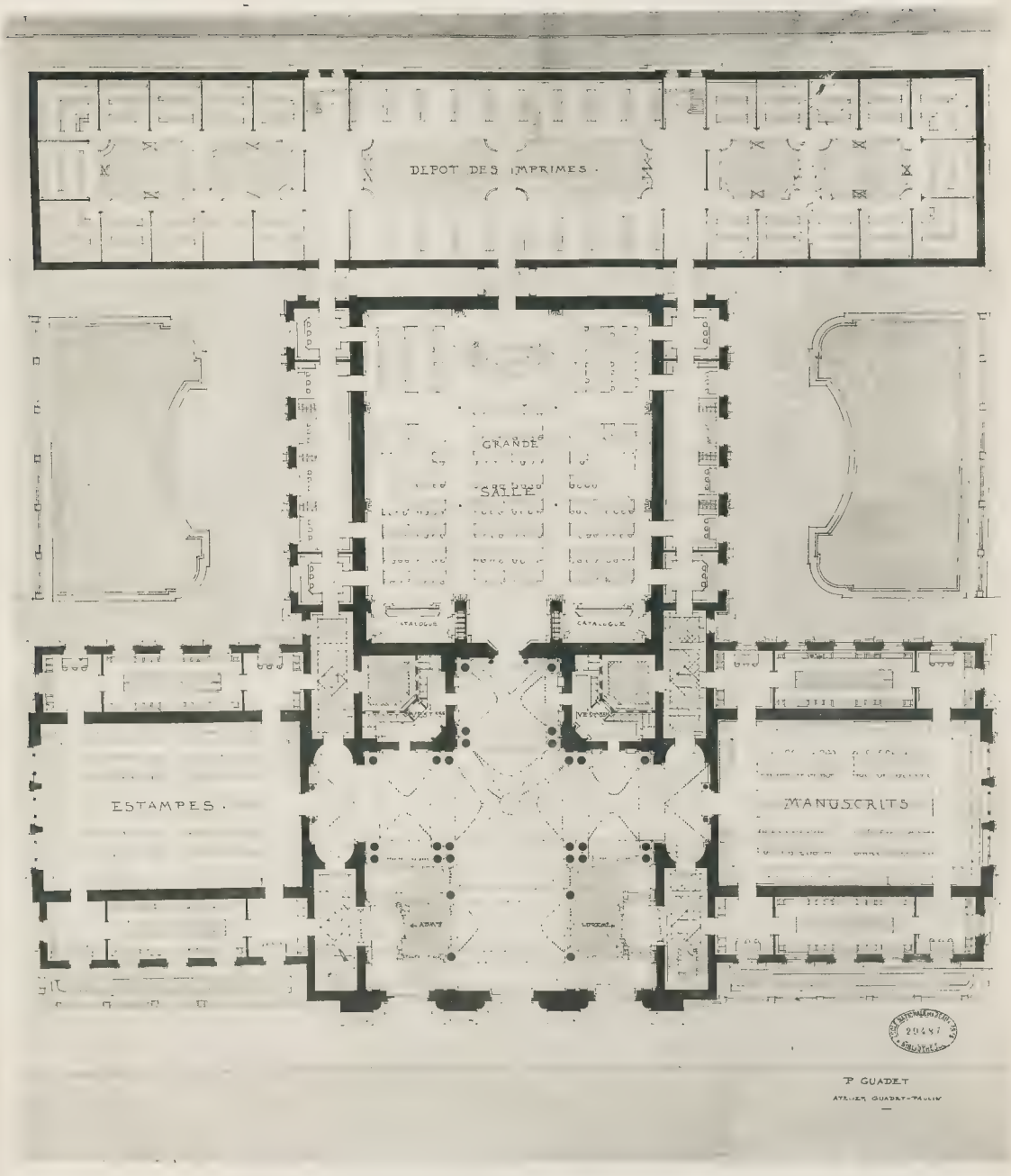

AR. GUÉRINET Éditeur Faubourg Saint Martin 150 Paris

P. GUADET, Élève de MM. GUADET et PAULIN.- Une Bibliothèque. - 1ère médaille.

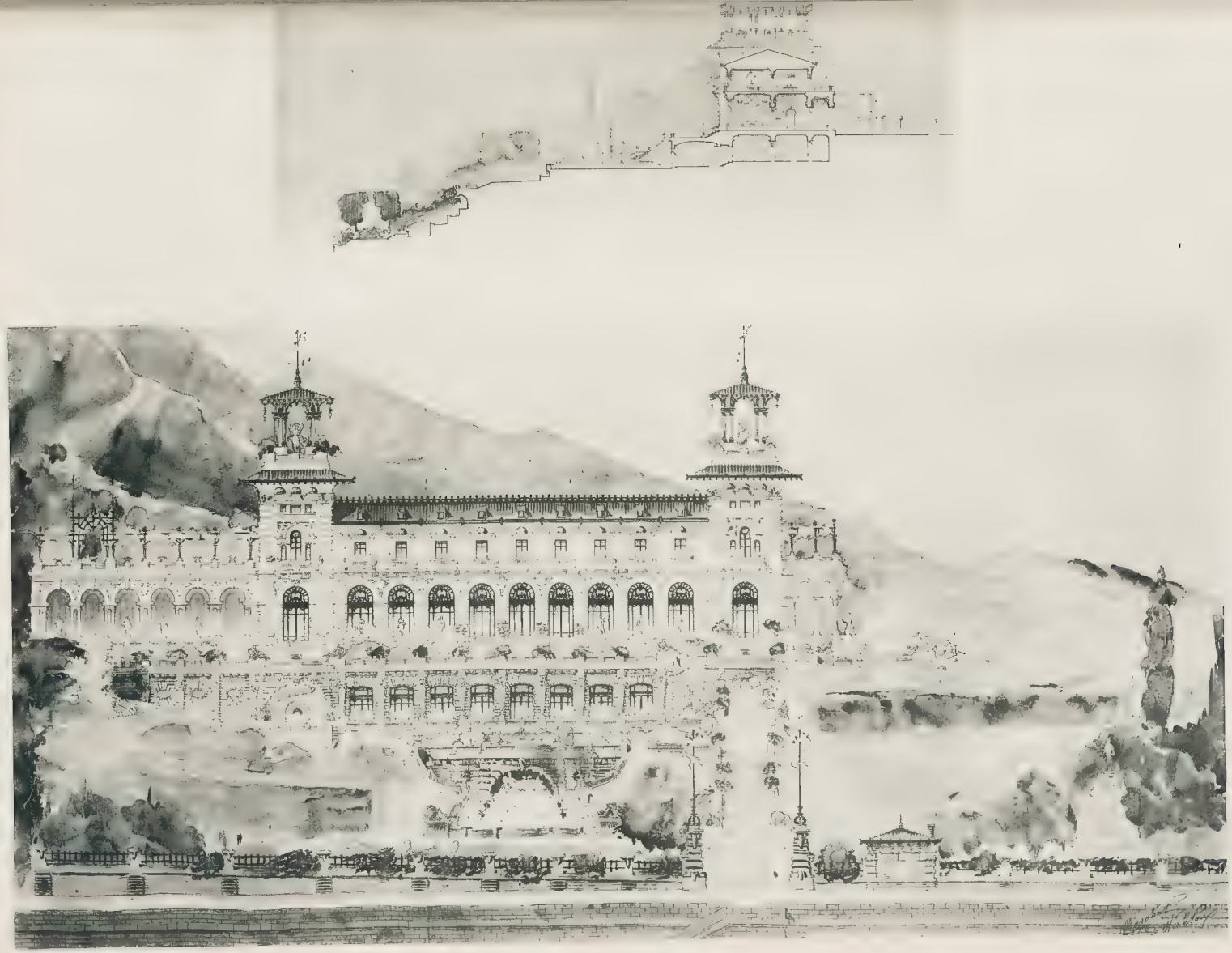

MARCHAL, Elève de M. LALOUX.- Un Restaurant au bord de la mer - 1ère médaille.

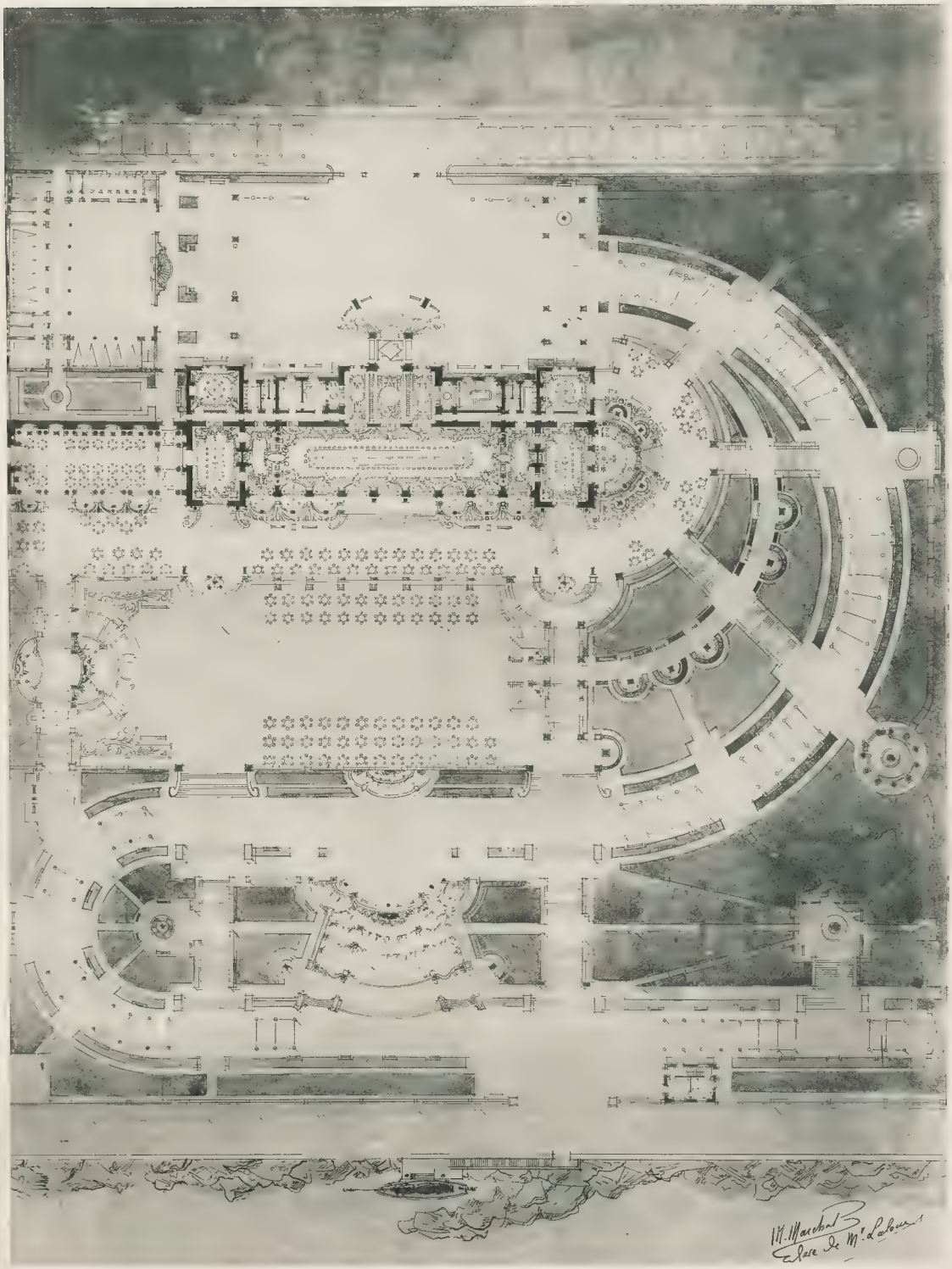

H. GUERINET Éditeur Faubourg Saint-Martin 140. Paris

MARCHAL, Élève de M. LALOUX.- Un Restaurant au bord de la Mer - 1ère médaille.

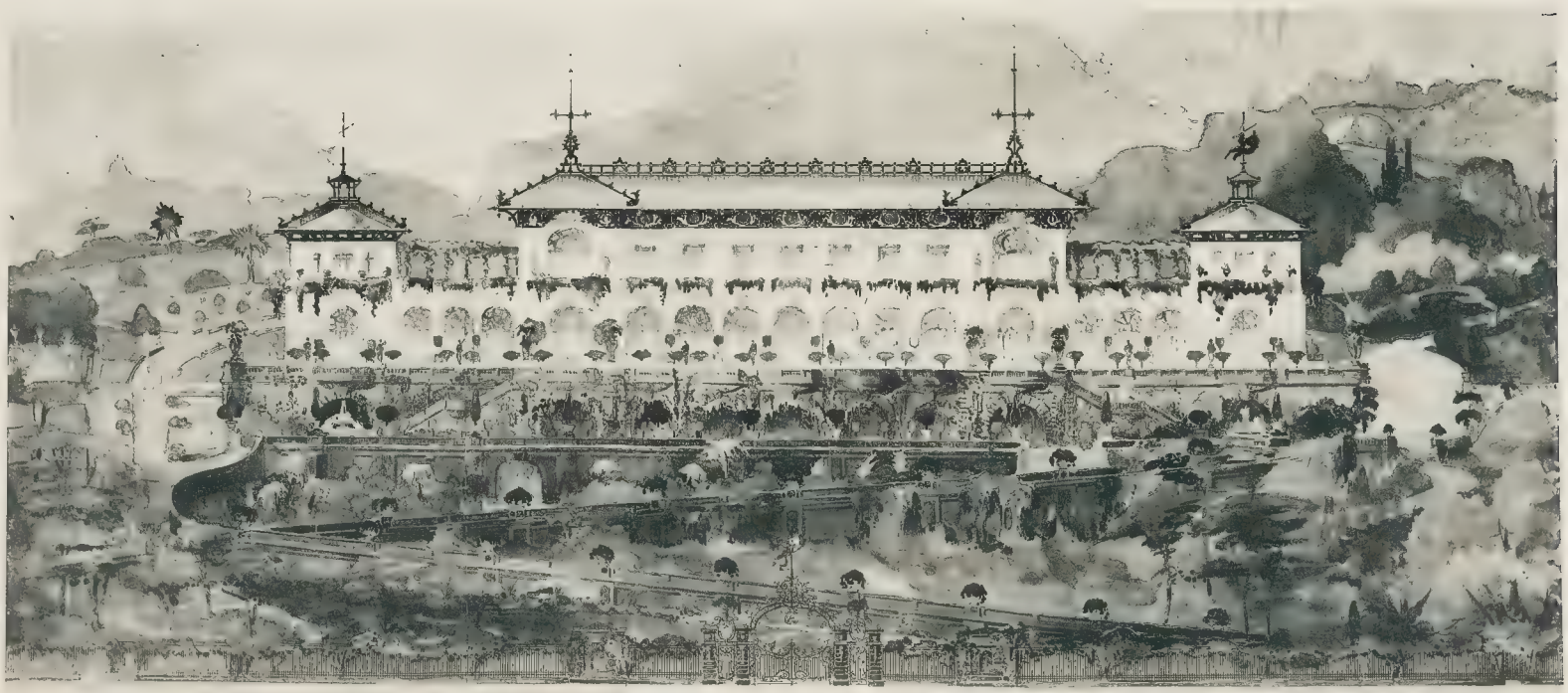

CANDLER, Élève de M. DEGLANE.- Un Restaurant au bord de la Mer - 1ère médaille.

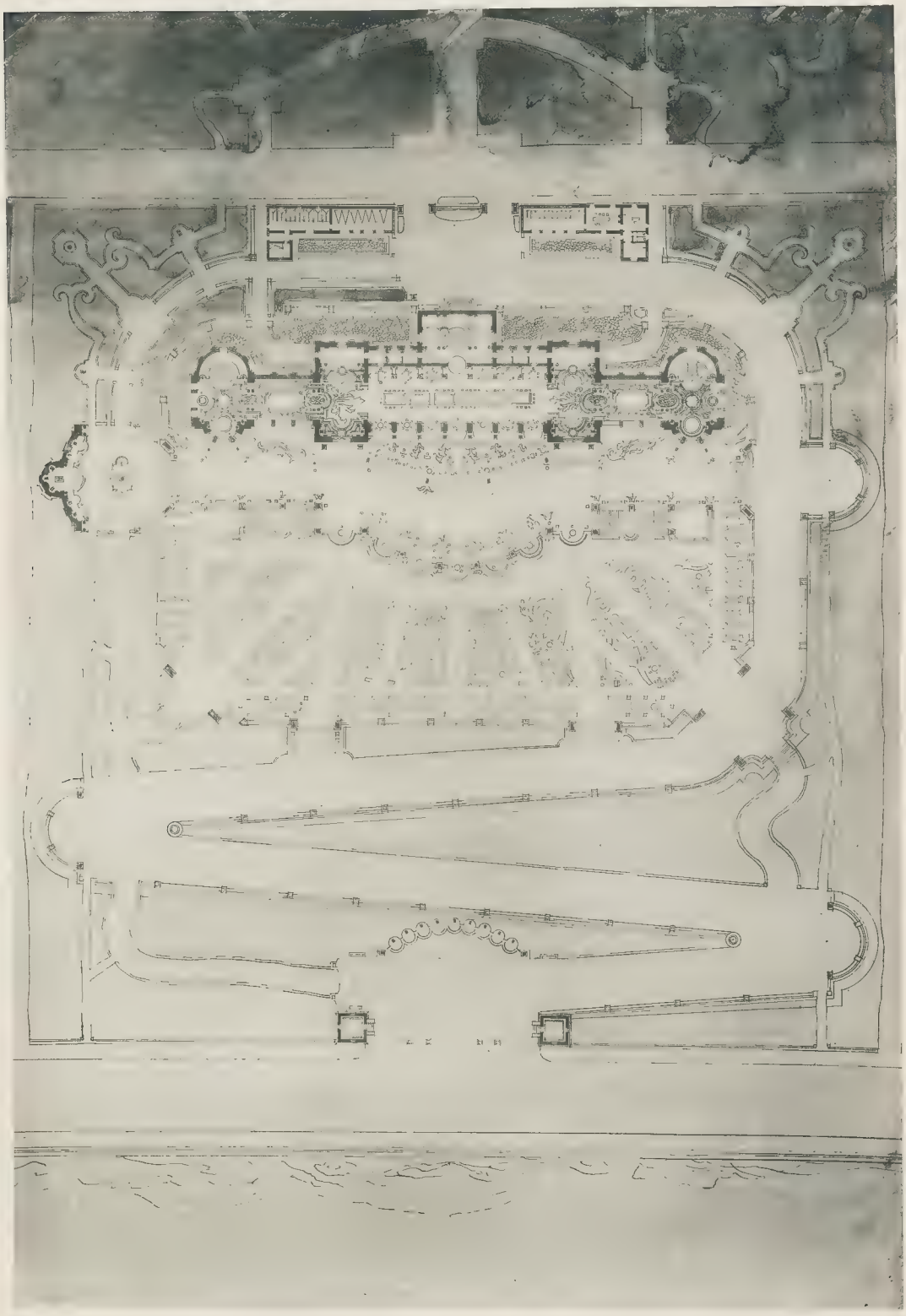

AR. GUERINET, Éditeur, Faubourg Saint-Martin, 140, Paris

CANDLER, Élève de M. DEGLANE.- Un Restaurant au bord de la Mer - 1ère médaille.

H. PROST. Élève de M. LAMBERT.- Un Restaurant au bord de la Mer.

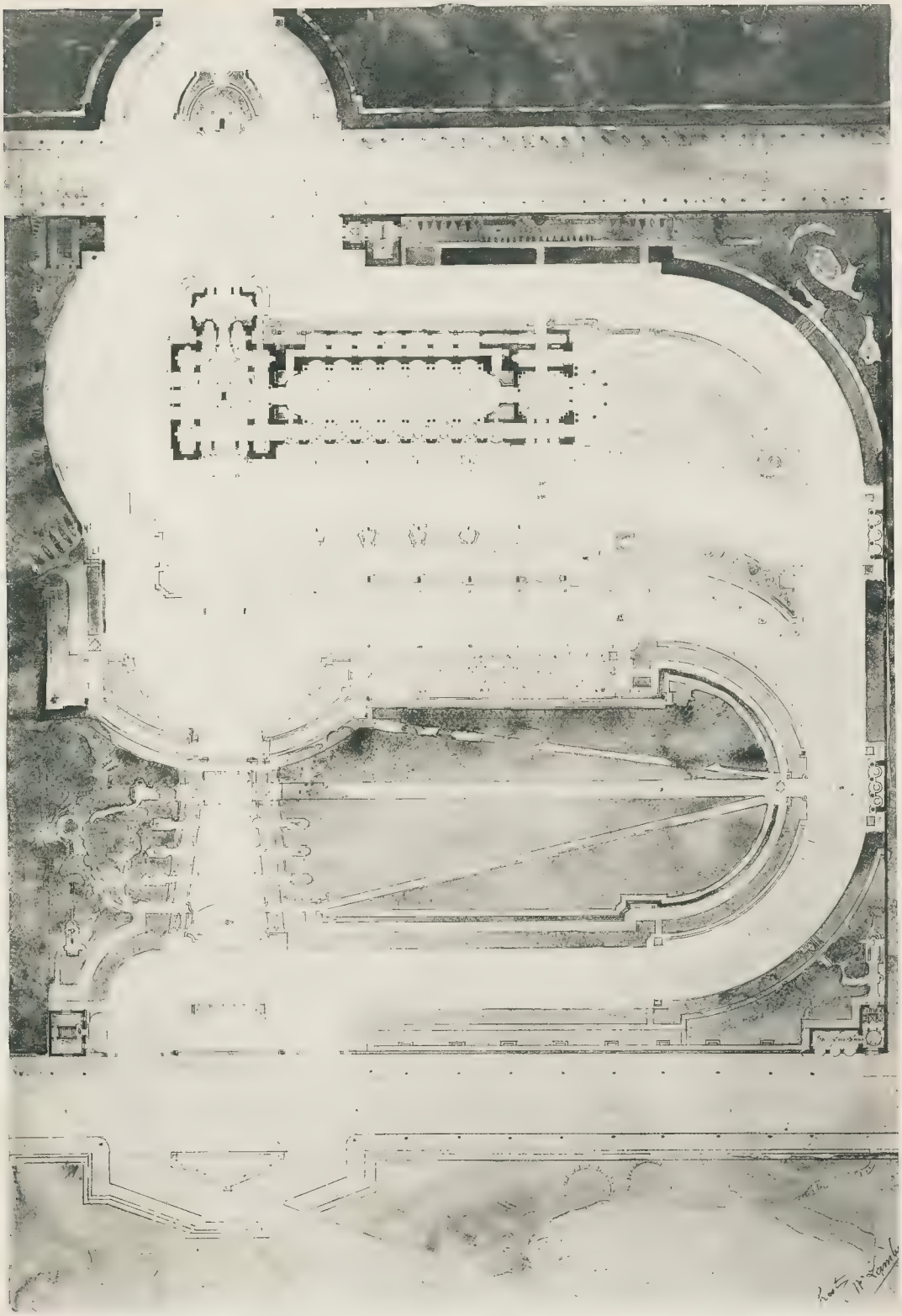

Ad. GUERINET Éditeur Faubourg Saint Martin, 174, Paris

H. PROST, Élève de M. LAMBERT.- Un Restaurant au bord de la Mer - 1ère médaille.

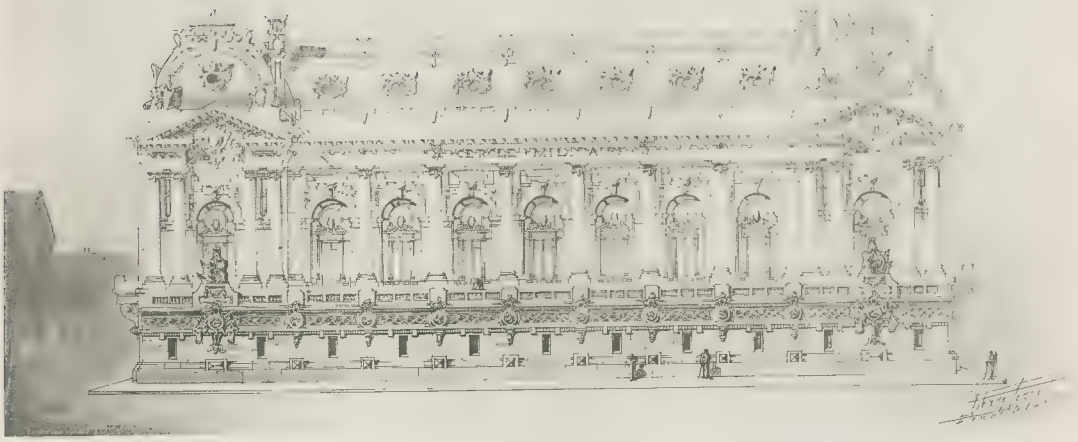

REZ DE CHAUSSÉE

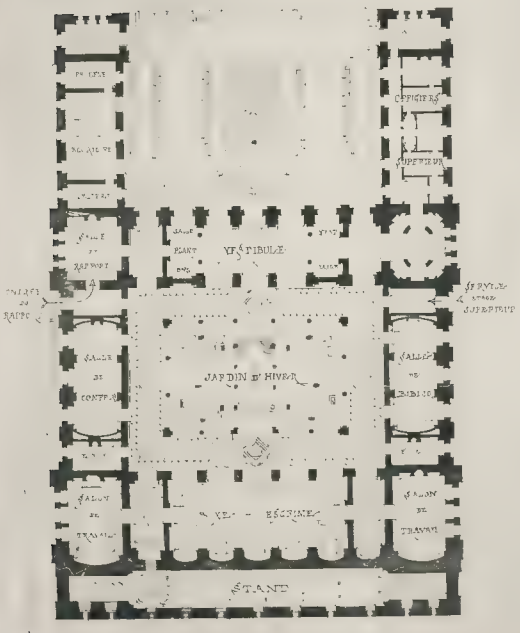

1er ETAGE

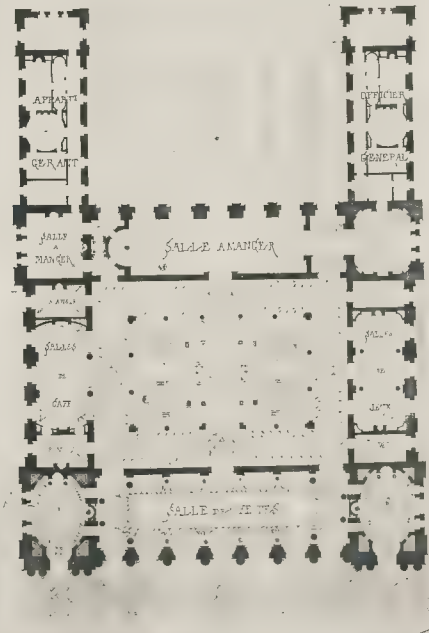

Pierre FERRET. Elève de M. PASCAL.- Un cercle militaire

GREENLEY, Elève de M. LALOUX.- Une Tribune.

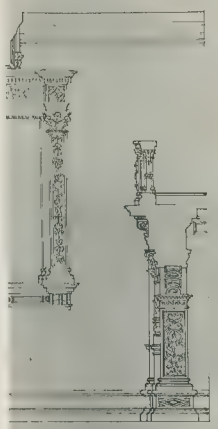

COUPE

FAÇADE

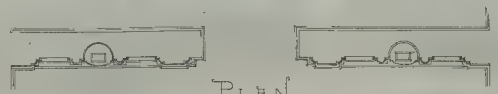

PLAN

ARCHEOLOGIE

UNE TRIBUNE
DANS UNE
SALLE DE FÊTES

CAMILLE ROBIDA
ELEVE DE Mr PASCAL.

AR. GUERINET Editeur Faubourg Saint-Martin 169 Paris

Camille ROBIDA, Elève de M. PASCAL.- Une Tribune

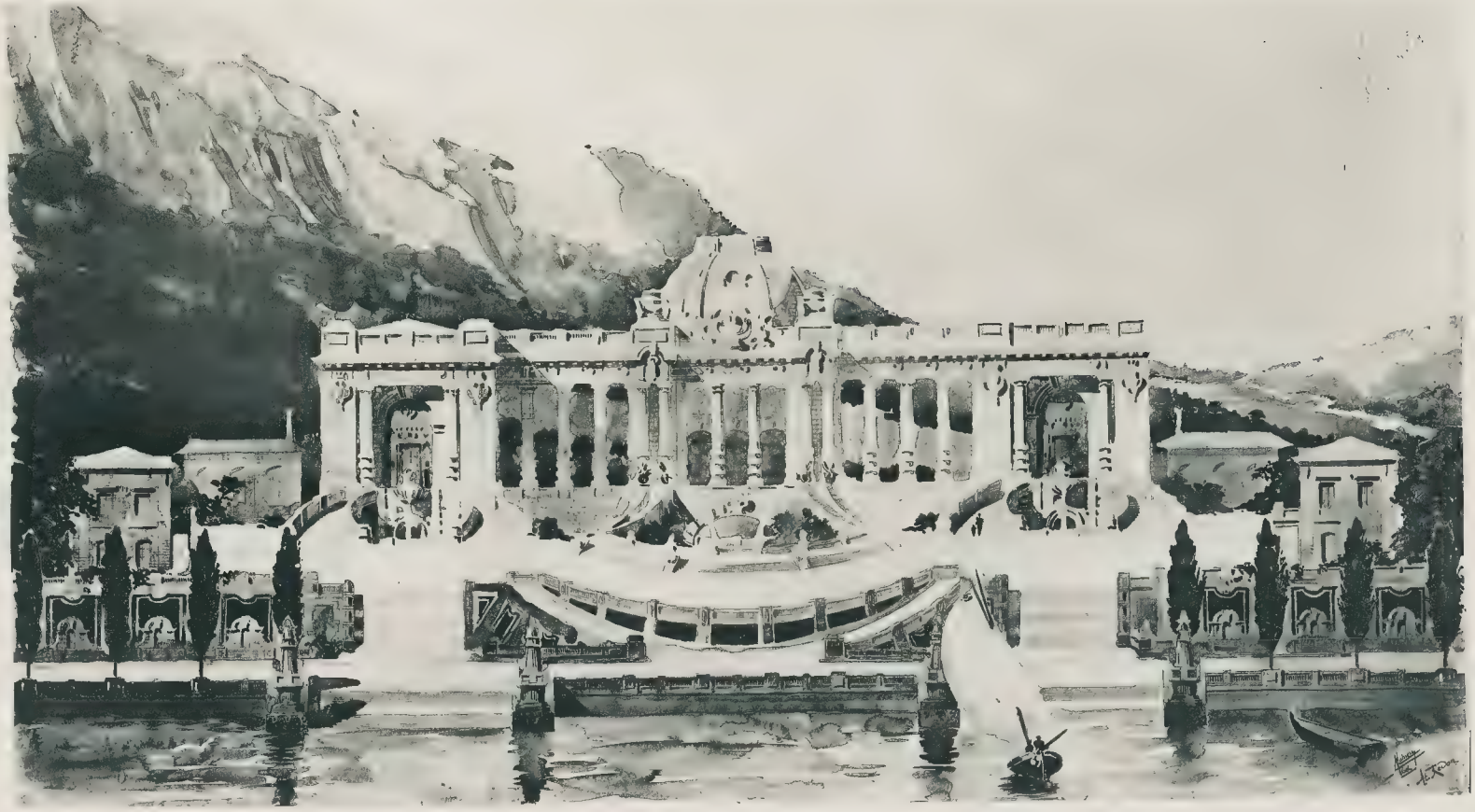

AR. GUÉRINET Éditeur Faubourg Saint-Martin 150 Paris

MAHIEU, Elève de M. REDON.- Un Aquarium

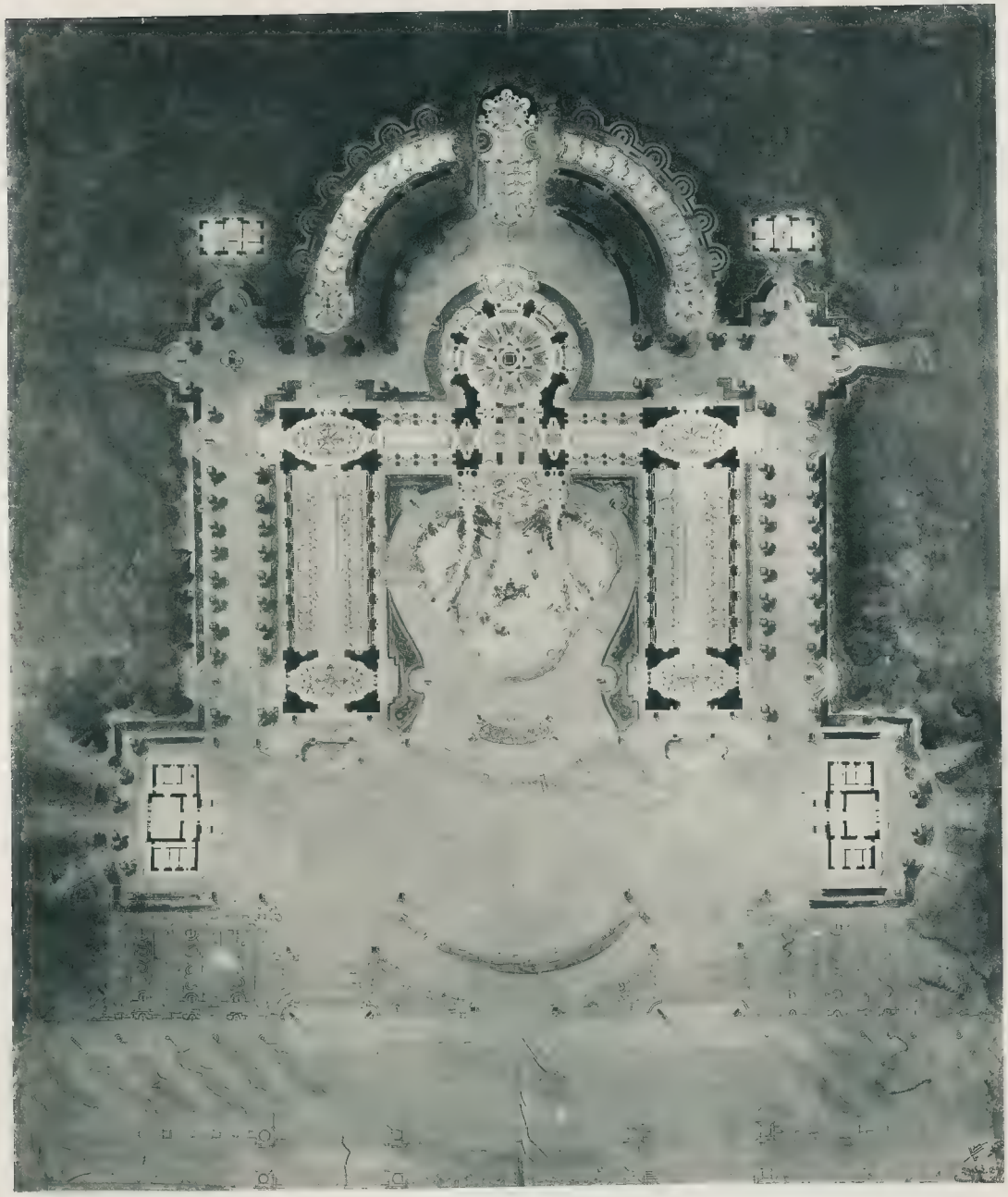

H. GUERINET, Éditeur, Faubourg Saint Martin 150, Paris

MAHIEU, Elève de M. REDON.- Un Aquarium

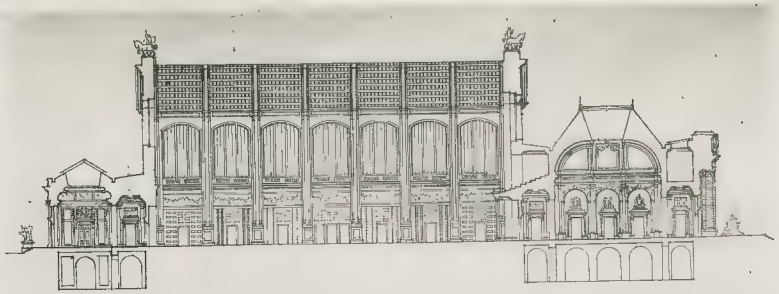

Ve GUERINET Editeur Faubourg Saint-Martin 140 Paris

MEYSSON, Elève de M. DEGLANE.- Un Gymnase

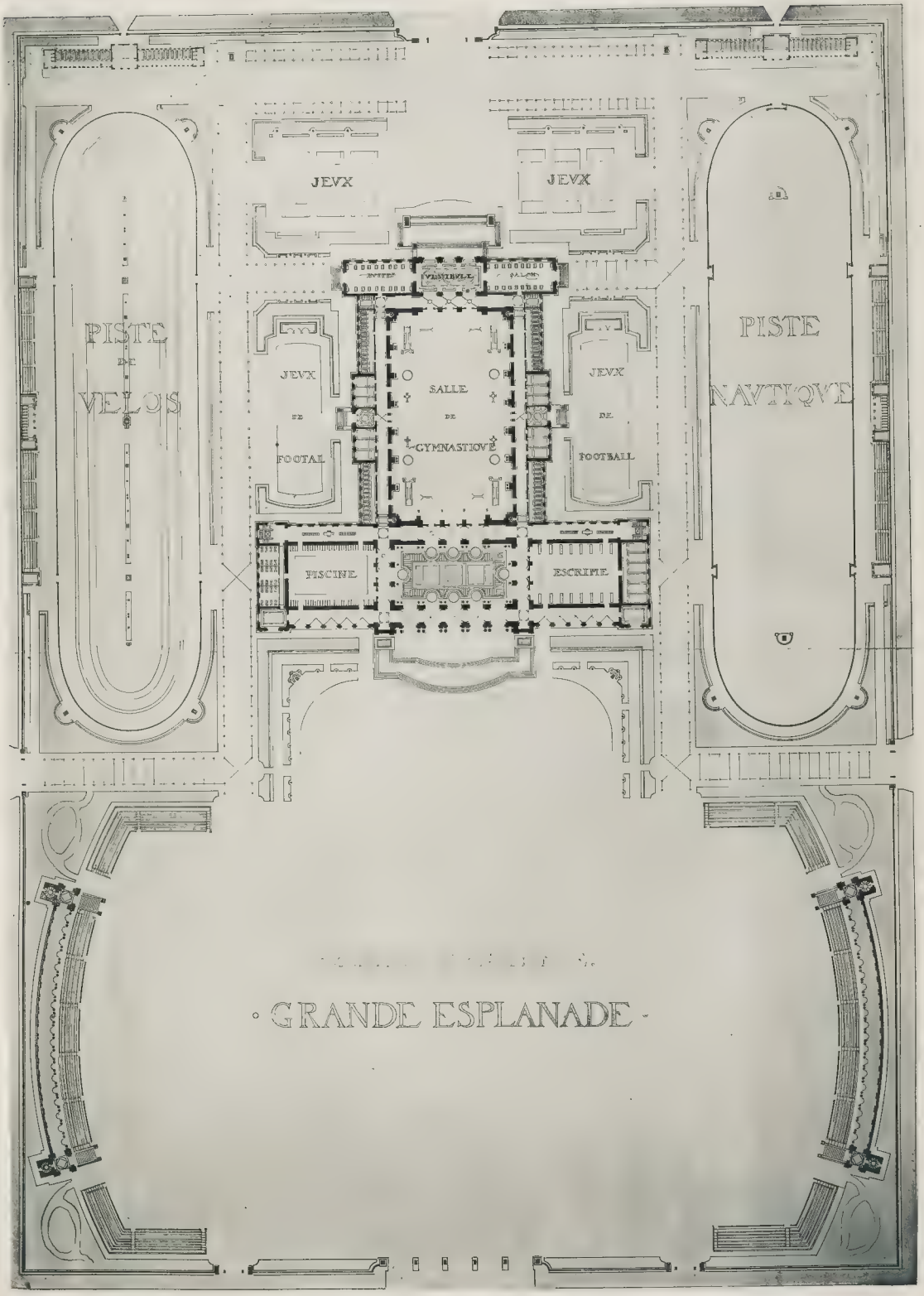

AB. GUERINET Editeur Faubourg Saint-Martin, 140 Paris

MEYSSON, Élève de M. DEGLANE.- Un Gymnase

GREENLEY, Élève de M. LALOUX. - Un Gymnase.

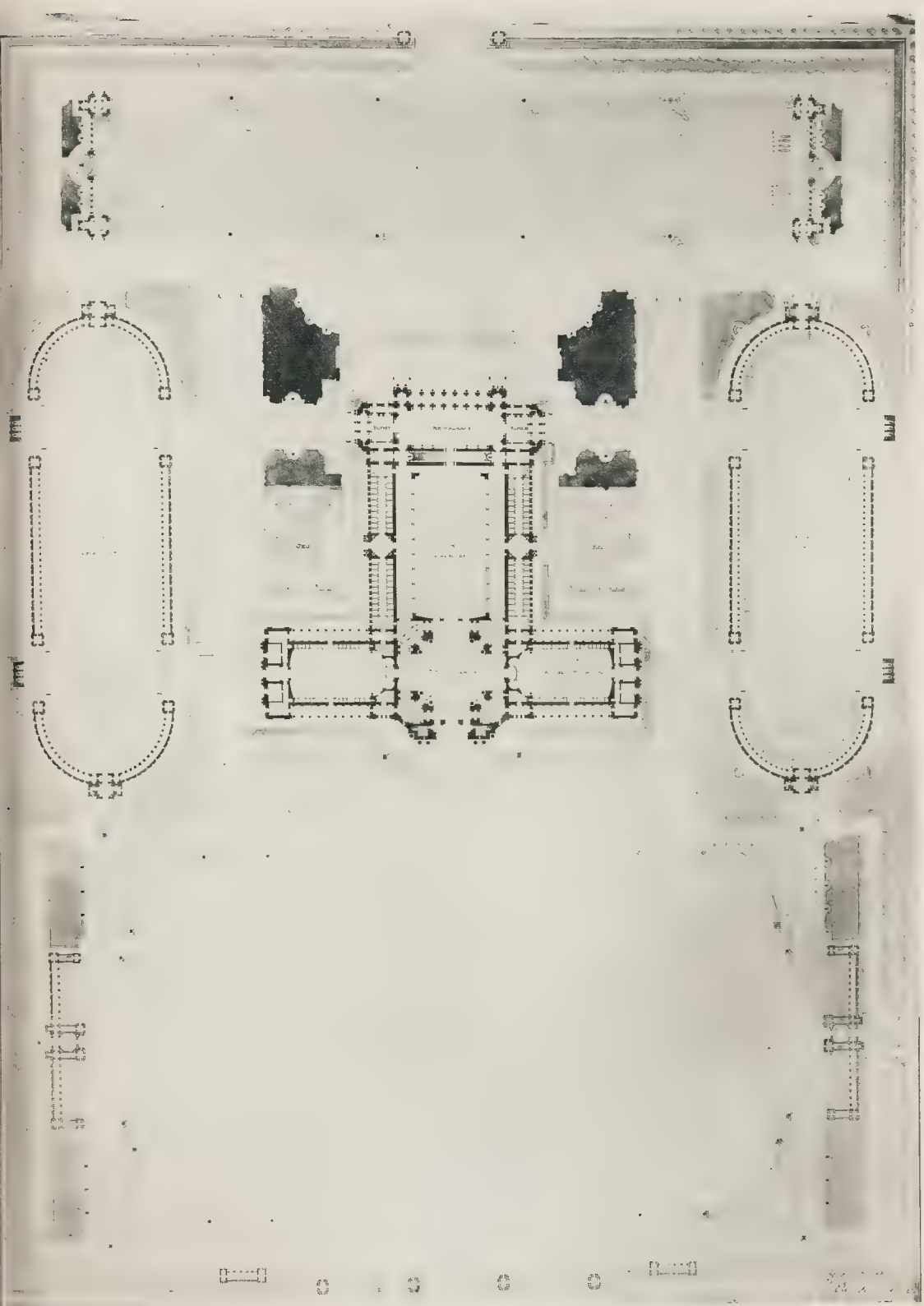

Aug. Guérinet, Editeur, 140, Rue St Martin, Paris

CRESNLEY, Elève de M. LALOUX. - Un Gymnase.

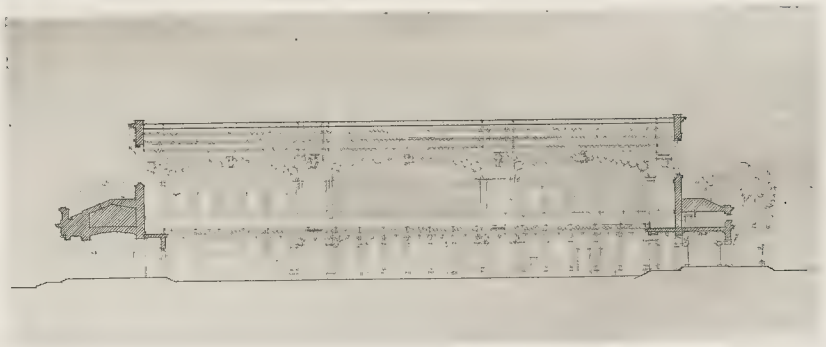

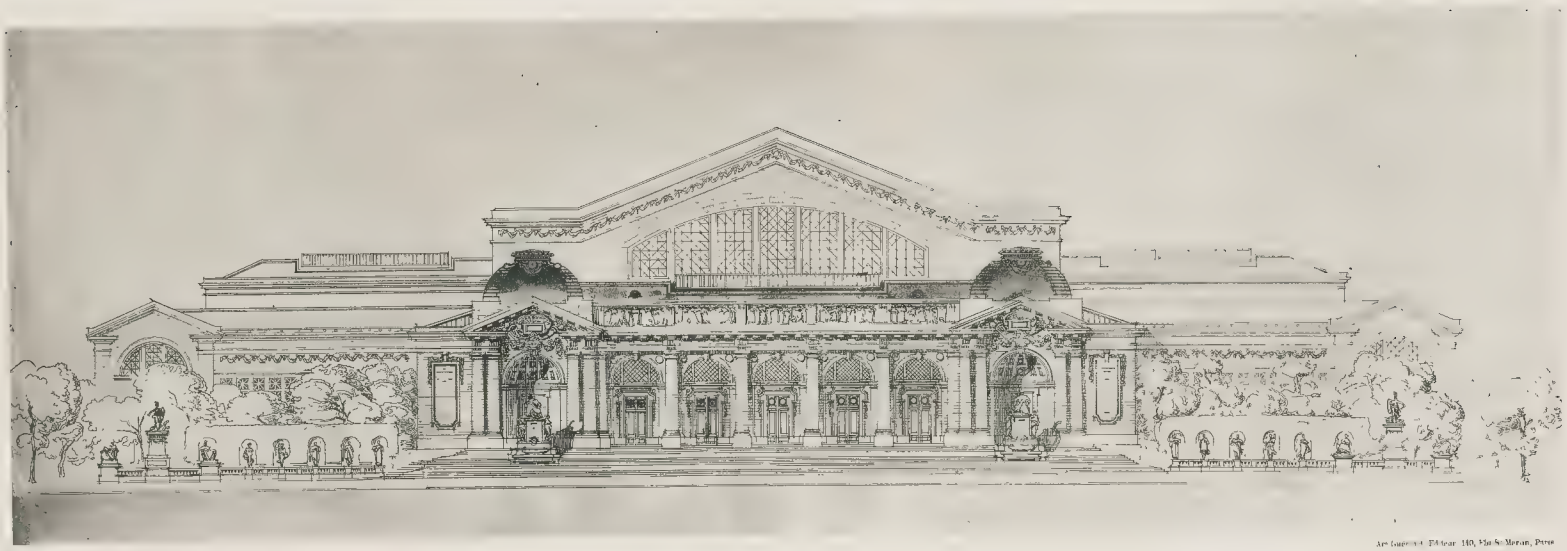

L. SUE, Élève de M. LALOUX. - Un Gymnase.

LES MÉDAILLES DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

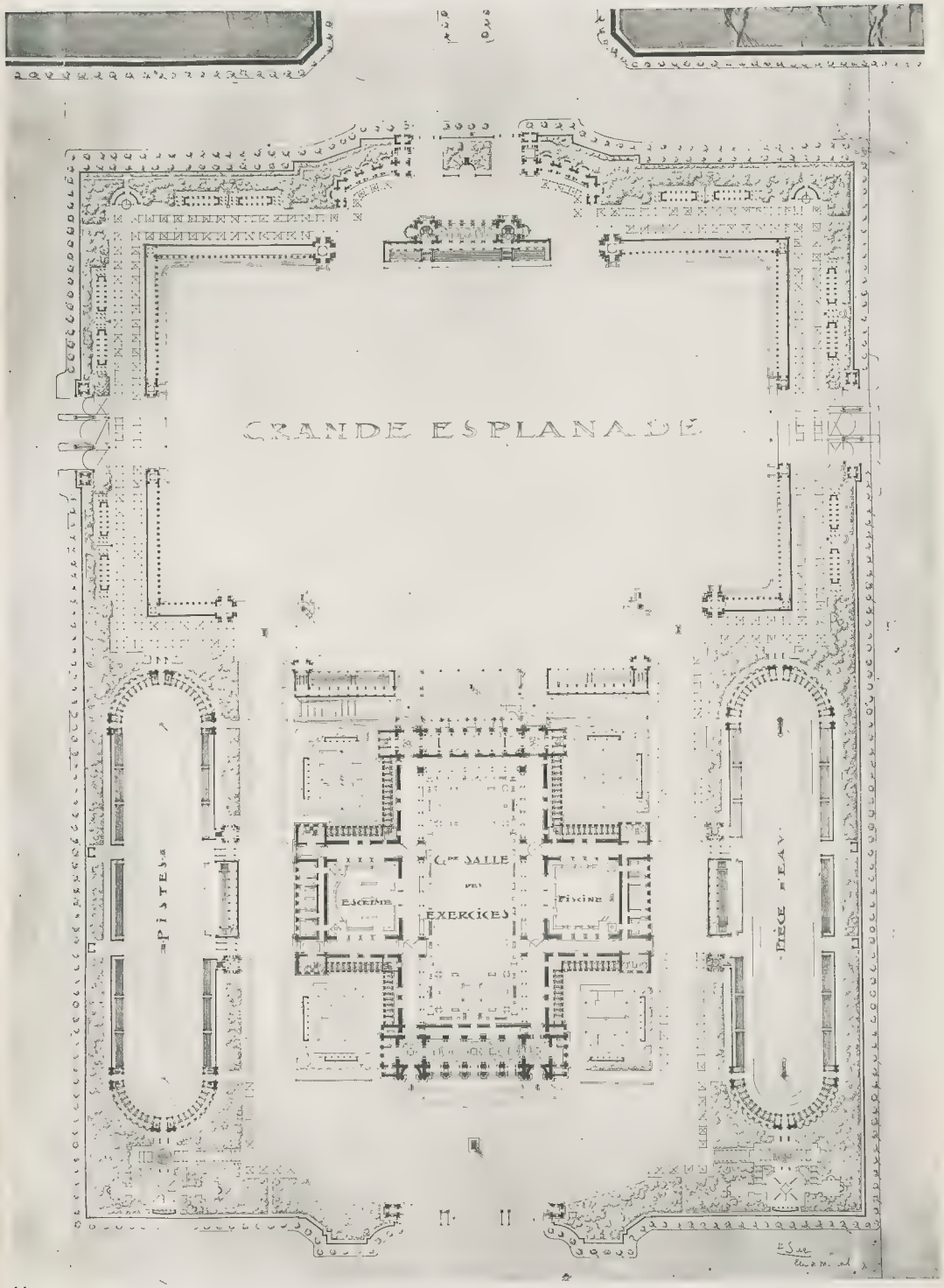

Héliotypie LE DELEY, 73, rue Claude-Bernard, Paris

Art Guérinet, Editeur, 140, Fbg St-Martin, Paris

L. SUE, Élève de M. LALOUX. - Un Gymnase.

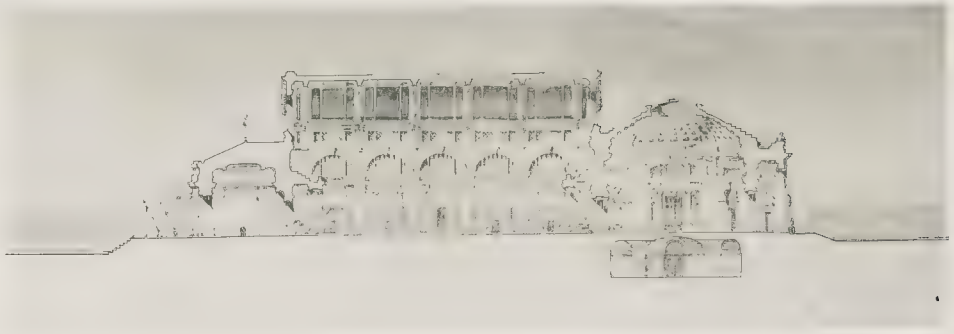

ALDRICH, Elève de MM. DAUMET et ESQUIÉ. - Un gymnase.

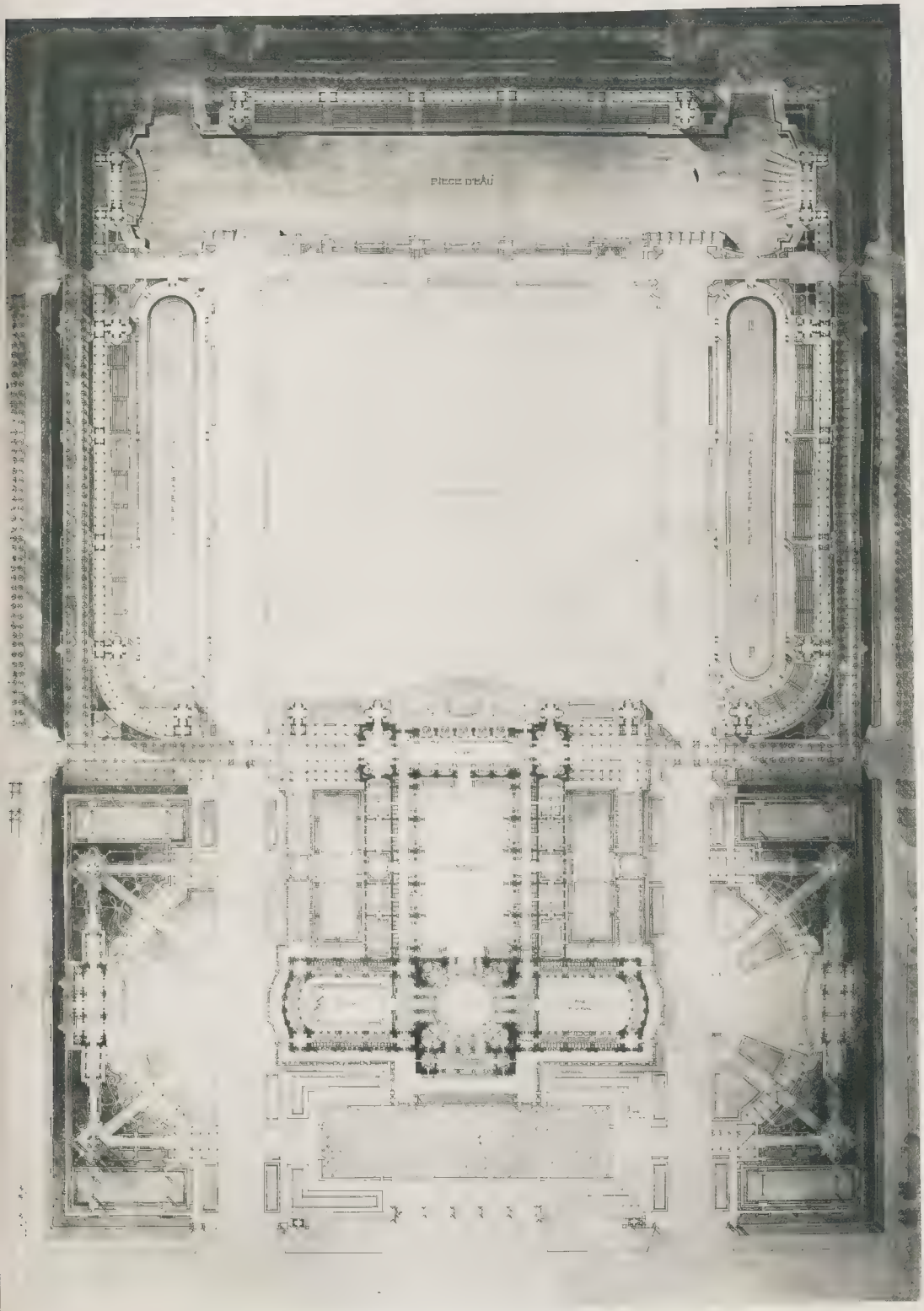

ALDRICH, Eleve de MM. DAUMET et ESQUIÉ. - Un gymnase.

Ch. GUERINET Editeur Faubourg Saint-Martin 150 Paris

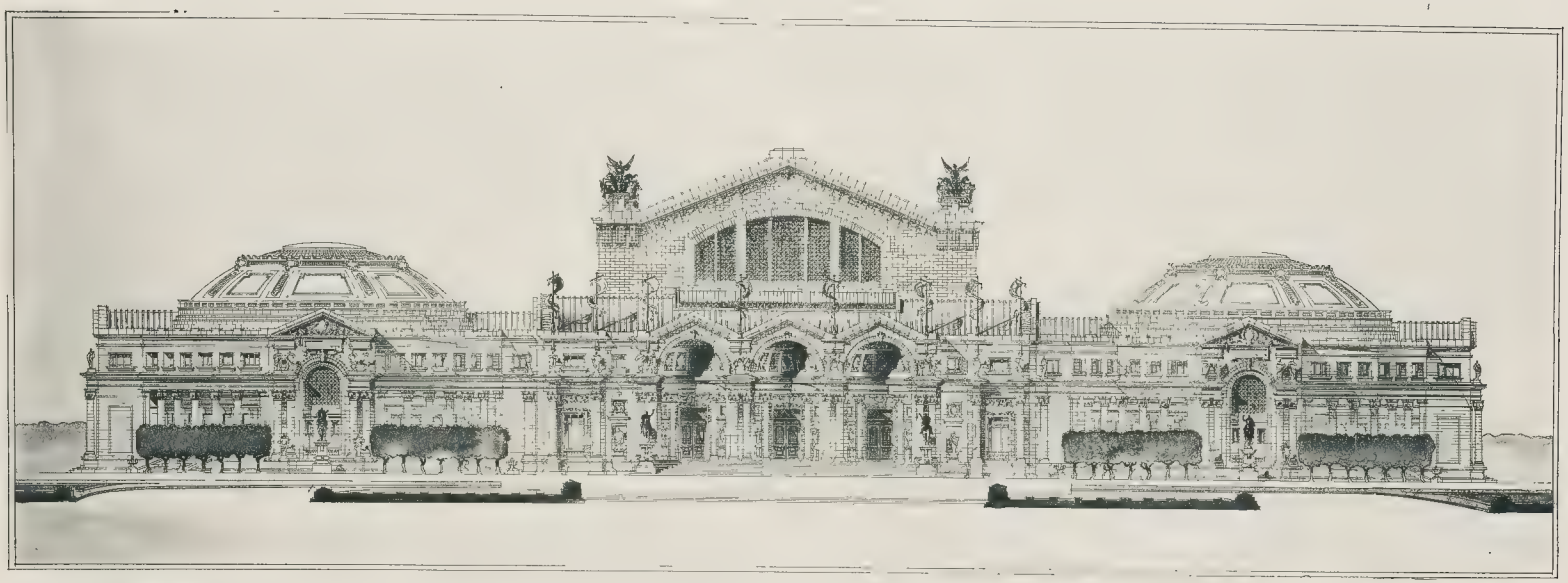

AR. GUERINET, Editeur Faubourg Saint-Martin 140, Paris

Paul DAVIS, élève de M. Pascal. — Un Gymnase.

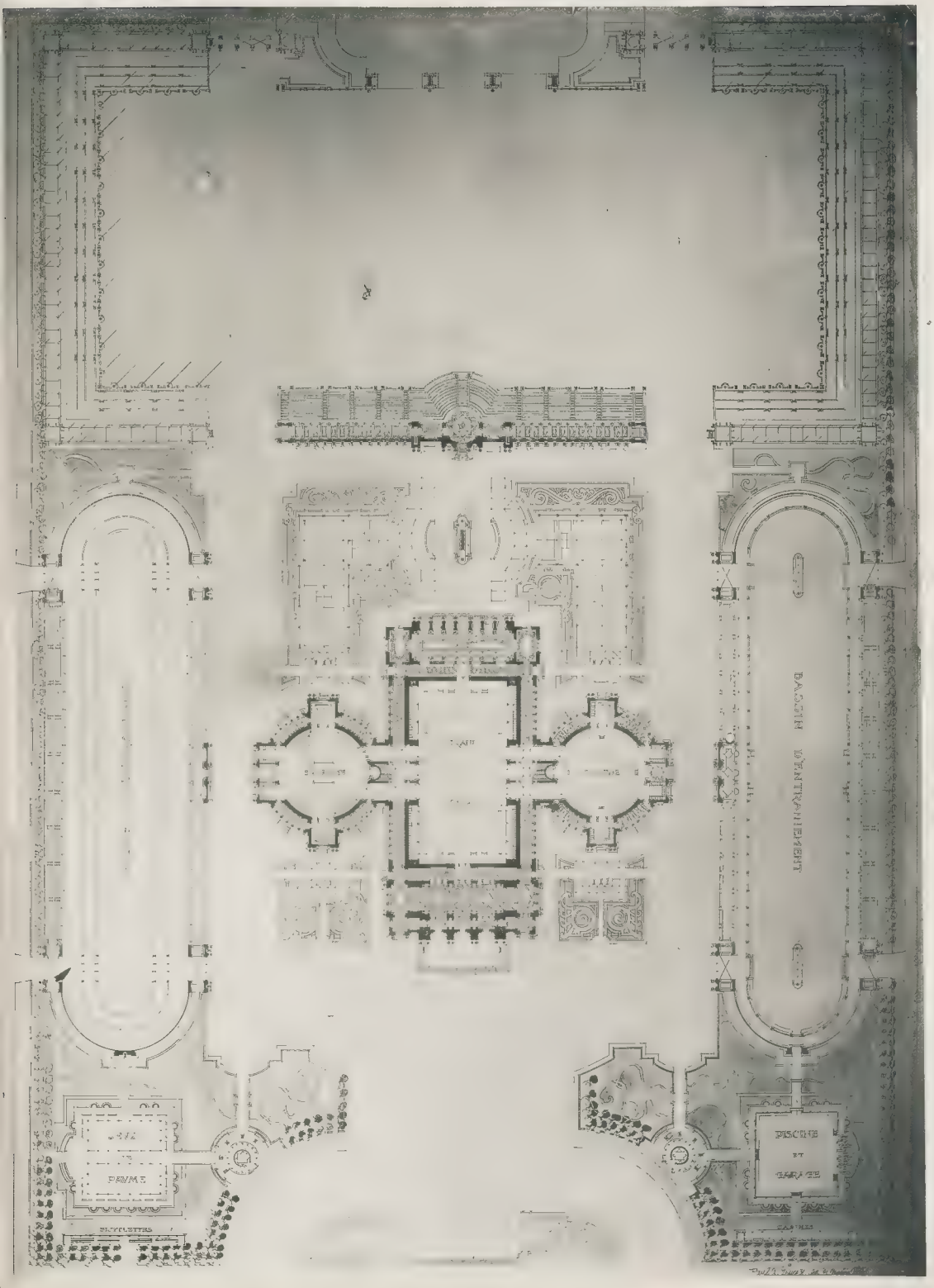

AD. GUERINET, Editeur, Faubourg Saint-Martin, 145, Paris

Paul DAVIS, élève de M. PASCAL. - Un gymnase.

Aré Guérine, Éditeur, 140, Fbt-St-Martin, Paris

TURIN, Élève de M. PAULIN. - Un Marché Public.

Coupe

Transversale.

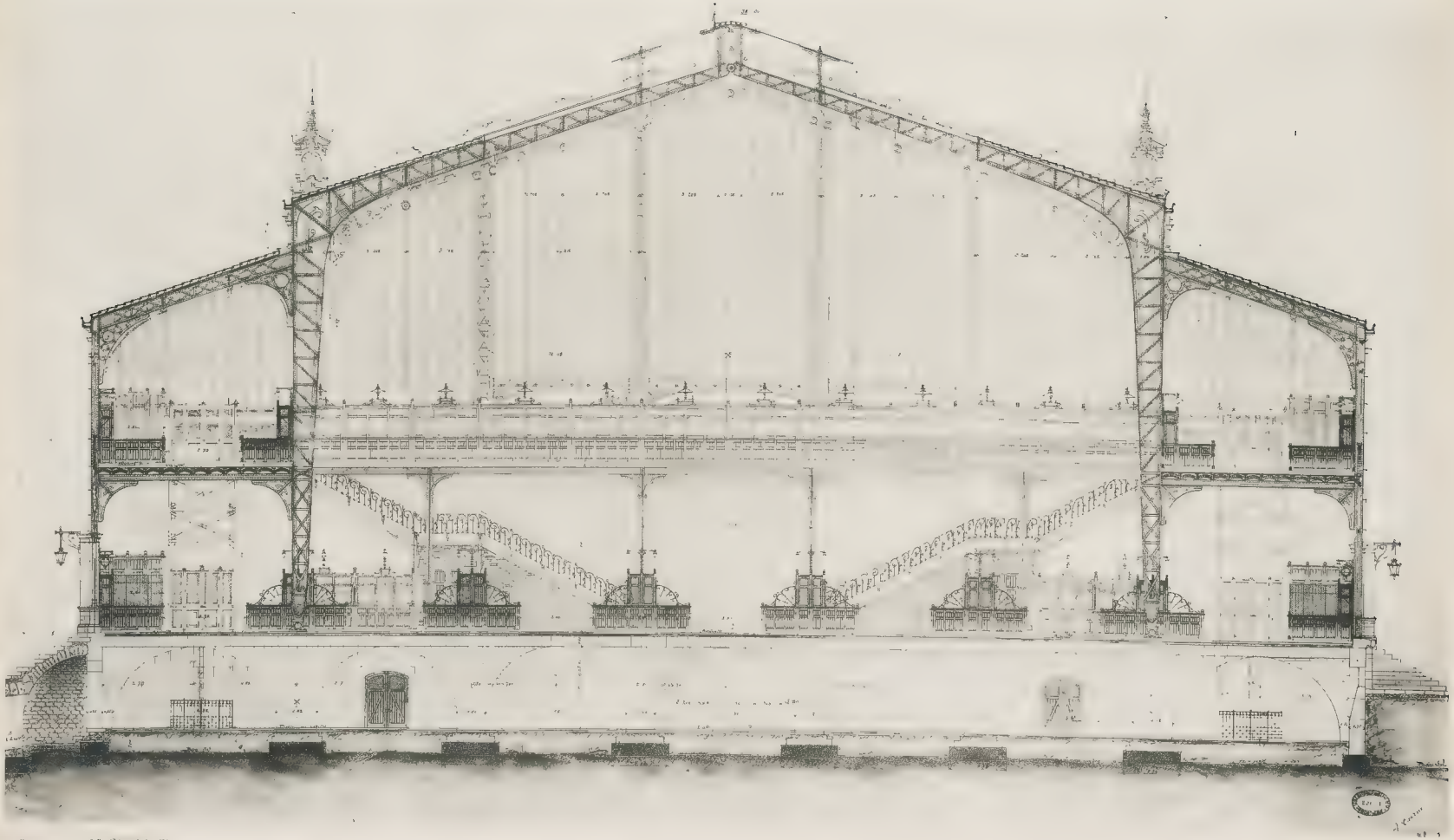

Art Gaérinet, Editeur, 140, Rue St-Martin, Paris

TURIN, Élève de M. PAULIN. - Un Marché Public.

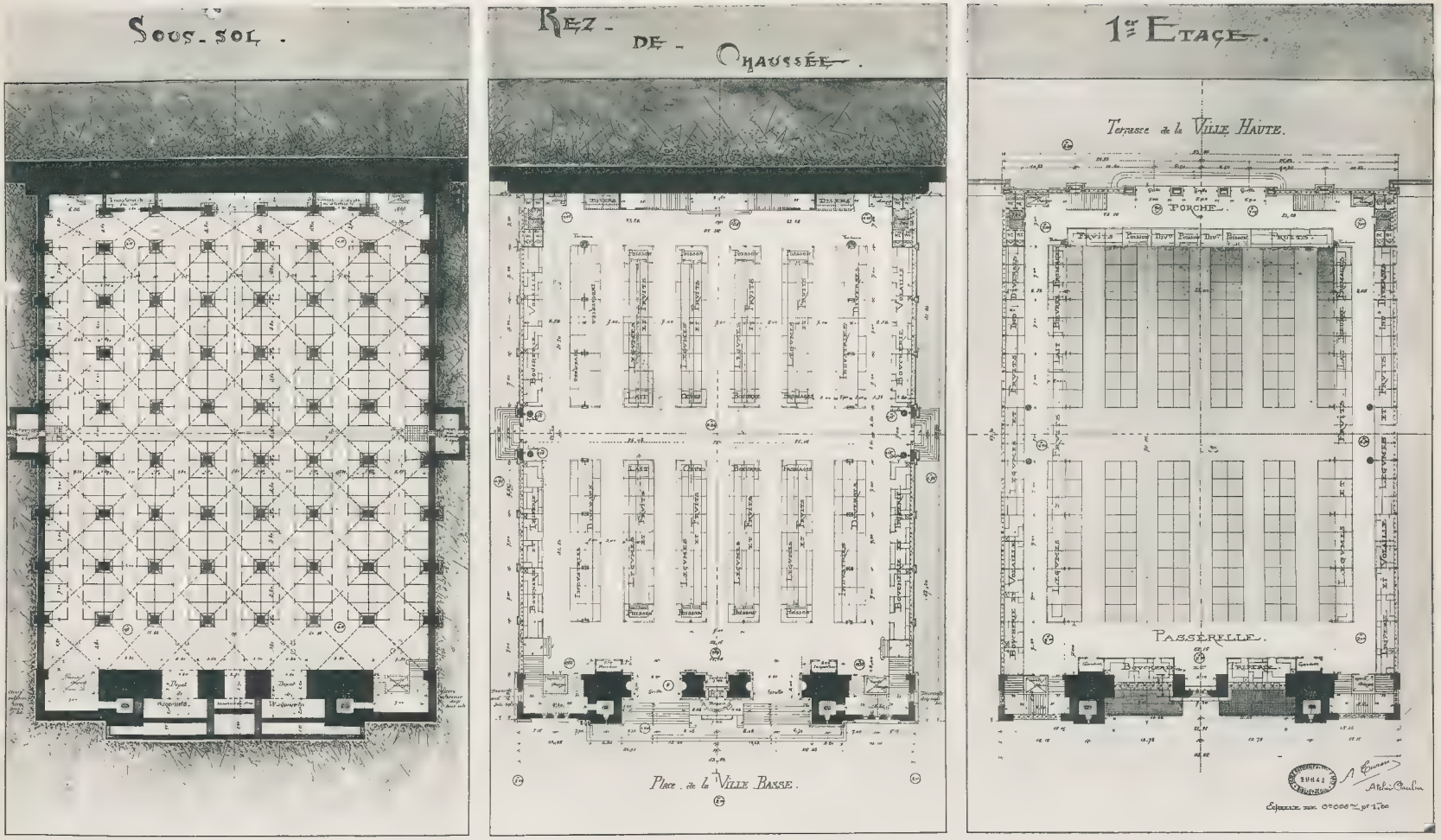

TURIN, Élève de M. PAULIN. - Un Marché Public.

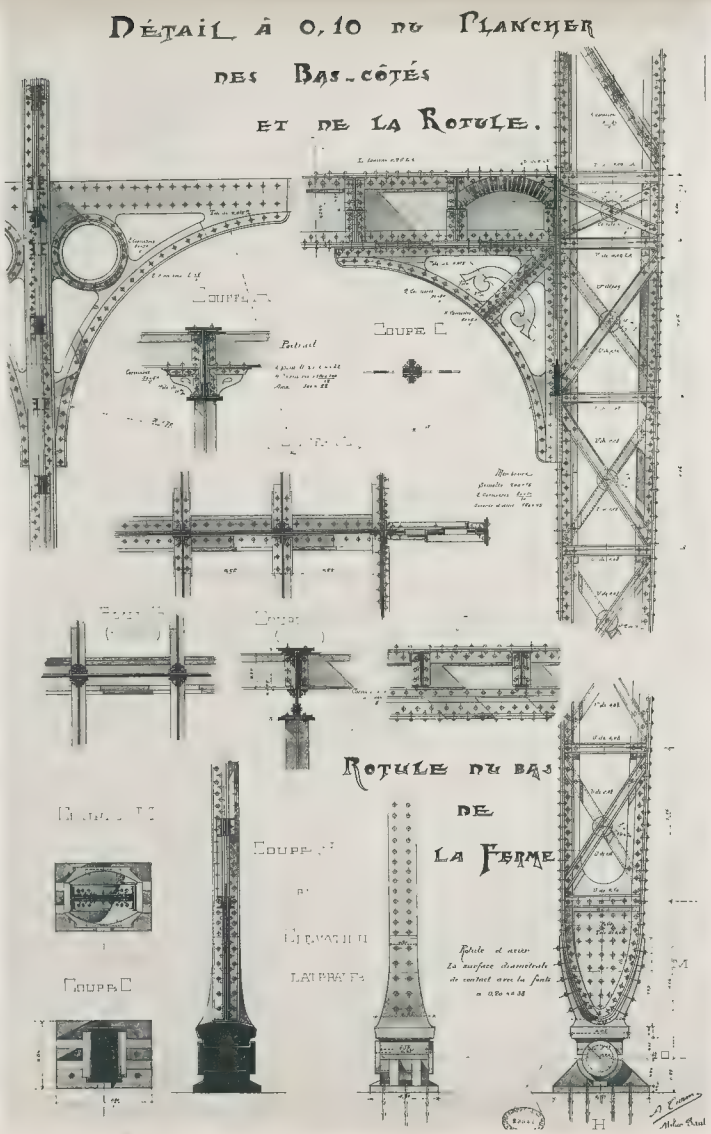

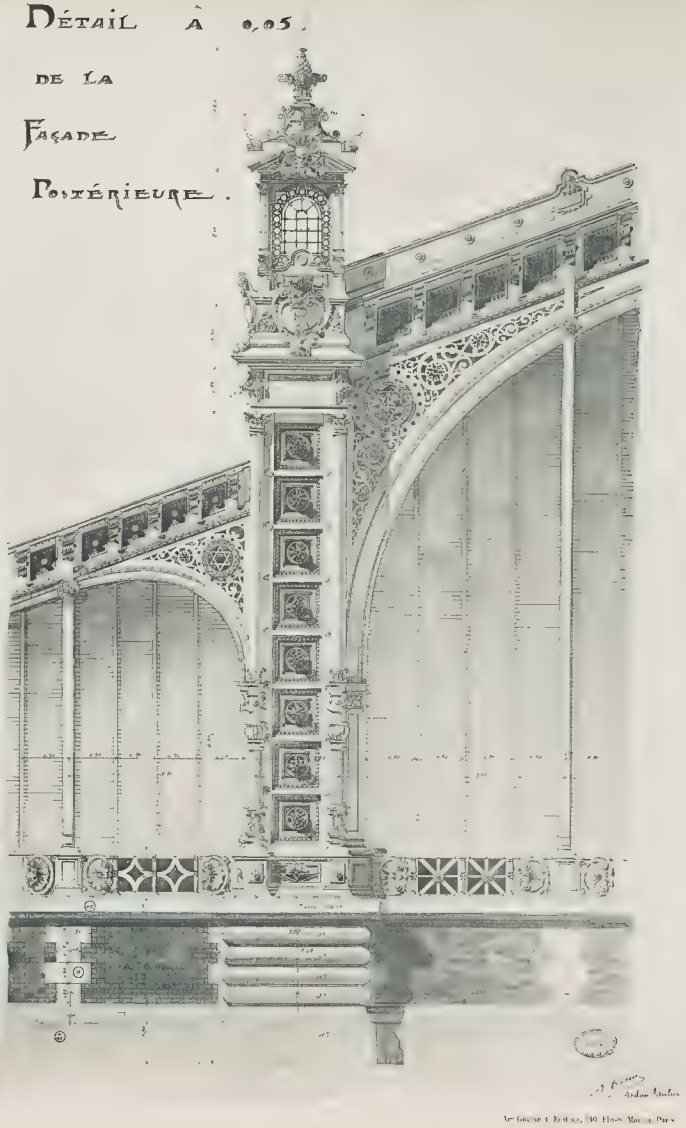

TURIN, Élève de M. PAULIN. - Un Marché Public.

Paul LEBRET, Élève de MM. GUADET et PAULIN. - Un Embarcadère de Chemin de Fer Funiculaire.

FERDINAND, Élève de MM. GUADET et PAULIN. - Un Embarcadère de Chemin de Fer Funiculaire.

LES MÉDAILLES DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

G. GUIARD, Élève de M. REDON. - Un Embarcadère de Chemin de Fer Funiculaire.

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-AR CONCOURS D'ÉMULAT

Gaston RAPIN. Elève de MM. GUADET et PAULIN. - Un Embarcadere de Chemin de Fer Funiculaire.

Héliotypie J. DELEY [illegible] rue Claude-Bernard Paris

Ar Guérinet, Éditeur 140, Fbg-St-Martin, Paris

LEBRET, Élève de MM. GUADET et PAULIN - Concours GODEBŒUF - Rrix et Première Médaille.

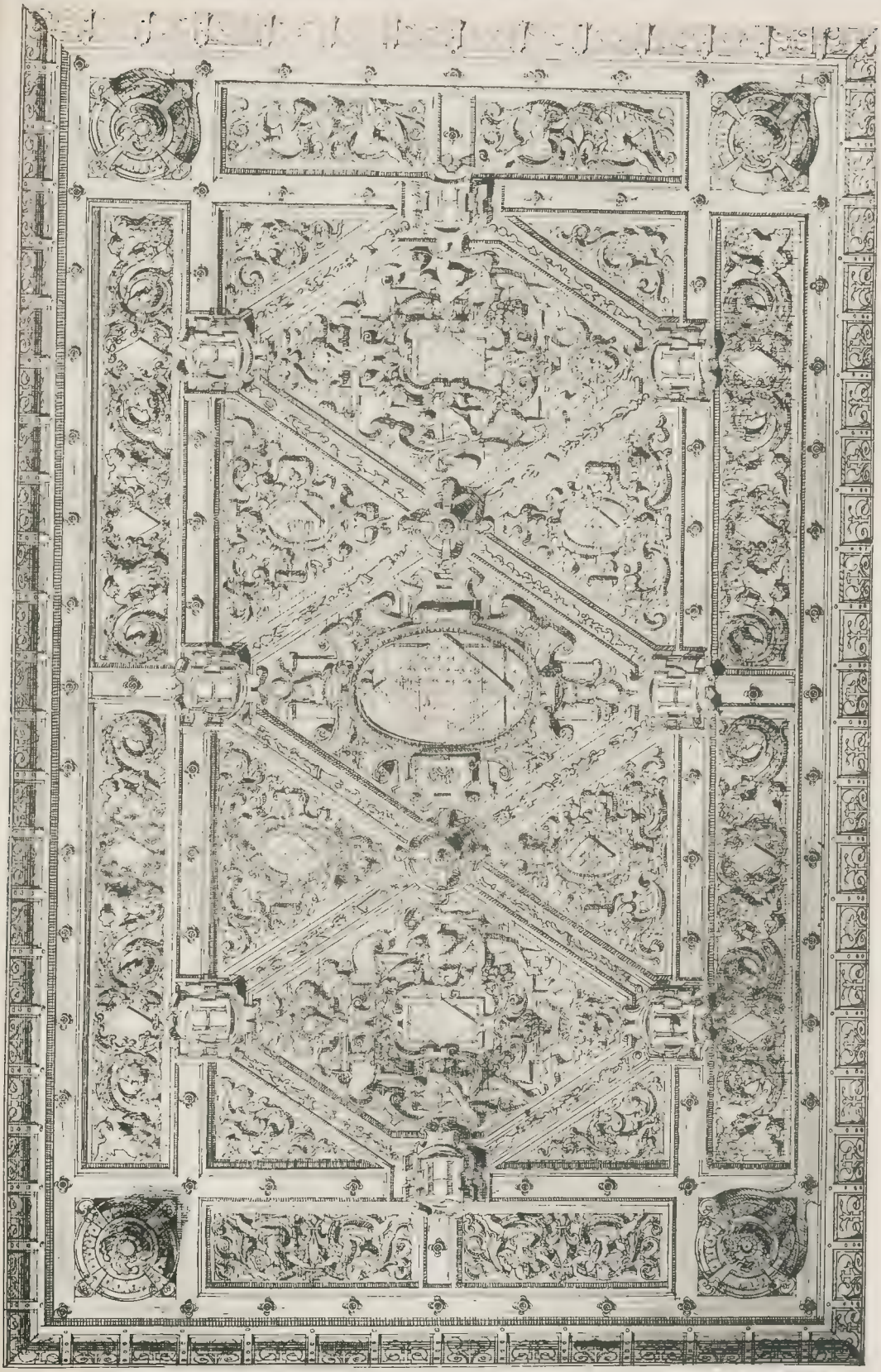

Héliotypie LE DELEY, 23, rue Claude-Lorrain, Paris.

Gilbert Éditeur, 36, rue St-Martin, Paris

HUILLARD. Elève de M. LALOUX - Concours GODEBŒUF - Première Médaille.

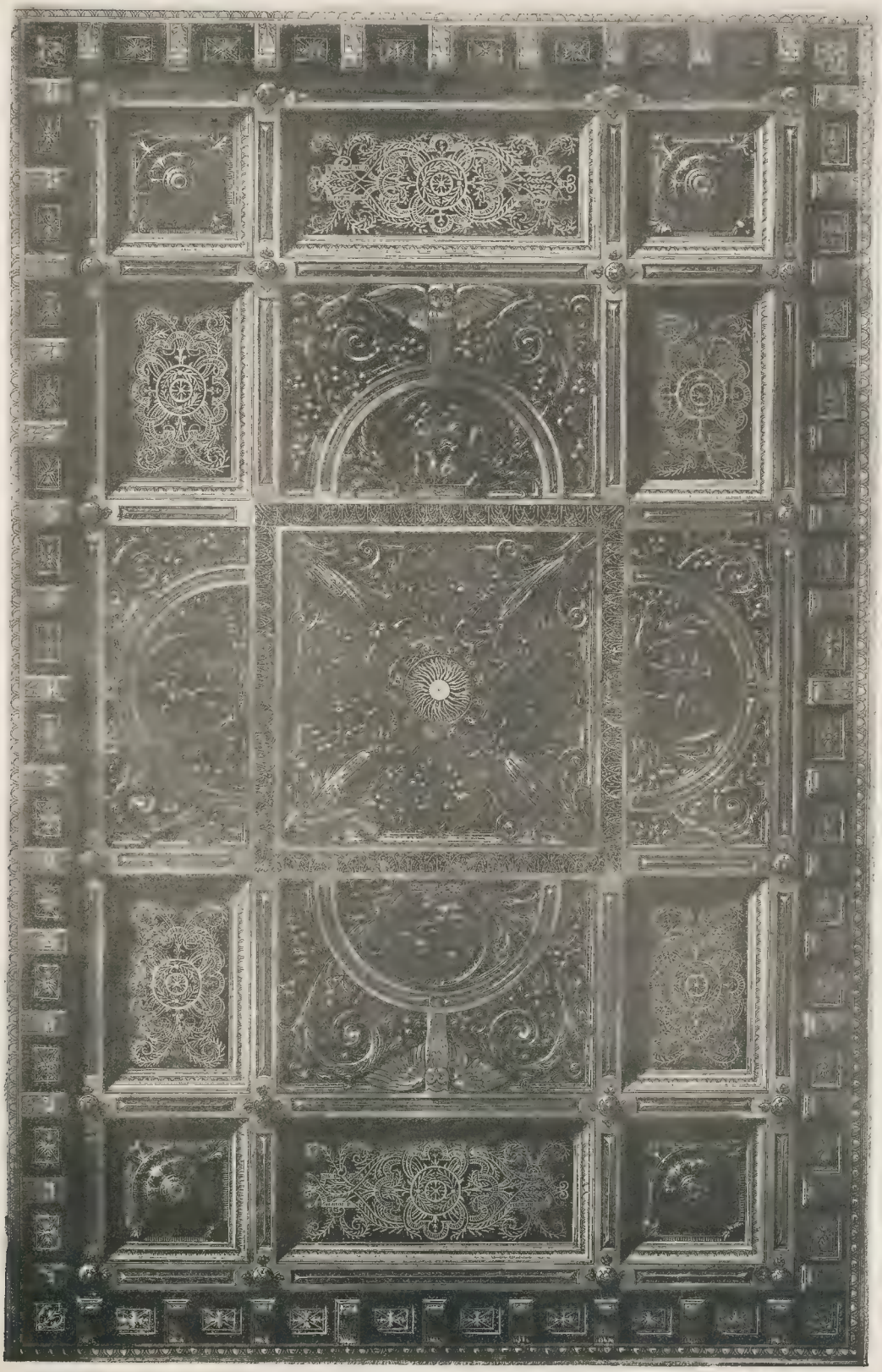

Héliotypie LE DELEY, 73, rue Claude-Bernard, Paris

Ant. Guérinet, Éditeur, 140, Rue St-Martin, Paris

GRAS. Élève de MM. DAUMET et ESQUIÉ - Concours GODEBŒUF - Première Médaille.

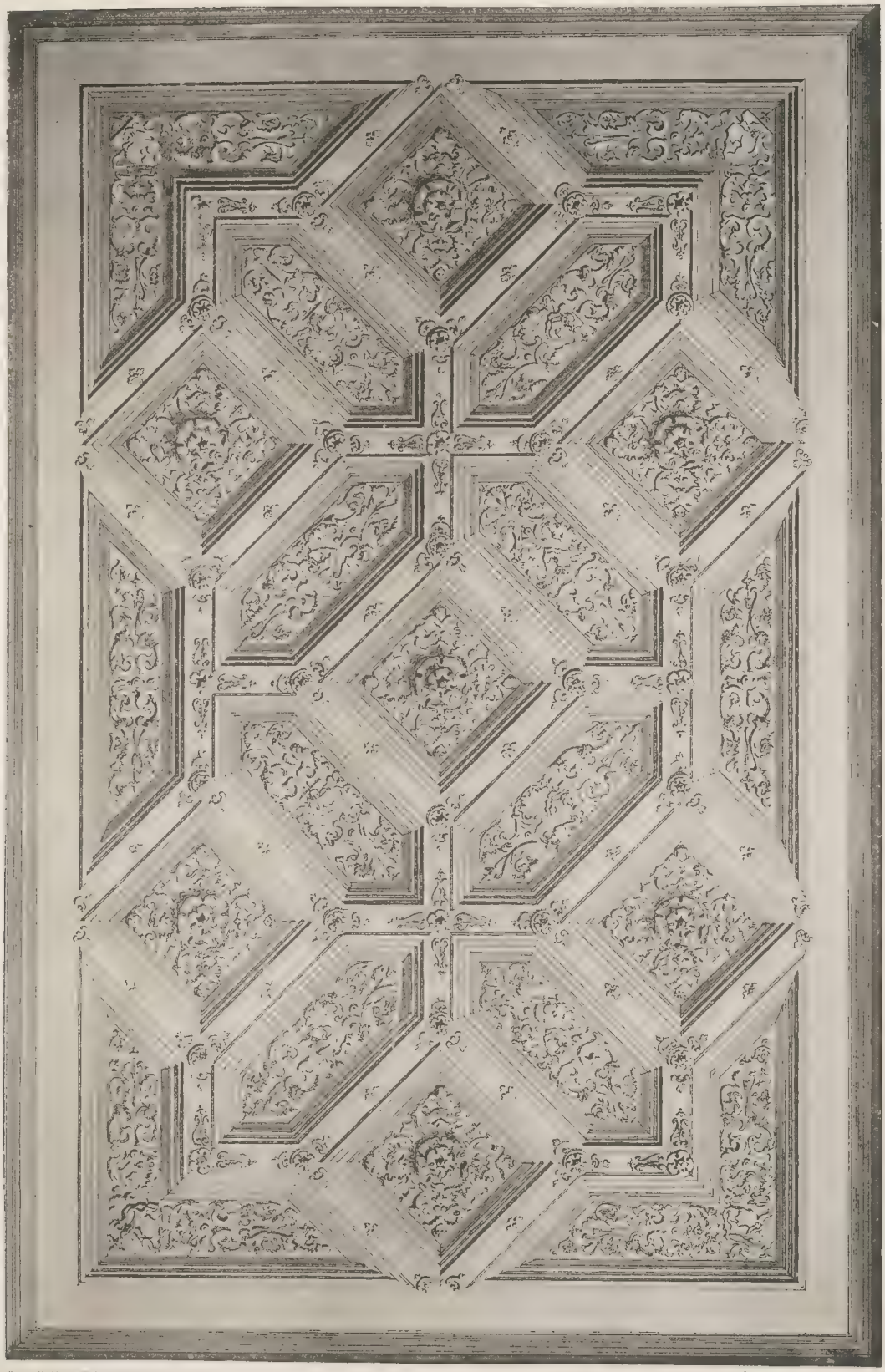

MONMARTE. Elève de MM. GUADET et PAULIN - Concours GODEBŒUF - Première Médaille

JAULMES, Elève de M. LALOUX - Concours GODEBŒUF - Seconde Médaille.

Héliotypie E. Le Deley, ... Paris Art ... 140, Fbg-St-Martin, Paris

ARTHUR, Élève de M. LALOUX - Concours GODEBŒUF - Seconde Médaille

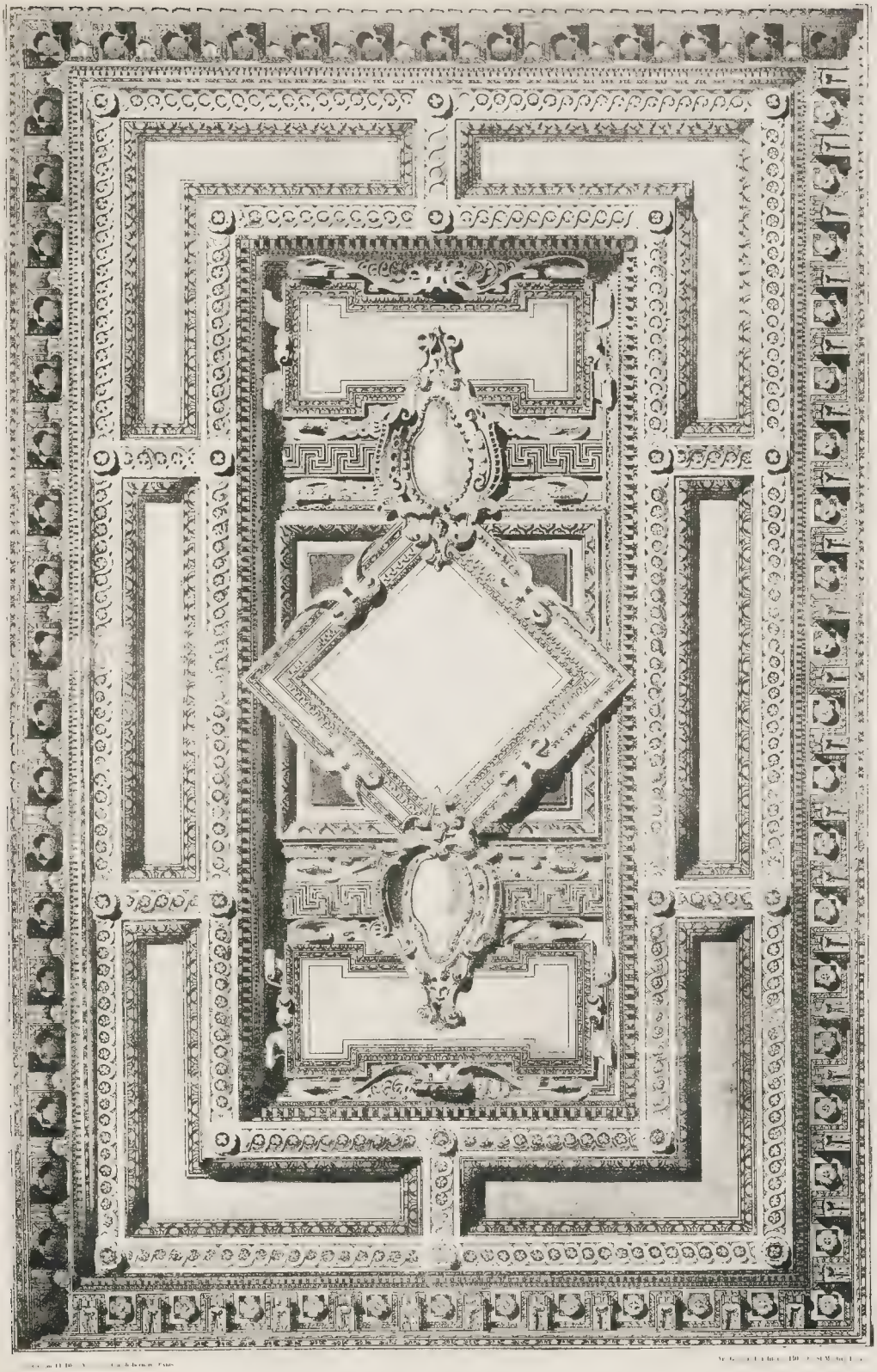

ROBINE. Élève de M. REDON - Concours GODEBŒUF - Seconde Médaille.

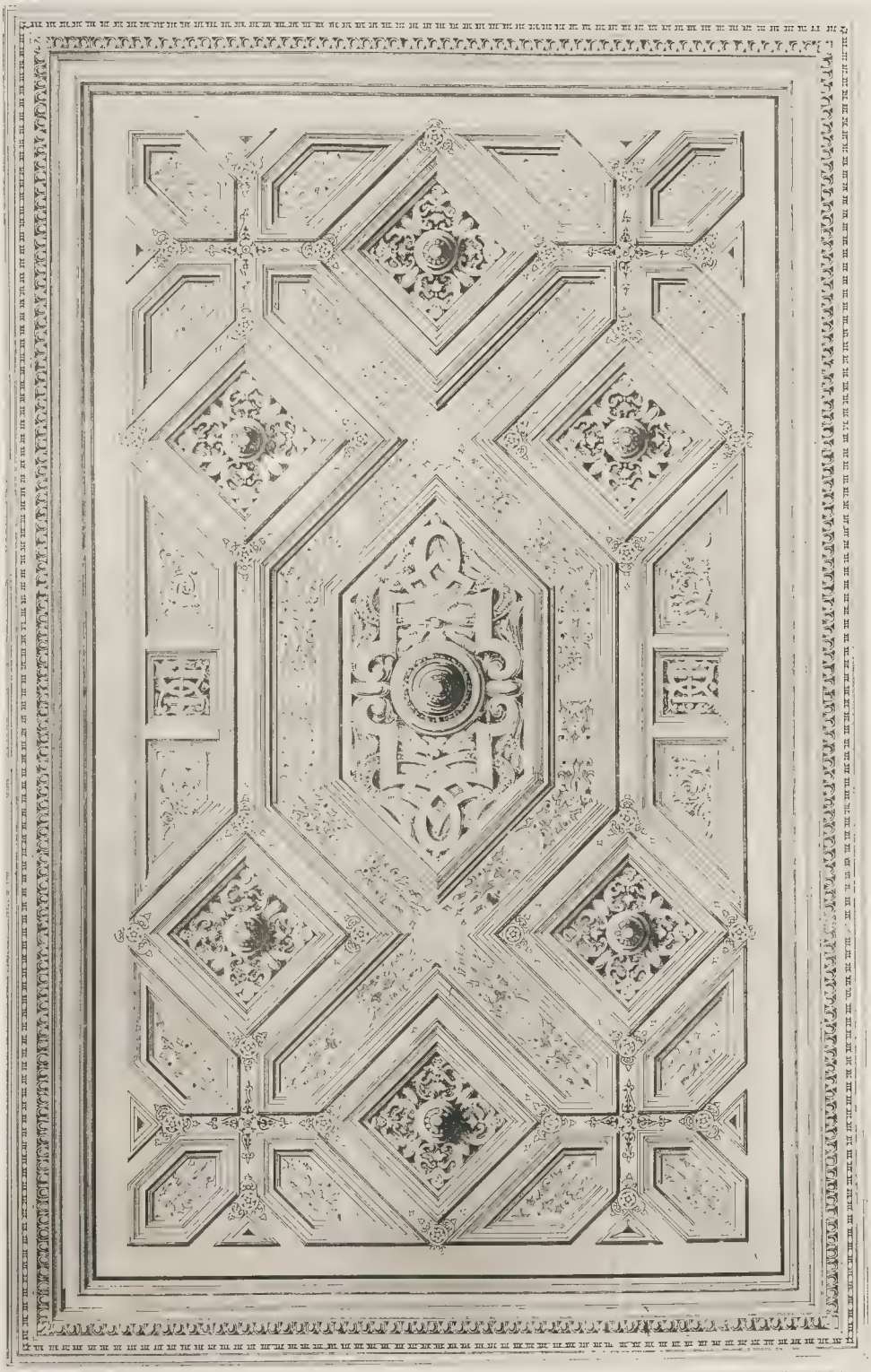

ESPAULARD, Elève de M. PAULIN - Concours GODEBŒUF - Seconde Médaille.

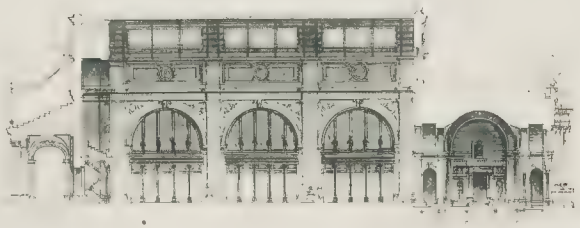

FLEURY, Élève de M. Marcel LAMBERT. - Un Gymnase.

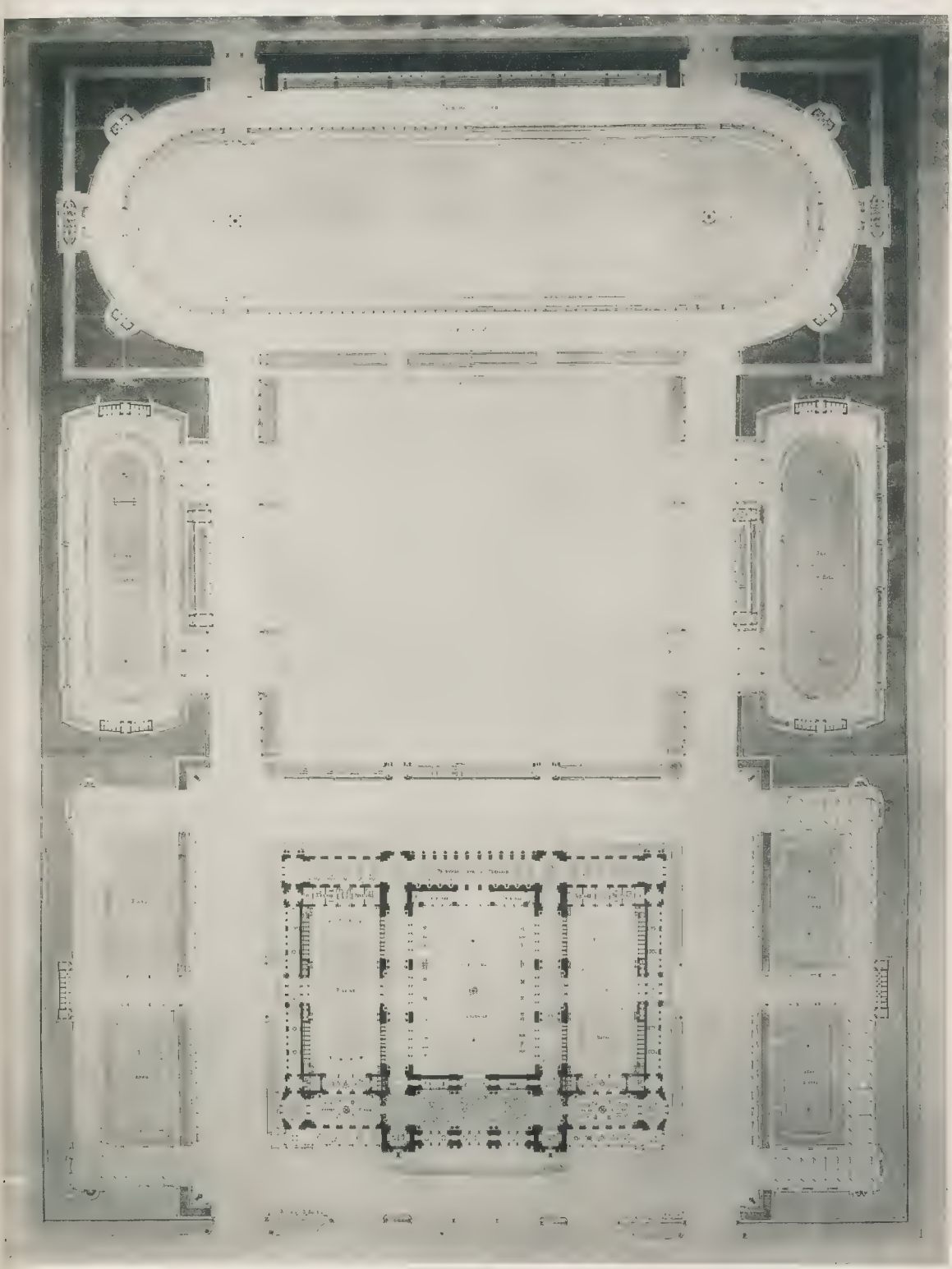

FLEURY. Élève de M. Marcel LAMBERT. - Un Gymnase.

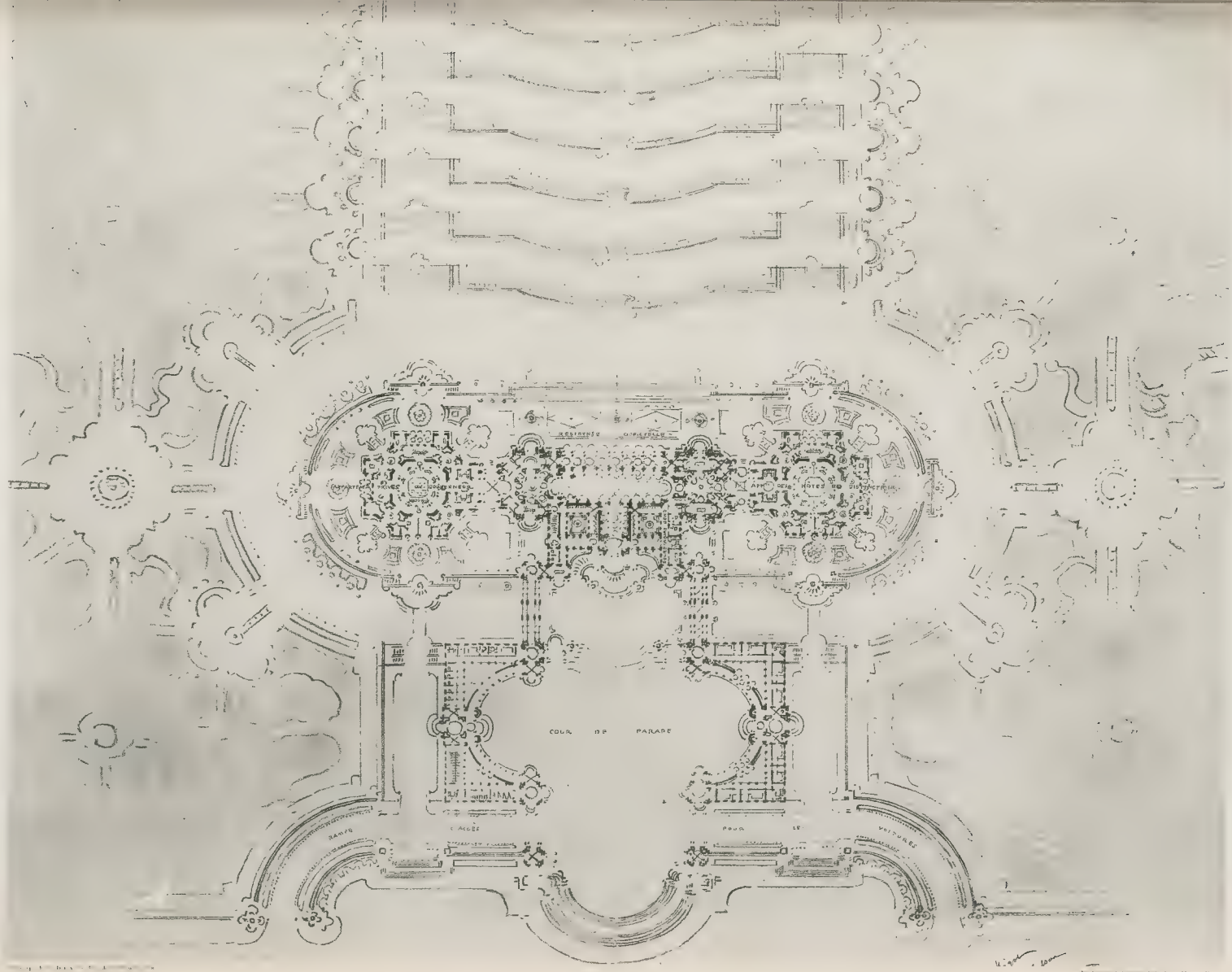

BIGOT, Élève de M. LALOUX. - Concours Ed. LABARRE. - Un Palais du Gouverneur général de l'Algérie.

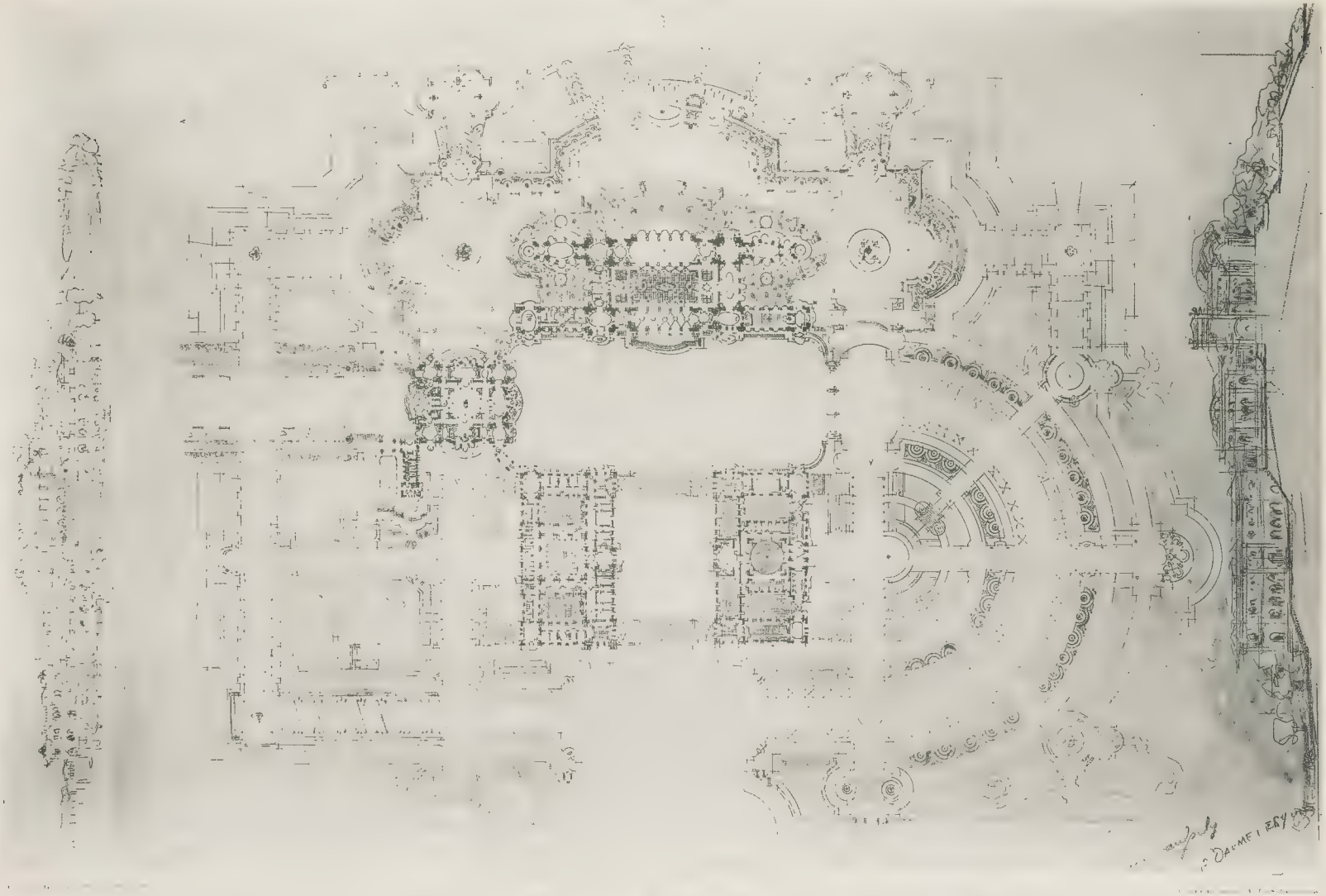

JAUSSELY, Elève de MM. DAUMET et ESQUIE - Concours Ed. LAFAILLE. - Un Palais du Gouvernement général de l'Algérie

AR. GUERNET Éditeur, Faubourg Saint-Martin, 140, Paris

Héliotypie Ed. LAUSSEDAT, Châteaudun, E. & T.

J. P. ALAUX, Elève de M. Laloux. — Une synagogue.

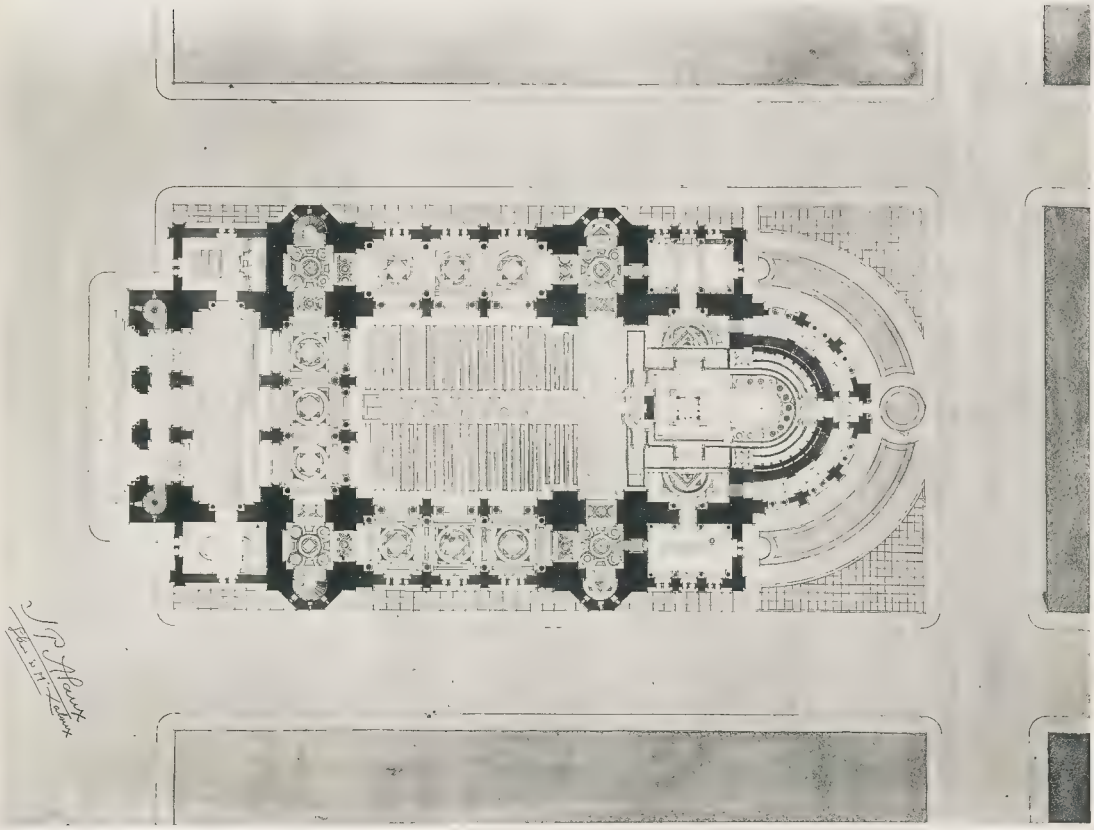

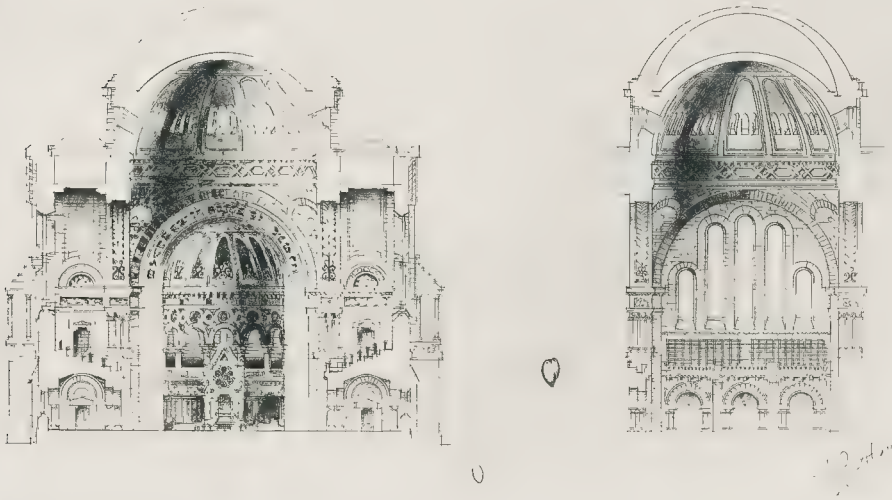

J. P. ALAUX, Elève de M. Laloux. Une synagogue.

Ch. FRANÇOIS, élève de MM. Ginain et Scellier de Gisors. -- Une synagogue.

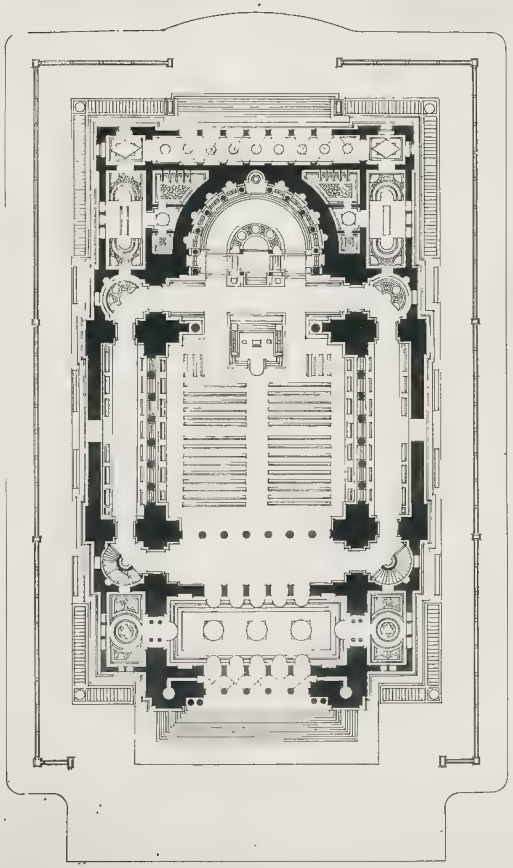

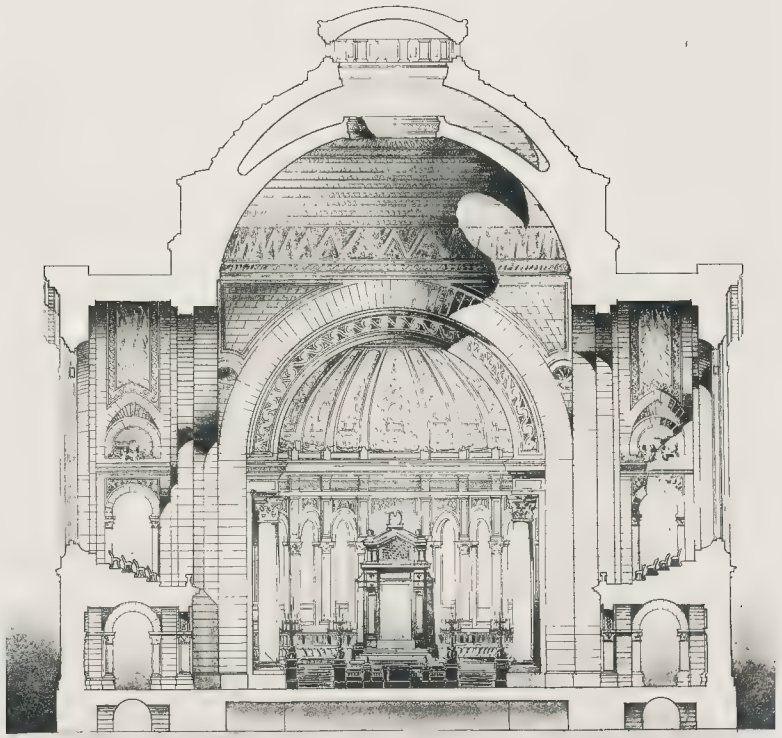

AR. GUÉRINET Éditeur Faubourg Saint Martin 146 Paris

Héliotypie Ed. Lavoisier et Chateaubriand

Ch. FRANÇOIS, élève de MM. Ginain et Scellier de Gisors.-- Une synagogue.

AUBRY, élève de M. Pascal. - Une synagogue.

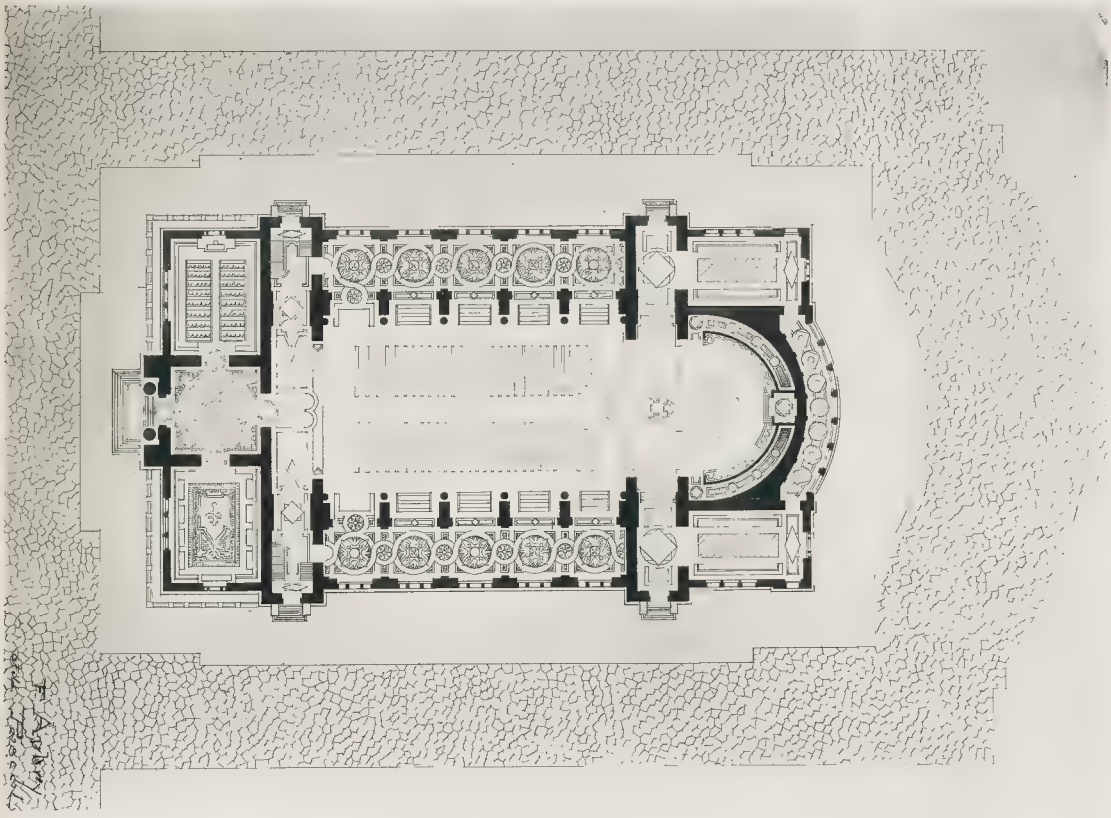

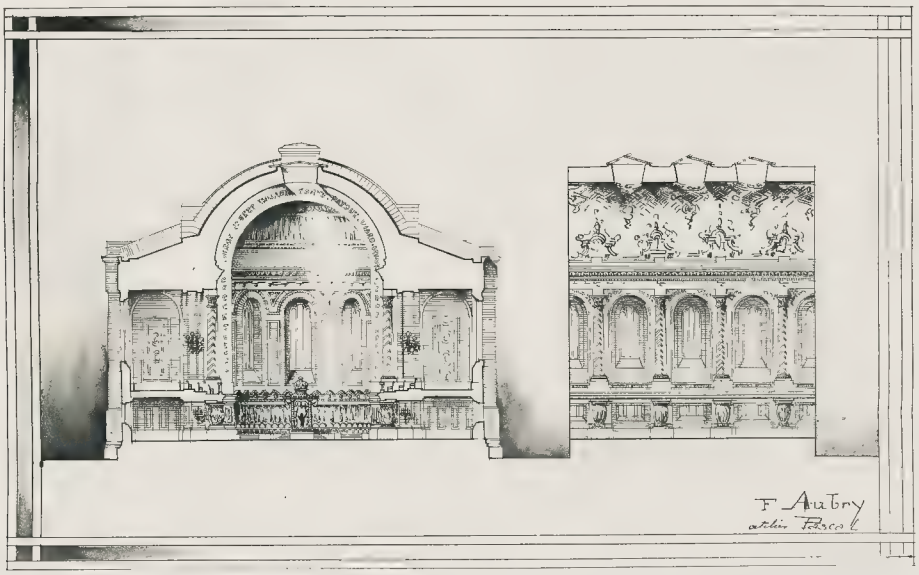

AUBRY, élève de M. Pascal. - Une synagogue.

AR. GUÉRINET Éd. Faubourg Saint-Martin 140 Pa

Héliotypie Ed. LAUSSEDAT Châteaudun E.-&-L.

Maurice GRAS, élève de MM. Daumet et Esquié.- Une synagogue

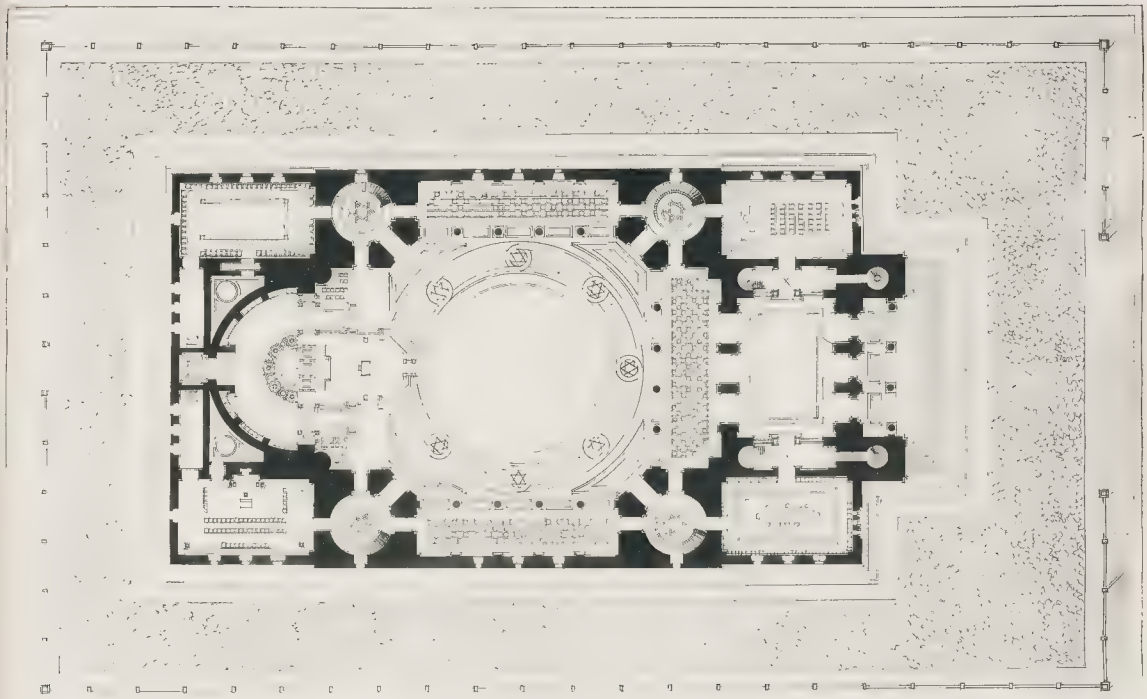

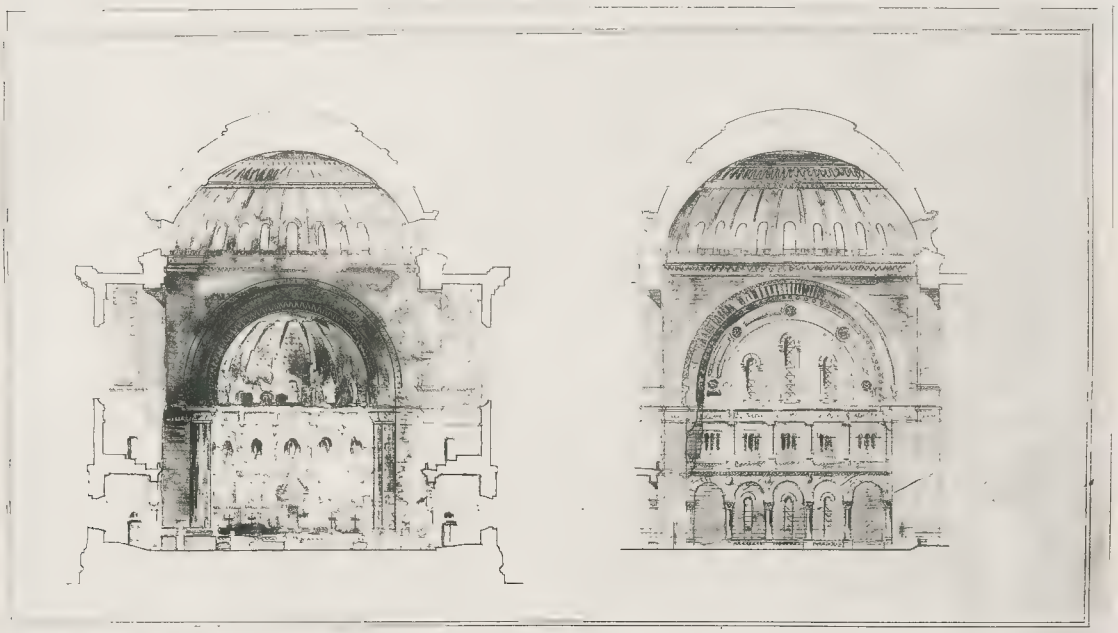

AR. GUÉRINET Éditeur Faubourg Saint Martin 140 Paris

Héliotypie En. LAUSSEDAT, Châteaudun (E.-&-L.)

Maurice GRAS, élève de MM. Daumet et Esquié. - Une synagogue

MILTGEN, élève de M. Lambert. (Façade)

Ar. Guérinet, Édit. ... S. Ma... 10 Paris

H... Le Taussier, Châteaudun.

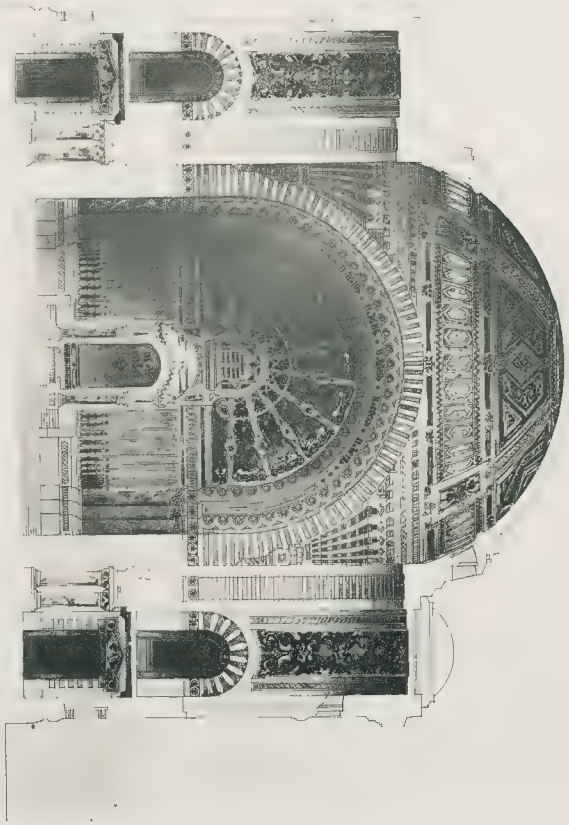

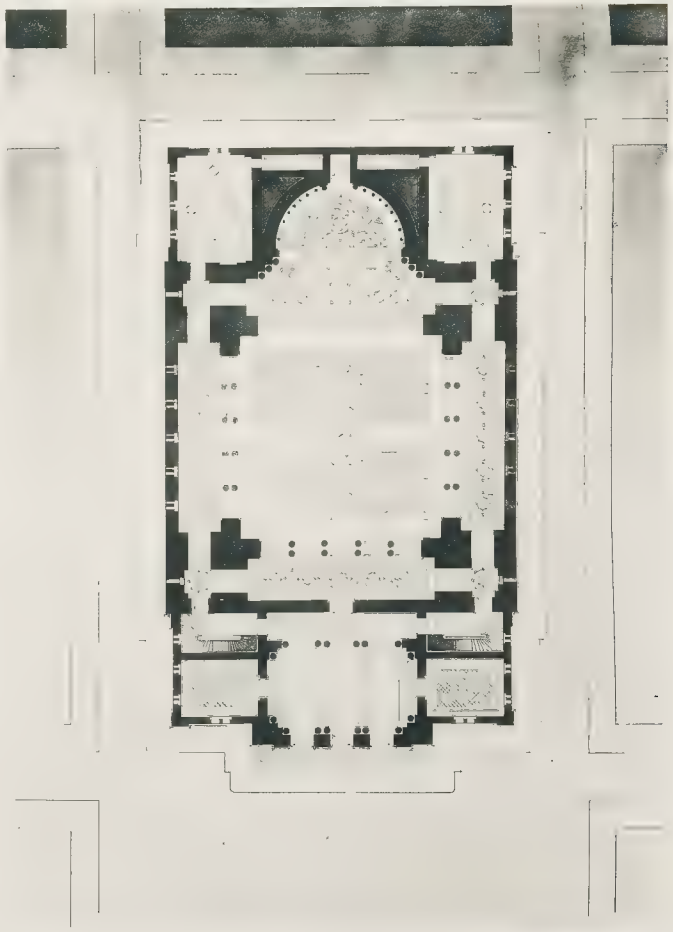

MILTGEN, élève de M. Lambert. — (*Coupe et plan*)

DUVAL, Elève de M. PASCAL. - Une Synagogue. - 1re Médaille

DUVAL, Elève de M. PASCAL. - Une Synagogue. - 1ᵉʳ Médaille

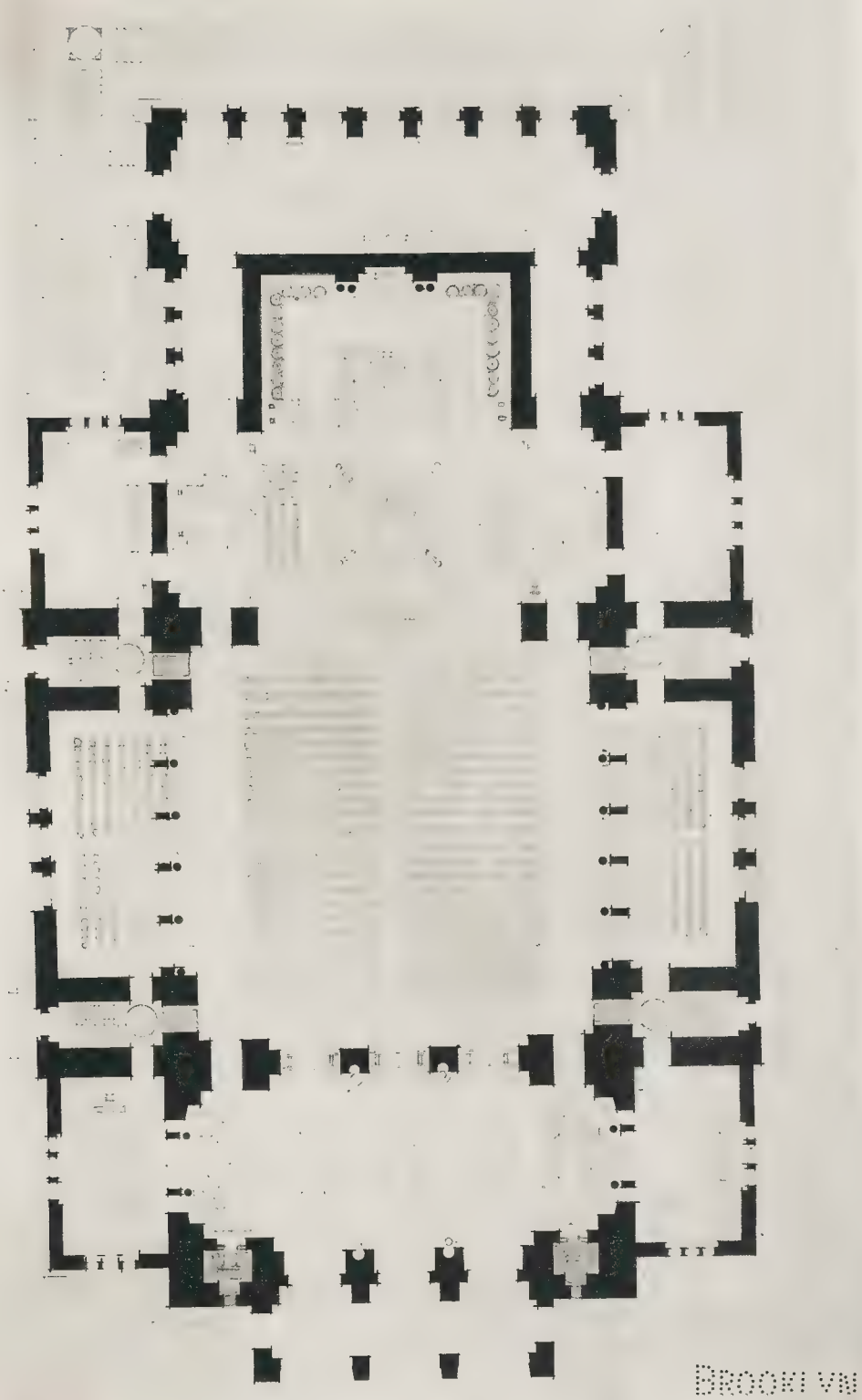

Arch. Guérinet, Editeur 140, Fbg St Martin, Paris

DUVAL, Elève de M. PASCAL. - Une Synagogue. - 1ère Médaille

Brooklyn
Public Library

ROBINE, Eleve de M. REDON. - Une Synagogue. - 1re Médaille

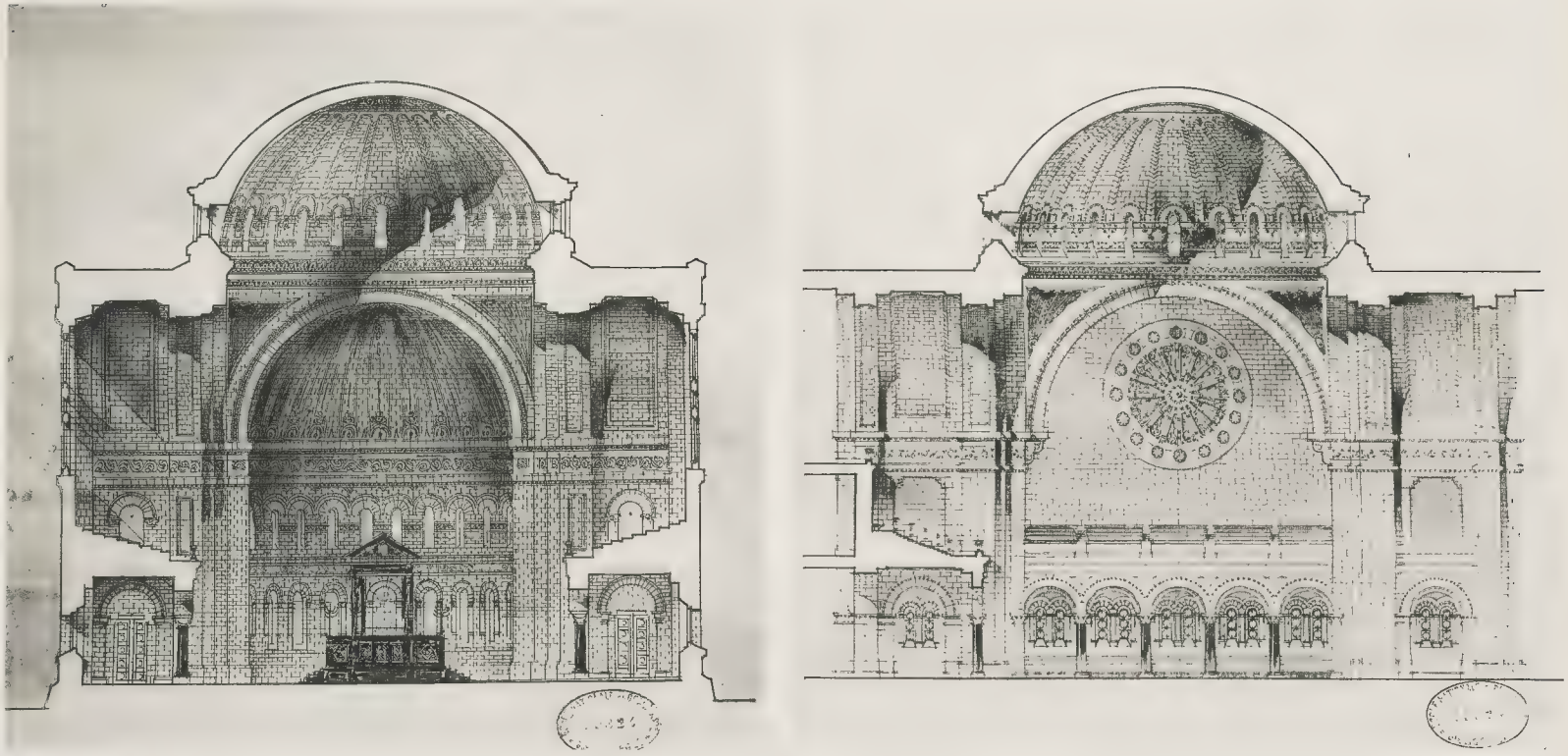

ROBINE, Eleve de M. REDON. - Une Synagogue. - 1ère Médaille

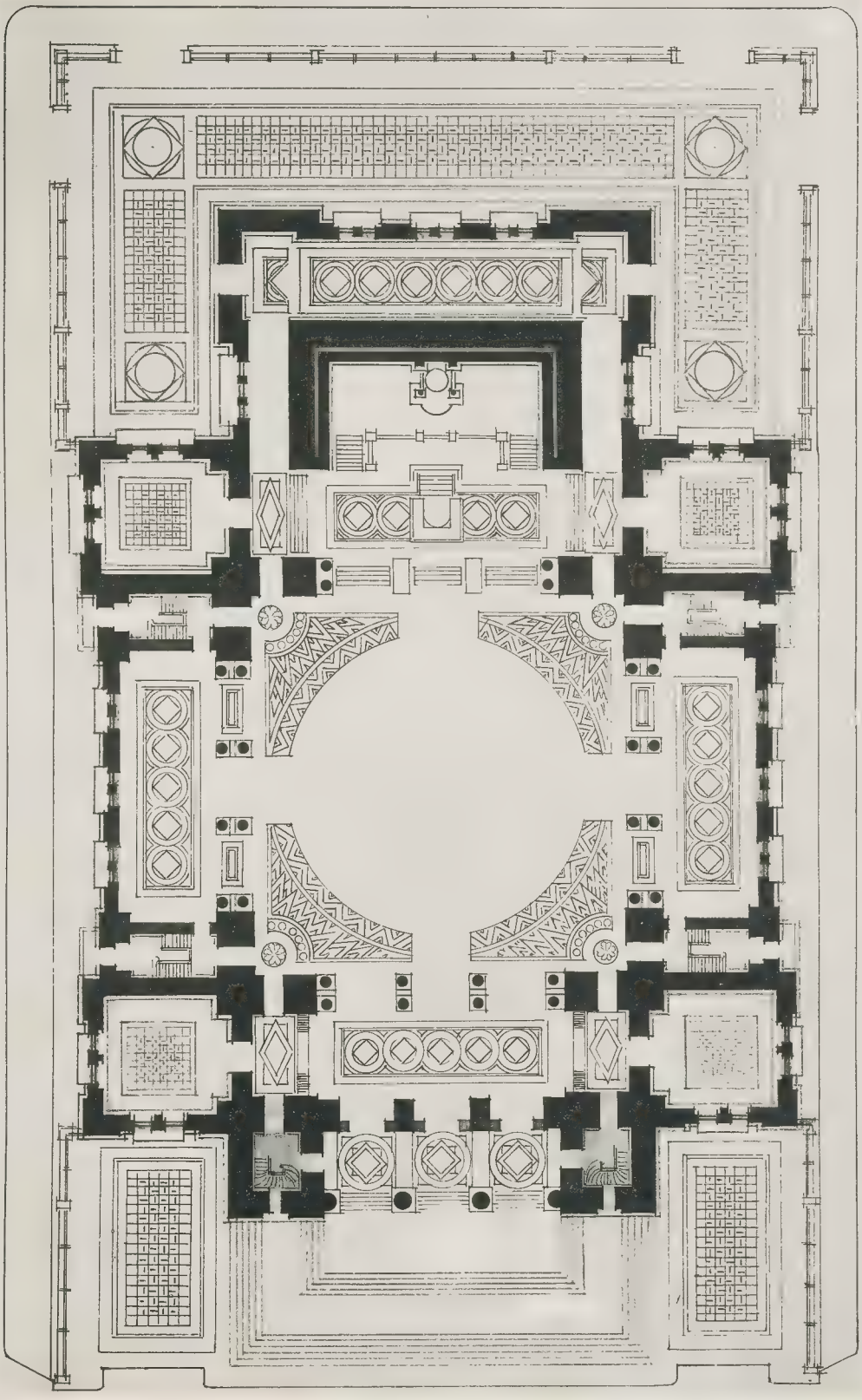

ROBINE, Elève de M. REDON. - Une Synagogue. - 1ère Médaille

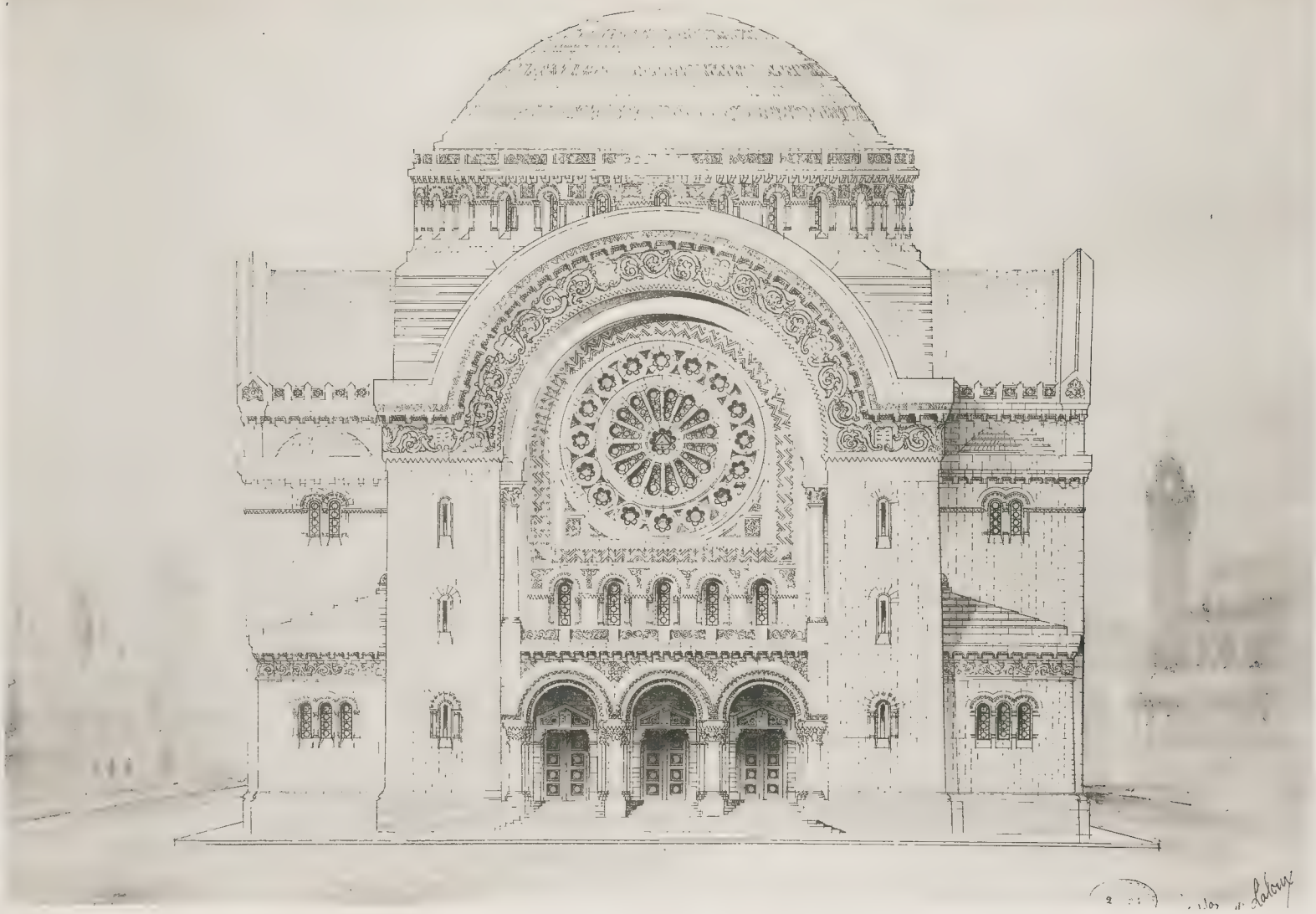

ADDA. Elève de M. LALOUX. - Une Synagogue. - 1re Médaille

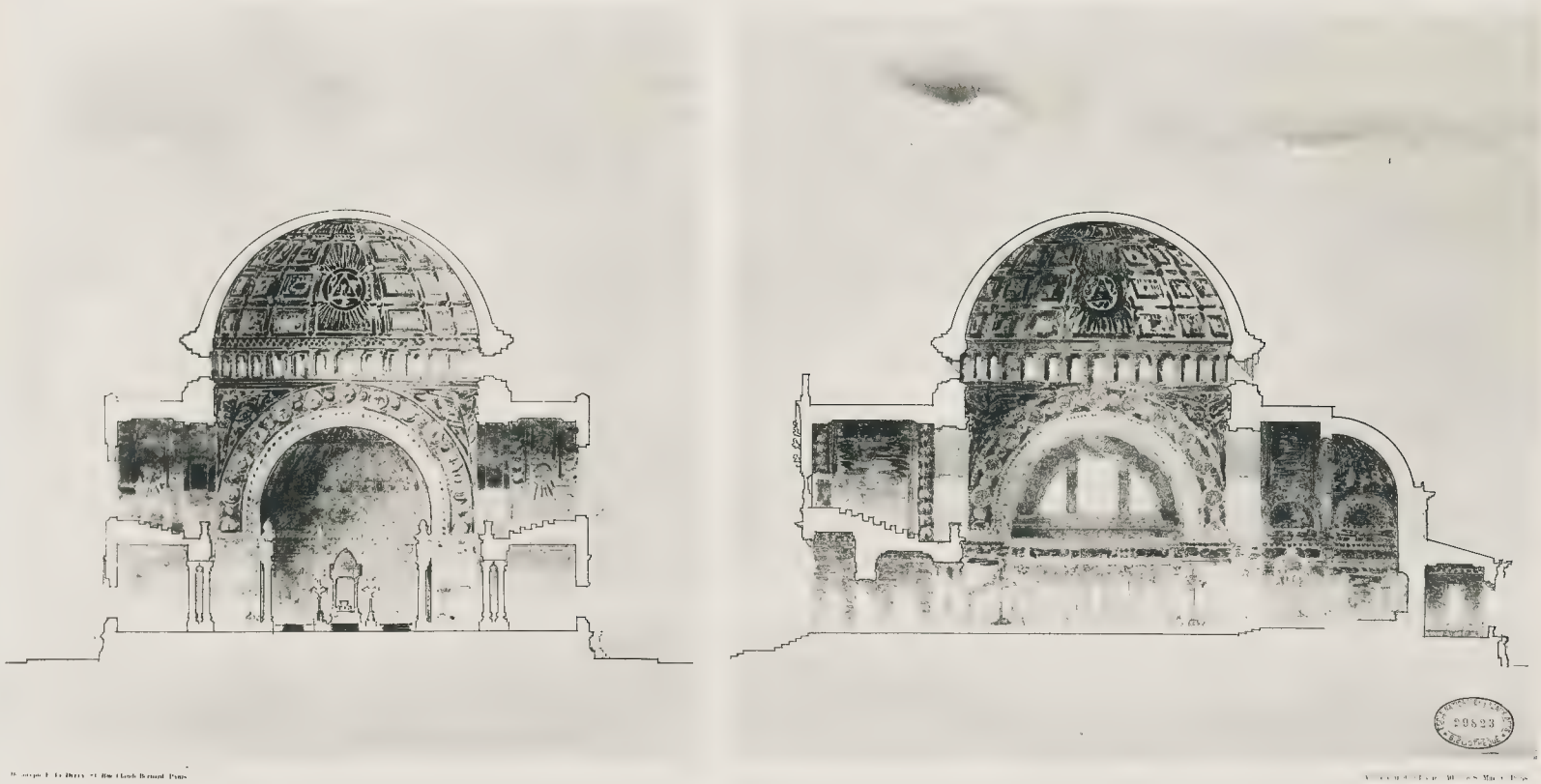

ADDA, Elève de M. LALOUX. - Une Synagogue. - 1ère Médaille

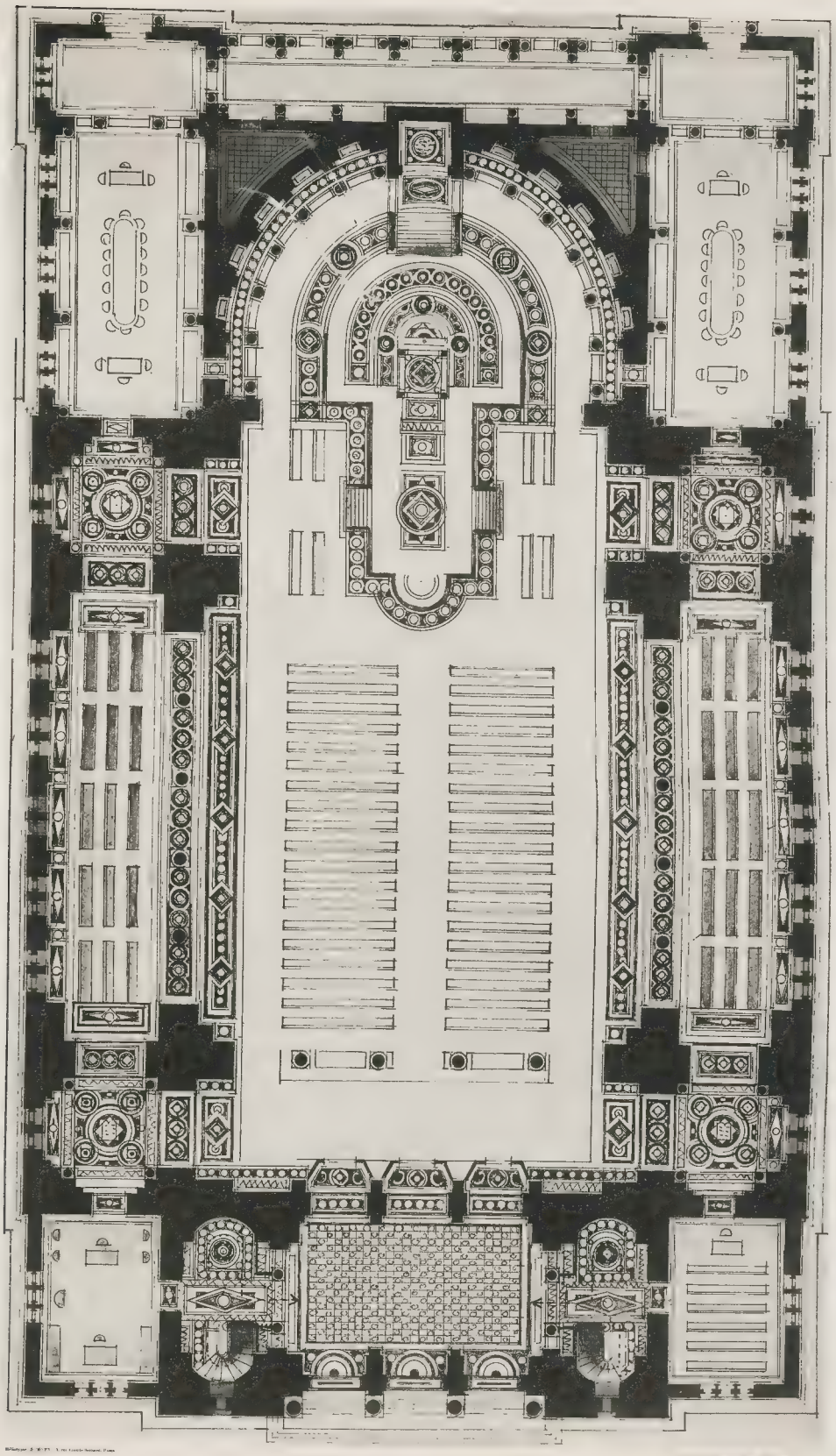

ADDA. Elève de M. LALOUX. - Une Synagogue. - 1ère Médaille

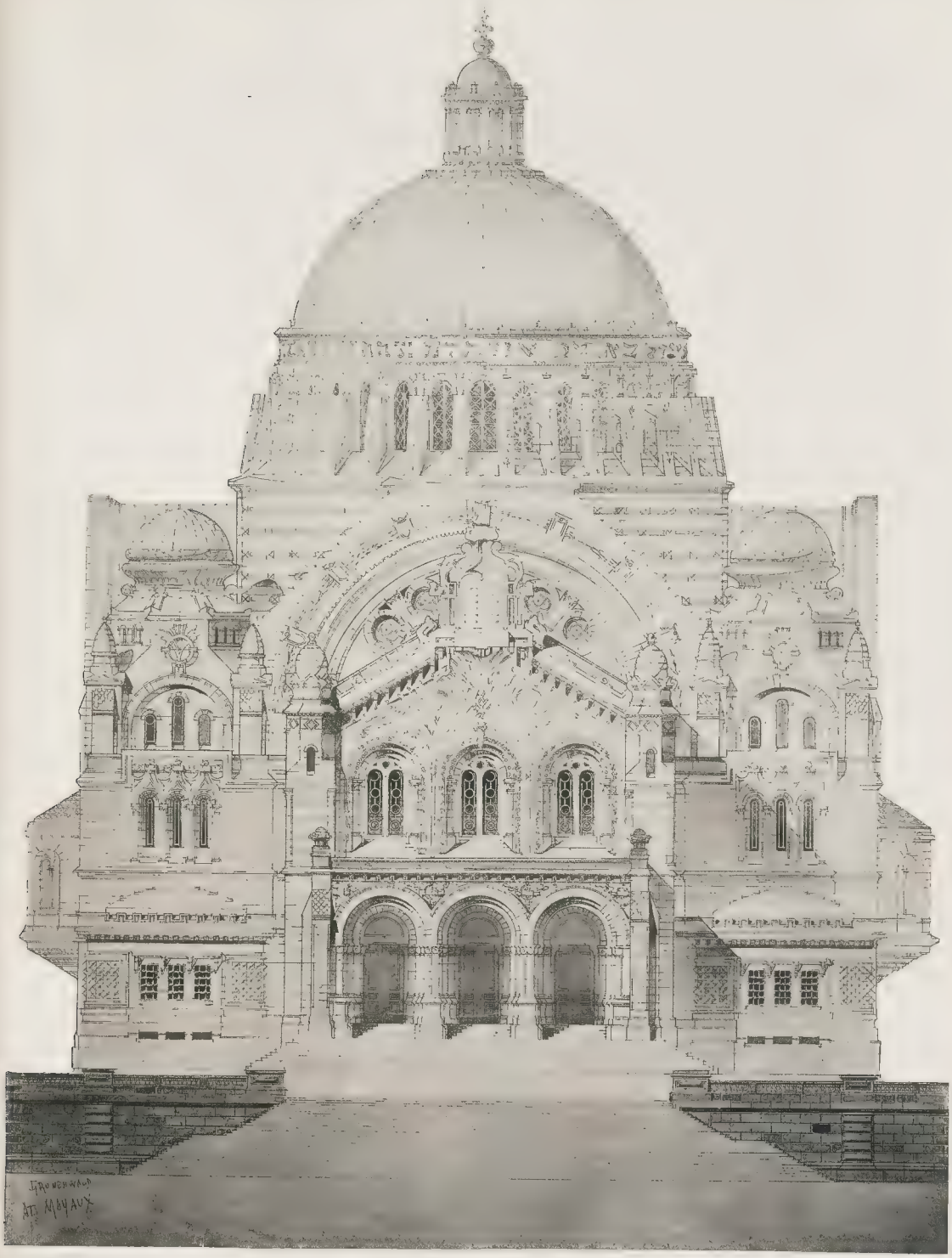

GRUNENWALD, Élève de M. MOYAUX. - Une Synagogue

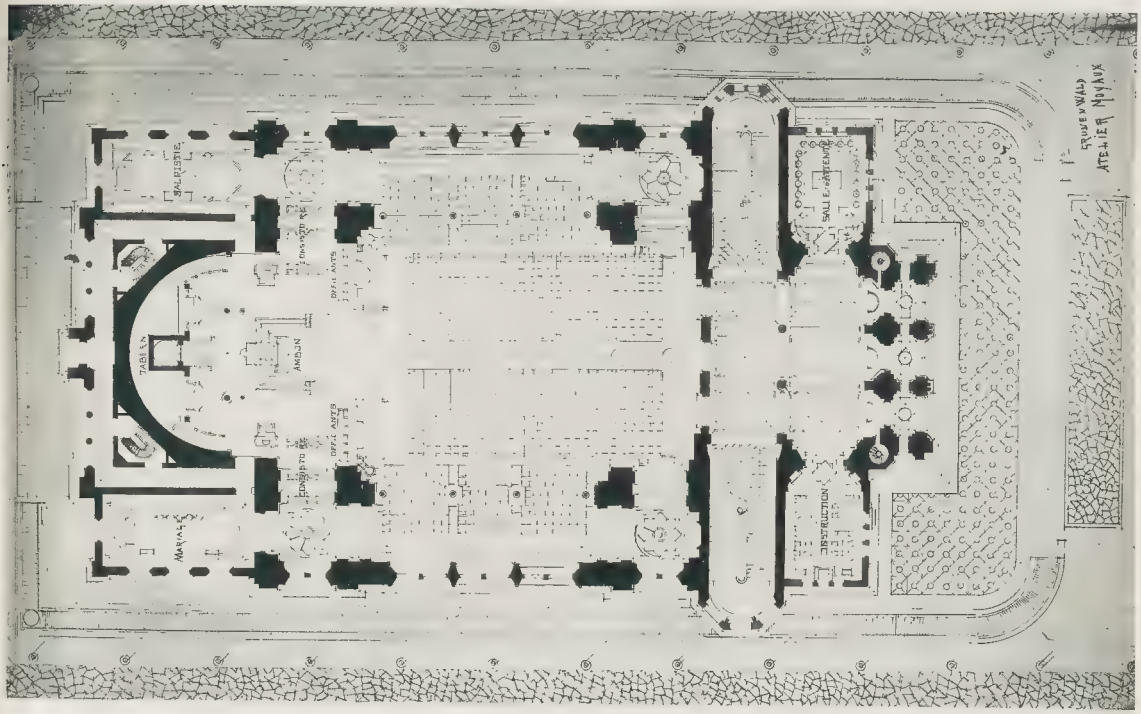

AR. GUERINET Éditeur Faubourg St-et-Martin 140 Paris.

Héliotypie ED. LAURSEDAT, Châteaudun (E.-&-L.)

GRUNENWALD, Elève de M. Noyaux. — Une Synagogue.

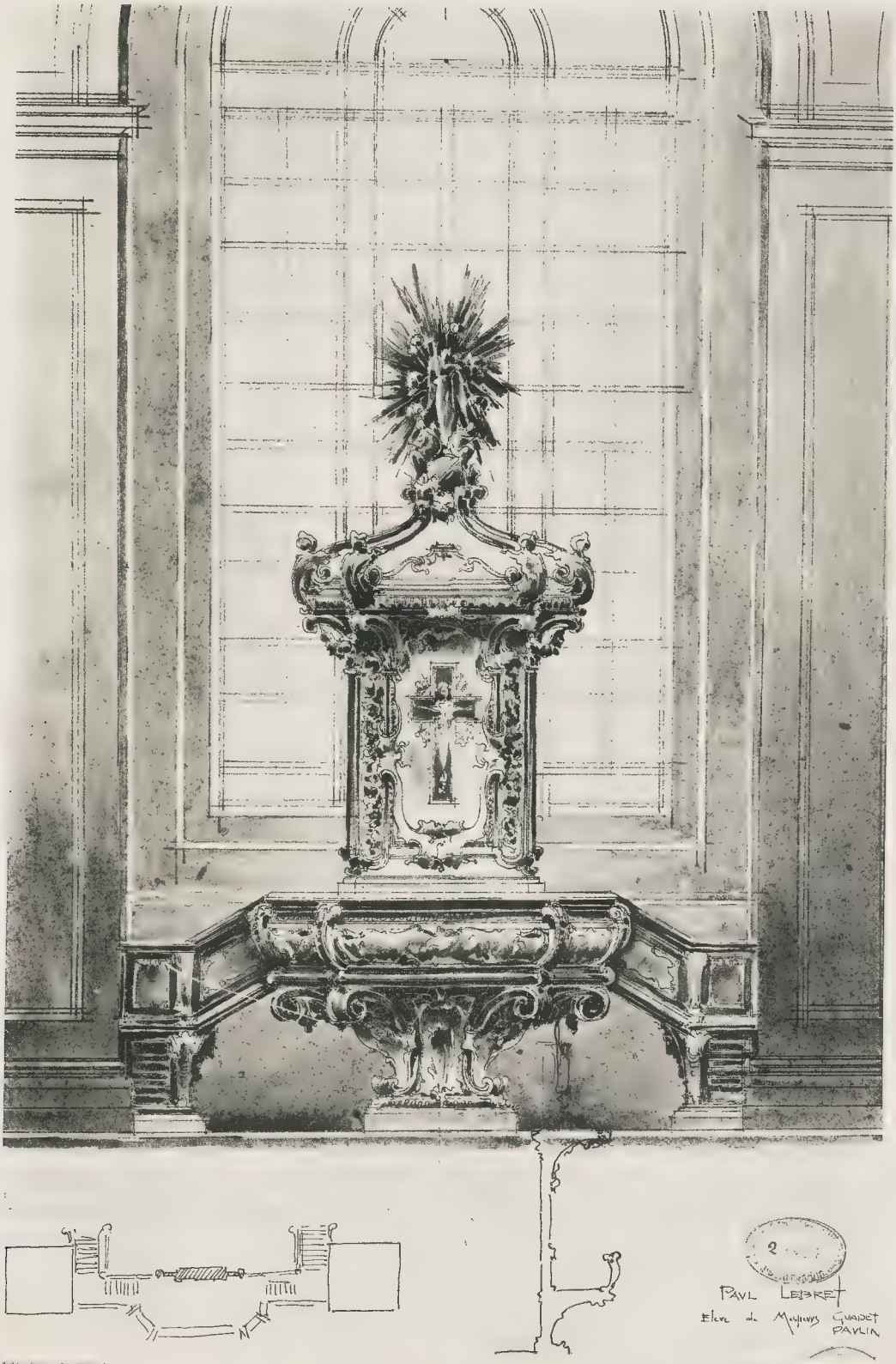

LEBRET, Elève de MM. GUADET & PAULIN. - Une Chaire à Prêcher

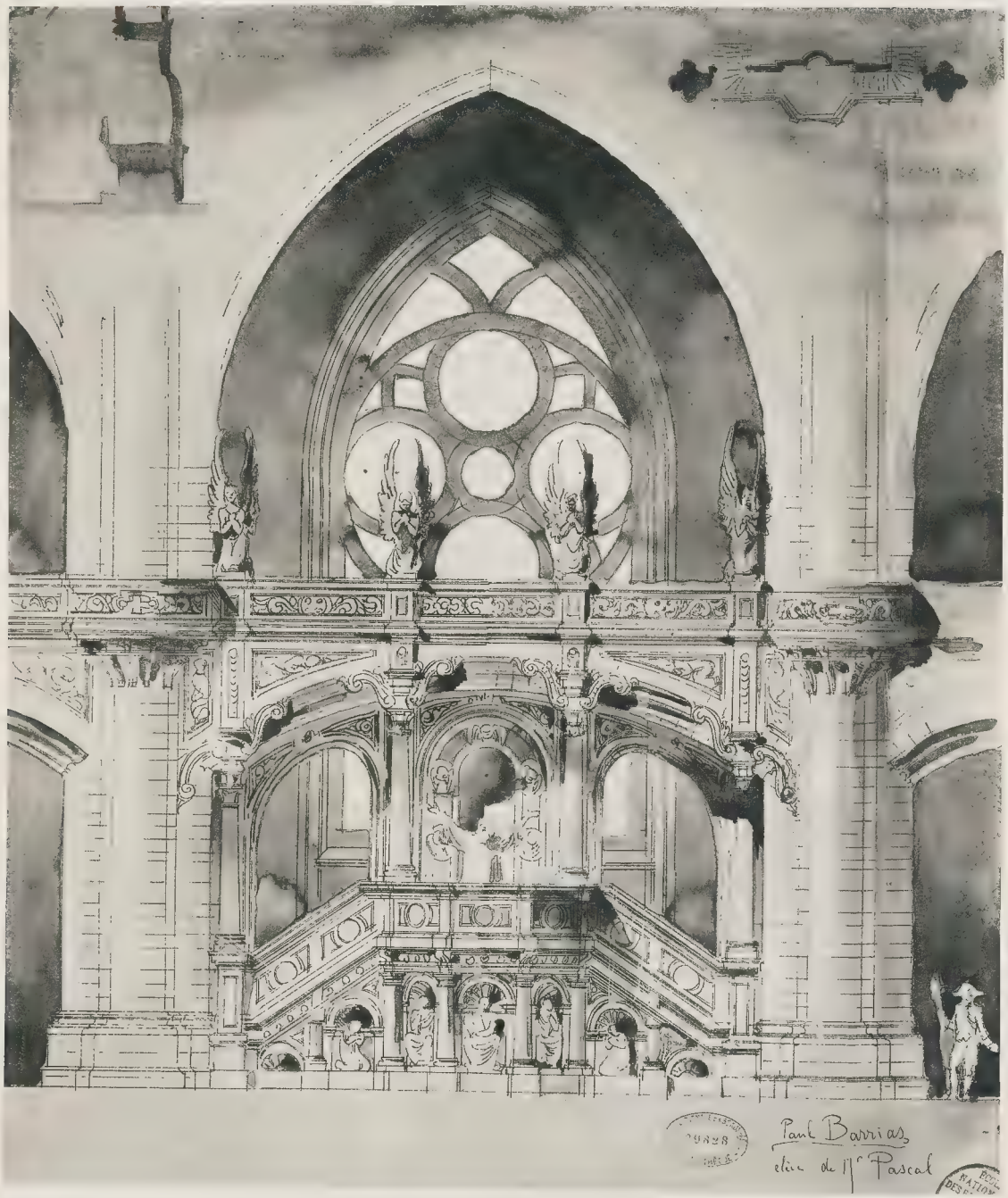

BARRIAS, Elève de M. PASCAL. - Une Chaire à Prêcher

ROGLET, Elève de M. REDON. - Une Chaire à Prêcher

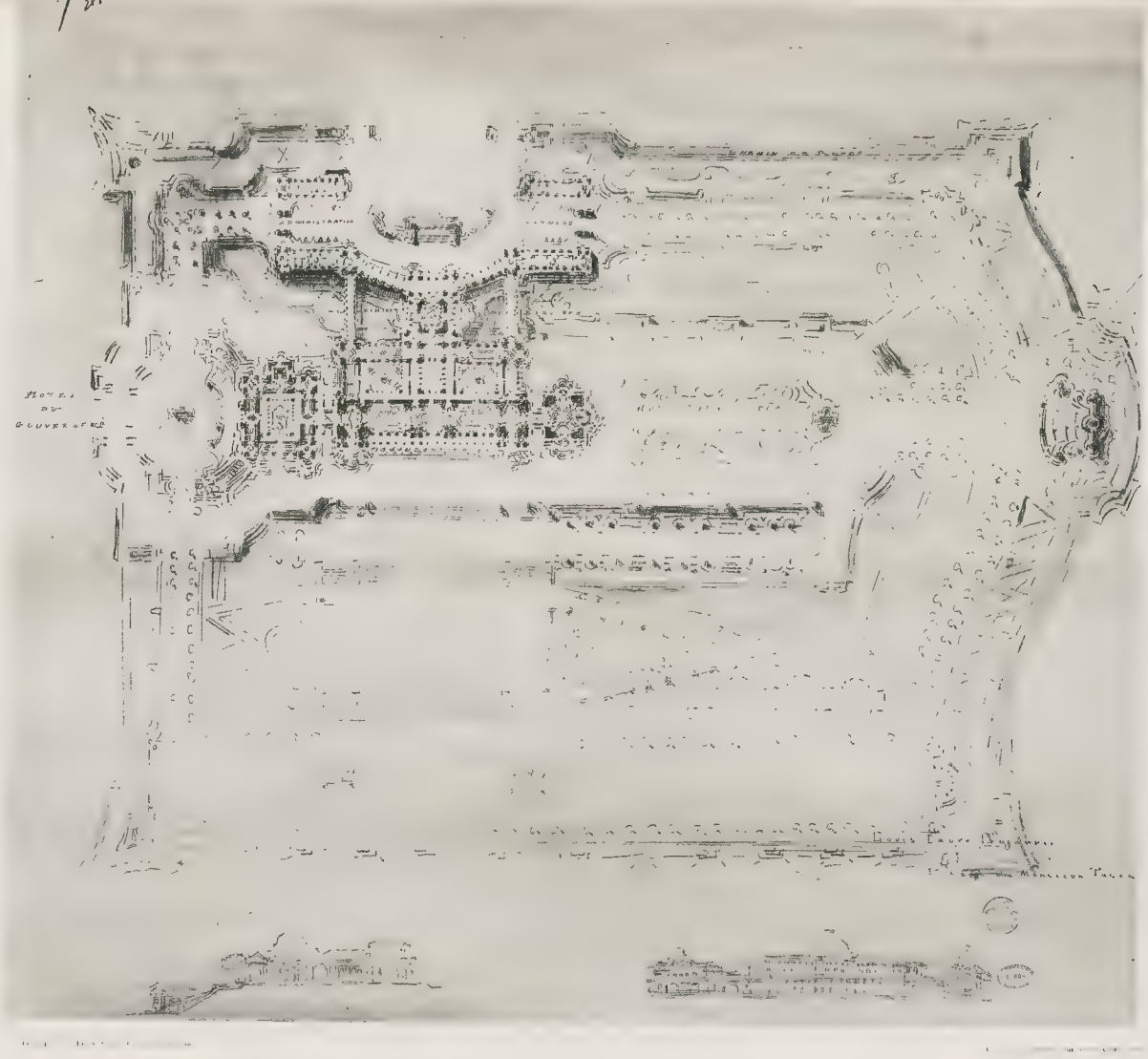

FAURE-DUJARIC. Elève de M. PASCAL. - PRIX LABARRE Un Palais du Gouverneur général de l'Algérie.

SÉNÈS, Elève de MM. RAULIN & SORTAIS. - CONCOURS ROUGEVIN - 1er Prix et 1ère Médaille

WIELHORSKI, Elève de M. LALOUX. · CONCOURS ROUGEVIN. - 2ème Prix et 1ère Médaille

LUCAS Fernand. Elève de MM. BLONDEL & SCELLIER DE GISORS

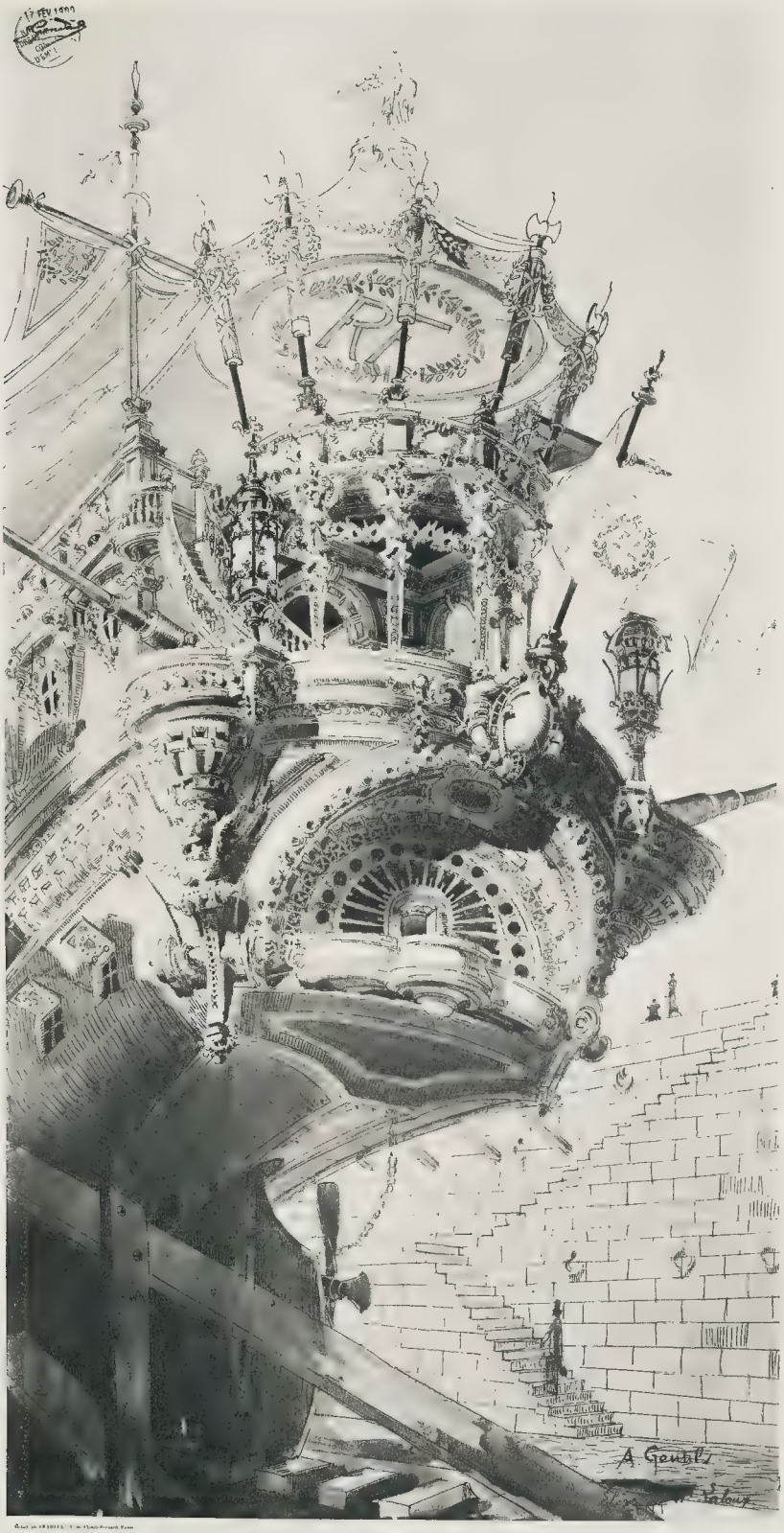

GENTIL, Elève de M. LALOUX. - CONCOURS ROUGEVIN. - Seconde Médaille

HULOT Jean. Elève de M. Marcel LAMBERT. - CONCOURS ROUGEVIN - 1re Médaille

KARMAN, Elève de M. LALOUX. - CONCOURS ROUGEVIN. - 1ère Médaille

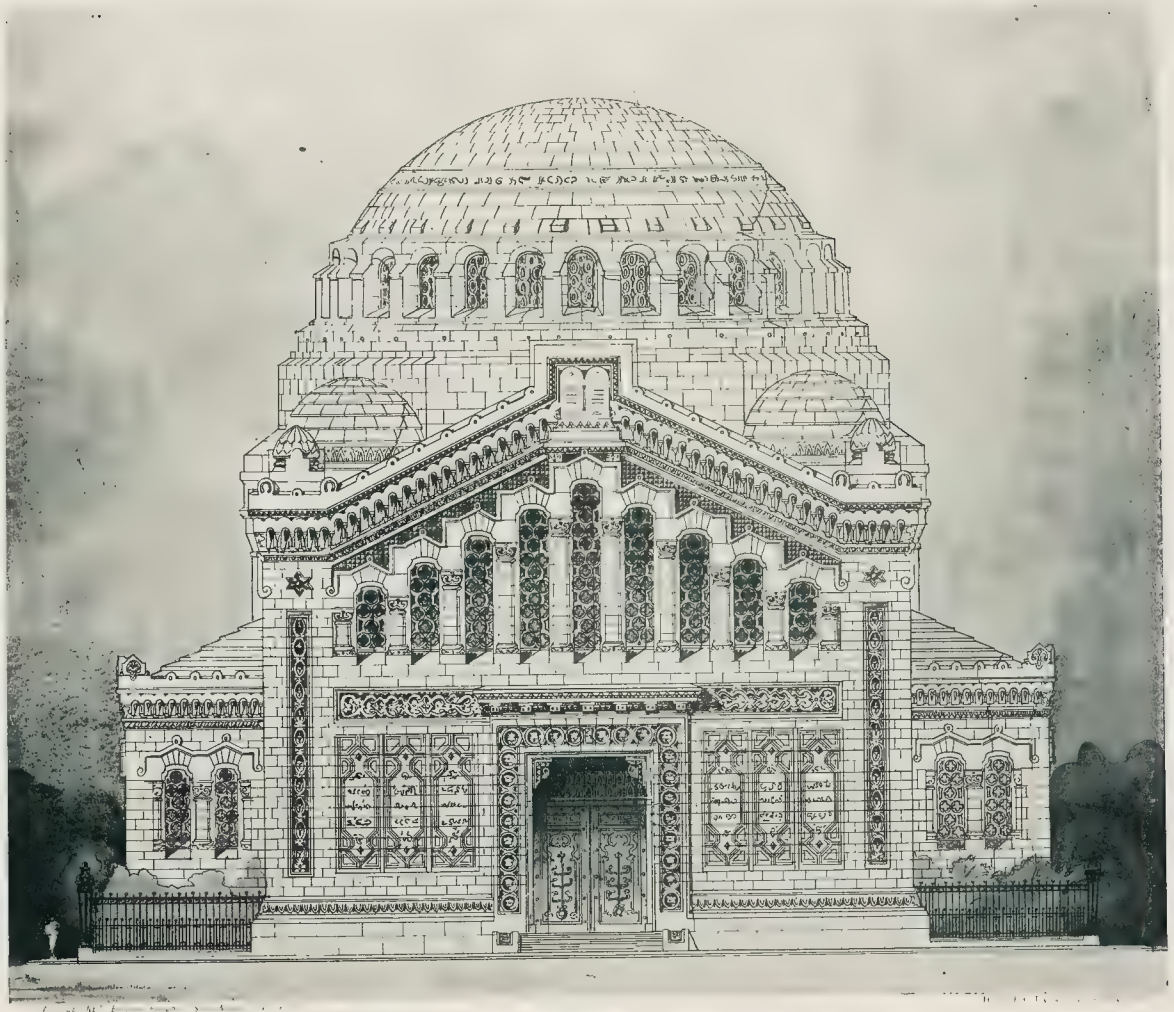

Roger BOUVARD, élève de M. Pascal. — Une synagogue. «Façade»

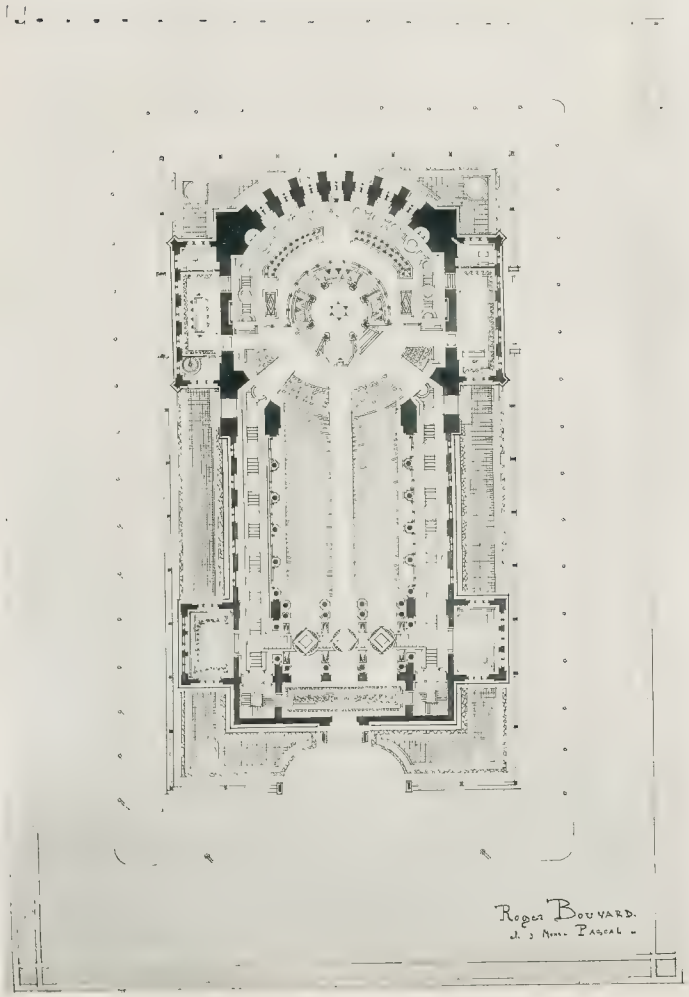

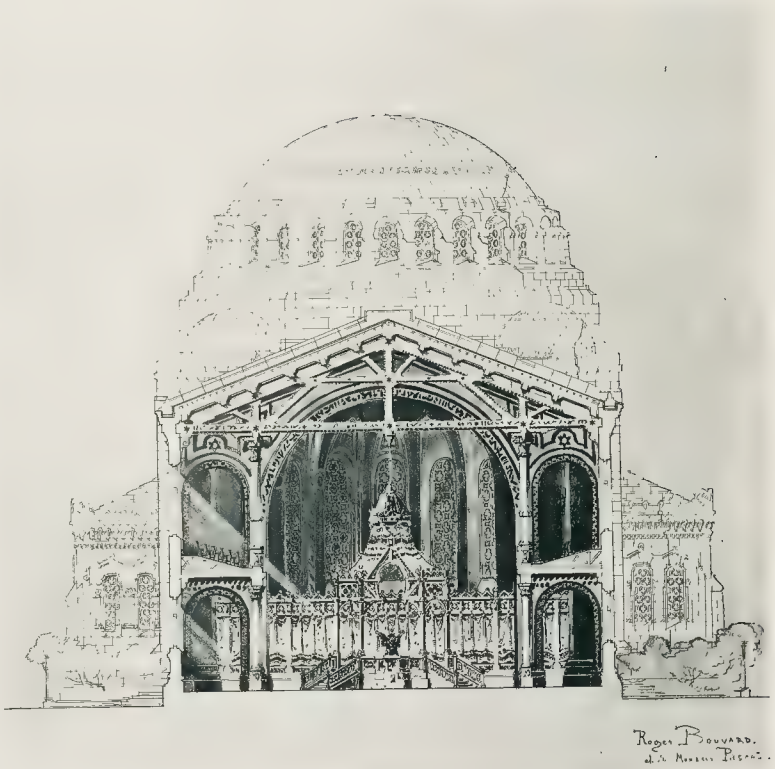

Ar. GUERINET, Editeur, Faubourg Saint-Martin 140, Paris

Héliog. Ed. Lausseda, Châteaudun

Roger BOUVARD, élève de M. Pascal. — Une synagogue. (Coupe, plan)

MELCION, élève de M. Laloux. — Une synagogue. (Façade)

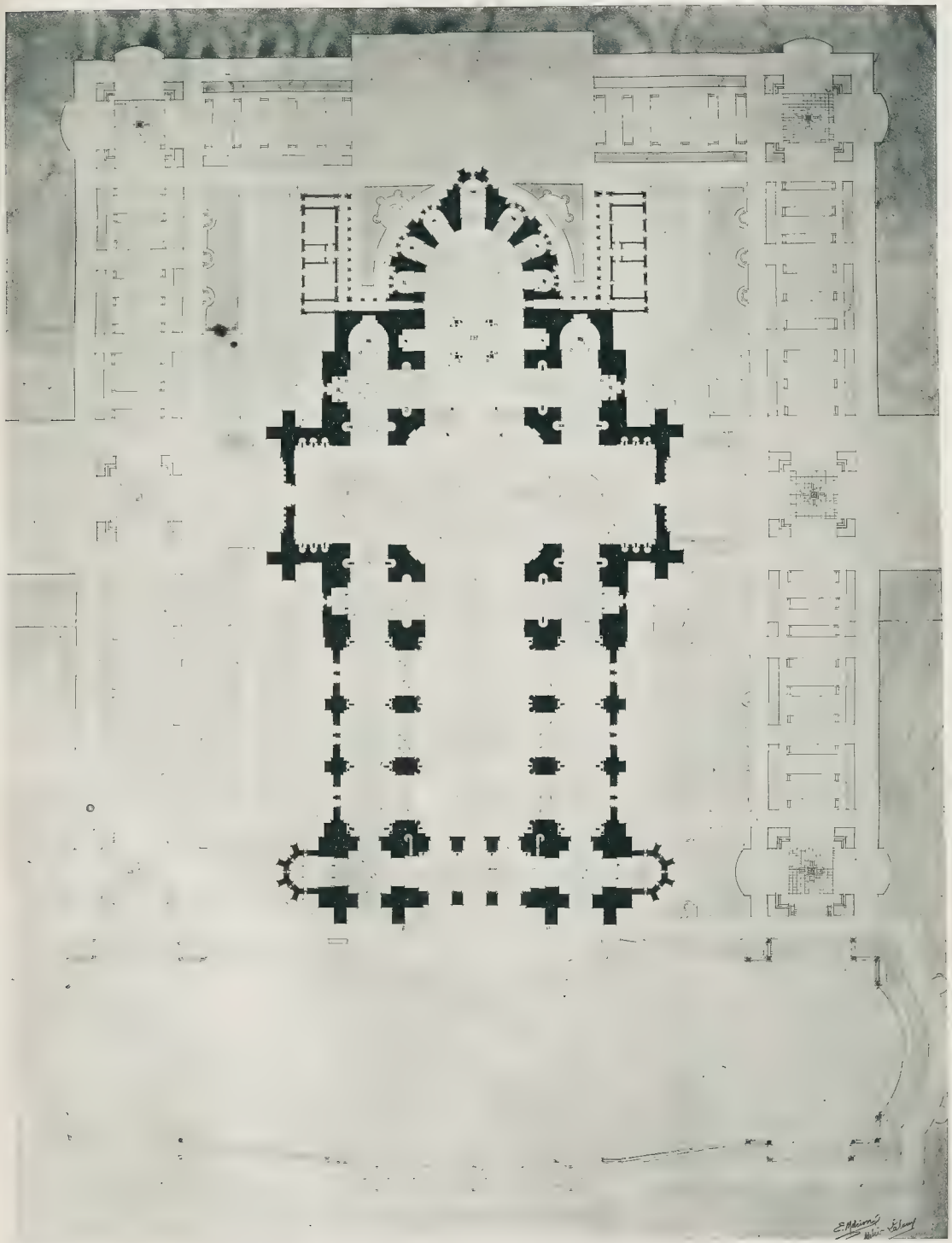

MELCION, élève de M. Laloux. — Une synagogue. (Plan)

AR GUERINET Editeur Faub. g St Mart 140 Paris

Ch DUVAL, Élève de M. Pascal. — Esquisse de 24 heures.

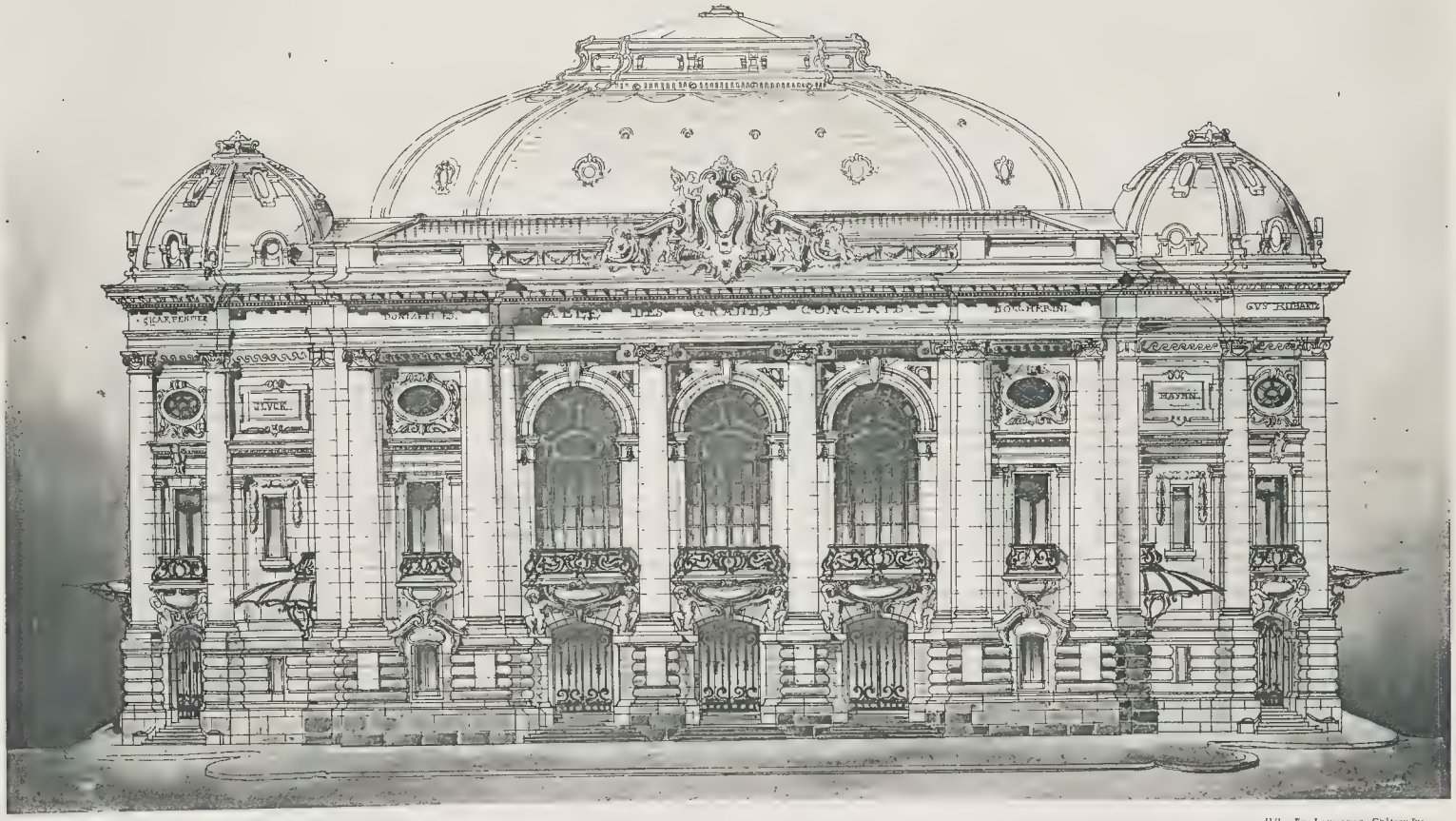

Hélio Ed. Laussedat, Châteaudun.

RAGACHE, élève de M. Redon

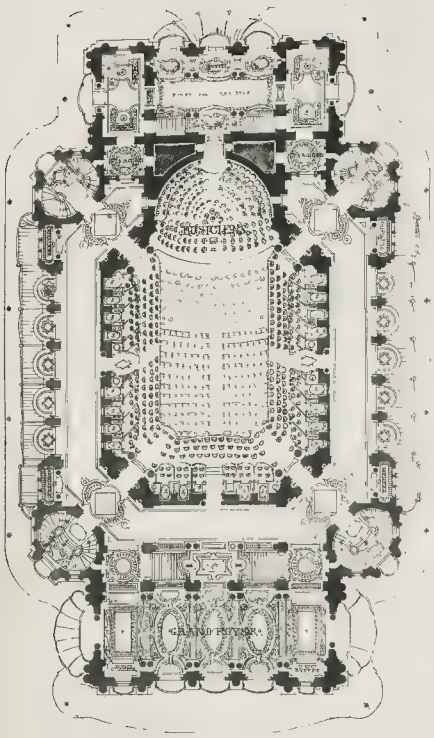

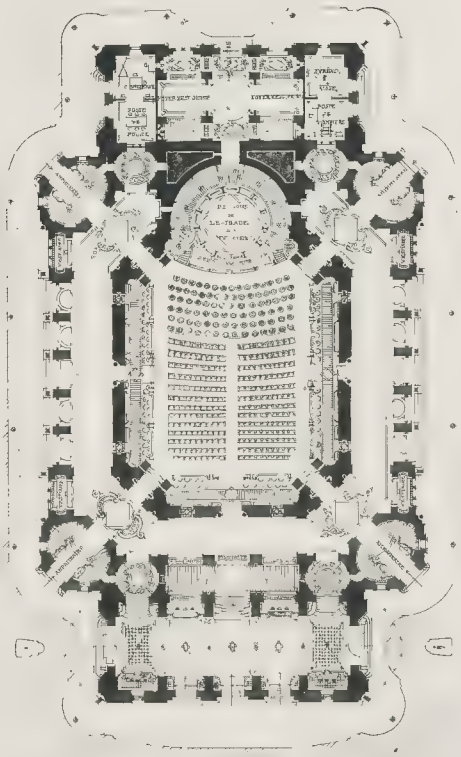

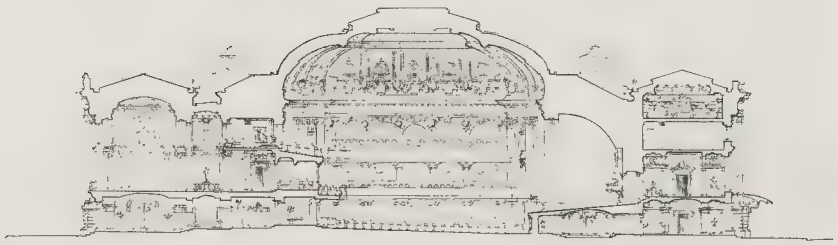

AR GUERINET Éditeur Faubourg St-Martin 140 Paris

Paul RAGACHE, Élève de M. Redon. — Un Entrée pour de Grands Concerts.

Hélio F. Lausseday, Châteaudun

DELAPORTE. Élève de M. Laloux. — Un Edifice pour de Grands Concerts

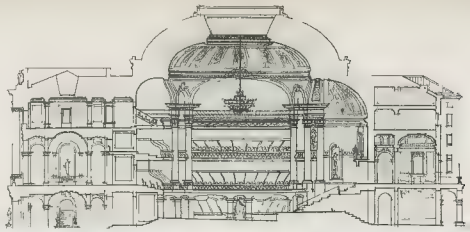

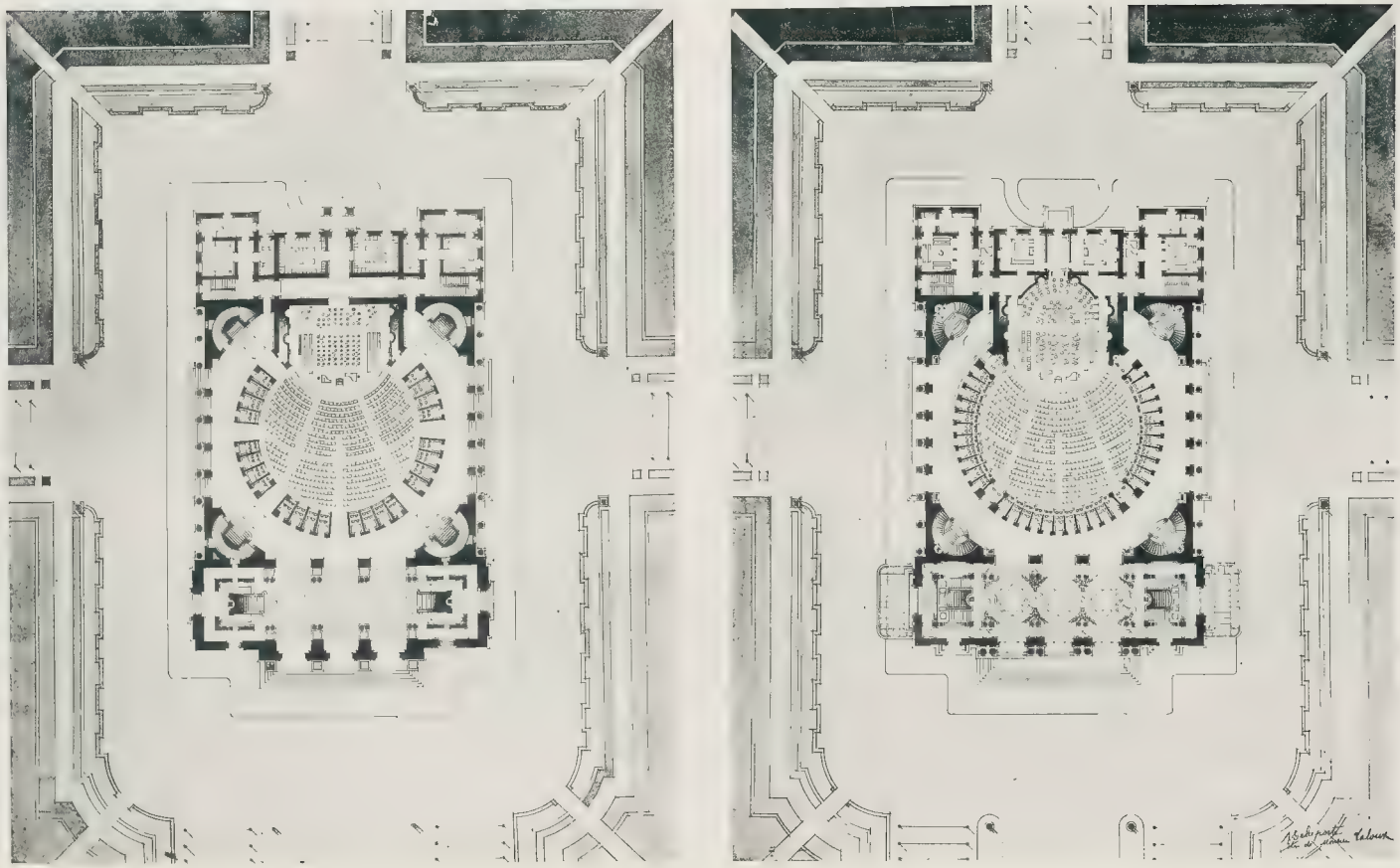

DELAPORTE, Élève de M. Laloux. - Un Édifice pour de Grands Concerts.

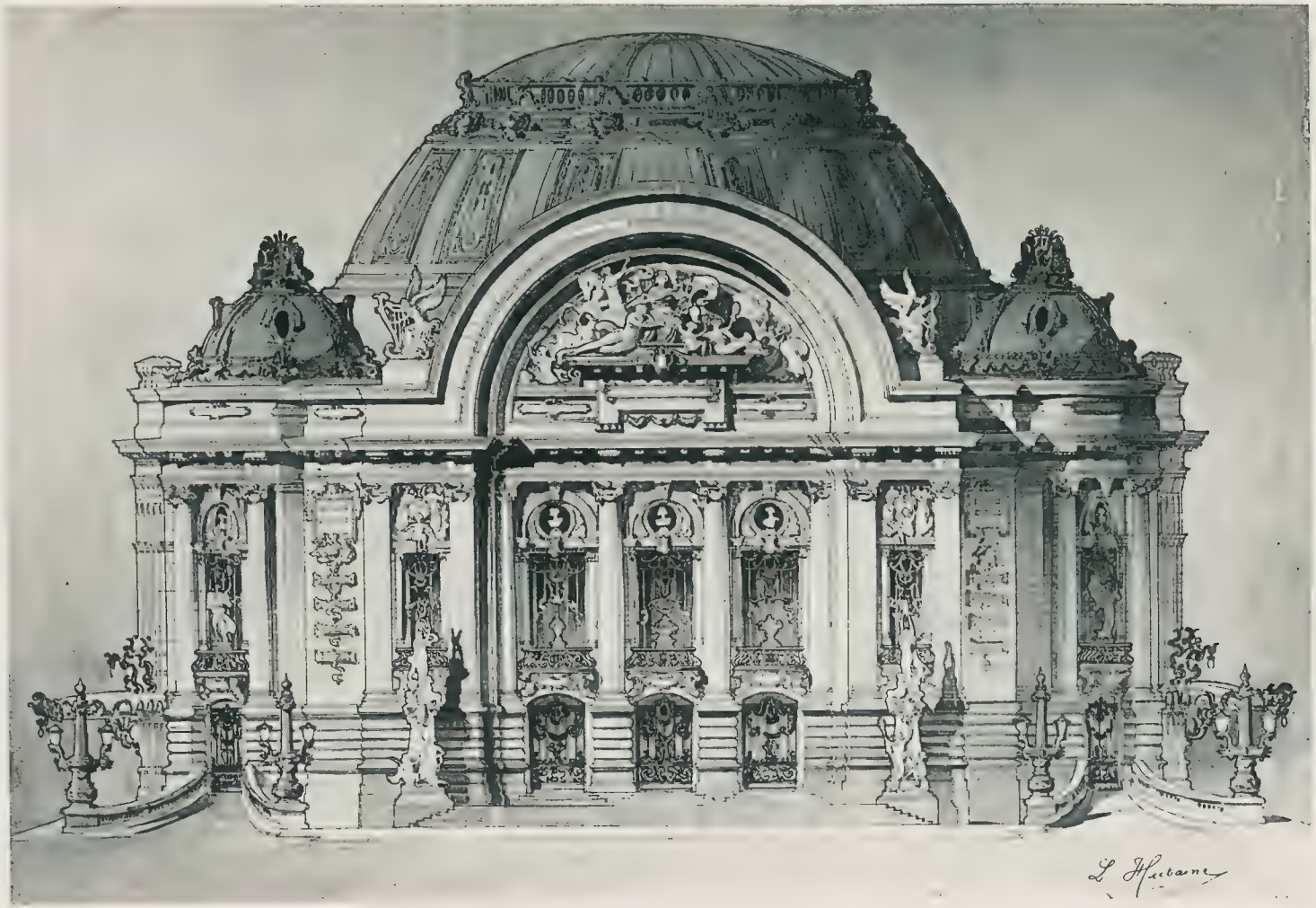

Lucien HUBAINE, Élève de M. Marcel Lambert. — Un Édifice pour de Grands Concerts.

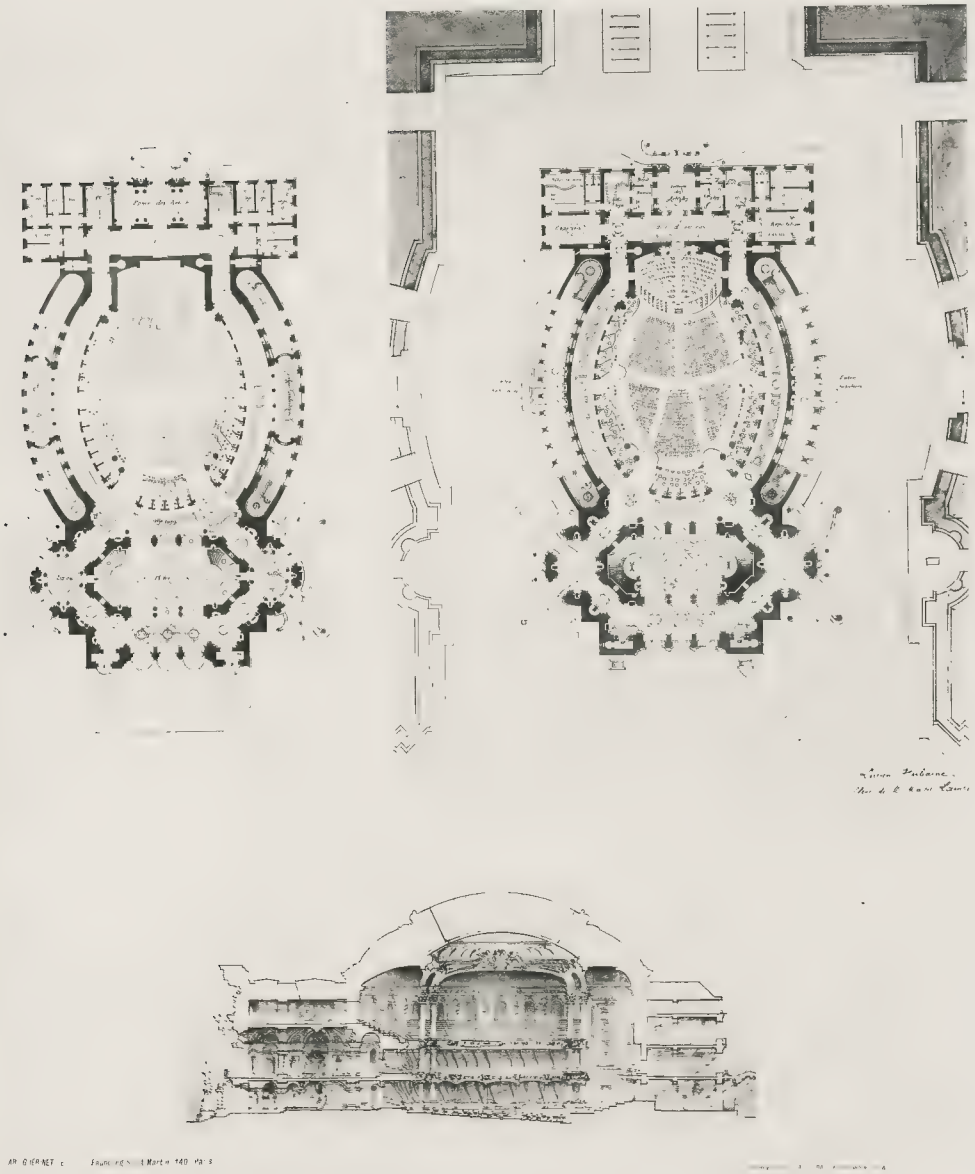

Lucien HUBAINE, Élève de M. Marcel Lambert. — Un Édifice pour de Grands Concerts.

AR. GUÉRINET, Editeur, Faubourg Saint Martin 140, Paris

J. BAUR, Élève de M. Deglane. — Un Édifice pour de Grands Concerts.

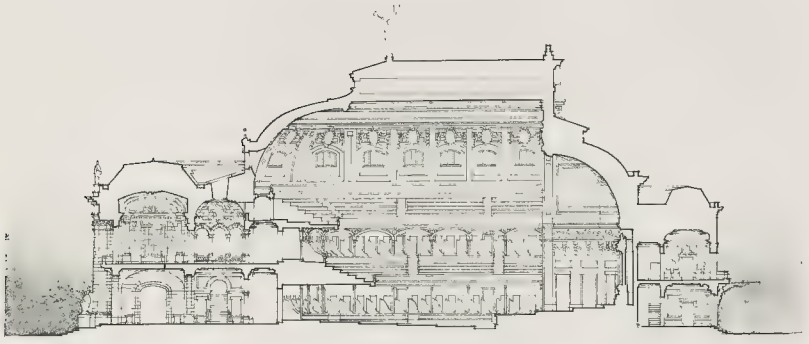

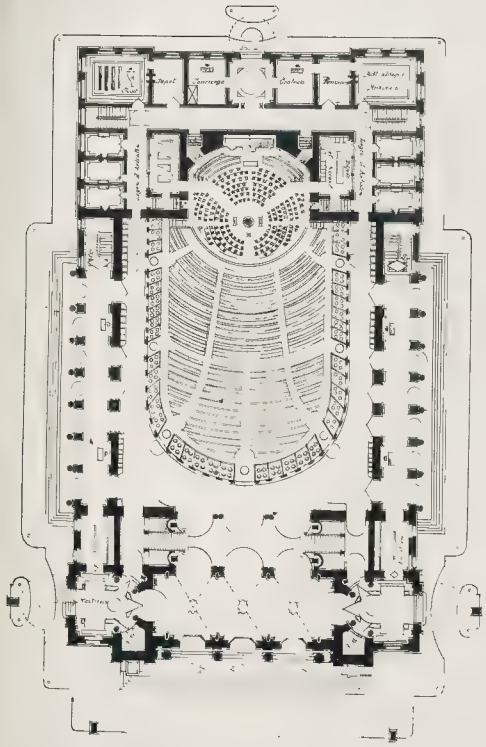

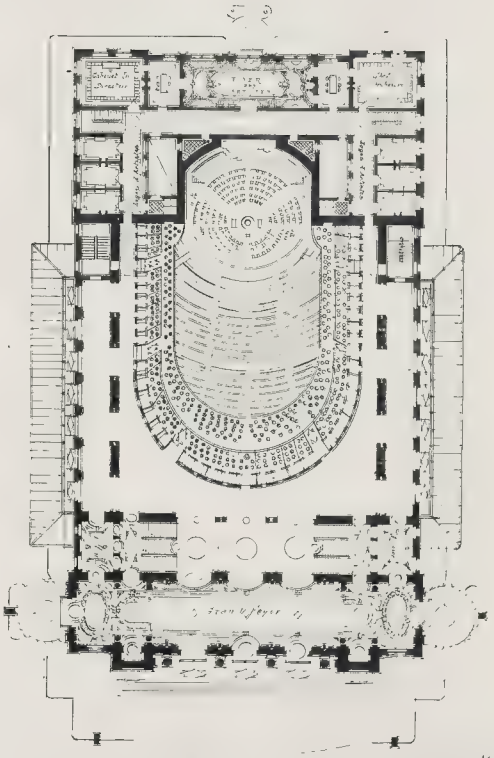

AR. GUÉRINET, Éditeur Faubourg Saint Martin, 140, Paris. Héliotypie ED. LADSSEDAT Constantine (E.-A.)

J. BAUR, Élève de M. Deglane. — Un Édifice pour de Grands Concerts.

AR. GUÉRINET, Éditeur Faubourg St Martin 140 Paris

Héliotypie ED. LAUSSEDAT Châtenay (S.)

CH. ANCELET, Elève de MM. Ginain et Scellier de Gisors. — Un Edificepour de Grands Concerts.

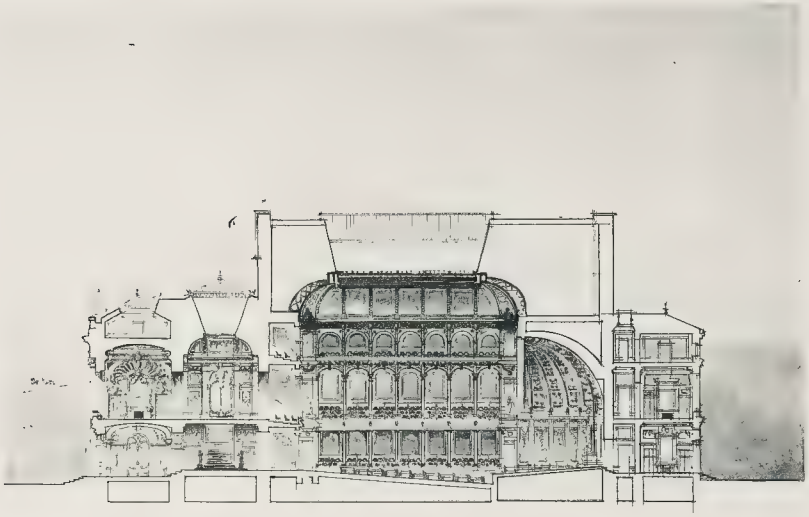

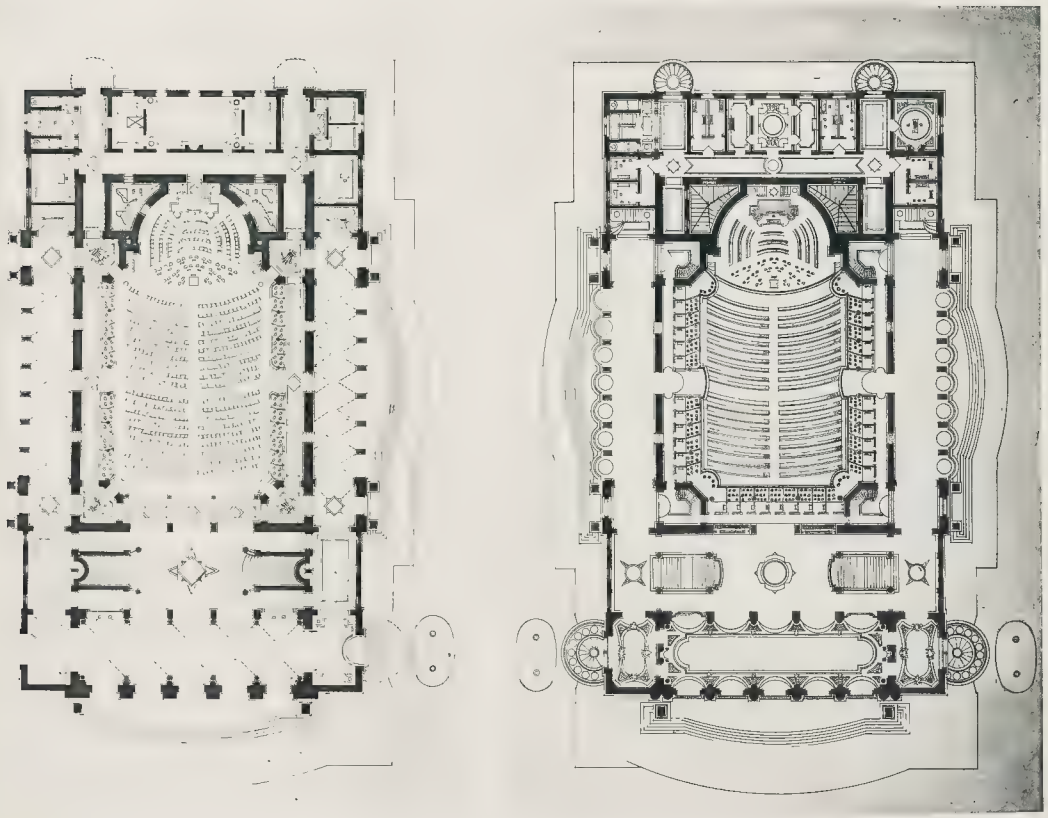

AR GUÉRINET Éditeur Faubourg Saint-Martin 140, Paris

Héliotypie ED. LAUSSEDAT, Châtillon (S.)

CH ANCELET. Élève de MM. Ginain et Scellier de Gisors. — Un Édifice pour de Grands Concerts.

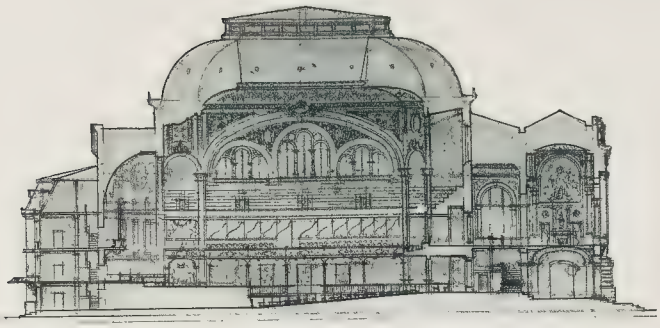

AR. GUÉRINET Éditeur Faubourg Saint Martin 140 Paris

Héliogravure ED. LAUSSEDAT, Châtenay-lez (S.-&-L.)

VEYRE, Élève de M. Laloux. — Un Édifice pour de Grands Concerts.

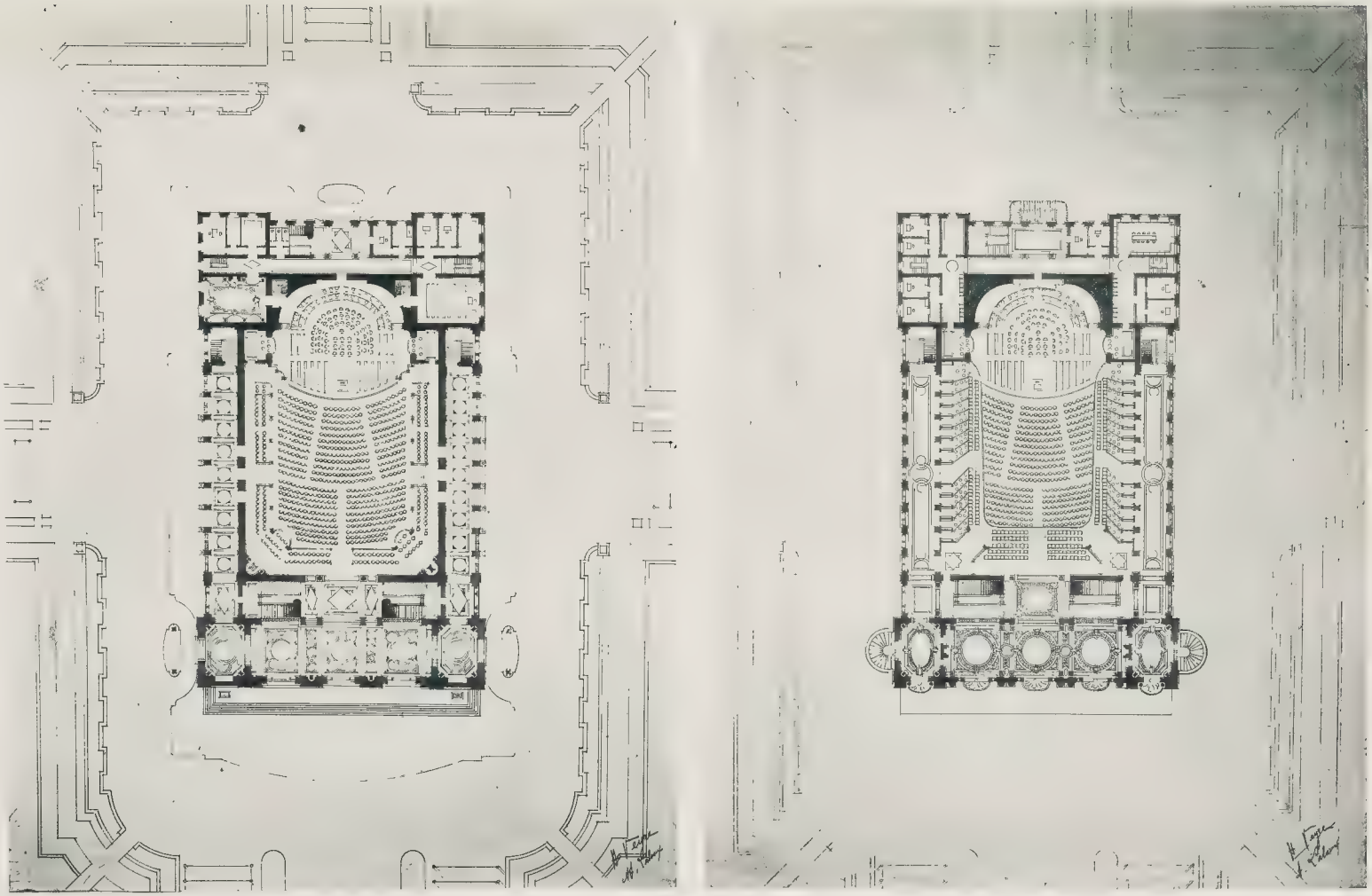

AR. GUERINET Éditeur Faubourg Saint-Martin 140 Paris

Héliotypie ED. LAUSSEDAT Châteaudun (E.-&-L.)

VEYRE, Elève de M. Laloux. — Un Édifice pour de Grands Concerts

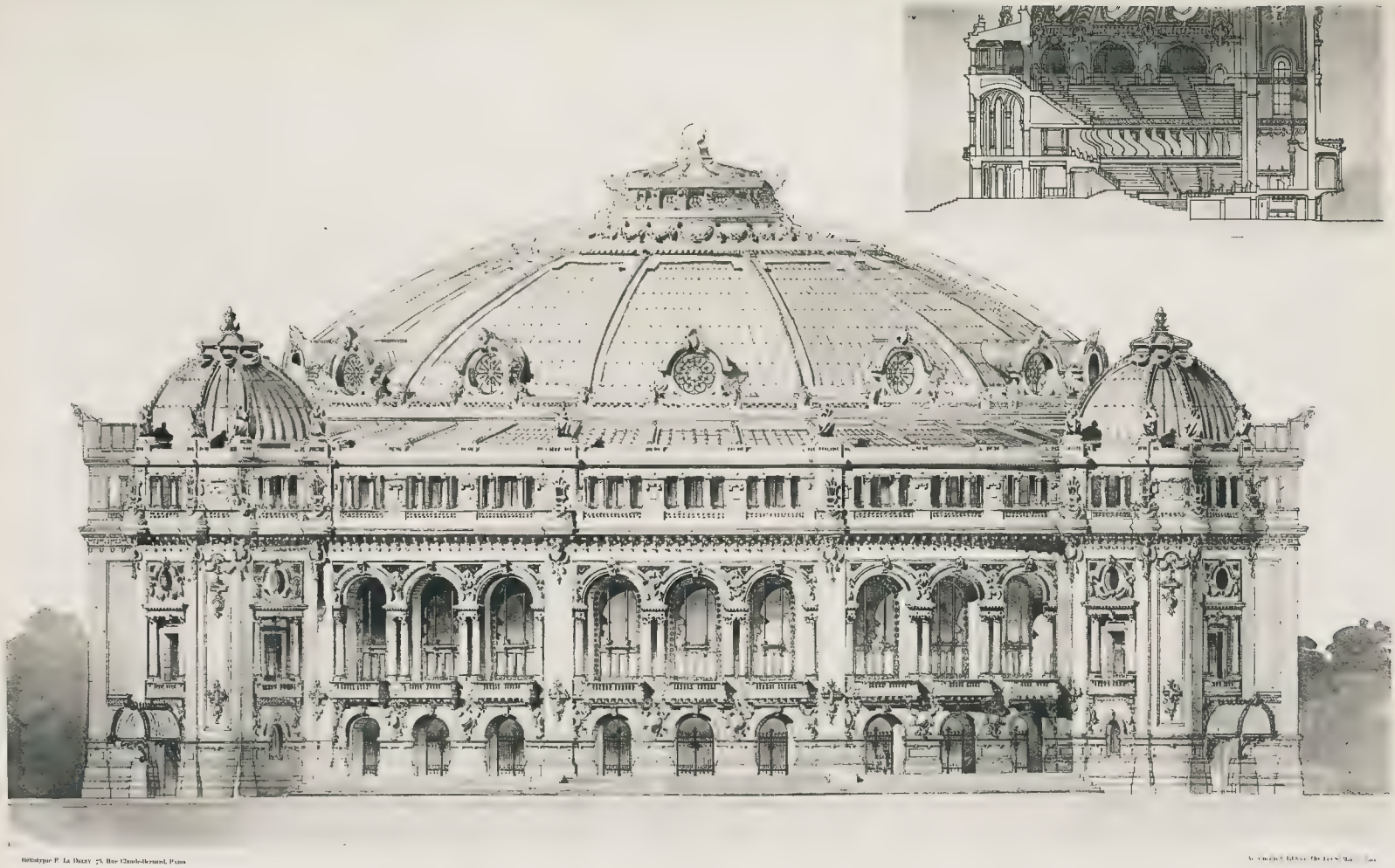

Héliotypie F. Le Deley, 75, Rue Claude-Bernard, Paris

Henri FRANÇOIS, Élève de M. MOYAUX. - Un Edifice pour de Grands Concerts

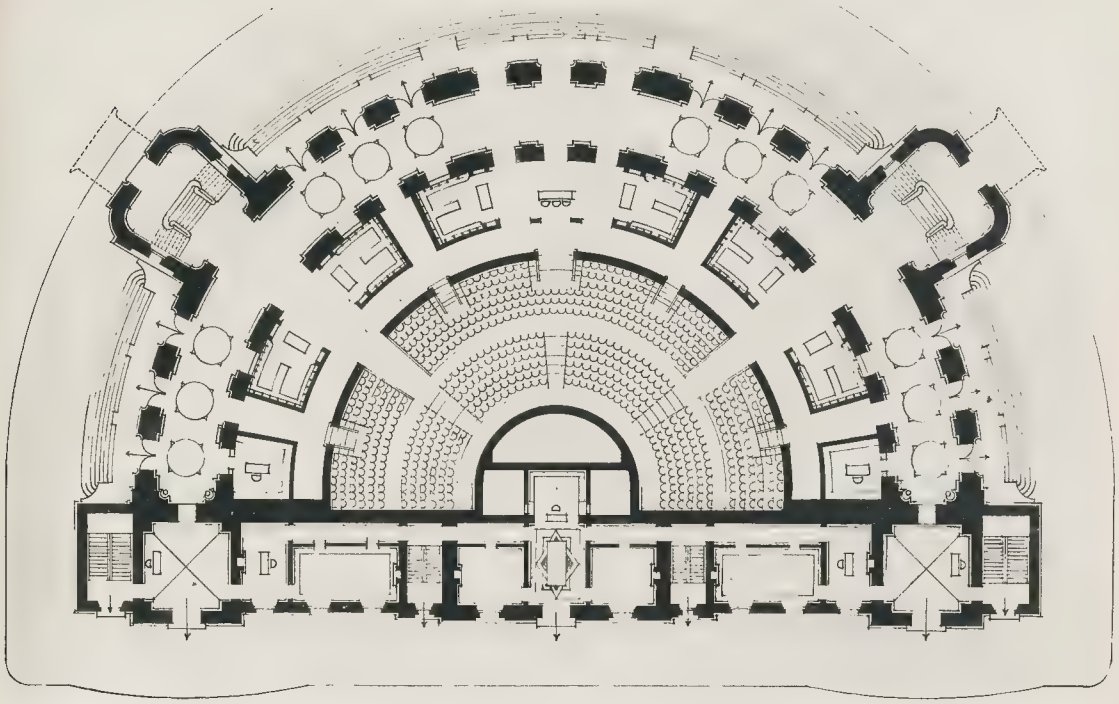

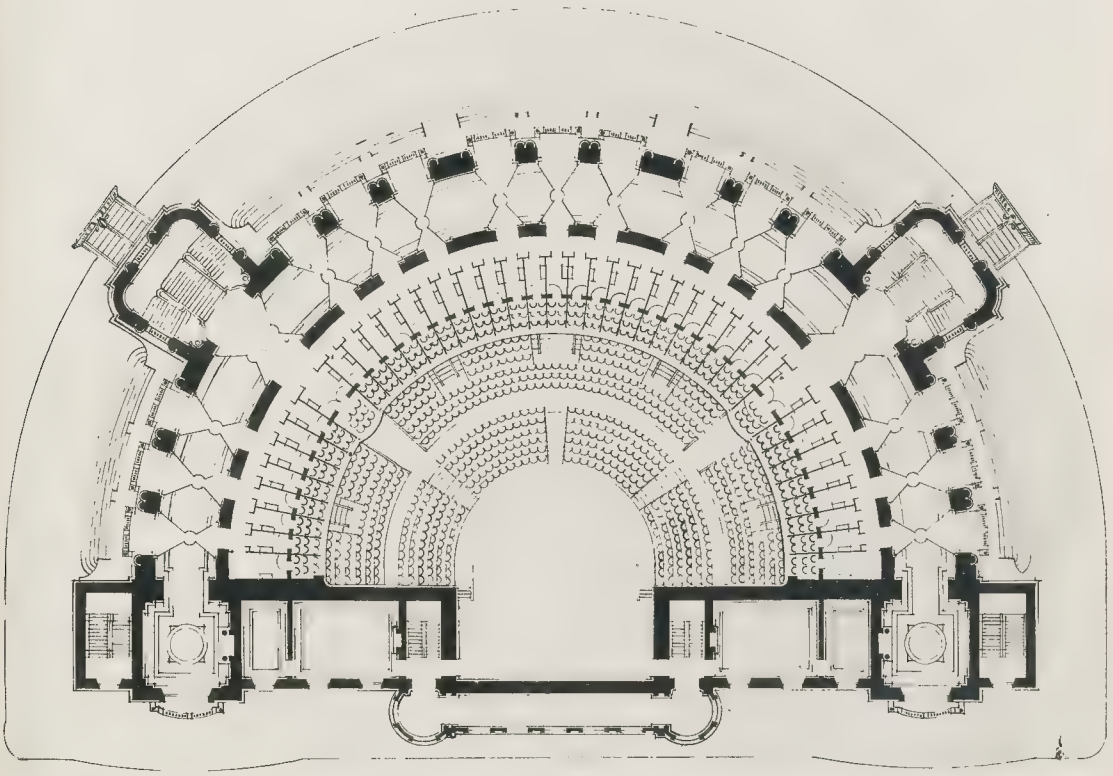

Henri FRANÇOIS, Élève de M. MOYAUX. - Un Edifice pour de Grands Concerts

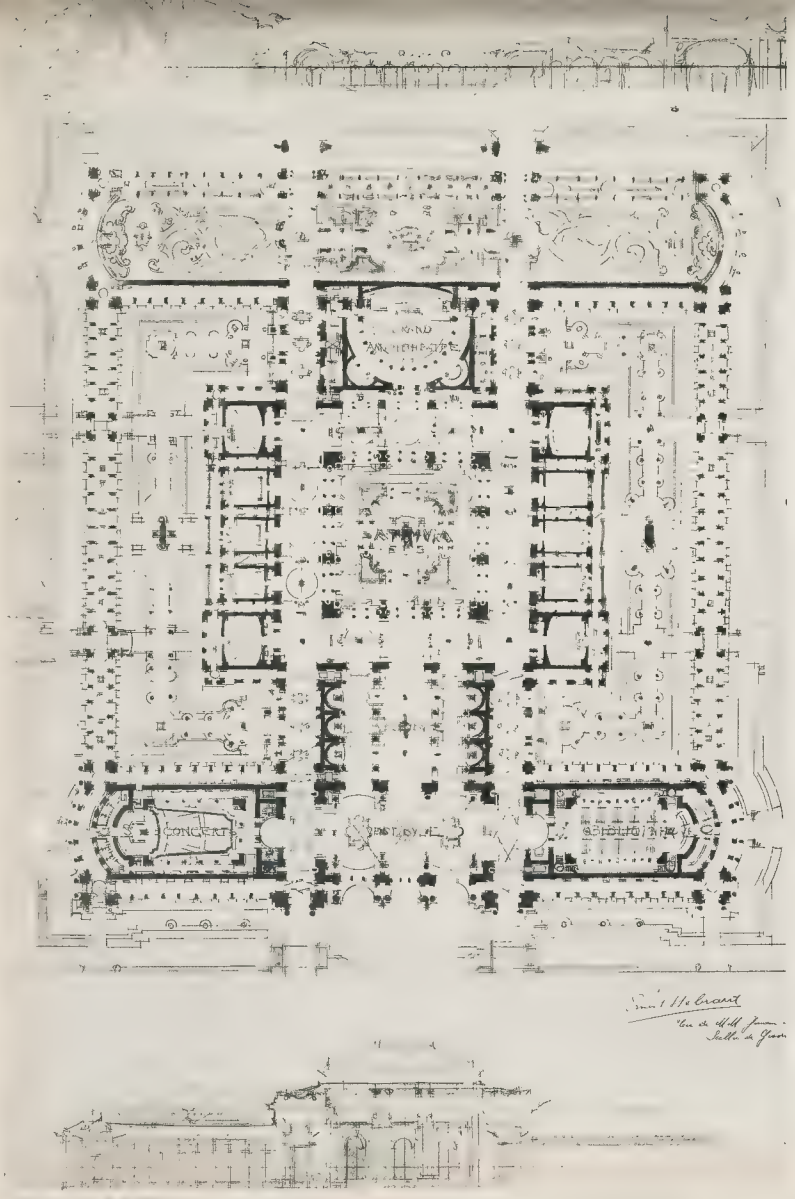

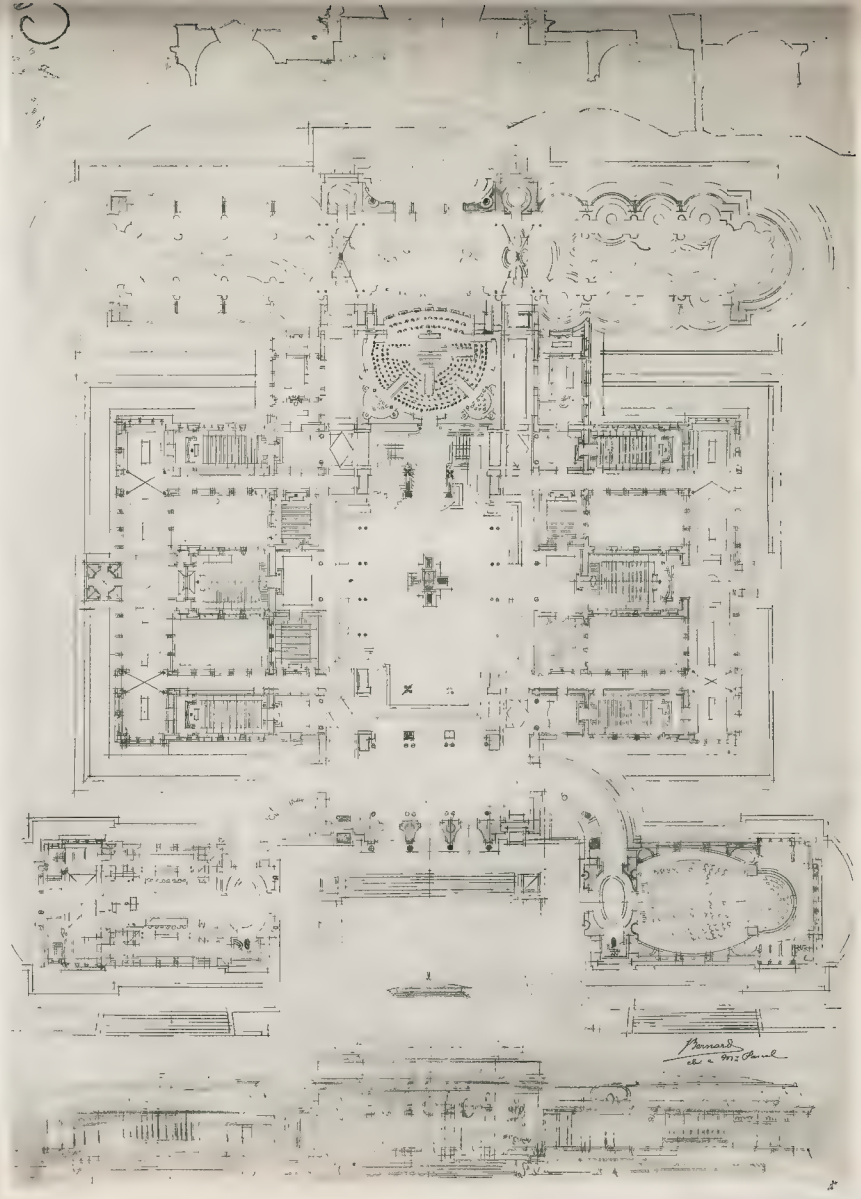

Ernest HEBRARD, Élève de MM. GINAIN et SCELLIER DE GISORS — Esquisse de 24 heures. — Un Athénée — BERNARD, Élève de M. PASCAL

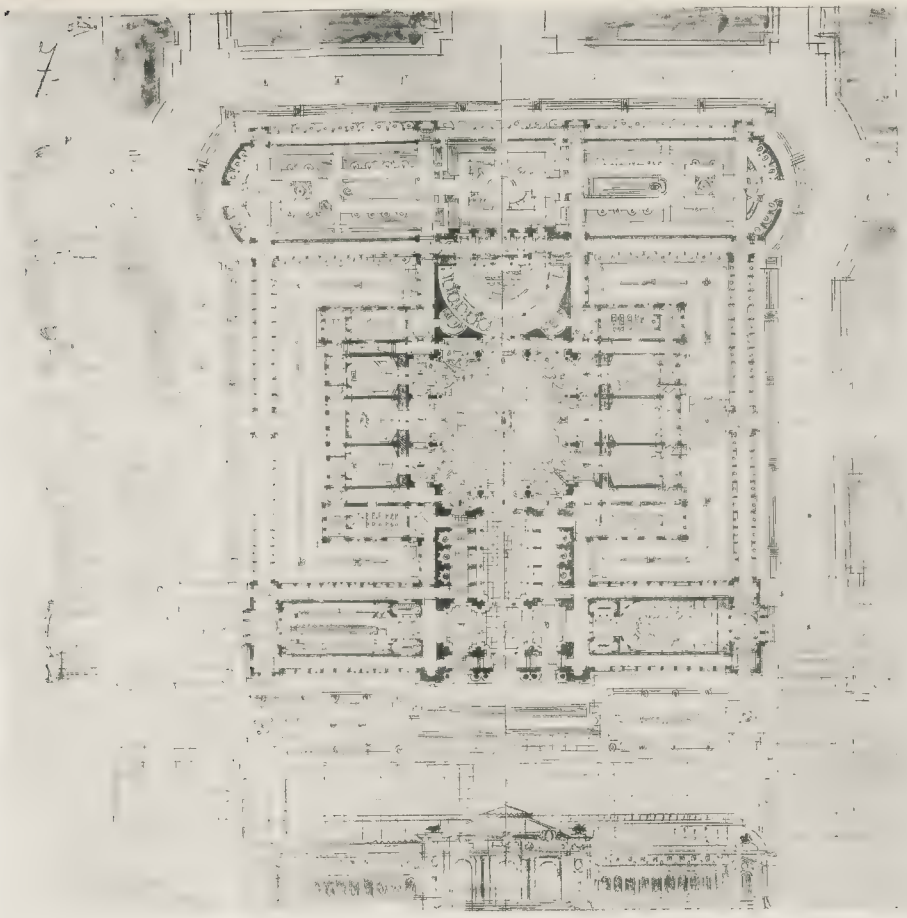

LEMARESQUIER. Elève de M. LALOUX. - Esquisse de 24 heures. - Un Athénée

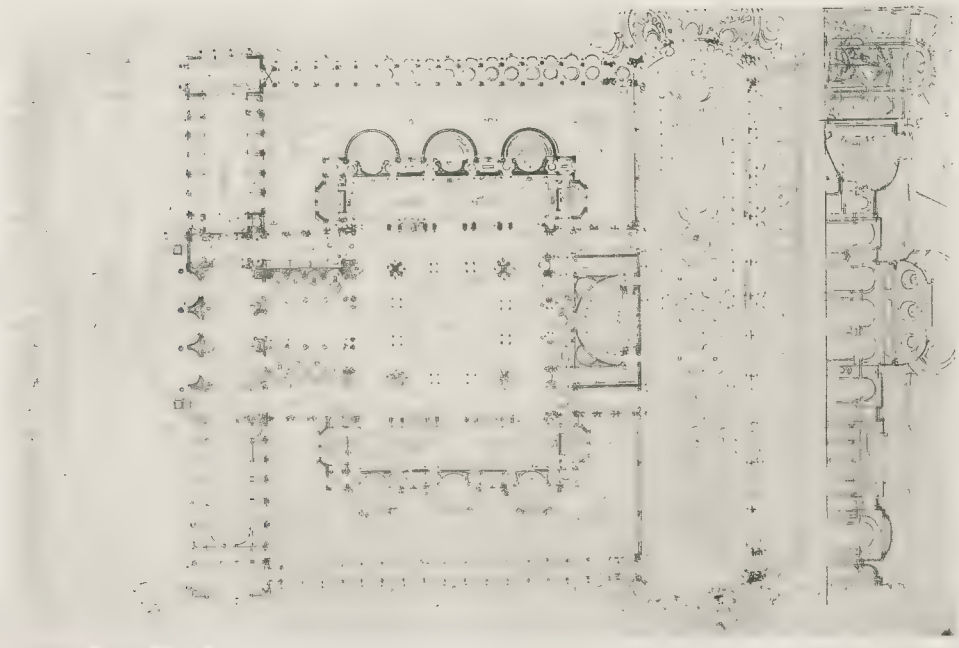

BIGOT, Élève de M. LALOUX. - Esquisse de 24 heures. - Un Athénée

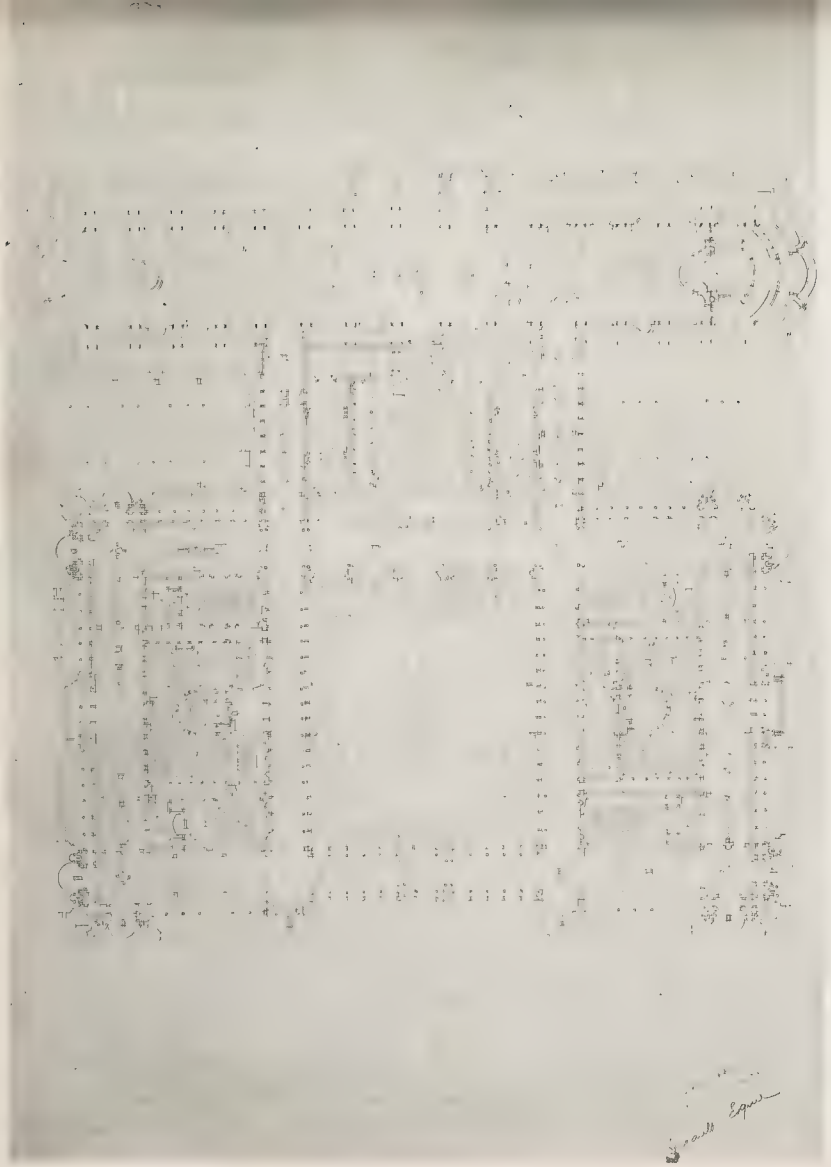

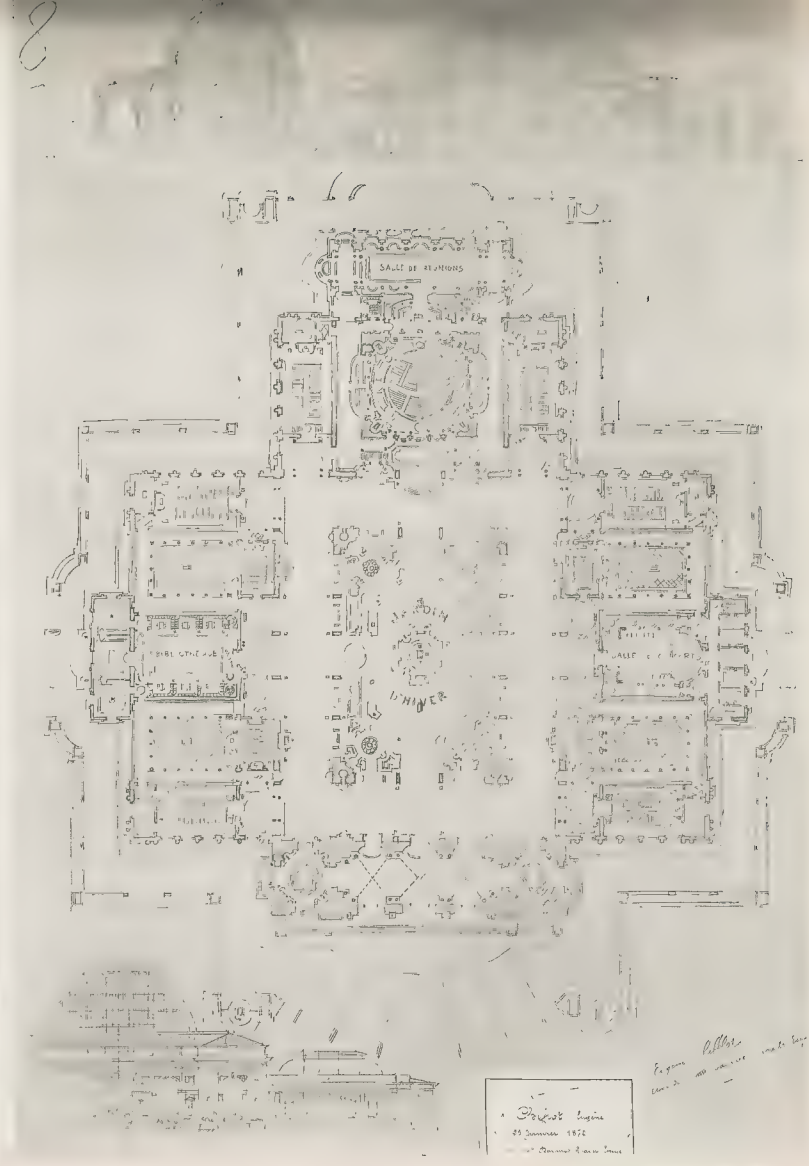

JAUMIN, Élève de MM. DAUMET, GIRAULT et ESQUIÉ. - Esquisse de 24 heures. - Un Athénée

Eugène CHIFFLOT. Élève de MM. DAUMET, GIRAULT et ESQUIÉ. Esquisse de 24 heures. - Un Athénée

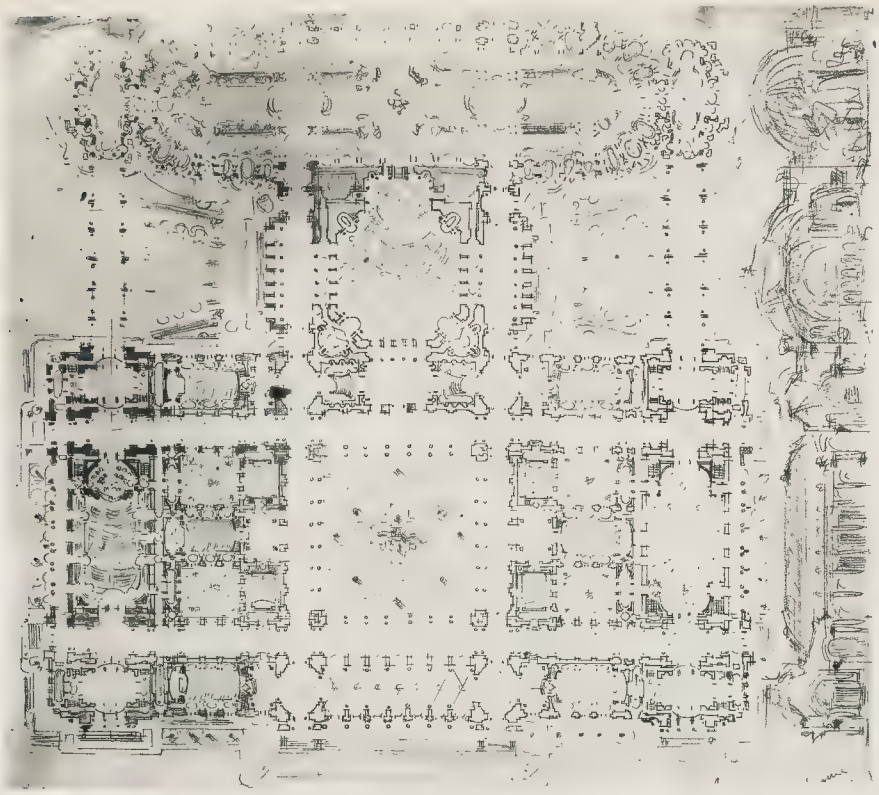

M. JAUSSELY, Élève de MM. DAUMET et ESQUIÉ. - Esquisse de 24 heures. - Un Athénée

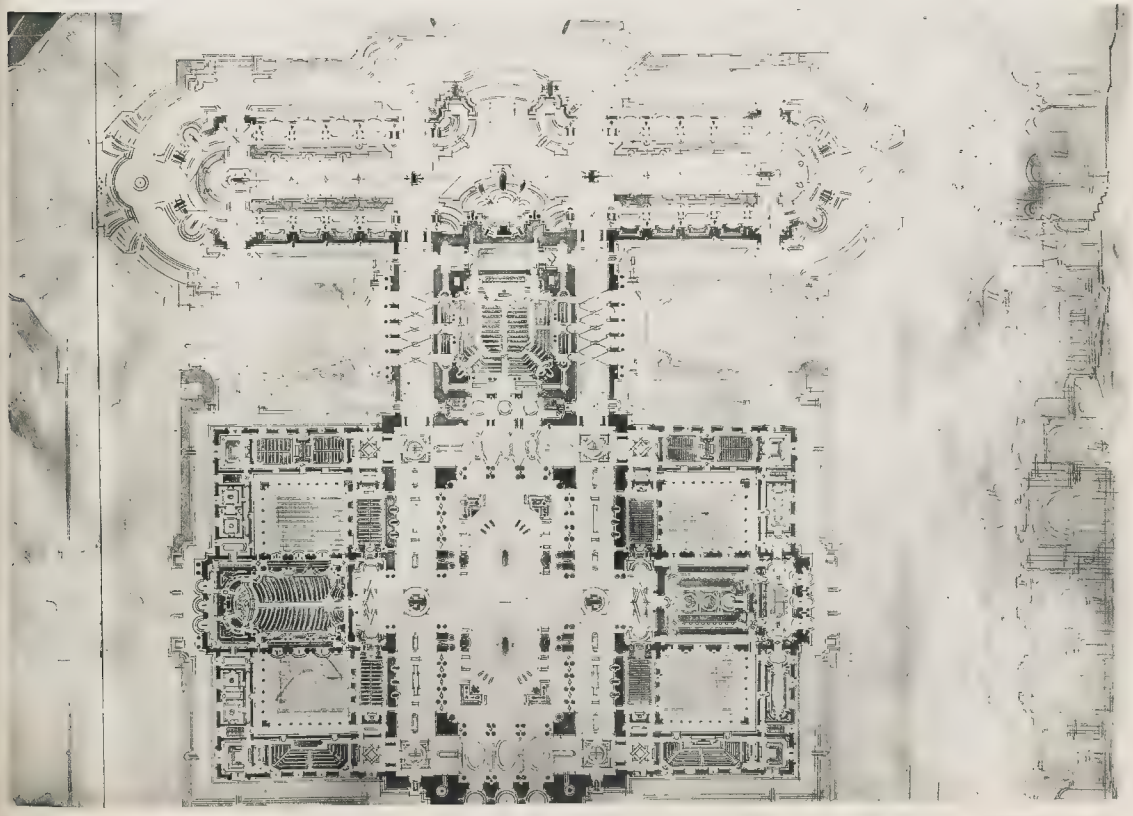

HULOT, Élève de M. Marcel LAMBERT. - Esquisse de 24 heures. - Un Athénée

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude-Bernard, Paris

Art Guérinet, Éditeur 140, Fbg-St-Martin, Paris

Gaston RÈCHIN (1899). - Une Pierre Tombale sur un Mausolée d'Officier Général

FOURNIER DE SAINT-MAUR, Élève de M. PAULIN. - Esquisse. - Un Monument décoratif

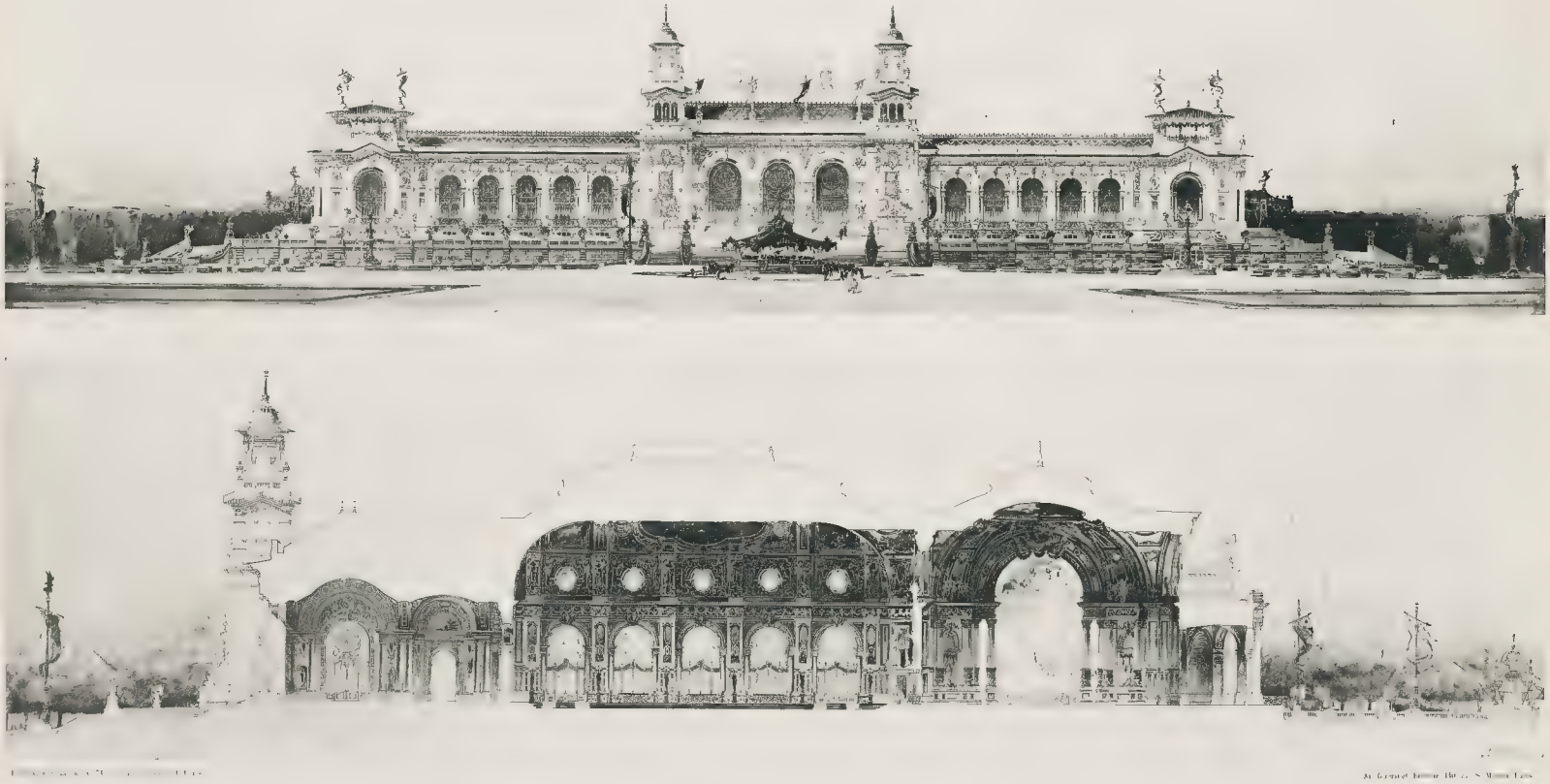

CONCOURS CHENAVARD. - PREVOT. - Un Casino dans une Ville d'eaux

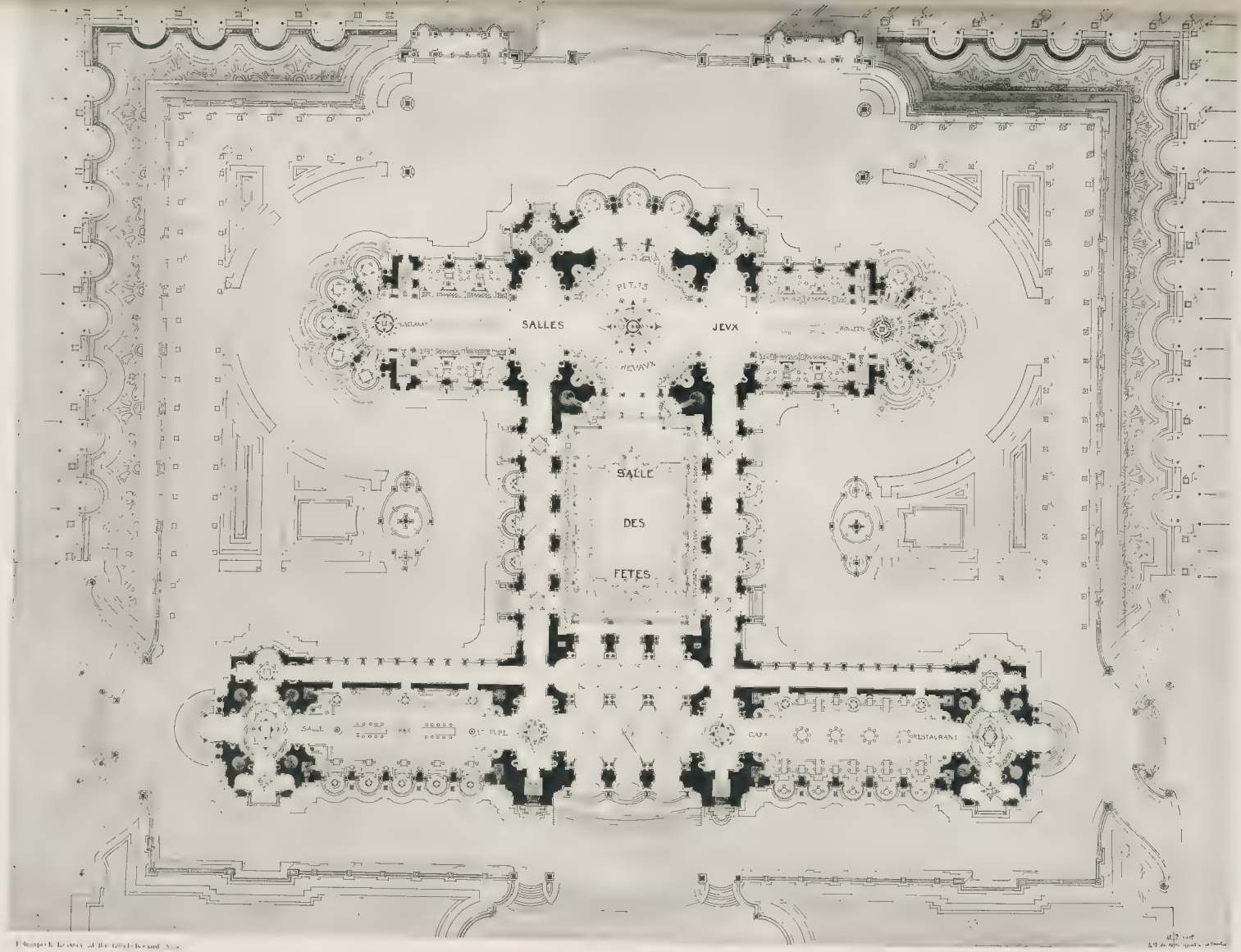

CONCOURS CHENAVARD. - PREVOT. - Un Casino dans une Ville d'eaux

CONCOURS CHENAVARD. - PREVOT. - Un Casino dans une Ville d'eaux

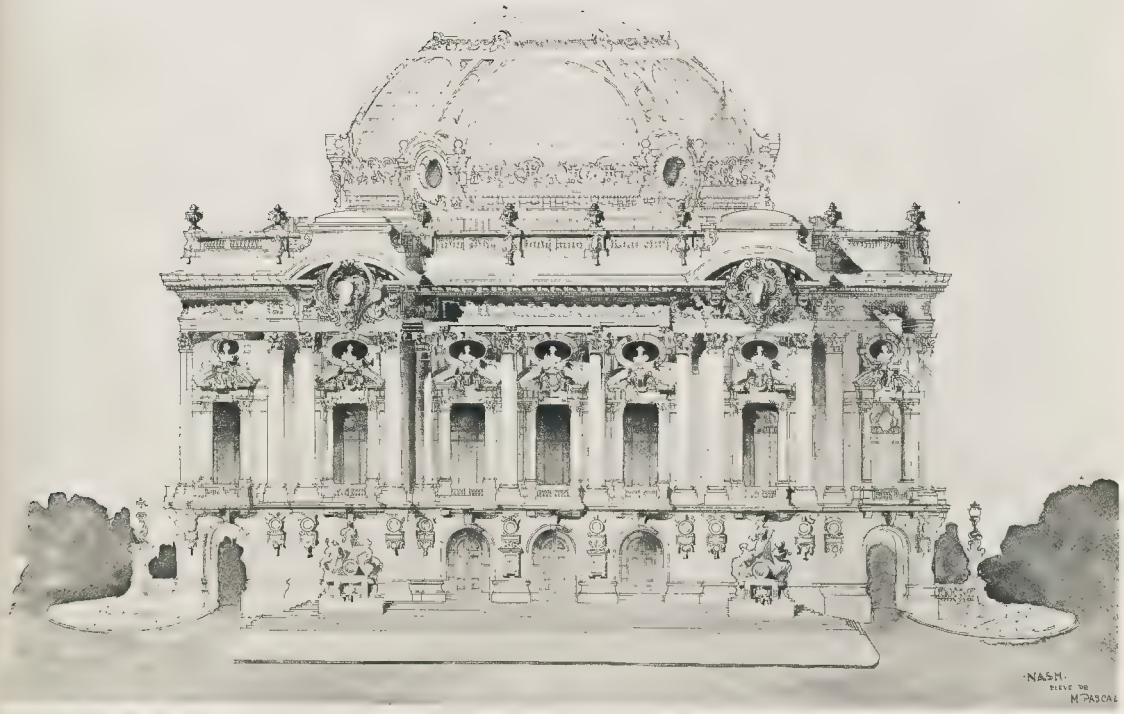

NASH, Elève de M. PASCAL. - Un Monument pour de Grands Concerts

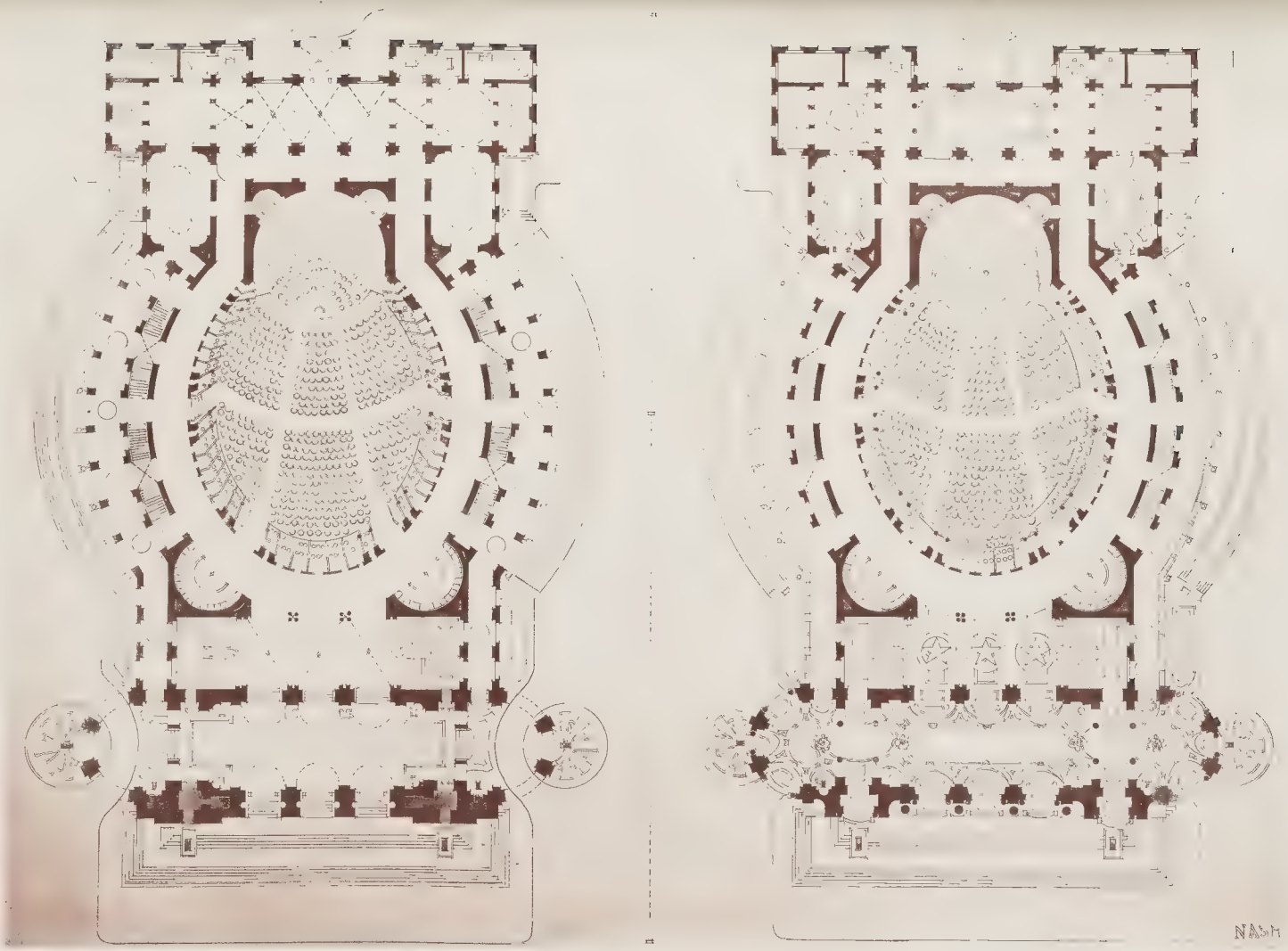

NASH, Elève de M. PASCAL. - Un Monument pour de Grands Concerts

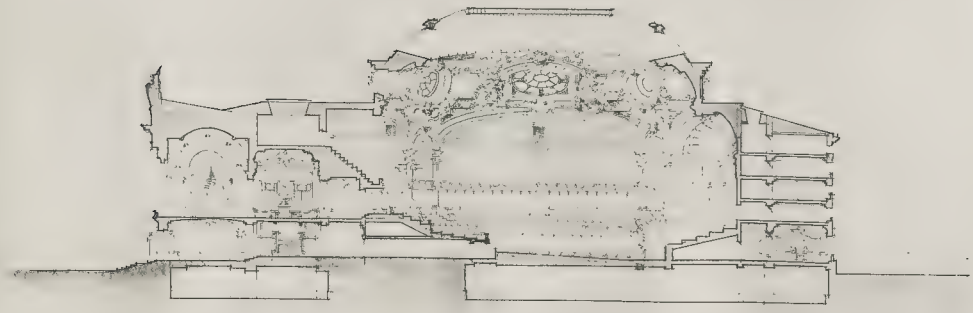

Héliotypie E. Le Deley, 73, rue Claude Bernard, Paris. Ar. Guérinel, Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris

OLAGNIER, Elève de MM. GUADET & PAULIN. - Un Edifice pour de Grands Concerts

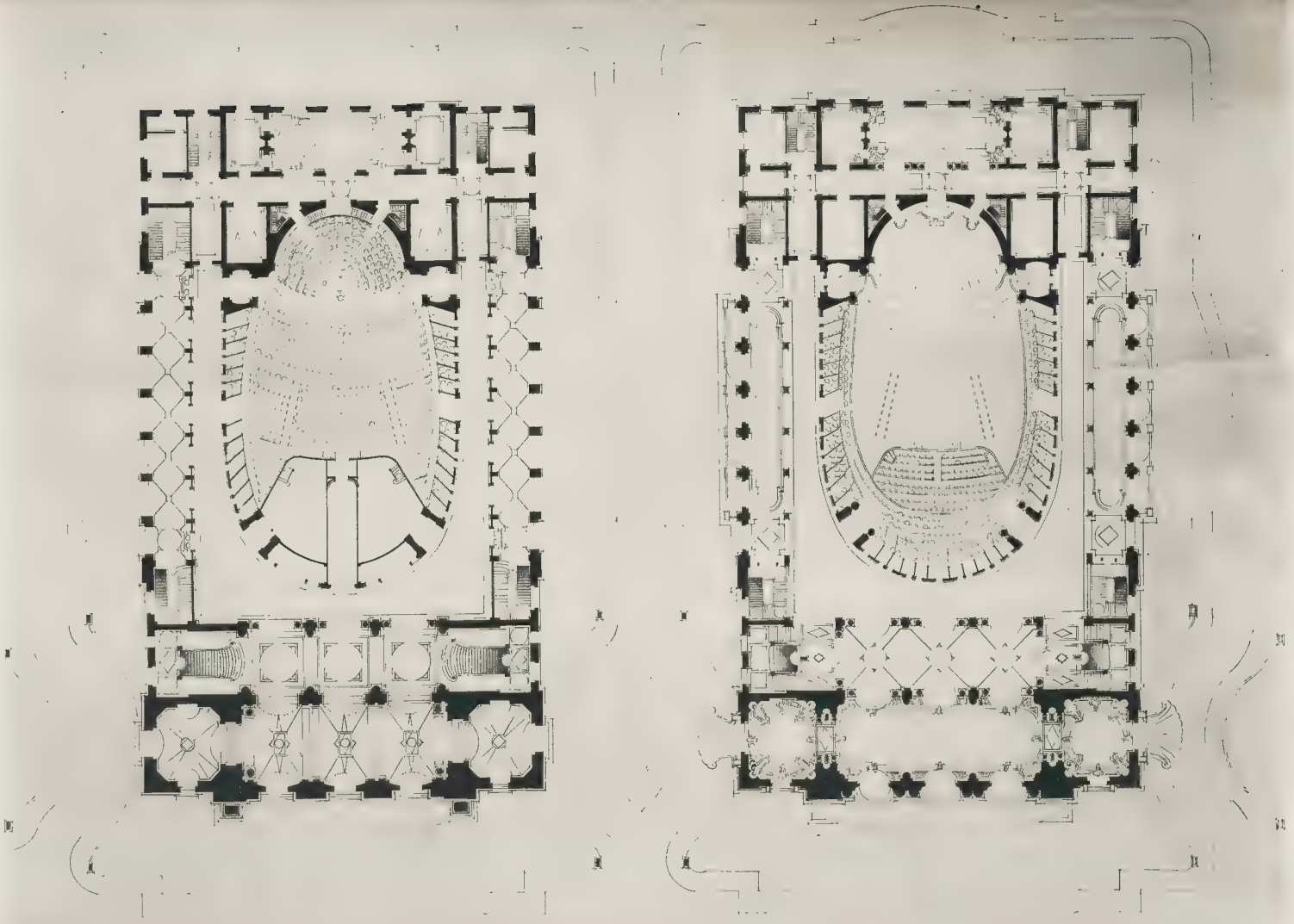

OLAGNIER, Elève de MM. GUADET & PAULIN. - Un Edifice pour de Grands Concerts

PRIX CHENAVARD. - FAURE-DUJARRIC, Elève de M. PASCAL. - Bains Municipaux

Héliotypie E. Le Deley, 73, rue Claude-Bernard, Paris
A. Guérinet, Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris

PRIX CHENAVARD. - FAURE-DUJARRIC, Elève de M. PASCAL. - Bains Municipaux

CONCOURS CHENAVARD. - GOUGEON, Elève de M. LALOUX. - Monument aux Morts glorieux

CONCOURS CHENAVARD. - GOUGEON, Elève de M. LALOUX. - Monument aux Morts glorieux

CONCOURS ROUGEVIN GOUGEON, Elève de M. LALOUX. - Monument aux Morts glorieux

Héliotypie E. L. Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris

Ar. Guérinet, Éditeur, 140, Fbg St-Martin

CONCOURS CHENAVARD. - LEMARESQUIER, Elève de M. LALOUX. - Un Monument à Pétrarque

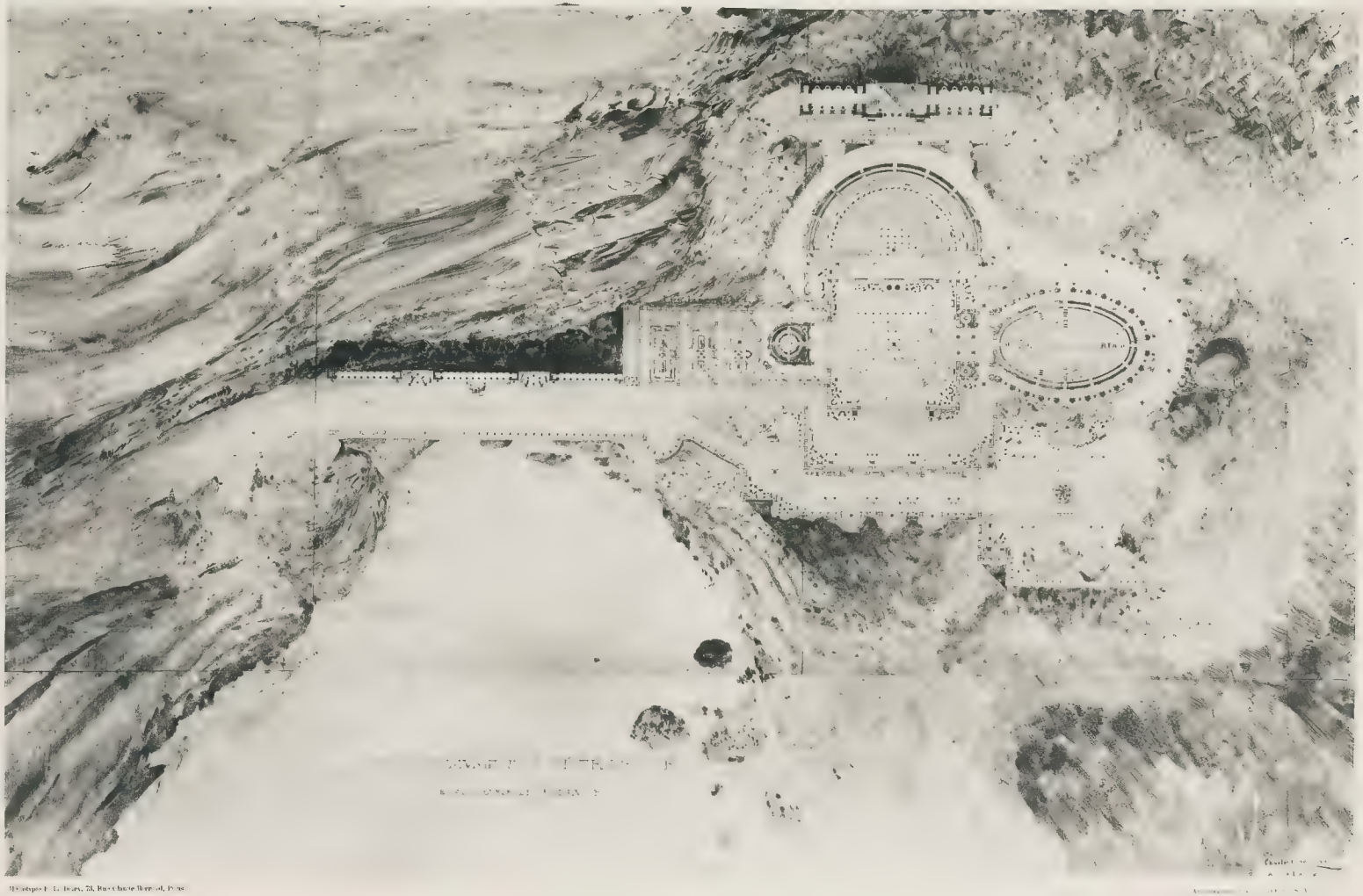

CONCOURS CHENAVARD. - LEMARESQUIER, Elève de M. LALOUX. - Un Monument à Pétrarque

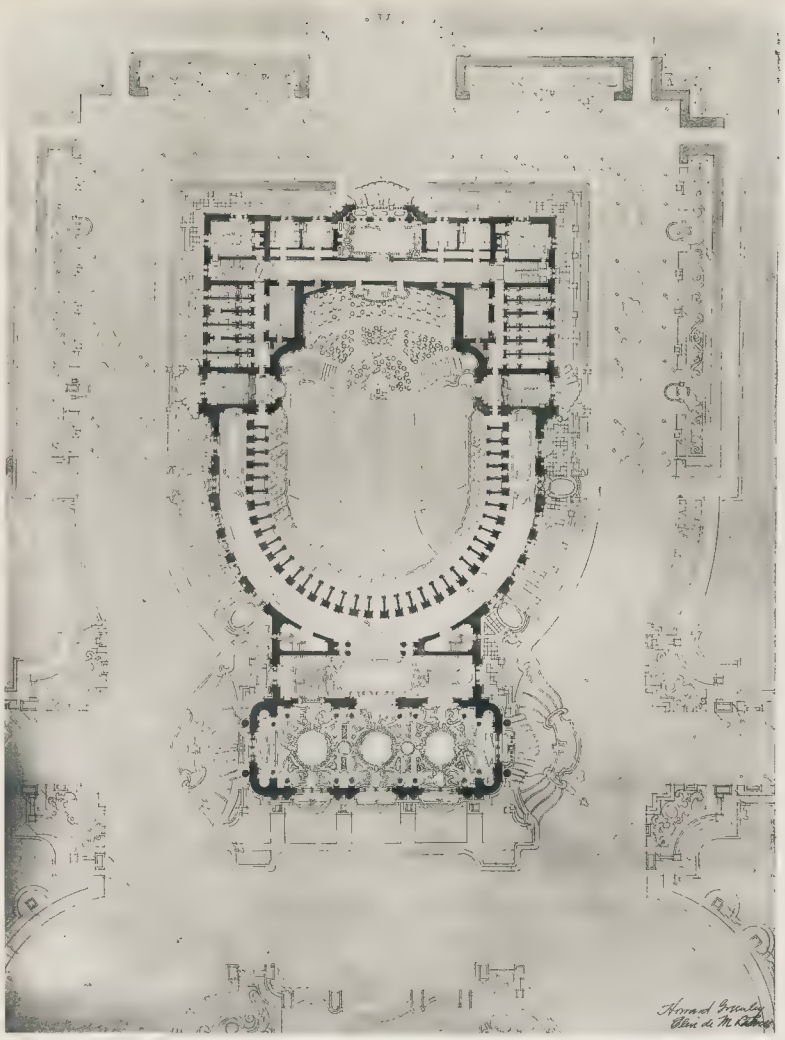

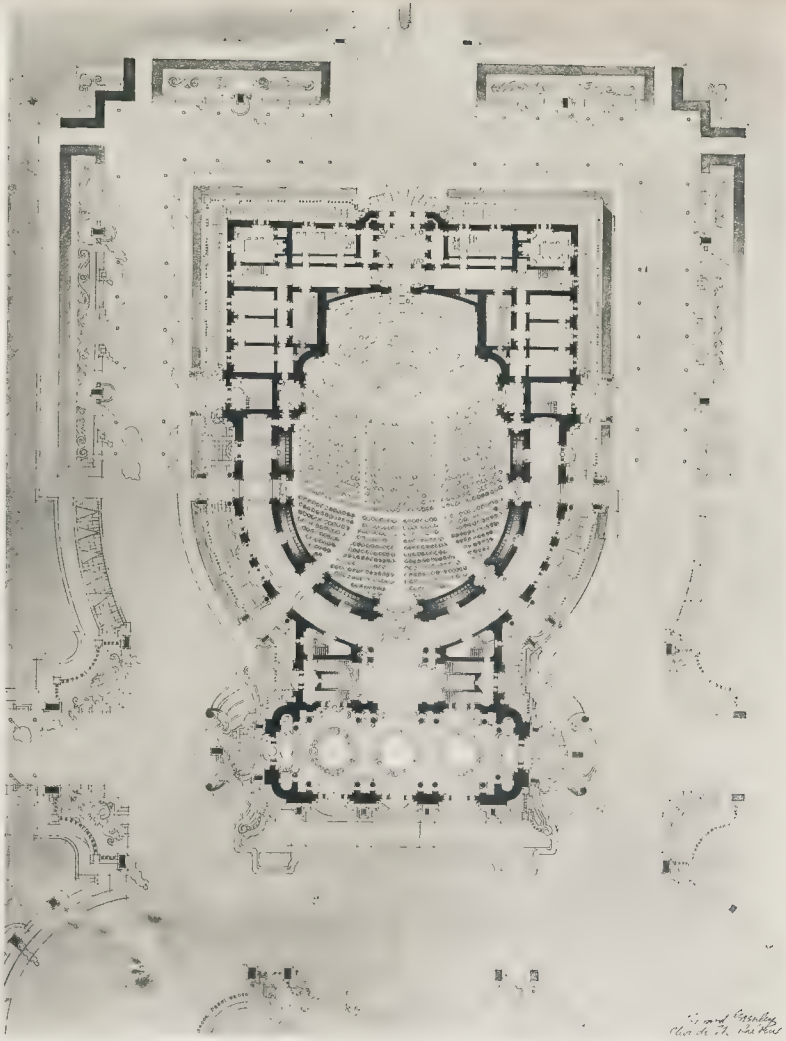

Armand GREENLEY. — Élève de M. Laloux.

Armand GREENLEY. — Élève de M. Laloux.

L. HUBAINE, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre.

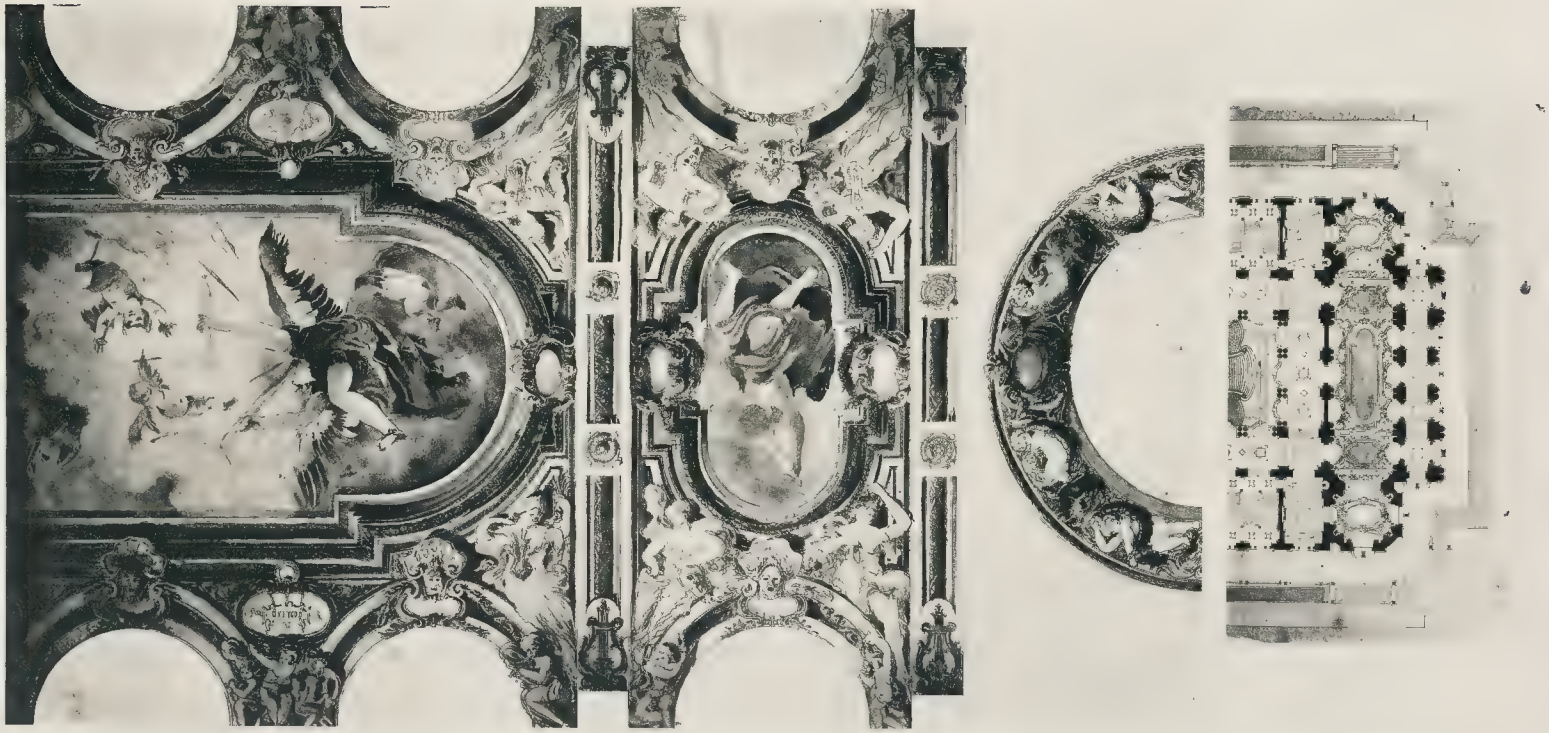

L. HUBAINE, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre.

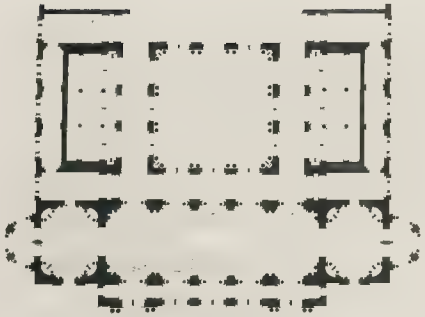

MILTGEN, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre.

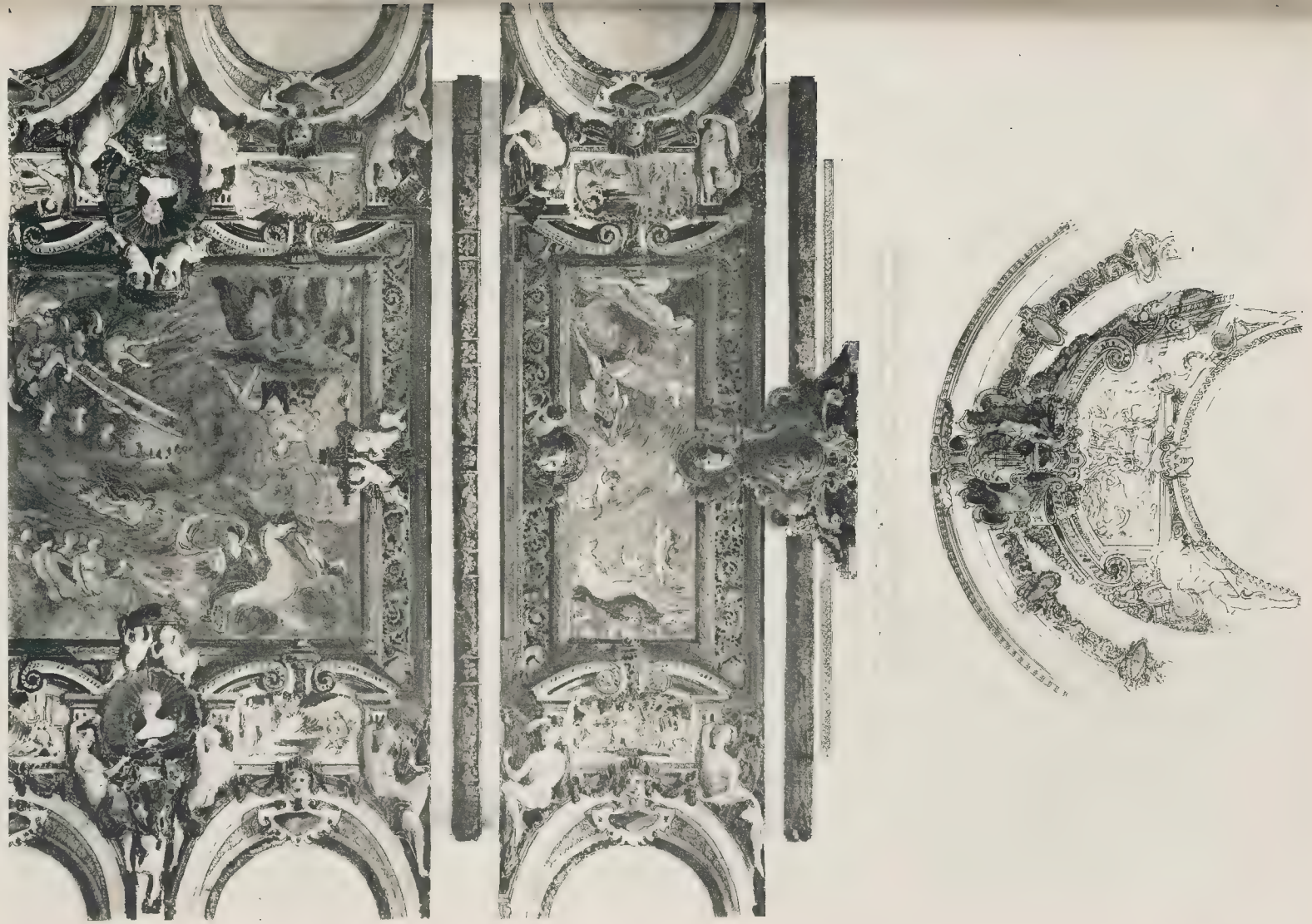

MILTGEN, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre.

SARDOU. Elève de M. MOYAUX.- Un foyer de théâtre.

M. Pierre SARDOU, Elève de M. MOYAUX.- Un foyer de théâtre.

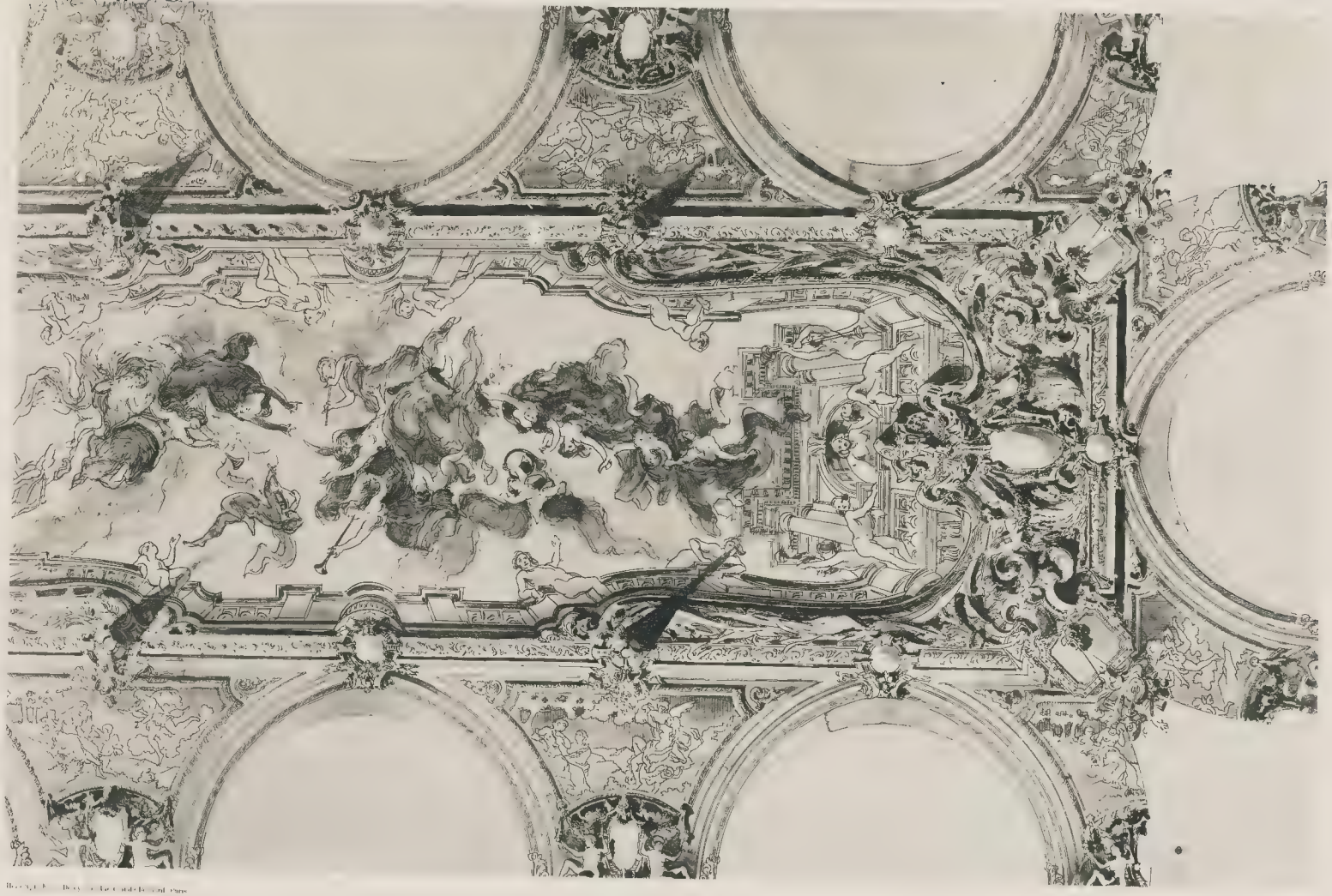

ZANTZINGER, Elève de MM. BLONDEL et SCELLIER de GISORS.- Un foyer de théâtre.

Héliotypie E. Le Deley, 73 Rue Claude-Bernard, Paris

Ar. Guérinet, Éditeur, 140 Fg St Martin, Paris

ZANTZINGER, Elève de MM. BLONDEL et SCELLIER de GISORS.- Un foyer de théâtre.

Héliotypie E. Le Bebey, 73, Rue Claude Bernard, Paris. Ar. Guérinet, Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris.

M. VAUDOYER, Elève de M. LAMBERT.- Un Monument décoratif.

23930
ECOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris.
Ar. Guérinet, Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris

P. LEBRET, Elève de MM. GUADET et PAULIN. - Un Monument décoratif.

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris

Ar. Guerinet Éditeur 140, Rue St Martin, Paris

BENNETT, Elève de M. PAULIN

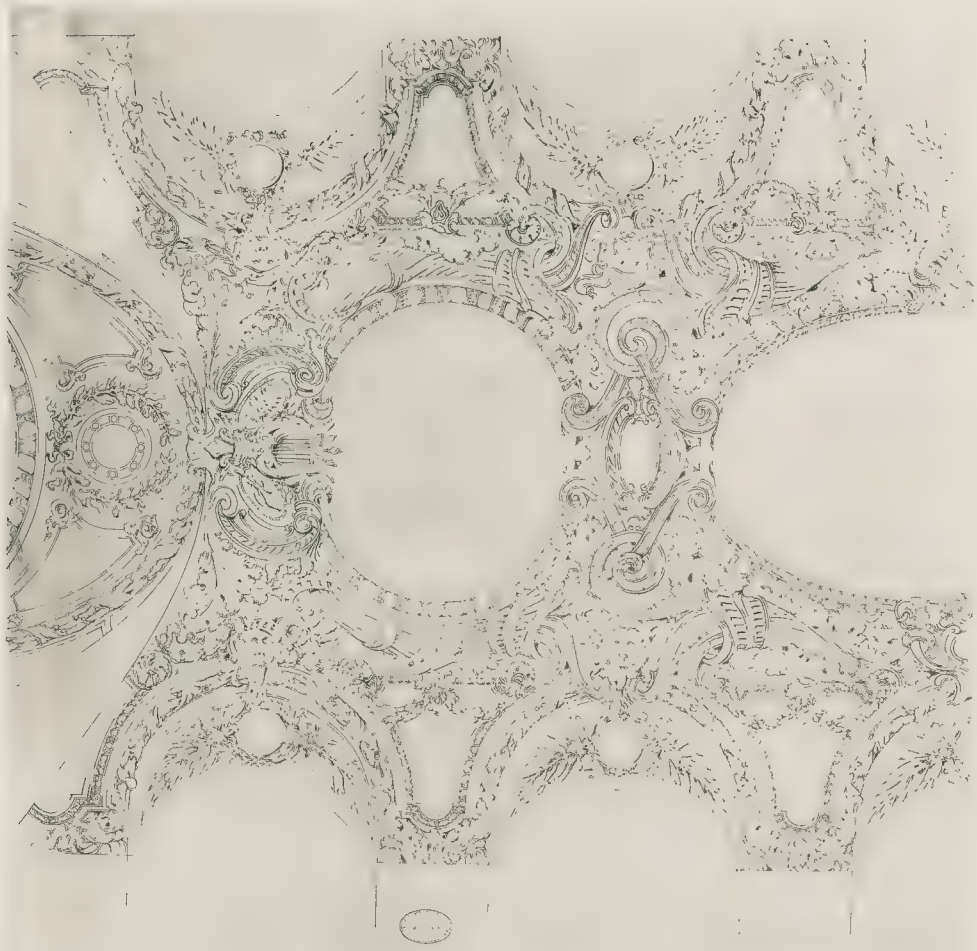

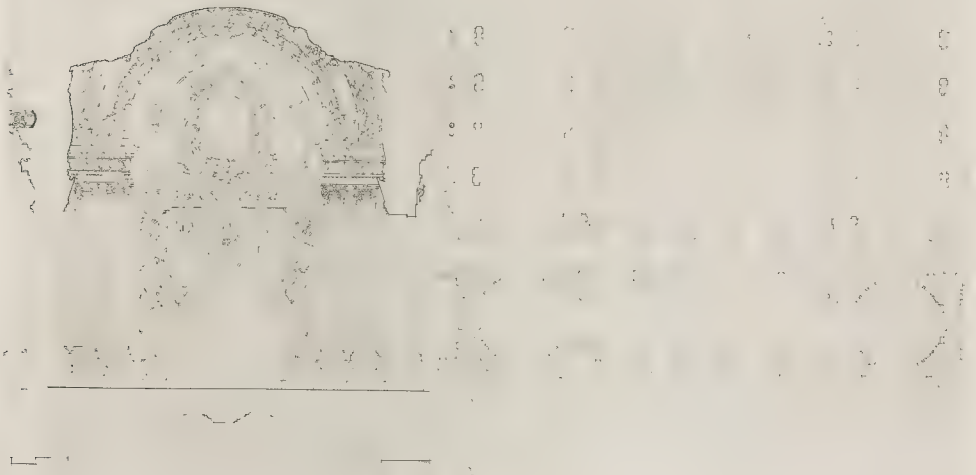

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris

Ar. Guérinet, Éditeur, 180, Fbg St-Martin, Paris

LEFÈVRE, Élève de M. LALOUX. - Un Foyer de Théâtre.

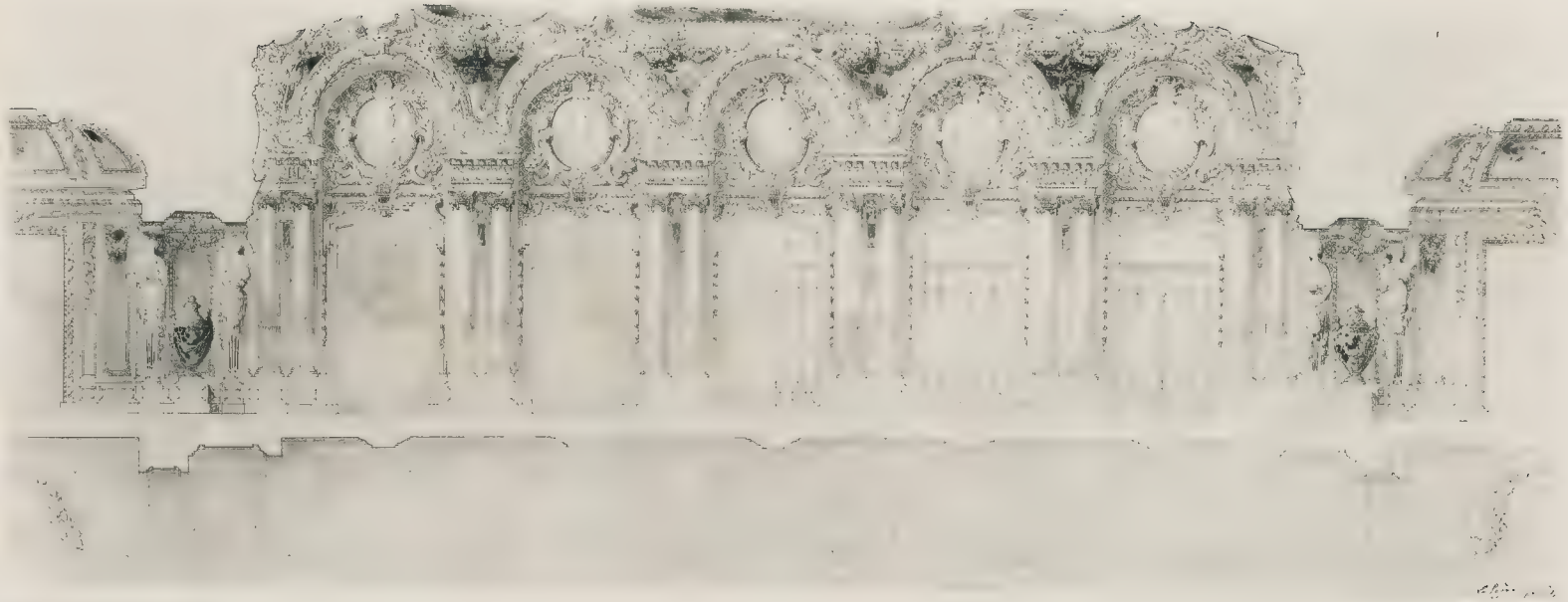

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris

Ar. Guerinet, Éditeur, 140 Faubourg St Martin, Paris.

LEFEVRE, Elève de M. LALOUX. - Un Foyer de Théâtre.

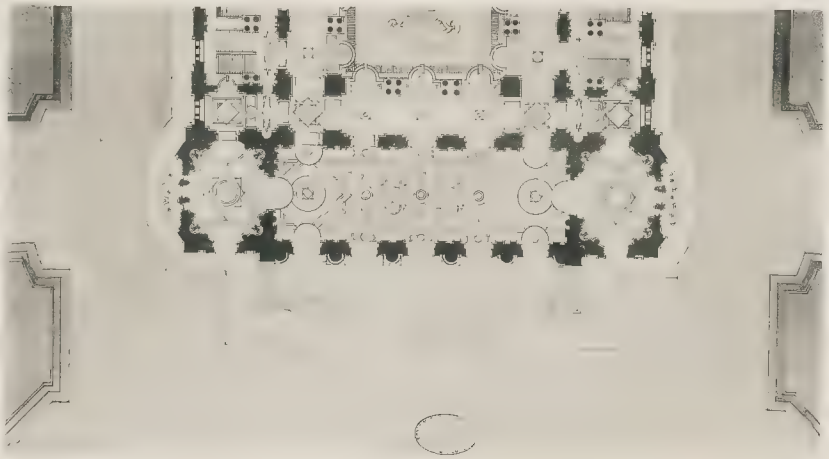

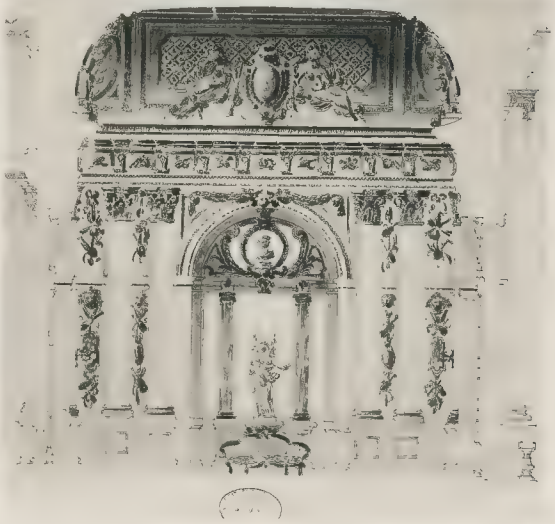

Héliotypie L. Le Deley, 78, Rue Claude Bernard, Paris

Ar. Guérinel, Editeur 140, Rue St-Martin, Paris

RANDANNE, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre.

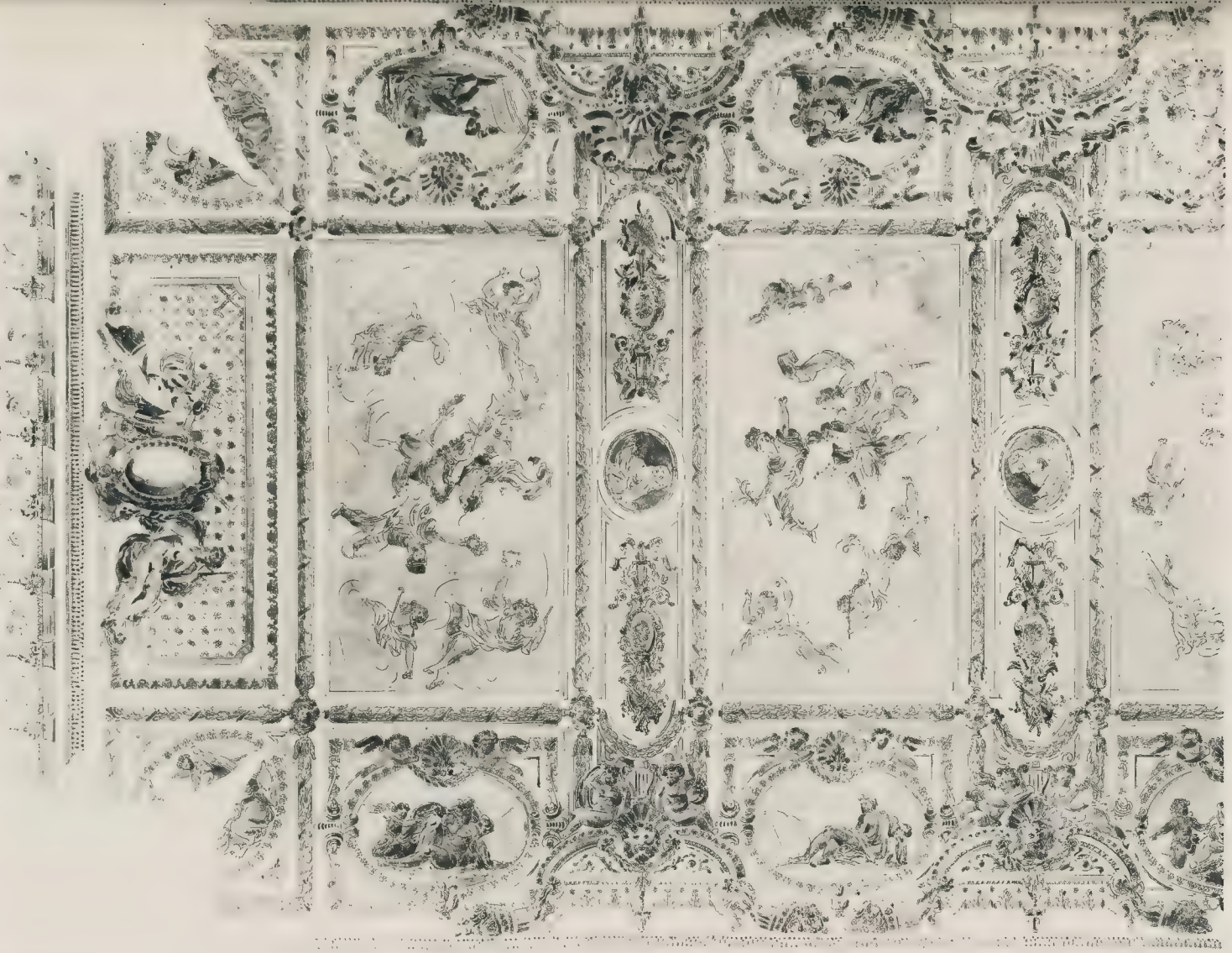

RANDANNE, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre.

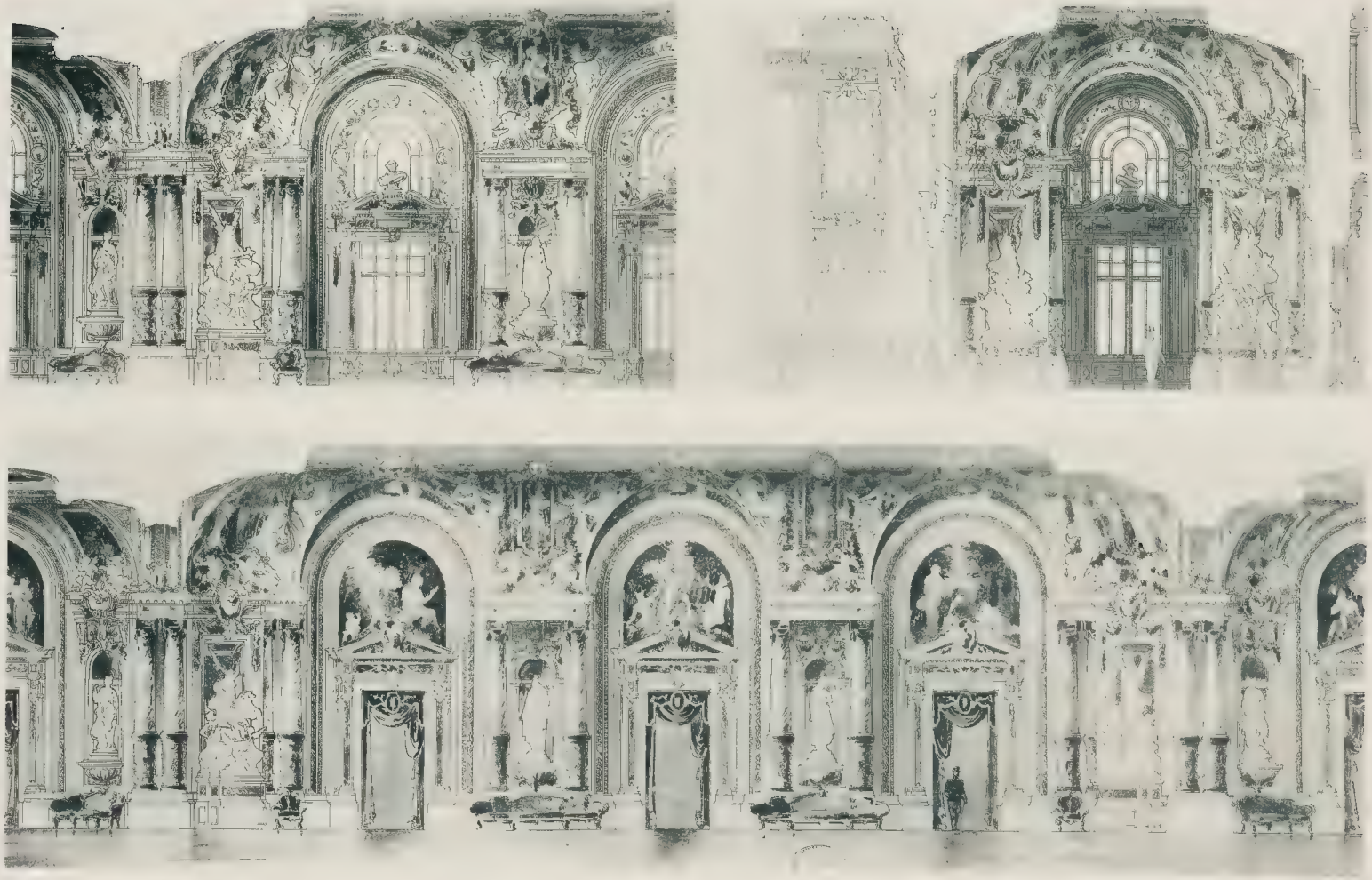

Ar. Guesnet Éditeur, 140, Rue St Martin, Paris.

ROUSSELOT, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre

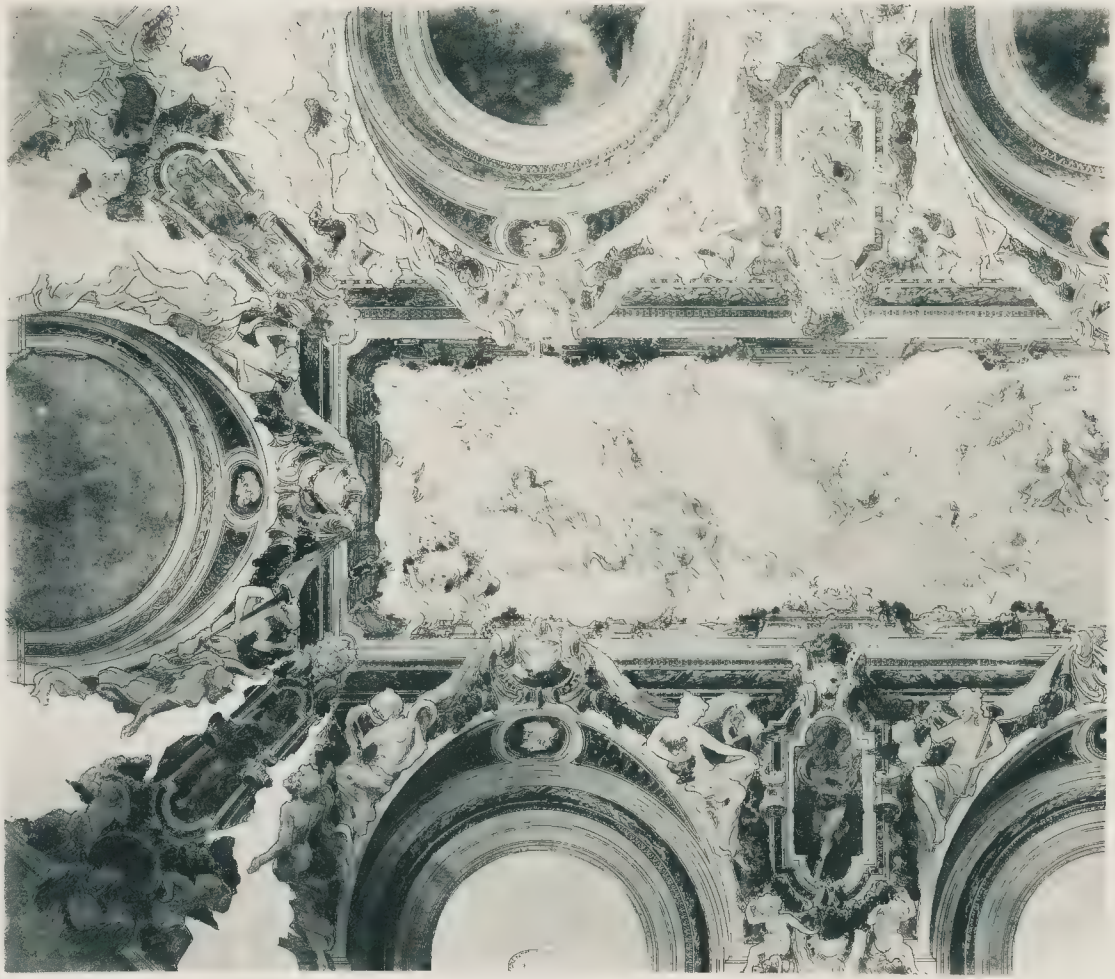

ROUSSELOT, Elève de M. Marcel LAMBERT. - Un Foyer de Théâtre.

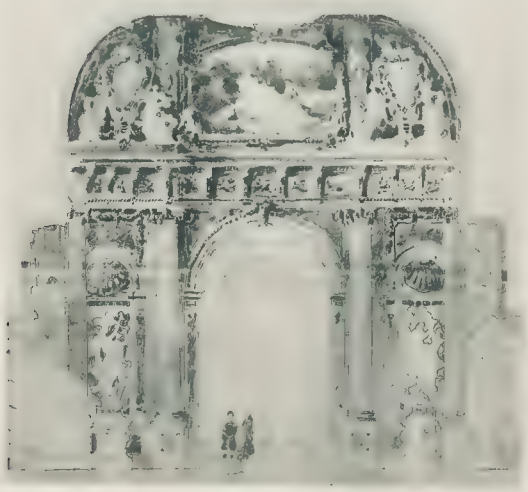

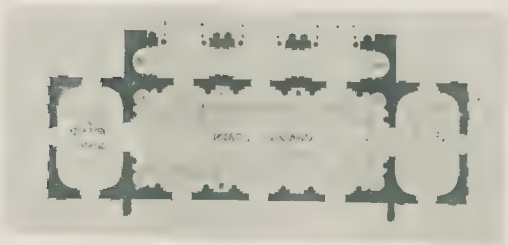

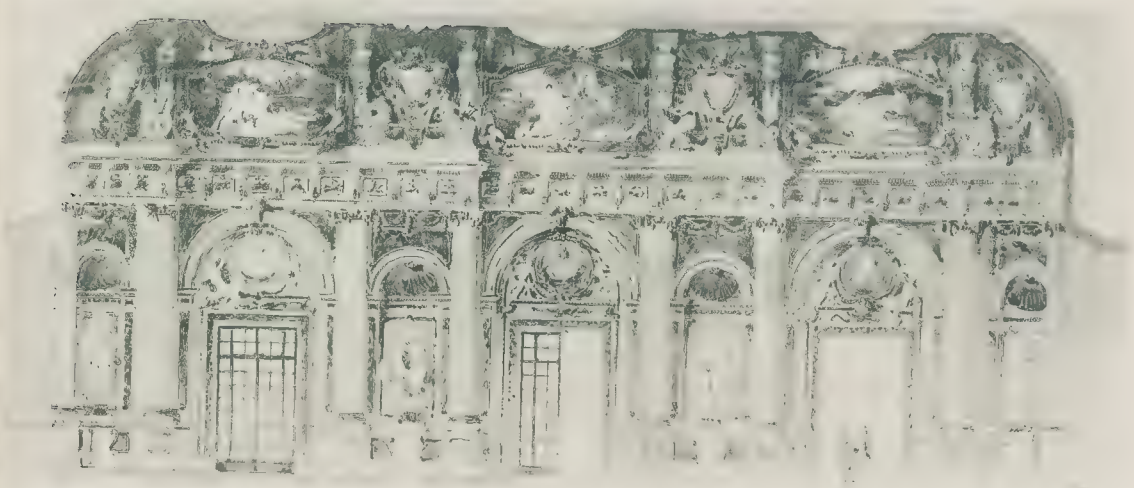

Héliogravure E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard Paris

Ar. Guermet, Editeur, 146, Fbg St Martin, Paris

E. PORTIER, Elève de M. REDON. - Un Foyer de Théâtre

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris
A. Guérinet, Éditeur, 140, Fg St Martin, Paris

E. PORTIER, Elève de M. REDON. - Un Foyer de Théâtre.

PAUL LAFON Elève de MM. RAULIN & SORTAIS. - BLANVILLAIN, Elève de MM. GINAIN & SCELLIER DE GISORS. Une Caserne de Sapeurs-Pompiers.

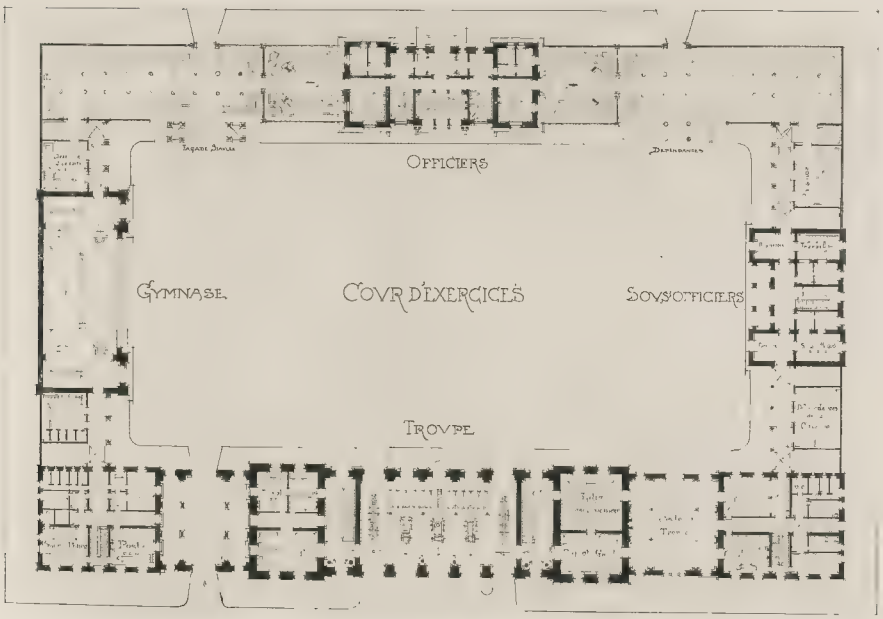

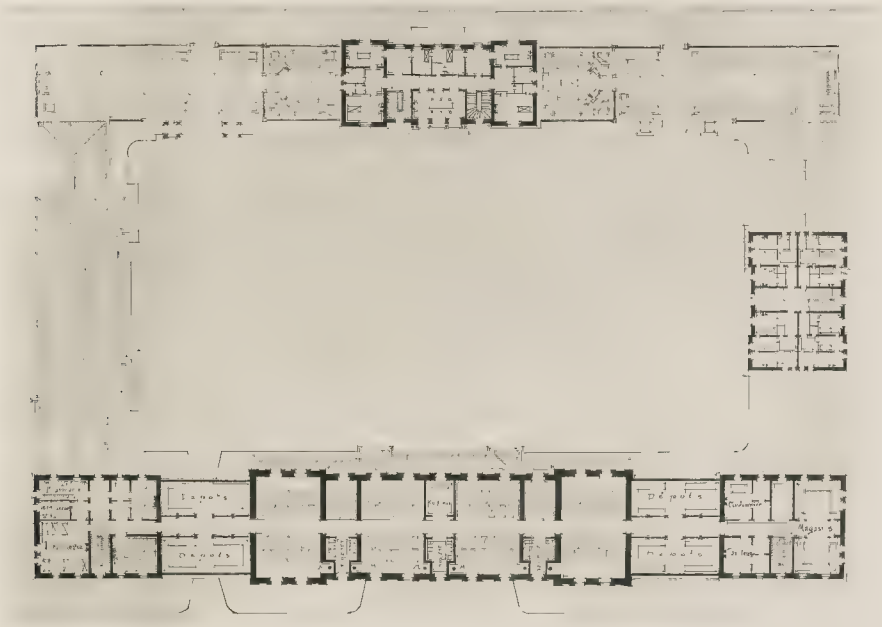

Héliotypie E. Le Deley, 73, rue Claude Bernard Paris Ar. Guerinet, Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris

PAUL LAFON Elève de MM. RAULIN & SORTAIS. - Une Caserne de Sapeurs-Pompiers.

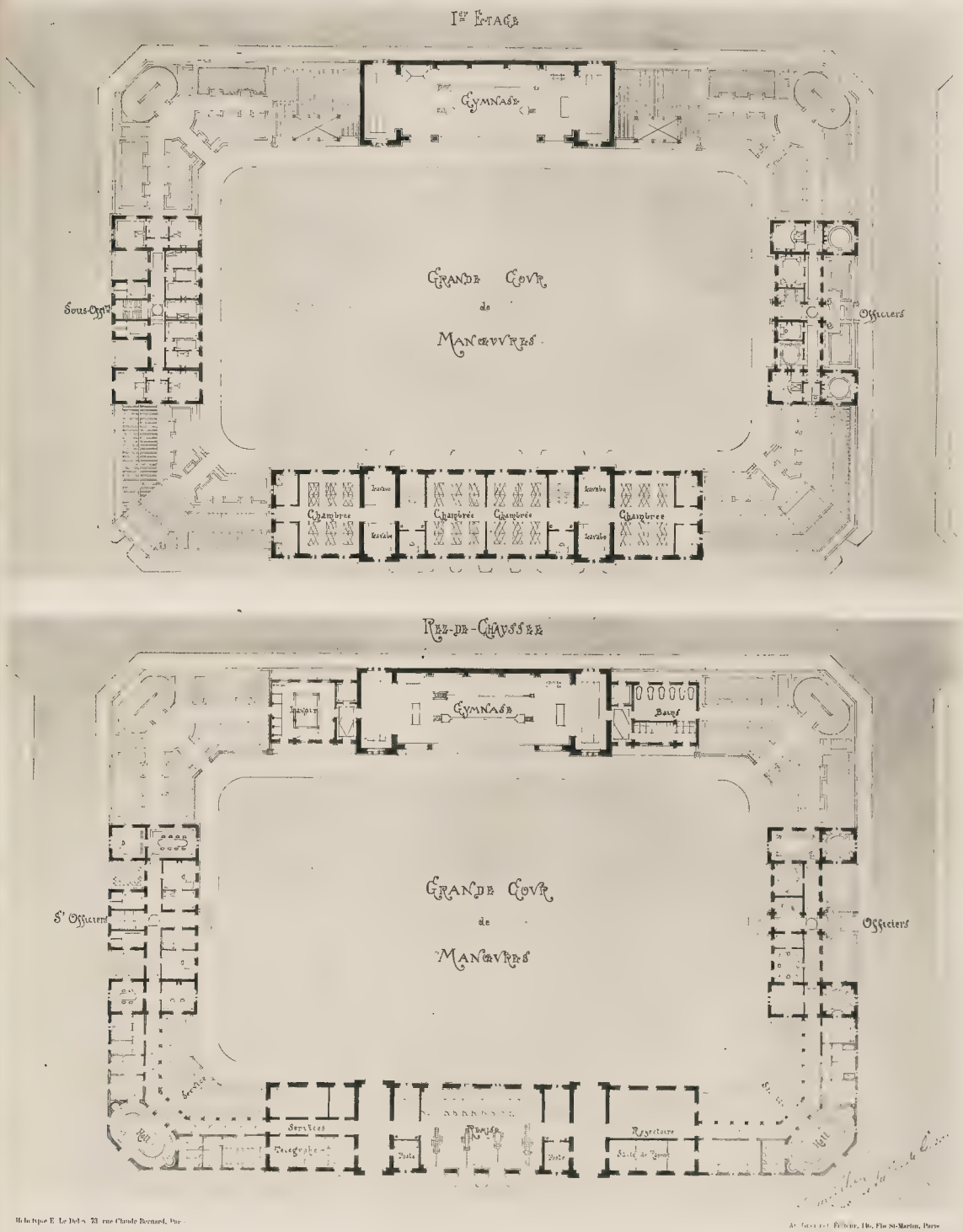

BLANVILLAIN, Elève de MM. GINAIN & SCELLIER DE GISORS. - Une Caserne de Sapeurs-Pompiers.

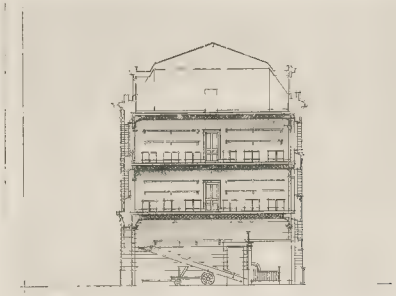

Héliotypie E. Le Relay, 73, Rue Claude Bernard, Paris

Ar. Guérinet, Éditeur, 140 Fbg St-Martin, Paris

LUCIEN LISA, Élève de M. MOYAUX. - Une Caserne de Sapeurs-Pompiers.

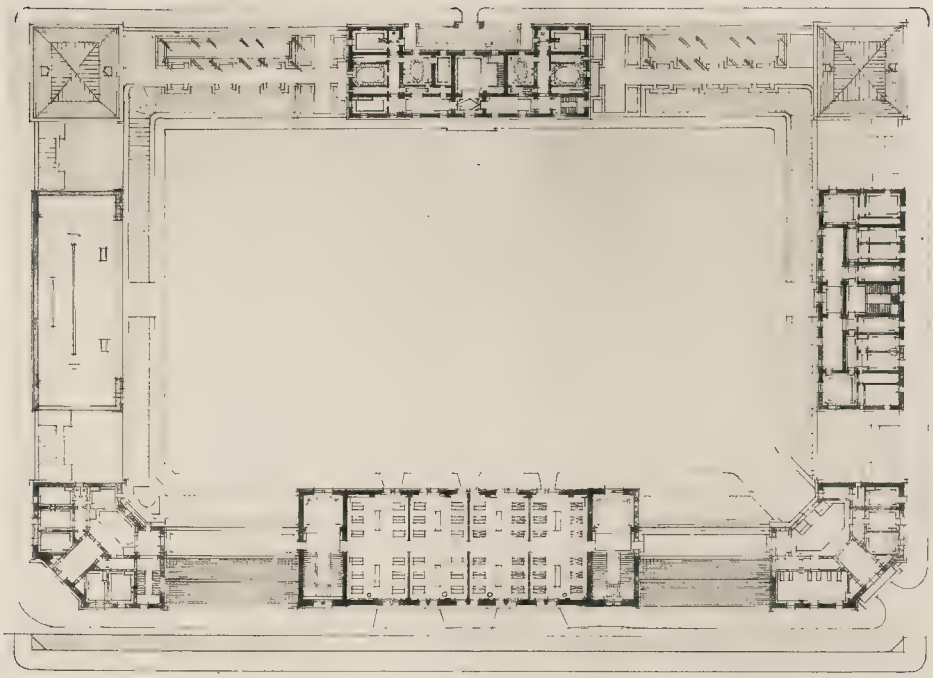

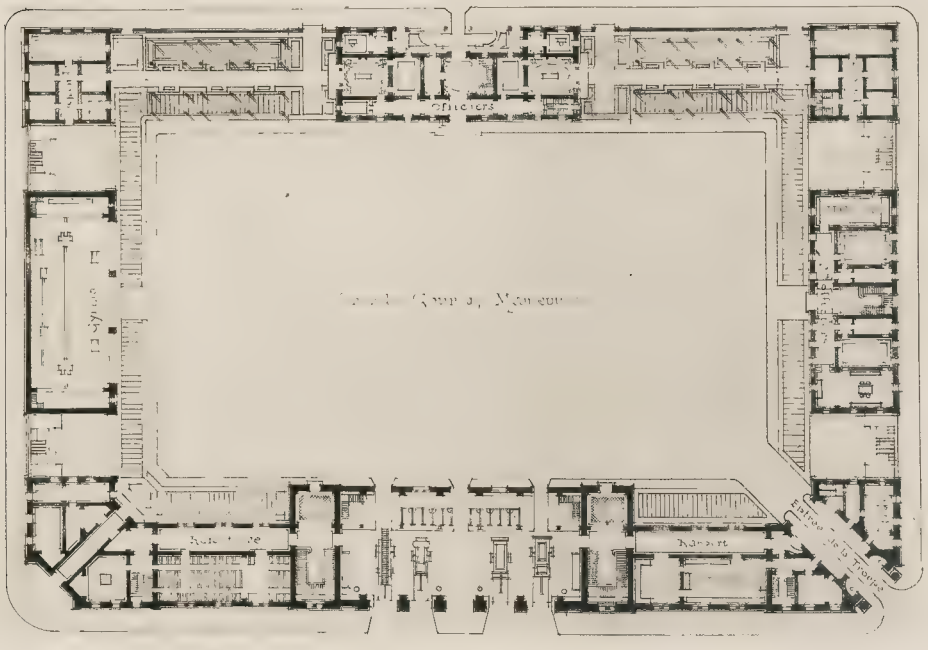

Héliotypie E. Le Deley, 73, rue Claude Bernard, Paris. Ar. Guérinet, Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris.

LUCIEN LESAGE, Elève de M. MOYAUX. - Une Caserne de Sapeurs-Pompiers.

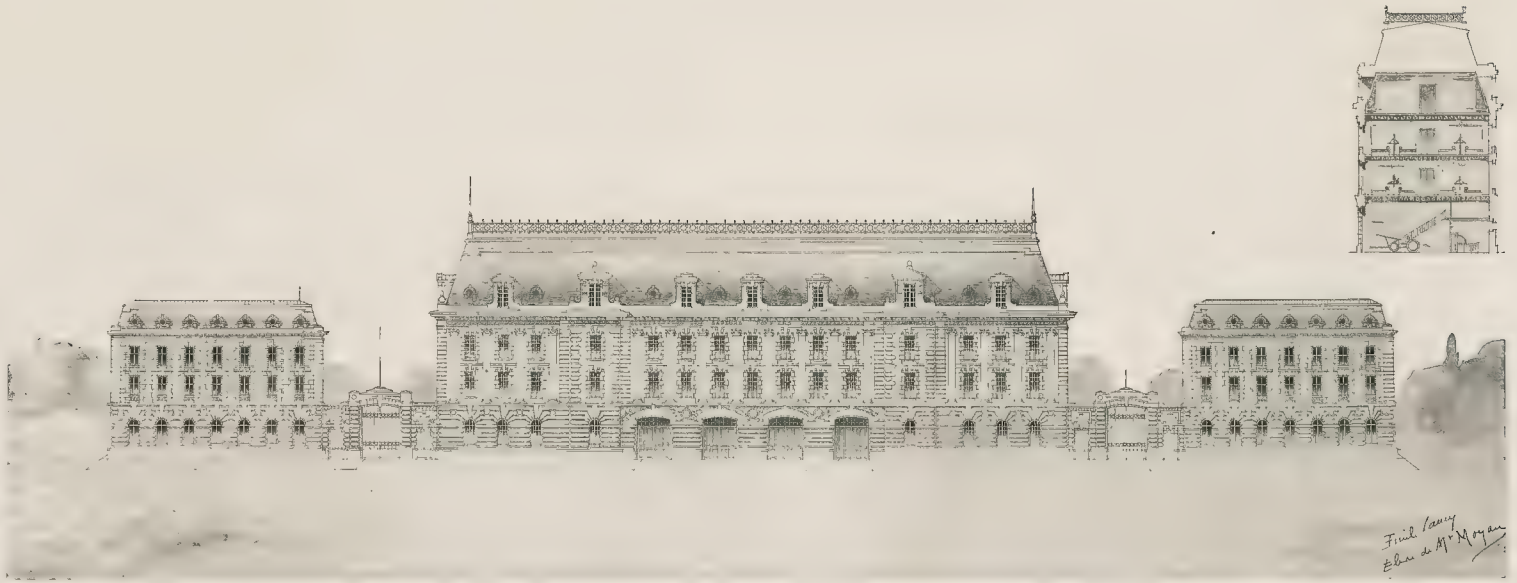

Une Caserne de Sapeurs-Pompiers.- Emile LAMY, Élève de M. MOYAUX

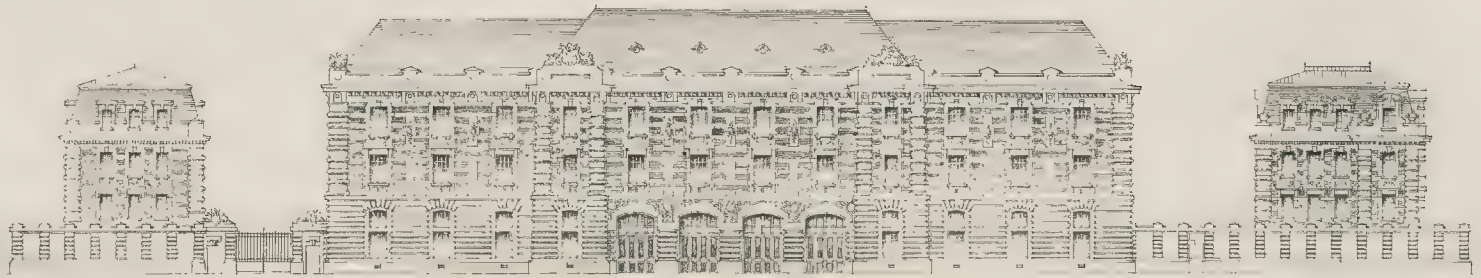

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris

Ar. Guérinet Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris

Une Caserne de Sapeurs-Pompiers. - M. LAPEYRIÈRE, Elève de MM. GUADET et PAULIN

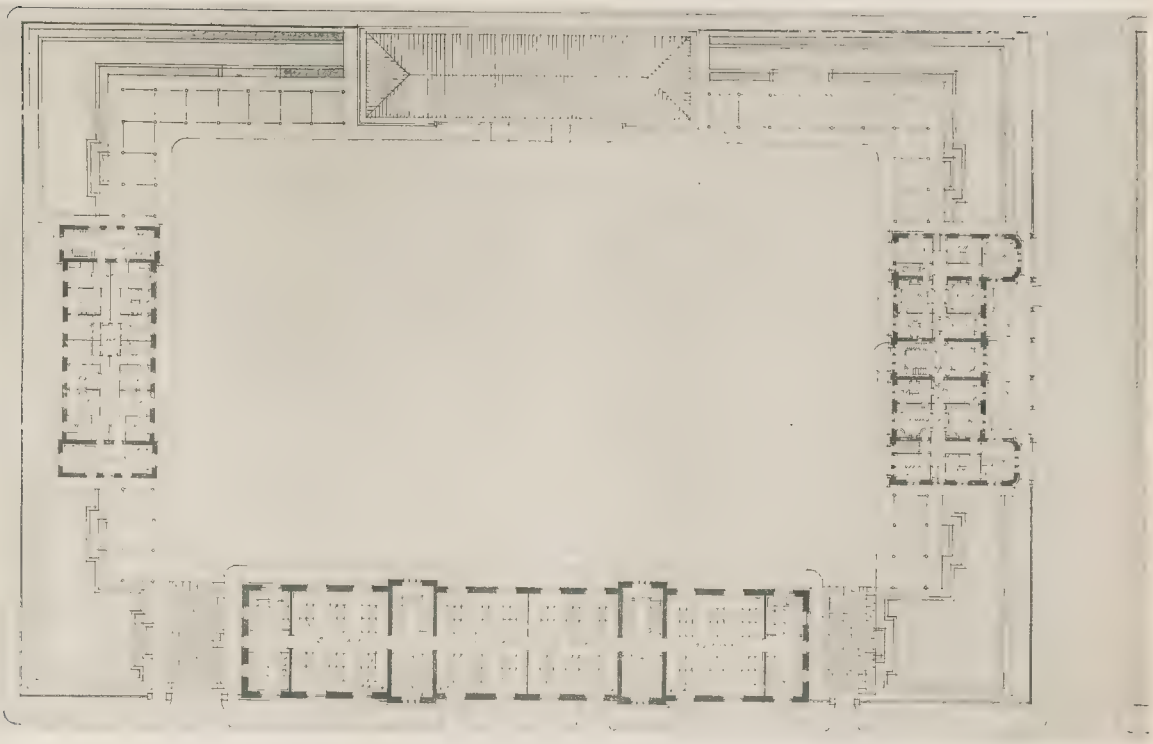

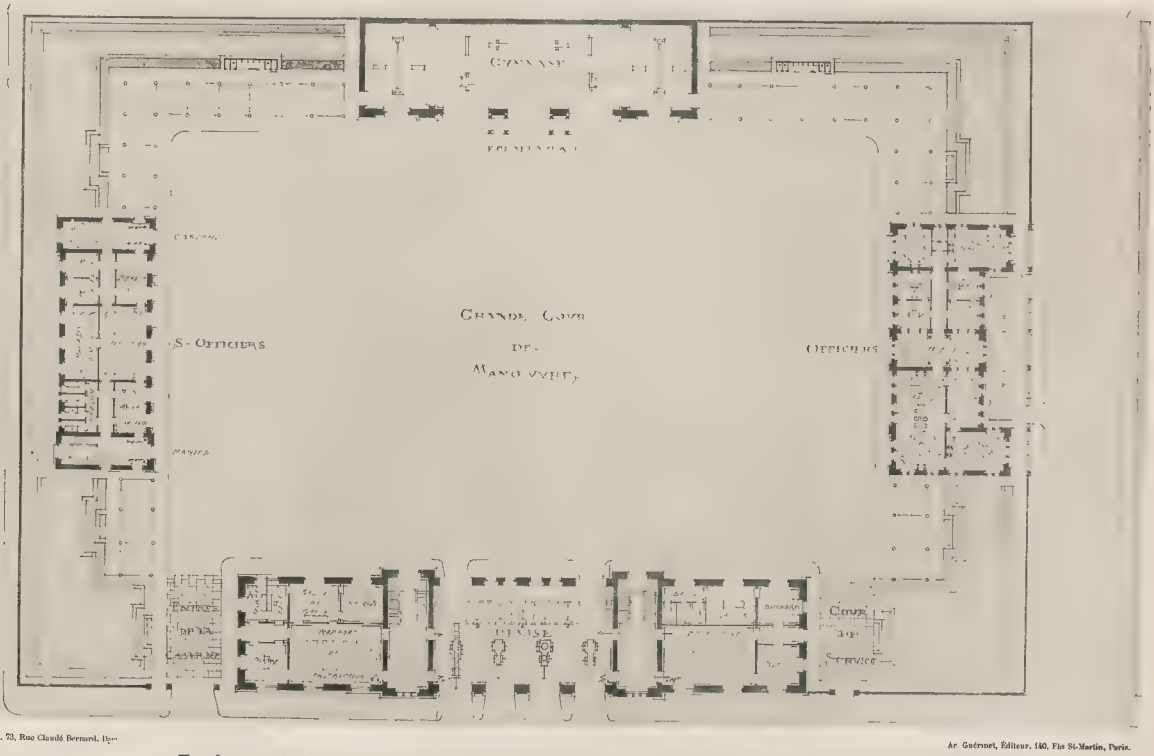

ole E. Le Delev, 73, Rue Claude Bernard, Dan

Ar Guérinet, Éditeur, 140, Fbg St-Martin, Paris.

Une Caserne de Sapeurs-Pompiers. - M. LAPEYRIÈRE, Elève de MM. GUADET et PAULIN

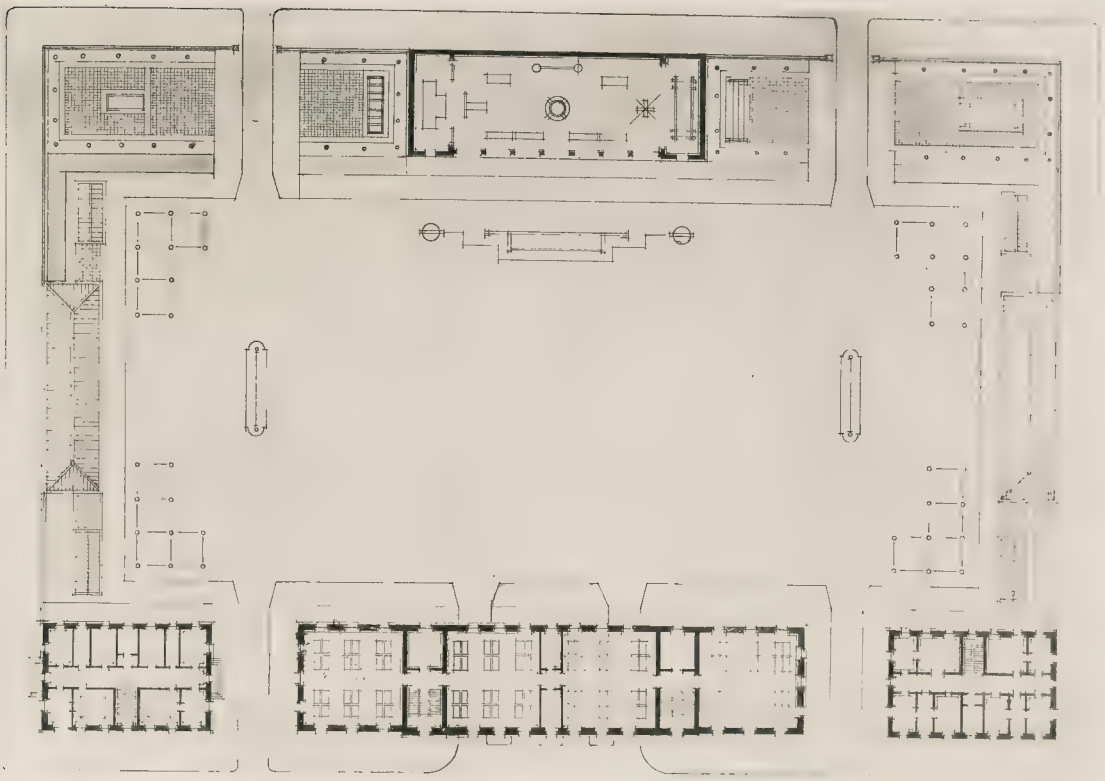

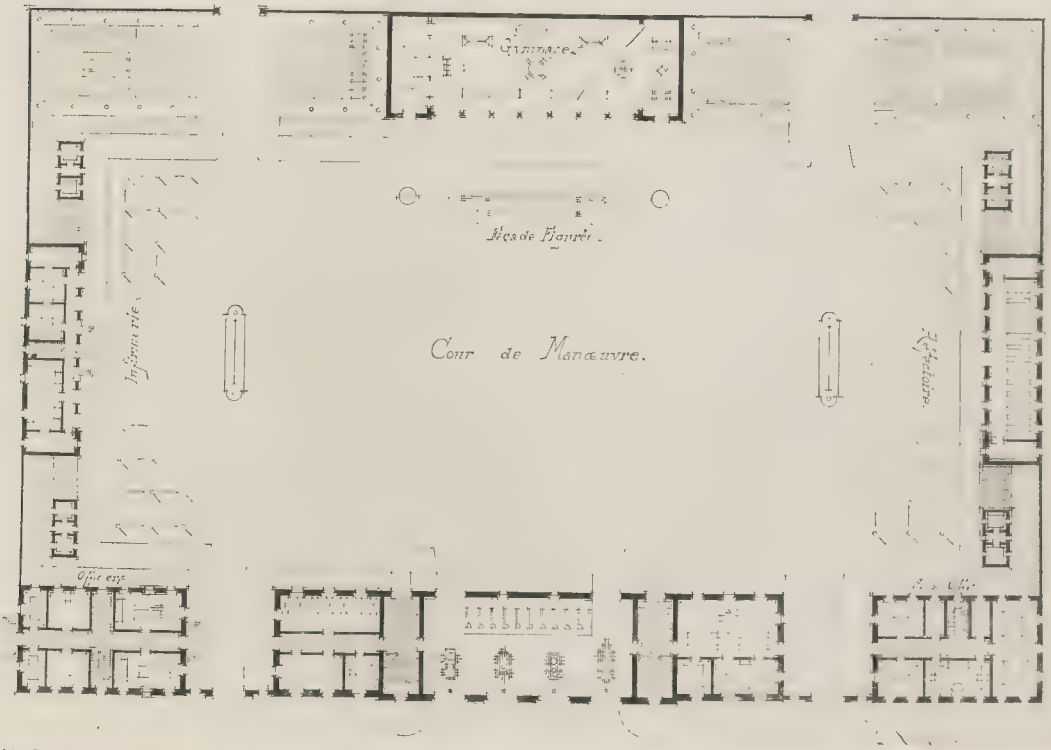

Héliotypie E. Le Deley, 73, Rue Claude Bernard, Paris

Guérinet, Éditeur 160, Fbg St-Martin, Paris.

Une Caserne de Sapeurs-Pompiers. - Emile LAMY, Elève de M. MOYAUX